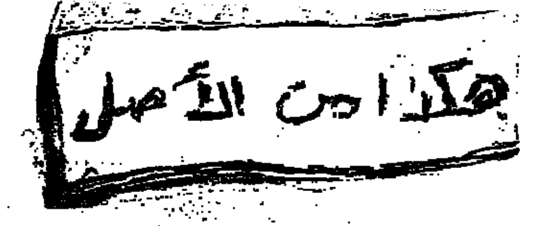



DERNIÈRE ÉDITION




QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12671 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 25 OCTOBRE 1985


LE 40e ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES

# M. Reagan propose à l'URSS de régler cinq conflits

## Utile ONU

**Où M. Roland Dumas a-t-il pu, en pleine crise avec Wellington et Canberra, rencontrer utilement et discrètement ses collègues néo-zélandais et australien ? Aux Nations unies. Où le secrétaire d'Etat George Shultz prépare-t-il avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, le prochain sommet Reagan-Gorbatchev de Genève ? C'est à l'ONU qu'il doit revoir, vendredi, le chef de la diplomatie du Kremlin, qu'il y avait déjà rencontré le mois dernier. Où les représentants de l'Algérie et du Maroc, de la Grèce et de la Turquie, d'Israël et de tel pays arabe, du Salvador et du Nicaragua, voire de l'Iran et de l'Irak, ont-ils la possibilité d'engager ou de renouer de discrètes tractations ? Toujours dans le célèbre bâtiment de verre de l'East River.**

**La session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui culmine ce jeudi avec les cérémonies marquant le quarantième anniversaire de l'organisation, confirme la plus solide des traditions « onusiennes » : ses couloirs constituent, davantage encore que sa tribune, le plus commode point de rencontre de la planète. Même si l'on ne devait retenir à son actif que cette fonction, l'entreprise de ceux qui signèrent en 1945 la charte de San-Francisco n'aura pas été vaine.**

**Mais il est au moins un autre rôle des Nations unies qui lui aussi mérite considération. En faisant de sa tribune un forum où tout peut être dit (et l'on n'y manque certes pas !), l'ONU a procuré au monde, et en particulier à des Etats auxquels leur modeste importance ne fournissait aucun autre porte-voix de ce type, un exutoire, une soupape de sécurité sans lesquels il n'est pas sûr que certains conflits auraient pu être évités.**

**On dresse souvent la triste liste des guerres que les Nations unies n'ont pu empêcher. Qui dira jamais celles qui n'eurent pas lieu parce que, après avoir fait parler un délégué, on n'a plus jugé indispensable de faire parler la poudre ? Un diplomate relevait avec humour, à l'usage de ceux qui trouvent que l'ONU coûte trop cher, que son budget est inférieur à celui des pompiers de la ville de New-York. A défaut d'éteindre tous les incendies de l'univers, l'Organisation peut se flatter, dans le registre de la prévention des sinistres, d'un bilan qui surprendrait probablement ceux qui doutent de son utilité.**

**A l'approche de la quarantaine, on lui trouvait souvent non pas les charmes de la maturité mais, déjà, les disgrâces du grand âge. On la disait passablement radoteuse et quasi impotente. Pourtant, cette session anniversaire paraît au contraire avoir été l'occasion d'une prise de conscience générale des mérites de l'ONU et de la nécessité d'en préserver l'existence, quitte à améliorer sérieusement son fonctionnement. Des dizaines et des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement ont fait le voyage de New-York, et il redevient chic de se montrer en ce haut lieu où certaines oppositions deviennent moins automatiques et où la volonté de sauver le système est désormais presque unanime. Ce retour de faveur n'est certes pas suffisant à la paix du monde, mais il lui était à coup sûr nécessaire.**

*Ce jeudi 24 octobre culminent à New-York les cérémonies célébrant le 40e anniversaire des Nations unies, en présence de plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement. Le président Reagan comptait proposer à l'URSS, dans son discours de jeudi, de rechercher la solution de cinq conflits régionaux : Ethiopie, Angola, Afghanistan, Nicaragua et Cambodge.*

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). – M. Ronald Reagan devait déclarer, ce jeudi 24 octobre devant l'Assemblée générale de l'ONU, que l'instauration de relations stables entre les deux superpuissances requérait qu'aucune d'entre elles ne cherche à étendre son influence dans le monde par la violence ou la subversion. Le président américain devait donc, dans cet esprit, appeler à la solution négociée de cinq grands conflits régionaux – Afghanistan, Angola, Cambodge, Ethiopie et Nicaragua – dont les Etats-Unis imputent le déclenchement à une vague d'expansionnisme soviétique remontant au milieu des années 70.

Cette initiative – sur l'importance de laquelle la Maison Blanche avait attiré l'attention dès mercredi – intervient à moins d'un mois des entretiens qu'auront MM. Reagan et Gorbatchev, les 19 et 20 novembre prochain à Genève. Elle aura également été dévoilée trois heures à peine avant la réunion au sommet des principales puissances occidentales, que le président américain organisait ce même jeudi à New-York, en marge des cérémonies du quarantième anniversaire de l'ONU, sommet où M. Mitterrand, qui n'avait pas apprécié d'apprendre par la presse sa convocation, trois jours avant de recevoir M. Gorbatchev à Paris, sera le seul absent.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LA JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT

# La grève dans le secteur public est moins suivie que prévu

## Importante manifestation à Paris

**La journée interprofessionnelle d'action de la CGT, ce jeudi 24 octobre, devait toucher surtout le secteur public. Mais tant à la SNCF qu'à la RATP, la grève est, dans la matinée, moins suivie que prévu. Elle l'est plus à EDF, mais faible aux PTT et... chez Renault.**

**En revanche, le défilé à Paris rassemblait plus de monde que la manifestation analogue de la CGT en 1980.**

On n'a encore jamais entendu la CGT lors d'une grève nationale ou d'une journée interprofessionnelle reconnaître que la mobilisation n'a pas été à la hauteur de ses espérances. Il y a peu de chances pour que cette fois encore M. Krasucki déroge à cette tradition.

Mais, sous réserve de la participation des salariés du secteur privé et de la fonction publique, sur laquelle on ne disposait guère de tendance précise dans la matinée, la CGT risque d'avoir du mal à rendre crédible un bulletin de victoire.

Le 24 avril 1980, à l'issue de la précédente action interprofessionnelle, M. Krasucki avait lancé : *« Cette journée est une incitation à l'audace »*.

Par rapport à l'action d'il y a cinq ans et demi, la grève semble avoir été autant suivie à EDF – quant à la baisse de production – davantage à la SNCF, mais moins à la RATP. Mais les perturbations dans le secteur public restaient limitées dans la matinée et n'avaient pas la « puissance » attendue.

Chez Renault, la dernière grève est décidément trop récente pour que les salariés soient nombreux à rempiler, ne serait-ce qu'une journée. La totale abstention du Mans, *« pour éviter l'affrontement de rancœurs trop fraîches »*, est ainsi très significative.

La journée du 24 octobre sera peut-être pour la CGT, soutenue par le seul PC, une « incitation » à la réflexion sur l'efficacité de ce type de « grand-messe ».

M. N.

(Lire nos informations page 32.)

LE SUICIDE EN CORRECTIONNELLE

# Des démons et des hommes

**Coauteur du livre *Suicide, mode d'emploi*, M. Yves Le Bonniec a été arrêté mercredi 23 octobre à sa sortie d'un procès correctionnel au tribunal de Paris. Il était sous le coup d'un mandat d'amener délivré par un magistrat de Castres qui instruit la plainte d'un père de famille consécutive à la mort de son fils.**

**L'audience de mercredi, à Paris, était consacrée à une affaire similaire.**

Peut-on être coupable du suicide d'autrui ? Ou n'y a-t-il, autour de la dépouille d'un suicidé, que des innocents aux mains pures et aux yeux rougis ? Ces questions insolubles ont hanté les débats de la seizième chambre correctionnelle de Paris qui avait à juger Yves Le Bonniec, coauteur de *Suicide, mode d'emploi*, livre sulfureux, efficace, contesté, mais livre à succès (plus de 100 000 acheteurs en France, à ce jour), livre traduit en de nombreuses langues, livre maudit mais en vente libre.

C'est par un biais particulier qu'un seul des auteurs se trouvait prévenu et contraint à se défendre pour deux. On ne l'attaquait pas sur le livre mais sur le contenu d'une correspondance échangée avec un lecteur du livre. Un lecteur dont on n'entendrait pas le témoignage car il s'est suicidé. M. Le Bonniec avait à répondre du délit de non-assistance à personne en danger.

Le 2 mars 1983, dans l'appartement d'un professeur parisien, situé dans le 18e arrondissement, on retrouve le corps de son frère, Michel Bonnal, âgé de trente-neuf ans. Le défunt a laissé des lettres. A son père, qui réside à Montpellier et chez qui il habite ordinairement, Michel explique : *« Je suis malheureusement possédé par le démon, et à cause de cela je suis dangereux pour les autres. »* A son frère, dont il savait qu'il s'était absenté pour deux jours, il laisse deux lettres. Dans l'une, il s'excuse pour le dérangement et il a glissé un billet de 50 francs pour... les frais engagés par son bref séjour.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 12.)

## M. Le Pen et l'héritage Lambert

*Un millionnaire qui pouvait être la proie de toutes les manipulations.*

PAGE 8

## Pérou : une tournée d'Alan Garcia

*Le jeune président face à la sierra du Sud.*

PAGES 4 ET 5

## Israël face au chômage

*Les conséquences d'un plan de rigueur.*

PAGE 28

## M. Fabius à Mururoa

*Le premier ministre souligne l'indépendance de la défense française.*

PAGE 32





SARTRE, CINQ ANS APRÈS

# Le salut par l'œuvre

Sartre est mort il y a cinq ans. *D'habitude, c'est le temps du Purgatoire.* Pas pour lui. Le voici de nouveau à la « une », qu'il n'a guère quittée. Preuve qu'il dominera le siècle ? Laissons trancher la postérité. Les crabes du futur font bien les choses. Enfin, ils les font, on n'a pas le choix.

Les « jeunes » passent pour des juges de première instance. C'est bien de l'honneur. « Sartre, connais pas ! », leur soufflent les sartrophobes. C'est plus compliqué. Pierre Lepape en a questionné une poignée. Ils aiment bien les critiques littéraires du disparu. Le philosophe et le romancier perdent-ils au change ? Les tirages ne le disent pas. Et si le théâtre est peu joué, ses titres arrivent en tête des ventes. *Huis-clos*, *les Mains sales*, précèdent *la Nausée* et *le Mur*. *Les Mots* ne viennent qu'ensuite, malgré leur juste réputation de chef-d'œuvre.

Et la vie de Sartre, trop suivie pour ce qu'elle eut d'incohérent, non ? Là aussi, la nuance s'impose. La première biographie complète que signe Annie Cohen-Solal met à profit le recul de cinq ans. Les écrits intimes de Sartre et des siens n'ont pas épuisé notre curiosité, qui se déplace, gagne en calme.

L'homme qui a régné sur les esprits, de l'après-guerre aux révoltes étudiantes, n'était ni le diable ni le bon Dieu qu'ont fait de lui trois générations en mal de *maîtres à penser et à agir*. C'était d'abord un enfant prodige *programmé pour le génie*, un esprit décidé à maîtriser le monde par les livres, une forge à concepts, à images, à mots.

Son magistère sans précédent ni égal par la suite, il l'a voulu, il ne l'a pas usurpé. Et il s'en est puni. Le vertige de créer ne va pas, chez lui, sans son contraire : la haine de soi, visible dans les bouffées antibourgeoises, les engagements contre-nature et à contre-temps, les livres inachevés, les brouilles injustes, les regrets tardifs, l'acquiescement final à ce qui le nie...

L'intellectuel honteux et teigneux s'efface. L'artiste qu'il n'a pu étouffer grandit à vue d'œil. Pas question d'oublier les bourdes têtues. Mais le forçat de l'imaginaire, comment ne pas le contempler, ébahi ?

Sartre voulait être un grand homme : il y a réussi. Son rêve suprême : le salut par l'Œuvre. Il s'en approchait, vivant. Mort, il continue.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire notre dossier « Sartre » dans « le Monde des livres » pages 13 à 20.)

## Le Monde DES LIVRES





# débats

## LA COURSE AUX ARMEMENTS

*L'essai nucléaire de Mururoa est approuvé par la plupart des Français. C'est l'occasion pour d'autres de reparler de la folie nucléaire, tel M. Albert Jacquard, et de se poser des questions sur la « bombe » française. M. Pierre Sudreau explique de son côté pourquoi la « paix nucléaire » est redoutable.*

# Consensus et force de frappe

### *Le système nucléaire est l'équivalent d'un cancer qui se développe*

par ALBERT JACQUARD (*)

SUR un point, les grands partis politiques sont unanimes, la force de frappe : grâce à elle la France est puissante, indépendante ; tout doit être fait pour rendre cette force plus efficace encore. Mettre ces évidences en doute serait courir le risque de passer pour un imbécile ou pour un traître. Simple citoyen, j'ose le courir.

Contrairement à une opinion trop répandue, une approbation aussi générale n'est pas un bon signe ; elle montre que la réflexion de chacun n'est pas allée à son terme, que l'on s'est satisfait d'affirmations péremptoires au lieu d'exiger des explications raisonnées.

Cette indigence de la réflexion, dans un domaine pourtant décisif, est révélée par l'absence de remise en chantier de l'argumentation en faveur de la force de frappe qu'auraient dû entraîner les découvertes récentes sur les conséquences climatiques d'un conflit nucléaire, l'hiver nucléaire. En octobre 1983, à Washington, les scientifiques américains ont exposé l'essentiel de leurs travaux à ce sujet (1) ; leurs collègues soviétiques ont affirmé être parvenus aux mêmes conclusions.

La révélation sans doute la plus inattendue est la suivante : même un conflit très limité, n'utilisant que 1 % du stock d'ogives nucléaires actuellement disponibles, entraînerait un changement brutal du climat sur la quasi-totalité de la planète : pendant plusieurs mois la lumière solaire serait réduite de 5 % de sa valeur normale, la température tomberait au-dessous de – 20 °C, tous les lacs et les fleuves seraient recouverts de glace, la photosynthèse s'arrêterait, détruisant la chaîne alimentaire du monde animal. Au retour de la lumière, les radiations ultraviolettes seraient multipliées par 4 ou par 5. Autrement dit, les chances de survie de la plupart des espèces, dont la nôtre, seraient bien minces.

La gravité de ce qu'ont mis en évidence ces études est malheureusement d'une ampleur telle qu'elle outrepasse nos capacités d'imagination. Chacun se réfugie dans des comparaisons faciles mais fallacieuses ; le fait même d'évoquer le cataclysme nucléaire en le désignant comme une « guerre » revient à l'assimiler aux conflits d'autrefois, plus sévère sans doute que Fontenoy, mais à peine plus pénible que Verdun ou Stalingrad. Chacun cherche l'abri des aphorismes qui résument la sagesse populaire, mais qui, ici, sont trompeurs : *« L'humanité en a vu d'autres, elle a toujours survécu »*, or ce n'est pas vrai, elle n'en a pas vu d'« autres » semblables à ce qui se prépare.

Tout raisonnement s'appuyant sur les exemples du passé est donc rendu caduc. C'est l'ensemble de notre logique à propos de la défense des nations, ou de la dissuasion mutuelle, qui doit être repensé. Une des revues les plus lues par les scientifiques du monde entier, *Science*, a consacré son éditorial à ce sujet en février 1984. Le professeur H. A. Simon, de la Carnegie University à Pittsburg, y montre que *« la futilité de la dissuasion est totale »*, puisque l'attaquant a la certitude d'être détruit même si la victime ne réagit pas.

#### « Little Boy » et « Fat Man »

Notre incapacité à regarder en face la puissance que nous sommes capables de déchaîner est dévoilée par les surnoms dont les Américains ont cru nécessaire d'affubler leurs premières « bombes ». Il y a quarante ans, à l'aube du 4 août 1945, *Little Boy* a tué ; trois jours plus tard, c'était le tour de *Fat Man*. Cette phrase résonne comme le début d'un fait divers, d'une histoire du Far-West ; mais *Little Boy* et *Fat Man* n'étaient pas des Apaches ou des cow-boys ; ils étaient les deux plus belles réussites de la science et de l'industrie américaines, leur efficacité était sans précédent.

Le fait que leurs constructeurs aient camouflé la monstrueuse puissance de destruction enfermée dans ces engins derrière des pseudonymes aussi dérisoires est révélateur non seulement d'une volonté d'aveuglement mais d'une acceptation de démission. Car, étrangement, le comportement des responsables face au processus d'amplification du risque nucléaire peut être caractérisé par ce mot : aveuglement, et le comportement des futures victimes, c'est-à-dire tous les hommes, par ce mot : résignation.

Le système nucléaire, considéré globalement à l'échelle de la planète, est très exactement l'équivalent d'un cancer qui se développe, et dont les métastases sont les divers pays participant à la prolifération nucléaire.

Que ce cancer soit localisé ici ou là a bien peu d'importance puisque, en chaque point, il menace l'ensemble. Les SS-20 soviétiques sont dirigés contre l'Europe, mais ils menacent tout autant l'URSS, puisque l'hiver nucléaire qu'ils déclencheraient s'étendrait en quelques jours sur tout l'hémisphère Nord, avant d'atteindre, après deux ou trois semaines, l'hémisphère Sud. Les Pershing et les Cruise sont dirigés vers l'Est, mais ils menacent tout autant l'Ouest. Une arme nucléaire, quel que soit le drapeau qui la décore, est une arme dont la véritable cible n'est ni New-York ni Moscou, mais l'homme, tous les hommes.

Devant ces évidences, que l'on ignorait lorsque la France, à son tour, a décidé de se doter de la « bombe », il est clair qu'une réflexion nouvelle doit être développée, que les arguments doivent être publiquement débattus. Des questions doivent être posées par les citoyens à leurs gouvernants, par les militants aux dirigeants de leur parti :

– Depuis l'explosion de Reggane en 1960, dans quelles circonstances la force de frappe a-t-elle rendu la France plus indépendante ? Quand a-t-elle rendu sa voix plus puissante ?

– Dans l'avenir, dans quels « cas de figure » politiques ou militaires la France aura-t-elle intérêt à agiter la menace de sa bombe ?

– Dans quelles circonstances les Français seraient-ils d'accord pour que leur président appuie sur le bouton, sachant qu'il ne peut s'agir que d'un suicide collectif ?

Ce qui nous amène à la question fondamentale : existe-t-il des causes qui méritent d'être défendues au prix de l'existence de l'humanité ? (Je demande ici au lecteur de ne répondre qu'après une réflexion approfondie et sincère.)

L'humanité est comme embarquée sur un bateau dont les passagers les plus riches, ceux du pont supérieur, se sont répartis en deux camps, ceux de bâbord et ceux de tribord ; chaque camp craint l'attaque de l'autre et entasse, pour le dissuader, des barils de poudre ; le stock amassé permettrait de faire sauter dix fois le navire, et chacun tient une mèche enflammée qu'il lancera pour provoquer l'explosion dès le premier mouvement inquiétant de l'autre. Pendant ce temps, dans la cale, les passagers misérables crèvent de faim et de maladies. Qui parierait sur l'arrivée à bon port ?

Il est temps de changer d'attitude. Des scientifiques de toutes nationalités, de tous bords, lancent le même cri d'alarme. Quel serait réellement le risque pour la France si elle donnait l'exemple d'un revirement ? La question mérite du moins d'être posée.

(*) Professeur à l'université Paris-VI et à l'université de Genève.

(1) Voir *le Froid et les Ténèbres*, de P. Ehrlich, C. Sagan, D. Kennedy et W. Roberts. Belfond, 1985.

#### LU

### « LE FER DE LANCE », de Lionel Zinsou

## Défense et illustration des nationalisations

PARMI la multitude d'ouvrages néo-libéraux actuellement publiés, quelques livres surprennent par leur défense de l'Etat et de son interventionnisme. Rien d'étonnant à ce que *le Fer de lance* soit de ceux-ci. M. Lionel Zinsou, son auteur, brillant normalien, est l'un des rares membres du cabinet de M. Laurent Fabius à écrire parfois les discours du premier ministre. C'est d'ailleurs ce dernier qui a préfacé cette illustration de la politique industrielle menée depuis 1981.

Habile, cet *« essai sur les nationalisations industrielles »* l'est sans nul doute ; et nombre des arguments apportés à l'appui de la politique menée par M. Fabius depuis qu'il a été chargé de l'industrie sont pertinents et forts. La sous-capitalisation de la plupart des groupes industriels français a souvent été dénoncée, comme l'a été le poids des charges financières pour les entreprises ou encore la faiblesse de la conjoncture en 1982. Mais on avait moins remarqué que, faute de fermer, dans les années 70, leurs unités de production obsolètes, la plupart des grands groupes industriels financèrent leurs secteurs en perte – les *« incinérateurs à cash flow »* comme aime à les qualifier M. Besse, le patron de Renault – par leurs secteurs bénéficiaires. Au détriment évidemment du développement de ceux-ci. Mais on ne saurait oublier que pas un seul socialiste ne faisait cette analyse avant 1982. Et l'on peut se demander, à voir la répartition des dotations en capital dans le budget 1986, si ce n'est pas toute l'industrie française qui désormais fonctionne sur ce modèle.

On reconnaîtra avec M. Zinsou que – au moins pour les deux premières années des nationalisations – les entreprises ont obtenu infiniment plus de fonds propres de l'Etat qu'elles n'en avaient reçus de leurs actionnaires auparavant ; qu'elles ont été, moins que par le passé, contraintes de distribuer des dividendes et peut-être que *« leur crédit international est désormais plus élevé »* (mais pour la seule raison que le contribuable sera toujours là pour payer). On admettra aussi que sur le plan social comme sur le rôle d'entraînement régional des amorces d'action ont été engagées et que, pour ce qui concerne le développement de la recherche, les nationalisations sont un succès. Enfin, nul ne pourra nier que les gains de productivité et le redressement de Pechiney, Rhône-Poulenc ou Thomson soient spectaculaires.

Seulement voilà : on ne trouve dans *le Fer de lance* que les arguments qui favorisent la thèse de l'excellence de la politique de M. Fabius. Affirmer que la justification des nationalisations en 1982 est *« économique »*, c'est oublier quelques discours du président de la République et une partie du débat parlementaire. Ainsi encore, puisque comparaison internationale il y a, on aurait aimé voir apparaître l'évolution des résultats des principaux concurrents étrangers de Rhône-Poulenc et de Pechiney entre 1982 et 1985.

M. Zinsou développe longuement l'argument de l'autonomie de gestion des entreprises publiques mais il ne dit mot de la lettre de démission de M. Jean Gandois, alors patron de Rhône-Poulenc, qui se plaignait des interventions de l'Etat. Et il ne s'appesantit guère sur le cas de Saint-Gobain, peu doté en capital par l'Etat, distributeur en revanche de dividendes et sorti à son corps défendant de l'électronique. De même, il étudie de bien loin les causes du retard apporté par Renault à engager son redressement (or Matignon en fut – sous Mauroy, il est vrai – le principal responsable).

Enfin, l'auteur, s'il se scandalise du faible niveau d'investissement de l'industrie française, fait mine d'ignorer les conditions macro-économiques dans lesquelles cette industrie opérait. La relance voulue par le budget – élaboré alors par M. Fabius – faisait porter la crise et la politique sociale par les seules entreprises.

Ainsi, cet ouvrage retrouve-t-il, malgré ses très nombreuses informations, ces raisonnements manichéens que l'on espérait oubliés. L'engagement politique prime visiblement la rigueur intellectuelle.

BRUNO DETHOMAS.

★ *Le Fer de lance, essai sur les nationalisations industrielles*, préface de Laurent Fabius. Ed. Olivier Orban, 268 p., 110 F.

# Poussières d'étoiles ?

### *Le monde attend un nouveau souffle et une nouvelle donne*

par PIERRE SUDREAU (*)

ETOILE, mot magique qui a illuminé notre enfance, mot mystique et mystérieux qui a guidé les Rois mages, symbole d'amour et d'accomplissement... Et voilà ce mot synonyme de paix désormais associé à la guerre la plus meurtrière, la guerre nucléaire, la guerre des étoiles.

Les hommes sont fous, on le sait depuis longtemps. Mais les dirigeants américains et soviétiques ne sont-ils pas plus fous que les autres ? Depuis quarante ans, ils jouent à se faire peur. Depuis quarante ans, ils accumulent des dépenses énormes pour la course aux armements. Course à la puissance de destruction : bombe A ... bombe H ... Kilotonnes, puis mégatonnes ... Valse des atomes puis des neutrons ... Course aux fusées : 1 200 km ..., 5 000 km ... 10 000 km et maintenant l'infini. Course à la miniaturisation et à la précision. Désormais, on peut déposer une bombe atomique à 100 mètres de son objectif. Mais on n'arrête pas le progrès, et désormais c'est la valse des rayons laser et des satellites ...

Certes, les Américains ont l'occasion de tenter égoïstement de profiter de leur avance technologique. Mais Gorbatchev a raison de dire qu'*« avec la militarisation de l'espace, les événements peuvent échapper à notre contrôle »* (*le Monde* du 3 octobre).

Certes, les Soviétiques ont eu tort, depuis les accords SALT, de menacer de nombreux pays, dont l'Europe, avec leurs SS-20. Peut-on les croire lorsqu'ils proposent de réduire de 40 % l'arsenal nucléaire ?

#### La « paix armée » est redoutable

Il faut en finir avec cette course folle qui menace l'humanité. Tout le danger de notre époque vient de ce que la pensée politique n'a pas progressé aussi vite que les techniques. La « paix armée » nucléaire est redoutable et elle est suspendue à des réseaux électroniques. L'humanité risque désormais d'être détruite par erreur...

Est-il aventureux d'imaginer que, au-delà de la conférence de Genève, soit mise en place une procédure réunissant les principaux décideurs de l'hémisphère nord avec l'objectif essentiel d'étudier, ensemble, les dossiers prioritaires pour la prochaine décennie (démographie, économie, évolution du tiers monde, mise en valeur planétaire, etc.) ? Ces données, aussi objectives que possible, avec l'aide des principaux centres de prospective, devraient faciliter la prise de conscience des responsables.

#### Eviter les dérapages incontrôlés

Le but : provoquer le « déclic » de la détente, éviter des dérapages incontrôlés et faire cesser la tension. Le monde attend un nouveau souffle et une nouvelle donne. Les dirigeants des Etats-Unis et de l'URSS, avec ceux des principaux Etats industrialisés de l'hémisphère Nord, doivent prendre conscience, ensemble, de la situation du monde et de son évolution dans cinq, dix, quinze et vingt ans.

Cette démarche est urgente. Elle est urgente aussi pour l'URSS, dont les contradictions internes (notamment l'explosion démographique des nationalités du Sud) vont s'exacerber. Elle est urgente aussi pour les Etats-Unis, de plus en plus confrontés avec la multiplication des problèmes de toute nature en Amérique du Sud. Elle est absolument nécessaire pour les Européens, victimes « privilégiées » d'un conflit Est-Ouest.

La course aux armements est tellement coûteuse, l'accumulation des armes nucléaires est tellement dangereuse, qu'il faut absolument en finir, en matière internationale, avec la routine et l'inertie politiques. Sinon la Terre sera transformée pour de bon en « poussières d'étoiles », et plus personne ne sera là pour jouer ou entendre l'admirable *Stardust*.

(*) Ancien ministre.



**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

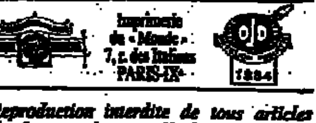
Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

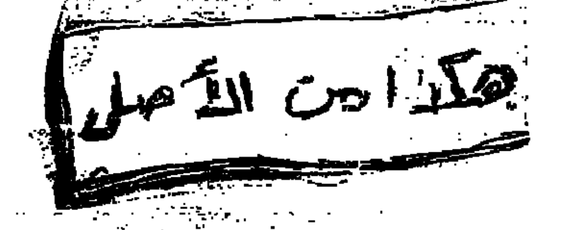
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





# étranger

## DIPLOMATIE

### LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES

# M. Reagan propose à l'URSS de régler cinq conflits

*(Suite de la première page.)*

Improvisé en quelques semaines, et fort bref, puisqu'il devait se limiter, en dehors de quelques rencontres bilatérales, à un déjeuner et un dîner, ce semblant de sommet a pour objet déclaré d'affirmer la cohésion des démocraties occidentales avant la reprise (pour la première fois depuis 1979) d'un dialogue soviéto-américain au niveau le plus élevé. Sauf accident de parcours, les Etats-Unis devaient ainsi faire endosser par le Canada, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la République fédérale d'Allemagne une conception de la recherche d'un nouvel équilibre avec l'URSS dans laquelle la question du contrôle des armements ne serait qu'un aspect des pourparlers à venir entre Washington et Moscou.

### Une contre-attaque

Voulant clairement donner le ton à l'avance, M. Reagan et Mme Thatcher avaient d'ailleurs fait dire, mercredi, à l'issue d'une conversation de trente minutes, que le sujet des entretiens de Genève devait être *« plus large »* que le seul problème des armements, sur lequel, il est vrai, l'Union soviétique est aujourd'hui sensiblement plus à l'aise que les Etats-Unis. Longtemps enferrée dans le mauvais dossier des missiles à moyenne portée dont elle entendait menacer l'Europe occidentale, sans que l'Alliance atlantique ne riposte, l'URSS a en effet trouvé un rôle plus défendable depuis qu'elle propose d'aller vers une réduction de 50 % du niveau des armes nucléaires offensives, en échange de l'abandon par les Etats-Unis de leur projet de défense antimissile.

Quand bien même les dirigeants américains auraient raison de penser que le développement d'armes antimissiles réduirait effectivement la menace nucléaire et que Moscou veut seulement gagner du temps dans une compétition difficile, le fait est qu'en termes de perception par les opinions publiques au moins, c'est indiscutablement la position soviétique qui est la plus forte, puisqu'elle oppose une proposition séduisante et concrète à un saut dans l'inconnu.

Cette soudaine offensive de M. Reagan sur les conflits régionaux constitue, en ce sens, une contre-attaque. Elle est destinée à riposter aux points marqués depuis deux mois par l'URSS, avec d'autant plus de facilité que la nouveauté de M. Gorbatchev plaît, et que les dirigeants américains sont, eux, divisés entre adversaires et partisans de concessions sur la « guerre des étoiles ».

Plus profondément, pourtant, on assiste là – mais dans le contexte d'une reprise du dialogue avec Moscou – à la résurgence d'une idée de base des néo-conservateurs, pour lesquels le contrôle des armements n'est qu'un artifice s'il ne se fonde pas sur la définition de rapports politiques clairs avec l'URSS. Par une ironie singulière, la lente évolution «centriste» de la politique étrangère de M. Reagan conduit de cette manière à un retour aux sources inattendu, mais très éloigné, aussi, des simples anathèmes d'avant-hier.

Affirmant qu'il prend au sérieux les dernières propositions soviétiques, et souhaite que le sommet de Genève marque un *« nouveau départ »*, le président américain devait, en conséquence, demander que s'ouvrent dans les cinq pays concernés des négociations directes entre les parties en conflit armé sur le terrain. Si cette première étape s'amorçait avec succès, les deux super-puissances devraient, selon lui, entamer elles-mêmes des conversations destinées à soutenir les efforts entrepris, et peut-être aussi à offrir, dans les cas du Cambodge et de l'Afghanistan, leur garantie aux modalités de règlement. L'éventuelle résolution de ces crises devrait, enfin, dans l'esprit de M. Reagan, entraîner une aide financière massive de l'URSS et des Etats-Unis, afin de réinsérer ces Etats dans l'économie internationale.

L'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, l'Ethiopie et le Nicaragua étant tous des pays où l'Union soviétique a renforcé son poids, le Kremlin n'aurait *a priori* aucune raison d'être enthousiasmé par l'appel de M. Reagan. Mais, d'un autre côté, ces progrès de l'influence soviétique se sont révélés, au bout du compte, soit coûteux, soit d'une valeur très relative pour l'URSS, et rien ne dit donc que sa réponse soit totalement négative.

A la Maison Blanche – en l'occurrence installée au Waldorf Astoria – on affirmait en tout cas, mercredi, que Moscou serait d'ores et déjà disposé à ouvrir des négociations sur deux des cinq conflits en question. Et l'on ajoutait qu'il n'était pas exclu qu'à un moment donné, l'URSS ait un rôle à jouer dans la recherche d'un règlement proche-oriental.

Lundi dernier, déjà, en appelant la Jordanie à des pourparlers de paix, M. Shimon Pérès n'avait pas complètement repoussé cette perspective, et il est clair qu'en reconnaissant à l'Union soviétique une influence au Proche-Orient les Etats-Unis lui feraient une concession de valeur.

### Les entretiens de M. Dumas

Le discours de M. Reagan avait donc de bonnes chances d'être le grand moment d'une journée où la concurrence entre les événements sera pourtant sévère. Aussitôt après le président américain, l'Assemblée générale devait entendre successivement les premiers ministres chinois, indien, britannique et néo-zélandais, et les ministres des affaires étrangères soviétique et français. L'après-midi, entre le déjeuner du « sommet » et des rendez-vous avec ses invités, M. Reagan devait recevoir M. Chevardnadze, qui verra aussi M. Shultz vendredi matin. Le soir, « sommet » à nouveau, tandis que le secrétaire général des Nations unies donnera « son » dîner, en principe après l'adoption – encore incertaine jeudi matin – d'une déclaration solennelle sur le quarantième anniversaire de l'ONU.

Au milieu de tout cela, il y aura encore quelques dizaines de rencontres bilatérales entre chefs d'Etat ou de gouvernement et d'innombrables conférences de presse. Comme dans tout grand « salon » professionnel, on ne peut pourtant pas tout voir dans cette foire diplomatique sans précédent, et qui se déroule entre la dizaine de blocs séparant les Nations unies du Waldorf Astoria. Bouclé de barrières de bois bleu, électroniquement surveillé, ce périmètre est devenu un club d'hommes d'Etat, de journalistes et de policiers, tous bardés de laissez-passer et de badges, et constamment reniflés par des chiens des brigades antiterroristes. Dans cette folie, le chancelier Kohl a failli se faire écraser par une voiture du cortège de M. Reagan ; M. Dumas a été perdu par ses collaborateurs, et le président américain a eu un sourire retenu pour M. Ortega, qu'il recevait mercredi soir à son hôtel au milieu de trois cents autres grands de ce monde (*« Enchanté de vous connaître. » « Merci de m'avoir invité. »*)

A sa demande, le président nicaraguayen a également eu un entretien avec M. Dumas, auquel il a tenté de faire valoir que la récente suspension des libertés dans son pays serait appliquée avec *« souplesse »* – ce qui n'a nullement retenu le ministre français de réaffirmer que Paris déplorait cette mesure, qui n'aidera pas, a-t-il dit, l'Europe à aider l'économie du Nicaragua.

Auparavant, M. Dumas avait eu l'occasion de s'entretenir avec M. Shultz durant le grand déjeuner offert par M. Perez de Cuellar, mais cette rencontre risque d'être le seul contact franco-américain avant Genève. Absente du sommet occidental qui s'ouvrait au moment où M. Dumas devait reprendre le Concorde, la France l'était d'ailleurs beaucoup aussi du quarantième anniversaire de l'ONU, alors qu'elle avait ardemment souhaité qu'il fût l'occasion d'une venue à New-York des cinq chefs d'Etat des pays membres permanents du Conseil de sécurité.

Ce projet était tombé à l'eau avec l'annonce de Genève, et M. Mitterrand n'ayant ensuite pas voulu faire le voyage pour ne pas trop ostensiblement bouder le rendez-vous de M. Reagan, Paris s'est trouvé représenté à un niveau moins élevé qu'on l'eût espéré aux Nations unies. Subtile expression diplomatique de cette déception : on s'est soudain souvenu que la Nouvelle-Zélande avait depuis longtemps demandé à s'exprimer le 24 octobre, et, M. Lange étant premier ministre, il aura eu la parole avant M. Dumas. Pure application des règles protocolaires, bien entendu.

BERNARD GUETTA.

## AMÉRIQUES

### Argentine

#### APRÈS L'ARRESTATION PAR DÉCRET DE DOUZE PERSONNES

# L'ombre des complots

Correspondance

Buenos-Aires. – L'ombre des complots plane à nouveau sur l'Argentine. A la veille des élections législatives partielles du 3 novembre prochain et à moins de deux mois de la sentence au procès des anciens chefs militaires, la tension politique monte à Buenos-Aires.

Attentats à la bombe contre des militaires et contre des écoles, alertes et menaces anonymes : la vague de violence qui secoue le pays inquiète d'autant plus les Argentins que le souvenir du terrorisme des années 70 est encore frais dans leur mémoire. Le gouvernement l'a bien compris. Mardi 22 octobre, en pleine nuit, il a ordonné, par décret et à la surprise générale, l'arrestation pour soixante jours de douze personnes, six civils et six militaires (*le Monde* du 24 octobre).

Cette mesure n'a pas paru très démocratique à de nombreux juristes. S'ils ne contestent pas que la Constitution autorise le pouvoir exécutif à ordonner des arrestations sans procès, ils font tout de même remarquer que cette procédure n'est utilisable, si l'on s'en tient à une interprétation stricte, qu'après la proclamation de l'état de siège. Le gouvernement l'a d'ailleurs envisagé. Mais il s'y est refusé pour ne pas accorder à ceux qu'il appelle les « pertubateurs » une importance qu'ils n'ont pas et, surtout, pour ne pas entraver la campagne électorale.

### « No pasaran »

*« Nous n'avons pas voulu retirer leurs droits à la totalité des Argentins »*, a expliqué le président Alfonsin. Mais le ministre de l'intérieur, M. Antonio Troccoli, a prévenu que le gouvernement démocratique ne se laisserait pas faire. *« No pasaran »* (ils ne passeront pas), a-t-il lancé à l'adresse *« des nostalgiques de la violence »*. *« Si nous ne répondons pas comme nous devons le faire, la démocratie pourrait se trouver menacée. »* L'appel à la défense de la démocratie semble être une fois de plus l'argument le plus convaincant d'un gouvernement qui est attaqué sur son point le plus faible : l'inertie, quand ce n'est pas l'hostilité de ses services de sécurité.

Héritées des juntes, les centrales de renseignements – civiles ou militaires – sont, malgré quelques tentatives d'épuration, encore composées en majorité d'« anciens » peu favorables au régime et dirigées par des éléments fidèles mais incompétents. Une récente perquisition de la police dans une agence de détectives privés de Buenos-Aires, dirigée par le beau-frère de l'un des suspects – l'ex-général Guillermo Suarez Mason, – a permis de mettre la main sur tout un arsenal d'armes de guerre, d'uniformes de l'armée et de tracts accusant les Montoneros (ex-guérilla péroniste de gauche) d'être les auteurs des attentats.

Commandant du premier corps d'armée de 1976 à 1979, l'ex-général Suarez Mason a été l'un des organisateurs de la répression dans sa période la plus dure. Dès son accession au pouvoir, M. Alfonsin l'a accusé, au même titre que les chefs des juntes et les principaux responsables militaires de l'époque, de violation des droits de l'homme. Il fut le seul à s'enfuir. Cela lui a valu la liberté mais aussi le mépris de ses pairs, qui l'ont dégradé. De son exil secret – certaines sources affirment qu'il aurait son quartier général à Miami, – c'est lui qui, selon des sources proches du gouvernement, serait le cerveau de l'opération. Ancien membre de la Loge maçonnique P-2, il serait, selon ces mêmes sources, commandité par la Mafia et l'Internationale fasciste.

Dans la capitale, peu de gens croient vraiment à l'imminence d'un nouveau coup d'Etat, mais nombreux sont ceux qui ont peur. Il y a quelques jours, une grenade a été désamorcée dans les toilettes d'un collège de la ville. Il aurait suffi, selon la police, qu'un élève tire la chasse d'eau pour que l'engin explose. Et il y en a qui triomphent. Ainsi, Mme Hebe de Bonafini, la présidente des mères de la place de Mai. Accusée en termes à peine voilés il y a quelques semaines par M. Alfonsin de vouloir déstabiliser la démocratie, elle répond aujourd'hui : *« Qui sont les déstabilisateurs, nous, ou ceux que nous dénonçons ? »*

CATHERINE DERIVERY.

# Le pacte de Varsovie propose un gel des forces classiques de l'URSS et des Etats-Unis

## *L'OTAN sceptique*

Les dirigeants du pacte de Varsovie, réunis à Sofia, ont publié, mercredi 23 octobre, un catalogue de *« propositions de désarmement »* comportant une seule idée nouvelle, celle d'un gel des effectifs des forces classiques américaines et soviétiques. Cette mesure, qui concernerait également les troupes stationnées en dehors du territoire national des deux grandes puissances, a soulevé peu d'intérêt à l'OTAN, où elle est jugée, comme les autres propositions formulées par le pacte, *« peu sérieuse, invérifiable et sans portée pratique »*. Selon un diplomate, il s'agit d'un *« nouveau coup de propagande, peu habile, et dont les Soviétiques et leurs alliés ne doivent même pas être dupes eux-mêmes, chacun à l'Est comme à l'Ouest sachant bien que les choses sérieuses se discutent ailleurs et autrement »*. On souligne en particulier à l'OTAN que des négociations sur une *« réduction équilibrée »* (et non sur un gel) des forces américaines et soviétiques en Europe se poursuivent depuis douze ans à Vienne, et que l'interdiction des armes chimiques est débattue dans le cadre des négociations sur le désarmement conduites à Genève sous l'égide de l'ONU. D'autre part, les experts de l'OTAN remarquent que la déclaration du pacte de Varsovie n'apporte pas de précision concrète sur les propositions formulées à Paris par M. Gorbatchev, qui avait envisagé une négociation séparée sur les euromissiles.

La réunion du comité consultatif du pacte de Varsovie (la plus haute instance de l'alliance, puisqu'elle réunit les chefs de parti de tout le bloc soviétique) a été marquée cette fois par une nouveauté : une conférence de presse, donnée par des porte-parole et ouverte à la presse occidentale, ce qui témoignait d'un souci nouveau de toucher l'opinion. Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a prolongé son séjour à Sofia pour une visite officielle en Bulgarie – la première visite d'un dirigeant suprême soviétique dans ce pays depuis six ans. – *(AFP)*

## *Les principales « propositions » du bloc soviétique*

Gel, à partir de janvier 1986, des forces armées conventionnelles de l'URSS et des Etats-Unis, y compris pour les forces stationnées hors de leur territoire.

Arrêt de toute activité de développement, d'essai et de déploiement d'armes spatiales offensives, y compris les systèmes antimissiles ; arrêt du déploiement de missiles nucléaires à moyenne portée en Europe sans attendre les résultats des négociations de Genève sur les armes spatiales ; pas de déploiement d'armes nucléaires dans les pays qui n'en possèdent pas encore ; interdiction et destruction des armes chimiques ; création de zones dénucléarisées en Europe centrale, du Nord et des Balkans ; création en Europe centrale d'une zone sans armes chimiques.

Soulignant que le pacte de Varsovie avait déjà fait en trente ans *« plus de cent propositions importantes de paix »*, M. Ganev, porte-parole bulgare, a accusé les Etats-Unis de n'avoir fait *« aucune proposition sérieuse »* jusqu'à maintenant. *« C'est au tour des Etats-Unis de suivre l'exemple soviétique et de prendre des mesures constructives »* dans le domaine du désarmement, a-t-il ajouté.

Pour sa part M. Lomeiko, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a formellement démenti les accusations du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, selon lesquelles l'URSS déploierait de nouveaux missiles SS-25 en violation des accords SALT-2 (*le Monde* du 23 octobre). *« Ces accusations ont pour objectif de détourner l'attention des propositions de désarmement de M. Gorbatchev »*, a affirmé M. Lomeiko avant d'ajouter que la rencontre Reagan-Gorbatchev *« est la chance de l'espoir, ceux qui essaient de dénaturer le sens de notre politique, veulent liquider cet espoir »*. – *(AFP.)*

# *Au secours de la dette bolivienne*

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). – On avait déjà souvent vu l'ONU intervenir dans des situations de conflit armé ou de catastrophes naturelles, mais jamais encore pour tenter de sauver un pays du naufrage financier.

C'est désormais chose faite : le secrétaire général de l'Organisation, M. Perez de Cuellar, a pris, il y a quelques jours, l'initiative d'appeler à la création d'un fonds d'urgence de 150 millions de dollars en faveur de la Bolivie.

Si la misère et l'endettement sont la norme dans de nombreux pays du tiers-monde et d'Amérique latine en particulier, la Bolivie détient en effet un record mondial avec un taux annuel d'inflation de 5 300 %, qui aurait pu atteindre le niveau surréaliste des 45 000 % sans l'austérité imposée l'été dernier par le nouveau gouvernement de M. Paz Estenssoro.

Le seul service de la dette bolivienne (804 millions de dollars) est supérieur à la valeur totale des exportations (780 millions), alors que les importations s'élèvent à 520 millions. *« Les caisses sont vides »*, constate, sans autre précaution diplomatique, un aide-mémoire de l'ONU, et l'espérance de vie est la plus basse d'Amérique latine. Dans les campagnes, plus de la moitié des enfants souffrent de malnutrition.

A peine sortie de dix-huit ans de dictature militaire, la Bolivie est ainsi menacée de faillite, mais aussi d'un nouvel effondrement de la démocratie, au risque, si on en arrivait là, d'une nouvelle guerre civile éclatant aux frontières du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay et du Pérou.

Personne n'aurait intérêt à laisser naître une telle crise, explique, pour plaider son dossier dans les couloirs de l'ONU, le vice-président bolivien, M. Julio Garret. Mais presque personne non plus ne s'est encore précipité pour répondre à l'appel de M. Peres de Cuellar.

B. G.

# La charte article par article

Sous la direction de MM. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), et Alain Pellet, professeur à l'université Paris-Nord et à l'Institut d'études politiques, les éditions Economica et Bruylant publient à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations unies une analyse, article par article, de leur charte.

Etude considérable – elle n'occupe pas moins de 1554 pages – qui permet, sous la signature d'éminents juristes et autres spécialistes français et étrangers du fonctionnement des organisations internationales, d'entrer dans le détail non seulement des dispositions du texte fondamental signé en 1945 à San-Francisco, mais aussi des commentaires auxquels chacune d'entre elles peut donner lieu, et de l'application qui en a été faite au cours des quatre décennies d'existence de l'ONU.

De très nombreuses indications bibliographiques sont également fournies, ainsi qu'une chronologie détaillée et un index de la jurisprudence, qui achèvent de faire de cette somme juridique, non certes un ouvrage susceptible de faire découvrir au grand public les rouages d'un système paradoxalement méconnu, mais un instrument de travail irremplaçable pour tous ceux qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent de près à l'activité des Nations unies.

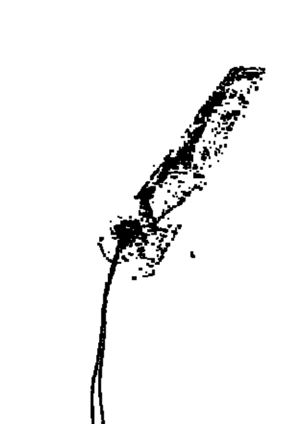
★ *La Charte des Nations unies*, commentaire article par article (préface de Javier Perez de Cuellar). Ed. Economica (Paris) et Bruylant (Bruxelles). 280 F.

## Colombie

● *Tentative d'assassinat du chef d'état-major de l'armée.* – Le général Rafael Samudio, chef d'état-major de l'armée de terre, a été victime d'un attentat en plein centre de Bogota, le mercredi 23 octobre. Les assaillants, au nombre de cinq, dont une femme, ont mitraillé son véhicule.

Cet attentat a été aussitôt revendiqué par le M 19 (Mouvement du 19 avril, extrême gauche).





# AMÉRIQUES

PORTRAIT D'UN PRÉSIDENT

## Une force de la nature

Il ne court pas, il galope. Au sens propre. A Puno, sur les rives du lac Titicaca, il entraîne son entourage essoufflé au pas de charge. Il fait huit heures de piste en voiture depuis Sicuani pour visiter le chantier de la mine de cuivre de Tintaya, à 4 300 mètres d'altitude. A Juliaca, il plonge dans la foule des rudes paysans quechuas qui écoutent ce jeune homme de trente-six ans leur dire : *« Des actes, pas de discours. Vous aurez l'électricité. »*

A Cuzco, il convoque un conseil des ministres extraordinaire. A 5 heures du matin, Pilar, sa femme, doit le tirer par la manche pour qu'il aille se coucher. A 8 heures du matin, il est dans l'avion présidentiel qui le ramène à Lima. Frais comme un gardon. Les ministres, les traits tirés, somnolent. Lui, lit la presse. Elle annonce 85 % d'indice de satisfaction pour l'action de son gouvernement après quarante-cinq jours de pouvoir. Un record. Il a été élu en avril avec environ 50 % des voix. Alan Garcia fait la moue. *« C'est trop. Quand ça retombera, la différence sera trop sensible. »*

### Lune de miel

Ce n'est pas l'état de grâce, c'est la lune de miel. Il séduit. Dans les hameaux perdus des Andes, la foule crasseuse en poncho et sandales a dans les yeux une folle lueur d'espoir. A Lima, sur la place d'armes, devant le palais du gouvernement, quarante mille chômeurs l'écoutent avec ferveur. *« La CGTP est avec toi, Alan ! »* Une banderole inédite : celle de la puissante centrale syndicale communiste. A Cuzco, il annonce la décentralisation administrative et financière et la mise en place des microrégions. Le maire de la ville, de gauche, dit : *« Ce type est formidable. »* Et il lui offre – insigne honneur réservé jusqu'alors au pape Jean-Paul II – le bâton de commandement, avec pommeau d'argent. Le symbole de l'Inca.

L'Eglise est pour lui, l'armée ronronne, bien qu'elle ait peu apprécié, le 28 juillet, la cérémonie nouvelle et imposée par le jeune président de soumission totale au pouvoir civil. Mais elle est satisfaite des prises de position d'un nationalisme intransigeant. Alfonso Barrantes, le maire de Lima, leader de la Gauche unie, et qui fut son principal adversaire pendant la campagne électorale, dîne avec lui, bavarde *pendant quatre heures. Sourires* et *abrazos* : dans la poche.

Seules quelques rares voix, à droite, proches de l'ancien président Belaunde Terry, émettent des réserves aigres : *« Mussolini aussi avait 85 % du peuple avec lui »*, et scrutent à la loupe les possibles entorses à la Constitution.

Ça ne durera pas. Il le sait. Ce grand gosse heureux est lucide. Il veut aller vite, frapper les imaginations. *« Qu'est-ce que je pourrais bien faire aux Nations unies, le 23 septembre, pour que mon discours ait plus d'impact ? »* Il posait la question avec un sourire de potache. Il savait déjà qu'il centrerait son allocution, très attendue, sur trois thèmes – les trois D : la dette, le désarmement, la drogue.

Il a une idée par jour. C'est un chef d'Etat qui est resté universitaire. Il prend des notes, écoute, rature, souligne, encadre. Il n'a pas oublié la Sorbonne, où il a passé deux ans. Il est un peu l'héritier de ce mai 68 qu'il n'a pas connu. Avec lui, l'imagination est au pouvoir à Lima. Tribun doué, il demande à la foule : *« Etes-vous d'accord pour chasser les juges corrompus ? »* Oui, bien sûr. Démocratie directe ? L'idée et la démarche ne lui déplaisent pas.

Bourricaud, son professeur français, lui a offert *le Prince*, de Machiavel. Mais son vrai modèle, c'est de Gaulle. Il a les yeux passionnément fixés sur son Pérou. Mais il pense aussi à l'Amérique latine et au tiers-monde. Il a de l'appétit, un grand coffre, de l'ambition. Il est compétent, dynamique, autoritaire. Et « macho ». Au balcon du palais, d'où il a pris l'habitude de s'adresser à la foule, il écarte sa veste comme un torero pour montrer sa chemise. Pas de gilet pare-balles. Pour réussir au Pérou, il faut être « macho ». Et avoir beaucoup de chance.

M. N.

# Avec Alan Garcia face au Pérou oublié

## Méditations sur

De notre envoyé spécial

Cuzco. – Un rayon de soleil levant éclabousse le dôme neigeux de la Veronica, l'un des glaciers qui servent de toile de fond au cirque grandiose du Machu Picchu. En face, les pitons recouverts d'une dense toison tropicale se chevauchent à l'infini. Pas une âme, pas une fumée, pas un signe de vie : la nature primitive ; 500 mètres plus bas, le torrent de l'Urubamba gronde, s'engouffre autour de la falaise verticale du Huayna Picchu, resurgit à droite, vers le glacier du Salcantay dominant d'autres lignes de crête désertes, ocre, sauvages.

Entre cordillère des Andes et contreforts amazoniens, les ruines les plus fascinantes et les plus mystérieuses de la civilisation inca : des murailles épaisses, des escaliers de pierre patinée, des tours que l'on imagine peuplées de soldats aux aguets, des demeures que l'on restaure, les coiffant d'un toit de chaume, des dalles rocheuses de plusieurs tonnes, des cimetières que l'on fouille, des niches exiguës que l'on appelle prisons, des terrasses, des centaines de terrasses, vides, parfaitement taillées dans la pente abrupte et qui furent autrefois cultivées. Et tout en haut des ruines du Machu Picchu, au sommet du temple, la pierre étrange de l'Intihuatana, comme un doigt impérieux tourné vers l'est, vers le Soleil-dieu.

Un cadran solaire ? Peut-être. L'architecte qui accompagne Alan Garcia, sa femme Pilar et quelques amis a réponse à tout. Il confesse cependant que l'on sait encore peu de choses sur le Machu Picchu. Une forteresse inca ? Sûrement pas. Le site est inexpugnable. Les Espagnols, en quatre siècles d'occupation, ne l'ont jamais découvert. Les ruines ont été mises au jour, par hasard, par Hiram Bingham en 1911 seulement. Depuis, on cherche. La cité perdue garde ses secrets. Mais d'autres « villes » incas dorment sans doute, cachées dans cette jungle épaisse, verte, impénétrable, qui cerne le Machu Picchu, et où somnolent des bushmasters venimeux. Comment les trouver ?

### Persuader les Indiens...

Le chef du chantier, responsable de la restauration, fait la moue, hoche la tête vers cette immensité de printemps du monde. Pas facile, bien sûr. *« Il y a sûrement d'autres sites »*, dit Alan Garcia, qui prend son premier jour de détente relative depuis sa prise de pouvoir, le 28 juillet. On s'attend qu'il ajoute : *« Il faut les trouver... »*. Depuis deux mois et demi, il donne dix ordres par jour, promulgue des décrets, houspille ses ministres, dort quelques heures par nuit, voyage aux quatre coins du Pérou. Mais il ne dit rien. Il tient Pilar par la main.

C'est une chaude matinée qui commence, sans touristes. Le premier train venant de Cuzco n'arrive qu'à 9 heures. La petite troupe présidentielle a passé la nuit dans le nouvel hôtel, près des ruines. Miracle. Du site, on ne le voit pas. C'est une chaude matinée, avec des odeurs d'herbes étranges, le silence seulement troublé par la rumeur de l'Urubamba. Un cadre paisible, symbolique, adéquat pour méditer sur le passé indien du Pérou, et sur les tâches d'aujourd'hui et de demain.

Dix millions d'Indiens vivaient dans les Andes à l'époque de la domination inca. Un empire policé, structuré, hiérarchisé, religieux, très organisé. Avec des routes empierrées qui sillonnaient les quatre provinces du Tinhuatantsuyu, où l'on voit aujourd'hui des Indiennes courbées, le rouet à la main, filer, tête basse, en traînant un lama rétif. Avec des ouvriers esclaves qui ont transporté – comment ? – ces blocs de granit assemblés en murailles dominant le Cuzco à Sacsahuaman, ou l'Urubamba à Olantaitambo. Avec ces fameuses cultures en terrasses, parfaites, intactes, mais abandonnées, et qui fascinent manifestement le président péruvien. Il y revient sans cesse, les montre du doigt, explique que, persuadant les paysans misérables de les travailler de nouveau, on pourrait commencer de lutter contre le terrible fléau de la sous-nutrition. *« Dans le seul département de Puno*, dit-il, *on compte 1,5 million d'hectares de terrasses non utilisés... »* C'est vrai.

De l'Intihuatana, on distingue aussi ces marches géantes et vertes d'un gazon tendre, délimitées par de solides murets en pierre. Ce qu'on croit être une salle de torture, au Machu Picchu, suggère que la règle de l'Inca n'était pas toute tendresse et que cette théocratie, théoriquement « socialiste », avait la main ferme. Un bonheur obligé qui a duré quatre siècles. Mais on sait au moins que l'on ne mourait pas de faim dans l'empire de l'Inca. Cette civilisation devait aussi avoir ses failles, puisqu'elle a succombé devant une poignée d'Espagnols à cheval, audacieux et brutaux, mais inférieurs en nombre. Un exploit.

Le Pérou colonial, créole, puis républicain en a été si longtemps stupéfait et admiratif qu'il a méprisé ses Indiens. Le squelette de Pizarro est conservé dans la cathédrale de Lima, sur la place d'armes. Aucune statue de l'Inca n'orne une place de la capitale péruvienne. C'est un signe. Les derniers empereurs aztèques sont à la place d'honneur sur le Paso de la Reforma à Mexico. Même à Cuzco, l'ancien nombril du monde, la capitale de l'empire inca, on cherche en vain un musée précolombien digne de ce nom. Oubli fâcheux et révélateur.

هكذا من الأصل



# AMÉRIQUES

***Au pouvoir depuis le 28 juillet, le jeune président péruvien Alan Garcia a dit non au FMI, déclaré la guerre aux trafiquants de drogue, stoppé l'inflation, limogé des généraux, nettoyé une police corrompue.***

***Sa cote de popularité est au plus haut.***

***Mais son objectif prioritaire est de reconquérir les populations marginalisées et oubliées des Andes, où le Sentier lumineux étend son emprise.***

***Il vient de parcourir la sierra du sud, de Puno à Cuzco.***

***Notre envoyé spécial l'a accompagné.***

# le Machu Picchu

L'Indien, lui, n'a pas oublié. Il descend de cette autre poignée d'hommes esclaves, humiliés, exploités, saignés à blanc par les conquérants, qui exigeaient en outre qu'ils embrassent la foi du Christ.




*FRANÇOISE MÉNAGER.*

Dix millions au seizième siècle, un million environ quelques dizaines d'années plus tard : la mesure d'un génocide peu connu. Atahualpa a été étranglé sur la place de Cuzco après avoir accepté le baptême. Tupac Amaru, le plus célèbre et le plus célébré aujourd'hui des rebelles indiens contre la domination espagnole, a lui aussi été lentement étranglé au garrot vil, devant cette même superbe cathédrale de Cuzco, bâtie sur des fondations incaïques. Comme la moitié de la plus belle cité du Pérou.

La révolte avortée de Tupac Amaru n'est qu'un épisode dans la longue, cruelle et sanglante histoire des hommes dominés pendant des siècles de l'Altiplano andin. Leur soumission et leur silence ne sont qu'apparence, illusion. L'insurrection armée du Sentier lumineux n'aurait pas trouvé autant de gueux déterminés à perdre la vie si la haine du Blanc et du métis, de l'homme de la côte, de l'oppresseur séculaire n'était profondément ancrée dans l'inconscient de l'Indien des hautes terres.

Tenter de persuader les paysans de ce qu'on appelle le « trapèze andin » (les cinq départements de la sierra du sud, dont ceux de Puno et de Cuzco) qu'ils sont maintenant des citoyens à part entière, que Lima ne doit plus être une pieuvre pompant toute l'énergie et les ressources de la nation, qu'ils peuvent et doivent trouver sur place les moyens de leur subsistance et de leur développement : tel est l'un des objectifs prioritaires du président Alan Garcia.

Relancer l'agriculture traditionnelle andine, favoriser et financer une multitude de petits projets de développement « à dimension humaine », créer des micro-régions disposant de ressources et de crédits particuliers, amener l'eau potable, l'électricité, la santé, l'éducation à des millions d'hommes et de femmes vivant dans des conditions le plus souvent encore infra-humaines : autant de tâches qui paraissent simples, mais se heurtent aux pesanteurs bureaucratiques, à l'inertie des traditions et du laisser-faire, et à cette contradiction des notables : ils fustigent volontiers le centralisme liménien, mais en attendent, en dernier recours, des crédits et des directives. Par habitude.

### Plébiscité dans le « trapèze andin »

Alan Garcia n'est pas le premier responsable péruvien à se pencher sur le sort des oubliés de l'intérieur. Haya de la Torre, fondateur de l'APRA, l'a fait avant lui, et Mariategui, le maître à penser du communisme péruvien, et José Maria Arguedas, le grand écrivain qui s'est suicidé lorsqu'il a cru qu'il ne pouvait rien de plus pour cette moitié oubliée et marginalisée du Pérou. Celle des hautes terres et des vallées perdues.

Mais Alan Garcia est le chef d'un parti qui, pour la première fois, a été plébiscité dans le « trapèze andin ». Le président ne l'oublie pas. Et sa mère est originaire du département de Cuzco. Deux raisons, une politique et une sentimentale, de s'atteler vraiment à la tâche. Et la possibilité, peut-être, de « tourner » le Sentier lumineux sur ses arrières, de lui enlever cette sympathie, ou cette neutralité, *a priori*, dont il dispose dans ces régions. En luttant contre la misère, le dénuement et le mépris.

Des orchidées sauvages poussent sur les pierres du Machu Picchu. Un groupe d'ouvriers du chantier, timides, le casque jaune sur la tête, s'avance vers Pilar, avec un bouquet. Visages de cuivre, durs, fermés. Ils brandissent une banderole : « Nos salaires sont insuffisants. » Ils aimeraient aussi être autorisés à prendre le petit train de Cuzco sans payer. On les écoute. Accordé. Ils auront une bonification exceptionnelle de 40 % de leur salaire, tout de suite, et le droit de monter dans le train pour aller voir leur famille. Le fait du prince. Sourires dans les faciès burinés et tannés, acclamations. Comme c'est simple de gouverner face à une poignée d'ouvriers respectueux. Mais il y a dix-huit millions de Péruviens...

MARCEL NIEDERGANG.




# Bains de foule à Puno

De notre envoyé spécial

Puno. — Tout le hameau est massé au bord de la route de Juliaca : femmes en jupons multicolores et chapeau de feutre noir, hommes en poncho, enfants pieds nus et sales. On aperçoit dans la steppe ocre de l'Altiplano, à 4 000 mètres d'altitude, leurs masures d'adobe, couleur de terre comme leurs visages émaciés. Ils parlent tous en même temps, en quechua, mêlé d'espagnol. Ils entourent Alan Garcia, submergé, noyé dans cette foule gesticulante, enfiévrée, consciente de cette chance unique, et peut-être sans retour, de pouvoir s'expliquer devant le « président », celui qui peut tout, d'un seul geste, d'une signature. Du moins le croient-ils. Le Messie est à Juliaca. Ce n'est pas tous les jours...

On comprend vaguement qu'ils ont un problème de délimitation de terre, compliqué comme leurs coutumes, nourri de rancunes contre l'ancien *gamonal*, le contremaître du patron qu'on ne voit jamais, car il vit à Lima. Des petits paysans en colère sur le toit de l'Amérique. A l'horizon, on distingue les bâtiments, bien modestes, de la Sais (une coopérative agricole fondée à l'époque du gouvernement du général Velasco Alvarado) et des dizaines de moutons qui broutent l'herbe rase de la puna. Des touffes jaunâtres, dures, courtes.

La Sais marche plutôt bien, elle est prospère, du moins relativement. Ses employés ont un sort plus enviable que celui des petits *campesinos* sans terre, sans travail, sans espoir. Aussi se serrent-ils les coudes, ferment la porte aux autres qui attendent dans la steppe. Ce sont les koulaks de l'ancien régime militaire, qui avait décrété une vraie réforme agraire. Chacun pour soi sur ces hautes terres arides, dures comme le vent glacial qui souffle en rafales, comme la neige et les grêlons qui tombent, brusquement, alors que le ciel était d'un bleu soutenu une demi-heure plus tôt.

Alan écoute celui qui s'impose finalement comme le meneur, un costaud en pull-over, les pommettes violacées par le froid. Il prend des notes, donne des instructions au général Silva, le chef de sa maison militaire, et repart. Les petits hommes restent sur la route en agitant les bras et leur banderole. *« Bienvenue à Alan. »* Même scène 20 kilomètres plus loin, à Santa-Maria. Les maisons sont basses, avec des façades bleu pastel ou jaunes. Alan était venu à Santa-Maria pendant sa campagne électorale. Il avait promis de revenir. Il est là. Et les banderoles proclament : *« Etudiants et peuple unis, nous vaincrons. »*

### Misère et contrebande

A Juliaca, le curé indien bénit un mariage dans la petite église coloniale toute blanche. En quechua. Dans la chapelle, les christs ont des rictus et des membres ensanglantés, tragiques. Alan est au premier rang, témoin par hasard. Une chance pour le couple, pénétré d'orgueil. Sur la place d'armes, devant l'église, toute la population attend le président pour le toucher, le voir, l'entendre. Pas de gardes du corps, pas de protection.

Pas davantage à Puno. La ville, au bord du lac Titicaca, est triste et plate, dans son cirque de collines ocres et sans un poil d'herbe. Mais le lac est superbe, immense, bleu indigo, avec des îles de roseaux, les *totoras*, dont on fait des bateaux rustiques, et de vraies îles immenses et larges comme la Terre, où le Soleil et la Lune, dit-on, se donnaient rendez-vous du temps des Incas.

Puno, c'est le dénuement, la misère toute nue tempérée par la contrebande avec la Bolivie. Mais le bétail part sur pied vers Arequipa. C'est absurde. Alan promet des installations frigorifiques, l'électricité qui manque tellement (elle viendra du barrage de Tintaya, dans le département de Cuzco). Pendant quatre heures, il discute, projet après projet, avec les membres de la corporation locale de développement. Des petits fonctionnaires timides, mal préparés pour cet entretien « au sommet ».

Alan se fâche, limoge un fonctionnaire absent sans excuse. Le « plan Puno » doit d'ici à décembre permettre la mise en route d'une centaine de mini-projets économiques et sociaux. D'abord nourrir les affamés, construire une route vers Madre-de-Dios, le département amazonien très riche mais vide d'hommes, faire venir des techniciens et des médecins. Il y a un seul médecin à Puno (quatre-vingt-dix-neuf dans tout le département, soit un pour dix mille habitants). La mortalité infantile est la plus forte de tout le Pérou. L'espérance de vie de moins de quarante-deux ans. Le tout à l'avenant.

Le trafic de feuilles de coca devient, dans ce contexte, un moyen de survie. La prison de Puno, ignoble, est surpeuplée : deux cent cinquante détenus, hommes, femmes et enfants ensemble. Les femmes sont violées régulièrement. *« En comparaison,* dit un journaliste, *la prison-enfer de Lurigancho de Lima est un palais... »*

Les petits juges sont corrompus. Tout le monde le sait. Tout s'achète et tout se vend à Puno. Pourtant il faut faire vite. Les militants du Sentier lumineux ont commencé de mettre en place des « bases d'appui » dans le département pour leurs prochaines actions. Comme à Ayacucho. Quelques incidents ont déjà eu lieu, à Azangaro, près d'Ayaviri, dans la puna. A Puno aussi, la course contre la montre est engagée...

M. N.














# AFRIQUE

EN PROCLAMANT UN CESSEZ-LE-FEU UNILATÉRAL

## Le roi Hassan II annonce un référendum au Sahara occidental « dès le début de janvier » sous contrôle de l'ONU

**Dans un message aux Nations unies, le mercredi 23 octobre par son premier ministre, M. Karim Lamrani, le roi Hassan II a annoncé un cessez-le-feu unilatéral et immédiat au Sahara occidental.**

**Le souverain se déclare prêt à accueillir *« tous les observateurs qui voudraient constater la réalité de ce cessez-le-feu qui ne serait rompu qu'en cas d'agression contre les territoires qui se trouvent sous la responsabilité du Maroc »*. Le roi Hassan II fait part aussi de son *« acceptation de l'organisation d'un référendum au Sahara sous l'égide et le contrôle de l'Organisation des Nations unies dès le début du mois de janvier »*.**

**L'ONU, ajoute-t-il, en faisant allusion à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), *« demeure évidemment libre de solliciter à tout moment le concours de toute organisation régionale susceptible de l'aider dans l'accomplissement de cette mission »*. Le message contient aussi une vive attaque contre l'Algérie, dont le roi dénonce *« l'entreprise agressive »* au Sahara.**

**Le responsable des relations extérieures du Front Polisario, M. Ould Salek, a immédiatement déclaré que ce message ne contenait *« rien de nouveau »*. *« C'est une répétition intransigeante des positions du Maroc, qui veut gagner du temps »*, a-t-il dit.**

### Offensive diplomatique

En annonçant ces nouvelles initiatives pour résoudre ce qu'il appelle *« un faux problème »*, le roi Hassan II tire les conséquences de deux faits : l'évolution, favorable pour lui, de la situation militaire et l'échec des tractations avec l'Algérie pour une solution amiable au nom du Grand Maghreb.

Sur le plan militaire, ce cessez-le-feu unilatéral n'engage pas le Maroc à grand-chose. Depuis l'achèvement en septembre d'un sixième mur, l'armée royale mène essentiellement une guerre défensive derrière une ligne de remblais et de fortifications qui s'étend de la région de Tindouf, sur la frontière algérienne, jusqu'à l'Atlantique, au sud de Dakhla. La stratégie des « murs mobiles », progressant vers le sud, avait été adoptée en 1980. Cette année-là, le Maroc décida d'en finir avec la guerre de mouvement dans laquelle le Polisario excellait. Une première ceinture de défense fut édifiée pour protéger le *« triangle utile »* (la région phosphatière) des raids jusqu'alors menés avec succès par les combattants sahraouis.

Pendant trois ans, il y a eu un partage de fait du territoire, les troupes marocaines ne s'opposant pas sérieusement à la circulation de l'adversaire au-delà de ce mur, malgré les moyens aériens dont elles disposaient. Puis, en 1983, constatant l'efficacité de son dispositif, le Maroc décida de poursuivre à grands frais son avantage. A intervalles réguliers, des observateurs étrangers purent visiter de nouveaux murs construits en quelques semaines après des actions militaires visant à dégager le terrain pour les hommes du génie.

Au printemps 1984, Haouza, la *« capitale de la République arabe sahraouie démocratique »*, était reprise et englobée derrière le quatrième mur. Quatre mois plus tard, un cinquième mur fermait pratiquement la zone de passage entre l'Algérie et la Mauritanie.

Aujourd'hui, une ceinture de défense d'une longueur totale de 2 500 kilomètres protège presque les deux tiers du territoire. Le Polisario a lancé à plusieurs reprises des offensives coûteuses en hommes et en matériel contre ces murs ; il n'est parvenu qu'à occuper quelques heures certains points d'appui et a dû se retirer en emmenant parfois quelques prisonniers. Le plus souvent son action se limite à quelques tirs de mortiers à l'aveuglette le long de la ligne de défense, sans que les troupes marocaines sortent de leurs retranchements.

La progression accélérée des murs a commencé après une tentative de dialogue au sommet et avec l'Algérie. Le 27 février 1983, le roi Hassan rencontrait le président Chadli au Maroc, près de la frontière. *« Laissez-nous le timbre et le drapeau »*, aurait dit le souverain à propos d'un compromis au Sahara occidental. L'envoi de missions secrètes de part et d'autres donna à penser quelque temps qu'un compromis pouvait intervenir. En fait, les propositions algériennes se limitèrent à une solution *« de type Commonwealth »*. Une République sahrouie, dotée d'un premier ministre et d'une assemblée souveraine, aurait pour *« chef d'Etat »* le roi du Maroc, représenté par un haut commissaire sans pouvoirs réels. Les Marocains repoussèrent ce projet comme *« un monstre juridique »*.

### L'embarras de l'OUA

Depuis plusieurs mois, les contacts entre Alger et Rabat sont interrompus. Ne croyant plus à une solution dans le cadre maghrébin, chacun fait agir sa diplomatie dans les enceintes internationales. L'Algérie porte ses efforts en direction du mouvement des non-alignés et de l'OUA. Ell a obtenu de l'organisation panafricaine une résolution demandant que le référendum – dont le principe avait été accepté par Rabat au sommet de Nairobi en 1981 – soit précédé de contacts directs entre le Maroc et le Polisario.

Rabat fait valoir que ces contacts équivaudraient à une reconnaissance *de facto*, et il estime que l'OUA s'est disqualifiée en admettant en son sein la RASD avant même le référendum qu'elle préconise.

Aujourd'hui, dans les milieux de l'OUA, on fait une distinction subtile entre l'*« admission de la RASD par une majorité de membres »* et la reconnaissance formelle d'un Etat sahraoui, *« qui ne peut être le fait que d'autres Etats »*. On laisse entendre que les contacts entre le Maroc et le Polisario ne doivent pas nécessairement être directs et pourraient passer par des intermédiaires.

Tout en laissant la porte ouverte à un « concours » de l'OUA lors du référendum, le roi Hassan a confirmé qu'il considérait l'ONU comme un intermédiaire plus neutre. Au moment où l'OUA veut surtout se mobiliser contre l'apartheid, *« problème numéro un de l'Afrique noire »*, bon nombre de ses membres pourraient bien ne pas déplorer outre mesure la tentative marocaine de faire passer l'encombrant dossier du Sahara entre d'autres mains.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

## Remaniement ministériel dans les secteurs de la sûreté et des affaires sociales

De notre correspondant

Tunis. – Le président Bourguiba a procédé, mercredi 23 octobre, à un remaniement du gouvernement. Le fait le plus marquant en est la nomination de M. Zine El Abidine Ben Ali, jusqu'ici secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, en tant que ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la sûreté nationale.

M. Zine El Abidine Ben Ali conserve les mêmes prérogatives que par le passé mais son accession au rang de ministre délégué lui confère une dimension politique nouvelle. Cette promotion était prévue depuis plusieurs semaines. Elle vient en quelque sorte couronner les qualités de technicien de la sécurité du nouveau ministre qui ont séduit depuis longtemps le chef de l'Etat.

Le nouveau ministre a fait la plus grande partie de sa carrière dans l'armée, où il avait le grade de général. Avant d'être nommé secrétaire d'Etat à la sûreté nationale voici un an, il avait été, durant quatre ans, ambassadeur à Varsovie et, auparavant, directeur de la Sûreté nationale de décembre 1977 à avril 1980. Les syndicalistes lui reprochent encore aujourd'hui d'avoir été *« l'homme de la répression »* lors des émeutes sociales de janvier 1978.

### Une « caution historique »

Les milieux syndicaux ne semblent pas non plus se réjouir outre mesure de la nomination de M. Nourredine Hached, ambassadeur à Alger, à la tête du ministère du travail. Le département existait jusqu'ici sous l'appellation de ministère des affaires sociales et était occupé par M. Mohammed Ennaceur, qui passait pour l'un des dirigeants les plus réservés à l'égard d'une politique de fermeté vis-à-vis des syndicats. Il est nommé président du Conseil économique et social.

Alors que les relations entre le pouvoir et les syndicats connaissent un regain de tension (1) et que les dirigeants de l'UGTT accusent à nouveau les autorités de vouloir abattre la centrale ouvrière, le gouvernement se donne une sorte de caution historique en la personne de M. Hached. Comment le fils du fondateur de l'UGTT, Ferhat Hached, assassiné en 1952 par la Main rouge, pourrait-il accepter d'être le fossoyeur de l'œuvre de son père ? Il n'empêche qu'une certaine méfiance règne dans les milieux syndicaux à l'égard d'un homme qu'ils considèrent comme totalement acquis au pouvoir.

Cette appréhension est encore renforcée par une autre nomination : celle de M. Mohammed Kraiem, en tant que ministre des transports, secteur le plus actif dans la contestation syndicale. Or M. Kraiem, ce n'est un secret pour personne, a des rapports particulièrement tendus depuis longtemps avec le secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, aux côtés duquel il a occupé par le passé des responsabilités syndicales.

M. Kraiem est remplacé au ministère de la jeunesse et des sports, qu'il dirigeait jusqu'ici, par le docteur Hedi Bouricha.

Le remaniement comporte enfin création d'un ministère de la protection sociale attribué à M. Ridha Hamza.

MICHEL DEURÉ.

(1) La direction de l'UGTT a annoncé que les « milices » du Parti socialiste destourien avait tenté de prendre d'assaut, mardi 22 octobre, le siège des syndicats de l'Union régionale de Sfax sans que les forces de l'ordre interviennent.

# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 3 juin 1985 **Mme Arlette FONTAINE** née le 23 mars 1940 à Montivilliers (76), demeurant à Paris (11e), 119, rue de Montreuil, a été condamnée à 25 000 F d'amende pour fraude fiscale. La Cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Monde, le Figaro* ; 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris 11e où **Mme Arlette FONTAINE** exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

---

D'un arrêt rendu par la cour d'appel de Rouen, le 15 avril 1985, contradictoirement entre le ministère public et les sieurs Reix Dominique, agent de PTT domicilié à Glisolles (27) ; Knobelpiess Gérard, conditionneur industriel, domicilié 19, rue de Versailles, Bt 7, Le Chesnay (78) ; Vimard, épouse Knobelpiess Colette, sans profession, domiciliée 19, rue de Versailles, Bt 7, Le Chesnay (78) ; Giffrain Jean-Noël, vendeur, domicilié 30-32, rue Salvador-Allende, Saint-Ouen ; Chapelle Christiane, agent de service, domiciliée 2, rue Boileau, appt 16, Evreux (27) ; Jourdain Guy, forain.

Attendu qu'il ressort que Jacques Canel, marchand forain, proposait à la vente, sur les marchés, des cassettes musicales contrefaites, portait plainte le 8 août 1979 ;

Attendu que le 5 mai 1979, à Saint-Romain-de-Colbosc, avaient été saisies mille cinq cents cassettes contrefaites sur le stand de Louis Beaudouin ;

Attendu que d'autre part Guy Jourdain, interpellé sur le marché de Tours le 15 septembre 1979, reconnaissait avoir acheté mille six cents cassettes pirates à des individus qui étaient identifiés comme étant Michel Lebert et Dominique Reix ; qu'il en a vendu en février 1979 à Bordeaux ;

Attendu que Jean-Claude Jourdain transportait dans une voiture appartenant à Michel Lebert des cassettes contrefaites ;

Attendu que Jean-Claude Jourdain reconnaissait avoir vendu de telles cassettes depuis un certain temps et prétendait qu'ayant appris, en septembre 1979 seulement, qu'elles étaient des cassettes pirates, avoir continué à en vendre ;

Attendu que Knobelpiess était un important fabricant artisanal de cassettes piratées de 1970 à 1980 ; qu'il le reconnaissait ;

Attendu que dans les caves de la villa de Knobelpiess à Buc étaient trouvés du matériel de bobinage et d'emballage, stock de matériel servant à la confection de cassettes piratées, et soixante-neuf cartons contenant des cassettes contrefaites enregistrées et conditionnées ;

Condamne Gérard Knobelpiess à trois ans d'emprisonnement avec sursis, Jean-Noël Giffrain à deux ans d'emprisonnement avec sursis, Dominique Reix, Colette Vimard, épouse Knobelpiess, Louis Sergent chacun à un an d'emprisonnement avec sursis ;

Confirme toutes les dispositions civiles du jugement, dans la limite des appels concernant : les époux Knobelpiess, Giffrain, Boumendil, Reix, Chapelle, Guy et Jean-Claude Jourdain et Guedj ;

Maintient la confiscation des cassettes contrefaites et du matériel ayant servi à les confectionner ;

Ordonne la remise des produits confisqués aux propriétaires des marques contrefaites.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 30 mai 1985, M. Robert ABITBOL, né le 6 mars 1939 à Tunis (Tunisie), demeurant à Paris (17e), 119, rue de Saussure, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale par non-établissement et non-paiement de l'impôt sur le revenu. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, 1°) la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde* ; 2°) l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (dix-septième arrondissement). – Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 11 juin 1985, M. Bernard KOCH, né le 29 mai 1933 à Paris (11e), demeurant à Gagny (93), 20, rue Parmentier, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1°) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Figaro, le Monde* et *le Parisien libéré* ; 2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Gagny (93). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE**

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre, en date du 30 mai 1985. A la requête de Monsieur le procureur de la République **M. CIGANER ALBENIZ Christian**, né le 3 juin 1953 à Boulogne-Billancourt (92), demeurant 64, rue de Jouffroy, Paris (75017), a été condamné à la peine de 20 000 francs d'amende dont la moitié avec sursis, déclare la société civilement responsable. Ordonne la publication du présent jugement par extrait pour avoir à Levallois-Perret, Paris, courant 1982 et courant avril 1982 effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'origine des produits et leurs qualités substantielles des compositions en attribuant faussement une origine géographique aux vins et en les présentant comme ne contenant aucun produit chimique. Le tribunal a ordonné la publication du présent jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le procureur de la République sur sa réquisition. **Le secrétaire-greffier.**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 10 juillet 1985, M. SPIELER Claude, Henri, né le 20 mai 1935 à Saint-Soupplets (77), demeurant à Saint-Soupplets, 25, rue du Buat, a été condamné à vingt-quatre mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, et 5000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures ainsi qu'avec la SARL le Nouveau Ronny, solidairement, au montant des impositions et pénalités fiscales dues par la société, redevable légale. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1°) La publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux le *Journal officiel, le Monde, France-Soir* ; 2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Saint-Soupplets (77). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 21 mars 1985, **M. SAMPAIO-RODRIGUES José, Maria**, né le 1er août 1931 à Viana (Portugal), demeurant à Paris (11e), 90, rue de la Roquette, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a déclaré **SAMPAIO-RODRIGUES, COURBOT ET PIERARD-ROUZE** solidairement tenus entre eux et avec la société **DISCO SERENATA** au paiement des impôts et taxes fraudés administrativement établis ainsi qu'à celui des pénalités fiscales y afférentes. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *Journal officiel, le Monde, le Figaro* ; 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (11e). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 3 juin 1985, **M. LIDSKY Isaac**, né le 26 décembre 1926 à Paris (5e), demeurant chez ses parents Résidence Matignon, 32, avenue Thierry à Ville-d'Avray, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *le Journal officiel, le Monde, le Figaro* ; 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Ville-d'Avray où **M. LIDSKY** exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 1er juillet 1985, **M. FERMONT Claude**, Pierre, né le 8 novembre 1943 à Paris (18e), demeurant à Chemin de Saint-Agnès, Villa el Marral de S. Antonio, à Menton (06), a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Monde, le Figaro, France-Soir* ; 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Menton, où **M. FERMONT** exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985. **M. AMZALLAG Patrick**, né le 6 février 1940 à Casablanca (Maroc), demeurant à Ville-d'Avray (92), 10, chemin des Closeaux, a été dispensé de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les changes mais condamné à payer à l'Administration des douanes pour mouvements financiers : 88 951 F (confiscation) + 88 951 F (amende) ; pour non-rapatriement de revenus : 7 397 F (confiscation) + 7 397 F (amende). La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 18 juin 1985, M. ELIA Joseph, né le 22 décembre 1907 à Damas (Syrie), demeurant à Paris (16e), 27, rue Boulainvilliers, a été condamné à douze mois d'emprisonnement avec sursis pour infractions à la législation et à la réglementation des relations financières avec l'étranger. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans le journal *le Monde*. – Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 18 juin 1985, M. SCHACHNER Elisée, né le 9 août 1905 à Zaleszczyki (Pologne), demeurant à Paris (19e), 43, rue des Alouettes, a été condamné à douze mois d'emprisonnement avec sursis pour infractions à la législation et à la réglementation des relations financières avec l'étranger. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*. – Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris du 17 juin 1985. **M. UNGARELLI Jean, Charles, Raoul**, né le 16 mai 1925 à Paris (11e), demeurant à Neuilly-sur-Seine (92), 86, boulevard Victor-Hugo, a été condamné à quatre-vingts heures de travail d'intérêt général au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association pendant un délai de dix-huit mois. La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait dans le journal *le Monde* ; 2° l'affichage de cet arrêt par extrait, pendant sept jours aux portes de l'entreprise Albert à Paris (13e) où **M. UNGARELLI Jean** excerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 février 1984, **Mme ZIRAH, épouse BENHAMOU Chantal**, née le 2 mars 1948 à Paris (9e), demeurant à Paris (10e), 13, rue Dieu, a été condamnée à 15 000 F d'amende pour publicité mensongère. La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *le Monde, le Matin de Paris, le Figaro, le Quotidien de Paris, le Journal du dimanche* et *France-Soir. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.* **Le greffier en chef.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris du 25 juin 1985, M. Stanislas LEGIEC, né le 25 janvier 1945 à Forceville-en-Amiénois (Somme), demeurant à « Costa-Rica », appartement 532, 1250 Escazu, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour infractions à la législation sur les changes et recel. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. – Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.**

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 2 juillet 1985, **M. BENICHOU Guy**, né le 8 août 1952 à Colomb Bechar (Algérie), demeurant à Paris (13e), 5, rue Lerrede, a été condamné à 25 000 F d'amende pour infractions qualifiées de prix illicite par dépassement du prix licite, et de publicité fausse et de nature à induire en erreur. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux *le Monde, France-Soir*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE**

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre, en date du 7 juin 1985. A la requête de Monsieur le procureur de la République, **M. CHAMPION André**, né le 25 février 1925 à Saint-Ouen (93), demeurant 9, rue Roger-Salengro, 92160 Antony, a été condamné à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis, ordonne la publication par extraits au *Journal officiel de la République française, le Figaro, le Monde, France-Soir*, pour exercice illégal de la profession de comptable agréé ou d'expert comptable. Fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt. Pour extrait conforme délivré par le secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le procureur de la République sur sa réquisition. **Le secrétaire-greffier.**

---

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.**

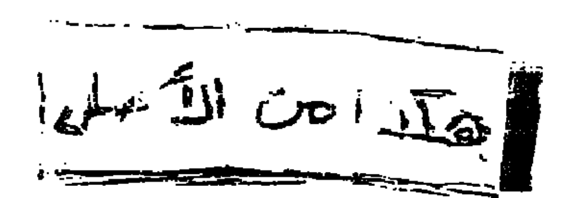
Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 28 juin 1985, **M. HORLIN Guy**, né le 10 août 1908 à Paris (16e), demeurant à Paris (6e), 43, quai des Grands-Augustins, a été dispensé de peine pour infractions à la législation et à la réglementation sur les changes mais condamné à payer à l'administration des douanes pour transfert irrégulier : 54 120 F (confiscation) + 54 120 F (amende) ; pour mouvements irréguliers : 32 288 F (confiscation) + 32 288 F (amende). La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. **Le greffier en chef.**

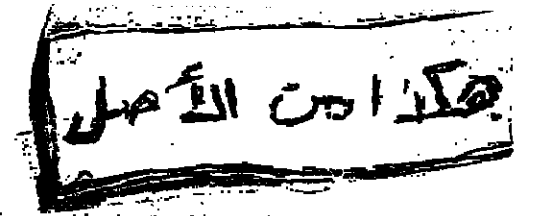
---

**EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES**

Par arrêt en date du 27 juin 1985, la cour d'appel de Versailles a condamné **Mme KONZETT Jocelyne, épouse QUENIN**, demeurant à Paris (16e), 21, bd Lannes, président-directeur général de la société Konzett, déclarée civilement responsable, dont le siège est à Puteaux, 20, rue Roque-Fillol (Hauts-de-Seine) à la peine de 10 000 francs d'amende pour blessures involontaires et infraction à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité du travail, délits commis le 17 mars 1982 à Puteaux, a ordonné l'affichage de l'arrêt, par extraits, à la porte de l'entreprise Konzett pendant deux mois, a ordonné la publication de l'arrêt, par extraits, dans les journaux *le Monde* et *le Moniteur*. Pour expédition certifiée conforme. **Le greffier en chef.**









# PROCHE-ORIENT

## Les nouvelles propositions israéliennes et le voyage de M. Moubarak à Amman

Le roi Hussein de Jordanie doit accueillir le président égyptien, M. Moubarak, ce jeudi 24 octobre à Amman. A la veille de cette visite, il s'est félicité de l'« esprit positif » du plan de paix présenté, lundi dernier à l'ONU, par le premier ministre israélien qualifié d'« homme sage ».

Cette réaction, formulée dans un entretien avec le *New York Times*, est la première du souverain jordanien à l'offre de M. Shimon Pérès d'ouvrir avant la fin de l'année des négociations directes avec la Jordanie et de mettre fin à l'état de guerre avec ce pays. « *Je pense*, déclare le roi Hussein, *que ce discours représente le début d'un mouvement dans la bonne direction (...) et marque une détermination à contribuer à la réalisation de la paix.* » Toutefois, le monarque estime que ces propositions « *ne satisfont pas les besoins du moment* ».

Le souverain assure rester attaché à l'accord qu'il a conclu, en février dernier, avec M. Arafat. Il reconnaît cependant que cette initiative Jordanie-OLP doit être « réévaluée » *à la suite des derniers développements*, et notamment de l'affaire de l'*Achille-Lauro* qui a constitué un « *sérieux revers* » pour l'OLP et la « cause palestinienne ». Le roi réaffirme que « *les Palestiniens doivent être partie à une solution* » et qu'« *ils ont un représentant légitime* ».

La rencontre Hussein-Moubarak — annoncée « de bonne source » au Caire et à Amman — devrait porter sur la proposition de M. Pérès, les répercussions de l'affaire de l'*Achille-Lauro* et le rapprochement actuellement ébauché entre la Syrie et la Jordanie.

● A Doha, *où il se trouve en visite*, M. Arafat a indiqué, mercredi, qu'il comptait, lui aussi, se rendre « prochainement » à Amman pour s'entretenir avec le roi Hussein.

● Enfin, de retour de New-York, M. Pérès doit faire escale, vendredi, à Paris, où il sera reçu par M. Mitterrand, qui s'entretient, ce jeudi, avec le président de la Knesset, M. Shlomo, au terme de sa visite en France. — *(AFP, AP.)*

## M. Pérès : il est honteux que certains membres du Likoud protestent

De notre correspondant

*Jérusalem.* — Trois jours après le discours de M. Shimon Pérès à l'ONU, Israël attend sans trop d'illusions la réponse officielle du roi Hussein à l'offre de négociations directes du premier ministre. Tandis que M. Pérès affirmait à New-York n'être en rien découragé par les premières réactions officieuses plutôt mitigées venues d'Amman — c'était avant la publication de l'interview *du roi au New York Times* — M. Yitzhak Rabin, ministre de la défense, ne faisait pas mystère de son scepticisme. Devant un parterre d'hommes d'affaires, M. Rabin a déclaré mercredi 23 octobre, à Jérusalem : « *J'ai le sentiment que la Jordanie répondra par la négative à notre initiative, même si j'espère qu'elle me démentira. Je crains tout simplement qu'Amman ne soit pas capable de mettre fin à son association avec Arafat. La Jordanie ne peut pas non plus revenir sur sa demande d'une conférence internationale de paix avec la participation de l'URSS.* »

« *Il est honteux*, a poursuivi M. Rabin, *que certains ministres du Likoud protestent contre le seul fait qu'Israël offre à la Jordanie de négocier. Heureusement, je constate avec plaisir que d'autres ministres du Likoud trouvent cette initiative convenable.* »

Côté palestinien, le rejet de l'offre de M. Pérès demeure total. Pour M. Rashad A Shawa, ancien maire de Gaza et personnalité influente des territoires occupés, « *il est fort improbable qu'une nouvelle direction palestinienne puisse émerger car personne n'est prêt à contester à l'OLP son rôle de seul représentant légitime du peuple palestinien* ». « *Comment*, demande M. Shawa, *Israël peut-il parler d'un dialogue sans conditions tout en posant d'emblée lui-même une condition : la mise à l'écart de l'OLP ?* »

Il n'empêche que les Palestiniens des territoires partisans de M. Arafat s'inquiètent du rapprochement jordano-syrien, dont ils craignent à l'évidence qu'il ne s'opère au détriment *du chef de l'OLP*. Deux des principaux dirigeants modérés de Cisjordanie, MM. Elias Freij, maire de Bethléem, et Hanna Siniora, rédacteur en chef d'*Al Fajr*, se rendront vendredi à Amman.

M. Siniora a précisé qu'il souhaitait contribuer, dans la capitale jordanienne, à l'apaisement de la tension entre le royaume hachémite et la direction de l'OLP. Le journaliste est — avec M. Faez Abou Rahmeh — l'un des deux responsables des territoires dont la participation à une éventuelle délégation jordano-palestinienne à une négociation de *paix a été acceptée par M. Pérès.*

J.-P. LANGELLIER.

## M. REAGAN AJOURNE SON PROJET DE VENTE D'ARMES A LA JORDANIE

Washington *(AFP)*. — Devant l'opposition du Sénat, le président Reagan a accepté, mercredi 23 octobre, de repousser jusqu'au 1er mars son projet de vente d'armes ultra-modernes à la Jordanie pour un montant de 1,9 milliard de dollars. Ce délai pourra être réduit si d'ici là le royaume hachémite et Israël entament des négociations de paix.

M. Reagan avait notifié, lundi, au Congrès son intention de vendre dès que possible à la Jordanie 40 chasseurs F-16 ou F-20, 300 missiles air-air, des batteries de missiles anti-aériens Hawk, ainsi que des missiles portables Stinger. A la suite de cette démarche, 74 sénateurs sur 100 avaient déposé mardi un projet de loi interdisant toute vente d'armes américaines au royaume tant que ne seraient pas ouvertes des négociations entre Amman et Jérusalem. A la Chambre, plus de la moitié des représentants avaient également notifié leur hostilité au projet de la Maison Blanche.

La décision de M. Reagan prend donc en compte la ferme détermination des membres du Congrès, dont les sentiments envers les pays arabes se sont nettement durcis depuis les dernières opérations terroristes en Méditerranée, en particulier le détournement du navire italien *Achille Lauro*.

## L'Egypte craint que Damas ne la supplante auprès de la Jordanie

De notre correspondant

Le Caire. — L'échafaudage monté depuis le début de l'année par la diplomatie égyptienne pour relancer le processus de paix au Proche-Orient s'est effondré au cours des deux dernières semaines. L'Egypte comptait sur l'accord jordano-palestinien de février dernier pour que soient relancées des négociations visant à mettre un terme au conflit israélo-arabe. Après l'affaire de l'*Achille-Lauro*, la proposition de paix du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, et maintenant le rapprochement entre Amman et Damas l'« option jordano-palestinienne », bénie par l'Egypte, semble être gravement compromise. Les Etats-Unis, actuellement en froid avec l'Egypte, sont encore moins désireux que d'habitude de parler à l'OLP ou à son chef, M. Yasser Arafat, qu'ils jugent impliqué, fût-ce indirectement, dans le détournement du paquebot italien. Or Le Caire tablait sur la « modération » d'Arafat pour convaincre les Américains d'engager un dialogue avec une délégation *jordano-palestinienne comprenant* des membres de l'OLP. Enfin, nouvel élément : les propositions israéliennes d'ouvrir des négociations directes avec la Jordanie imposent aux dirigeants égyptiens de connaître la position exacte d'Amman.

### Reproches à l'OLP

D'autant que le brusque rapprochement jordano-syrien fausse les calculs égyptiens. Depuis la reprise des relations diplomatiques avec Amman, en septembre 1984, l'Egypte considérait la Jordanie comme son meilleur allié dans un monde arabe qui lui est généralement hostile. A l'inverse, la Syrie est toujours perçue au Caire comme l'ennemi numéro un dans le monde arabe. Le président Moubarak, qui ne manque pas une occasion de fustiger la « *duplicité syrienne* », avait même récemment accusé Damas de complicité avec Israël pour « *liquider la cause palestinienne et l'OLP* ». On se demande au Caire si la réconciliation jordano-syrienne ne signifie pas que la Jordanie a décidé un changement d'alliance, alors que les positions de l'Egypte et de la Syrie sont jusqu'à présent inconciliables.

D'autre part, certains dirigeants égyptiens pensent que l'OLP « *leur a fait porter le chapeau* » dans l'affaire de l'*Achille-Lauro*. Selon eux, une des raisons du retard du départ des pirates du Caire est le fait des « *contradictions et des désordres sévissant au sein de l'organisation d'Arafat* ». Après avoir donné leur feu vert pour la « livraison » des pirates, les responsables de l'OLP se seraient rétractés. « *Ils sont* — entend-on dire ici — *brusquement devenus injoignables après la reddition des pirates.* » Ce sentiment d'avoir été « *trahi par tout le monde, les amis, puis les ennemis* », est exprimé par de nombreux éditorialistes de la presse égyptienne qui mettent en doute l'« *autorité d'Arafat sur ses troupes* ».

L'hebdomadaire officieux *Akher Saa* va plus loin en affirmant qu'« *il y a eu entente tacite entre la Syrie, Israël et les Palestiniens pour annihiler les efforts égyptiens afin de relancer le processus de paix* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *L'implication d'extrémistes musulmans dans l'assassinat le 20 août dernier, au Caire, de l'attaché administratif de l'ambassade d'Israël en Egypte* est de plus en plus retenue par les enquêteurs. L'interrogatoire de Mohammed Helal, le suspect arrêté au lendemain de l'attentat contre le diplomate israélien (*le Monde* du 23 août), a révélé l'appartenance de ce dernier aux milieux islamistes.

L'accusé, qui nie les faits, est incarcéré dans une prison du Caire « *où*, selon ses avocats, *il subit d'innombrables pressions de la part de la police pour l'obliger à avouer* ». Les milieux islamistes n'ont jamais caché leurs sentiments anti-israéliens et même antisémites. Soliman Khaler, le policier égyptien responsable de l'assassinat de sept touristes israéliens dans le Sinaï le 5 octobre, était lui aussi proche du courant islamiste. — *(Corresp.)*

## Liban

● *L'optimisme de M. Hobeika.* — A son retour de Damas, le chef des Forces libanaises (milices chrétiennes), *M. Elie Hobeika, a qualifié* les entretiens qu'il a eus, mardi 23 octobre, avec le vice-président syrien, *M. Abdel Halim Khaddam* de « *très positifs* ». « *Il y a beaucoup de détails à régler, mais les divergences ne sont pas nombreuses* », a-t-il dit selon la presse libanaise. — *(AFP.)*



## LE CONFLIT DU GOLFE

### Attaque iranienne au sud du front

L'armée iranienne a lancé, mardi *soir 22 octobre*, une attaque au sud du front, dans la région des marais d'Howeizan, qui lui a permis, si l'on en croit l'agence IRNA, *de prendre* le contrôle de seize positions irakiennes et d'occuper 50 kilomètres carrés de terrain, à 100 kilomètres au sud d'Ahvaz, capitale du Khouzistan.

Au cours de cette opération, baptisée Achoura, quarante-quatre soldats irakiens ont été faits prisonniers, indique IRNA. L'agence officielle ajoute que l'armée irakienne a *tenté* trois contre-attaques mercredi à la mi-journée, mais qu'elle a été forcée de « reculer » en laissant sur le terrain deux cent cinquante morts et blessés.

Un porte-parole militaire irakien avait annoncé plus tôt mercredi qu'une attaque dans cette région avait fait soixante-dix tués et blessés parmi les soldats iraniens.

A Bagdad, un porte-parole militaire a indiqué que la chasse irakienne avait bombardé, mercredi après-midi, le champ pétrolifère offshore iranien de Barganshar (nord-est du Golfe). Il avait été attaqué une première fois le 12 octobre par la marine irakienne. — *(AFP.)*

# EUROPE

## LA RÉFORME DE LA CEE

### Le Parlement européen veut de « réels pouvoirs de co-décision »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le Parlement européen a dénoncé mercredi 23 octobre, à une large majorité, la manière dont se déroulent les travaux des ministres des affaires étrangères sur la réforme de la CEE. Dans le texte voté mercredi, l'Assemblée de Strasbourg invite les Dix à modifier rapidement leur position de sorte que « *de réels pouvoirs de co-décision* » lui soient accordés dans la révision envisagée du traité de Rome. Autrement dit, les milieux européens n'acceptent pas, comme il avait été indiqué mardi à Luxembourg à M. Pflimlin, son président, d'être simplement consultés sur les résultats de la conférence intergouvernementale.

Dans son opposition au conseil des ministres de la Communauté, l'Assemblée tente d'entraîner dans son sillage la Commission de Bruxelles, qui va déjà, dans ses propositions, au devant des préoccupations des élus de Strasbourg (*le Monde* du 23 octobre), en demandant « *un accroissement de ses pouvoirs d'exécution* ». Le projet présenté par M. Delors, le président du collège bruxellois, a ainsi été chaleureusement accueilli, alors que toutes les autres contributions (France, Allemagne fédérale, Italie, Pays-Bas) ont été condamnées sans appel.

La résolution va même jusqu'à menacer implicitement les Dix de leur livrer une sorte de guérilla en exprimant la crainte « *que ne s'ouvre une phase de tensions graves entre les institutions de la Communauté* ».

MARCEL SCOTTO.

### BOB GELDOF ENTRE L'EUROPE (VERTE) ET L'AFRIQUE (NOIRE)

*(De notre envoyé spécial.)*

Strasbourg. — Comme il est difficile pour une vedette du showbiz de déjouer les manœuvres politiciennes ! Bob Geldof, le réalisateur des concerts du 13 juillet à Londres et à Philadelphie en faveur de la lutte contre la faim dans le monde en a fait l'amère expérience, mercredi 23 octobre, au Parlement européen. Invité à déjeuner par les conservateurs avant sa rencontre avec la presse, le chanteur de rock a essuyé un refus de la part des travaillistes d'assister au repas. *Les* représentants du Labour n'ont pas voulu s'associer — politique intérieure oblige — à une manifestation offerte par leurs adversaires au Royaume-Uni.

Il n'empêche que l'opération a réussi. Entourée de M. Bersani (démocrate-chrétien, Italie) et de M. de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures, la vedette irlandaise a adressé, devant une foule de caméras de télévision, le message souhaité par ses mandants : « *L'Europe verte et les excédents qu'elle produit sont scandaleux.* » Le discours s'est poursuivi par une dénonciation de la politique de la France au Tchad, dont une partie a été, selon Bob Geldof, abandonnée au colonel Kadhafi, soutenu par Moscou. M. de Clercq a bien tenté de rattraper l'affaire, mais il était trop tard...

M.-S.

# A TRAVERS LE MONDE

## ISLANDE

### Le ras-le-bol des femmes

Une grève nationale d'une journée, jeudi 24 octobre, devrait perturber la plupart des activités en Islande. Les associations féminines du pays ont en effet appelé les femmes à cesser toute activité pour vingt-quatre heures, afin de protester contre l'inégalité des salaires masculins et féminins. La présidente de la République, Mme Vigdis Finnbogadottir, donne l'exemple et n'assurera pas ses fonctions jeudi. Les femmes députés bouderont la chmabre, sans toutefois imiter Lysistrata... Dès mercredi, les lignes aériennes islandaises étaient paralysées par l'arrêt de travail des cent soixante hôtesses de l'air de la compagnie nationale. En 1975, un mouvement de ce type avait déjà totalement paralysé l'activité du pays. — *(AFP, Reuter.)*

## PHILIPPINES

### Assassinat d'un gouverneur

Manille. — Gregorio Murillo, gouverneur de la province de Surigao-del-Sur, dans l'île de Mindanao, a été tué en pleine rue, *mercredi 23 octobre*, par des inconnus, qui ont pris la fuite. Il avait reçu à plusieurs reprises des menaces de mort. Ancien parlementaire de la majorité, c'est, à ce jour, la plus importante personnalité à être victime de l'escalade de la guerre civile et des exécutions sommaires auxquelles se livrent aussi bien les guérilleros communistes de la Nouvelle Armée du peuple (NPA) que les soldats gouvernementaux. — *(AFP, UPI.)*

## ETATS-UNIS

### L'accord nucléaire avec la Chine sur la sellette

Washington. — La coopération nucléaire entre la Chine et les Etats-Unis fait de nouveau l'objet d'une controverse au Congrès à la suite d'informations, publiées mercredi 23 octobre par le *Washington Post*, selon lesquelles Pékin aurait offert récemment de fournir de la technologie nucléaire à l'Iran. Selon le journal, le gouvernement américain aurait reçu des indications en ce sens ces derniers mois, notamment après la visite en Chine du président du Parlement iranien, M. Rafsandjani. Ces accusations ont été reprises au Congrès par le sénateur Alan Cranston, qui a affirmé que Pékin avait, d'autre part, fourni ou proposé de fournir une assistance nucléaire à cinq pays qui essaient de fabriquer des armes atomiques (Brésil, Argentine, Pakistan, Afrique du Sud et Iran). Cette polémique pourrait remettre en cause l'accord de coopération nucléaire signé en avril 1984 par M. Reagan lors de son voyage en Chine et que le Sénat n'a pas encore ratifié. — *(AFP.)*

## M. LE PEN ET L'HÉRITAGE LAMBERT

# Une proie facile

L'histoire de l'héritage Lambert, c'est d'abord celle de la mort, presque ordinaire, d'un jeune millionnaire.

Fils du « roi du ciment », Léon Lambert, dont les usines de Cormeilles-en-Parisis symbolisèrent la France industrielle du début du vingtième siècle, Hubert Lambert meurt, à quarante-deux ans, dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 septembre 1976. C'est son domestique qui découvre son corps inanimé, dans son lit, au premier étage de l'hôtel particulier qu'il occupe à Saint-Cloud, au numéro 8 du parc de Montretout. Au rez-de-chaussée vit un cousin éloigné, Philippe Lambert. Il appelle aussitôt un médecin familier de la maison, qui lui conseille de demander une autopsie parce qu'il pense que le décès est peut-être dû à un *« abus volontaire ou accidentel de toxiques »*. En fait, l'autopsie va confirmer que Hubert Lambert souffrait d'une cirrhose éthylique en phase terminale. Sa mort a résulté de la rupture d'une varice œsophagienne.

La mort du jeune millionnaire survient moins d'un mois après celle de sa mère, décédée le 23 août 1976, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. L'héritier testamentaire de Hubert Lambert s'appelle Jean-Marie Le Pen, président du Front national, créé en 1972. Hubert Lambert a établi ce testament neuf mois auparavant, le 21 janvier 1976. Sa fortune est alors évaluée à 24 millions de francs : la valeur de la résidence de Saint-Cloud, construite sur un terrain de 4 800 mètres carrés, est estimée, à cette époque, à 4 millions de francs, tandis que les avoirs bancaires et financiers du défunt, qui possède des participations dans plusieurs sociétés, s'élèvent à environ 20 millions de francs.

Mais le cousin d'Hubert, Philippe, détient, lui aussi, un testament en sa faveur, daté du 11 mars 1973. Pendant plusieurs heures, il cache la mort du jeune millionnaire à Jean-Marie Le Pen (lequel demandera l'ouverture d'une enquête) et il décide d'engager une procédure judiciaire, accusant le président du Front national d'avoir capté cet héritage. La bataille entre les deux hommes va durer jusqu'à l'été 1977.

Pour obtenir l'annulation du testament rédigé au nom de Jean-Marie Le Pen, Philippe Lambert soutient que son cousin Hubert a été totalement manipulé par le président du Front national et que la captation de l'héritage a été facilitée par la dégradation physique, psychologique et mentale de la santé du jeune millionnaire. Il se réfère à l'article 901 du code civil, qui dispose que pour faire un testament valable *« il faut être sain d'esprit. »*

Jean-Marie Le Pen, de son côté, s'applique à remplir scrupuleusement les obligations matérielles et morales du légataire universel, *« continuateur de la personne du défunt et défenseur de sa mémoire »*. Il réplique aux accusations de Philippe Lambert en affirmant que celui-ci agit *« dans un esprit de vengeance et de dépit »*. Les autres héritiers légaux, les héritiers de sang, ne se manifestent pas. Depuis longtemps leurs liens familiaux avec Hubert Lambert (dont le père est mort depuis vingt-quatre ans) et sa mère se sont distendus. Dans le reste de la famille Lambert, le mariage de Léon Lambert et de Mlle Renée de Saint-Julien avait été reçu comme une mésalliance. On avait mal vécu que le « roi du ciment » ait épousé en 1933 — alors qu'il avait cinquante-sept ans — cette infirmière plus jeune que lui de treize ans.

L'affaire se joue donc uniquement entre Philippe Lambert et Jean-Marie Le Pen. Coup de théâtre : elle tourne court ; le procès tant annoncé n'aura pas lieu. Officiellement, Philippe Lambert, après une vaste et fructueuse course aux témoignages, finit par se désister en admettant le bon droit de Jean-Marie Le Pen. En vérité, les deux hommes concluent un arrangement. La découverte d'un compte ouvert en Suisse au nom de Hubert Lambert et garni, dit-on, de quelque 8 millions de francs n'est pas étrangère à cette discrète transaction. Plutôt que de poursuivre une querelle qui s'annonce fort longue et qui risque de se terminer par un match nul si la justice annule tous les testaments et partage la fortune du défunt entre tous les ayants-droit, cousins germains compris, les deux protagonistes règlent à l'amiable la succession, qui s'élève au total à environ 35 millions de francs. Bientôt Jean-Marie Le Pen disposera seul de l'hôtel particulier de Saint-Cloud, géré par une société civile immobilière.

A défaut d'avoir été jugée l'affaire est classée. Jusqu'à ce que s'en mêle, en ce mois d'octobre 1985, par ses déclarations au *Monde*, le docteur Jean-Maurice Demarquet. Appelé par son vieux compagnon d'armes Jean-Marie Le Pen à soigner Hubert Lambert dans les neuf derniers mois de sa vie, l'ancien député poujadiste du Finistère vient corroborer, avec neuf ans de retard et des arrière-pensées politiques avouées, certaines des accusations abandonnées depuis 1977 par Philippe Lambert.

### Une tragique déchéance

Cette histoire, c'est aussi celle, tragique, de la déchéance d'un jeune homme riche, fragile, malade, couvé par une vieille mère possessive et inquiète. Celle de la dégradation d'une intelligence rongée par l'abus de l'alcool, du tabac, des médicaments, hantée par la mort autant que par la gloire. Le destin misérable d'un être *« fou d'espoir puis d'angoisse »* basculant tout à coup, comme le dit le professeur Féraudy, son ami intime, *« dans l'extravagance puis dans la mort »*. (Lire ci-dessous le témoignage publié par *L'Evénement du Jeudi*.

Outre ceux du professeur Féraudy et du docteur Demarquet, plusieurs autres témoignages se recoupent pour confirmer que Hubert Lambert était devenue une personnalité de plus en plus chancelante. Une vieille amie de sa famille, médecin à Saint-Cloud, le décrit comme *« un parfait oisif »*, un *« monstre d'égoïsme et d'orgueil »*, *« vulnérable à toutes les influences »* et *« capable de toutes les extravagances pour acquérir la « gloire » dont il ne cessait de rêver »*. Une autre femme, familière des Lambert, à Cormeilles-en-Parisis, indique que *« sa grande passion était la politique »*, qu'il *« rêvait d'être ministre »* et que *« sa mère, très fière de lui, l'entretenait dans cette idée »*. *« Celle-ci ne se réalisant pas*, ajoute-t-elle, *il se mit à utiliser des tranquillisants et à boire. »* L'un de ses domestique affirme que le *« cercle d'amis »* que fréquentait Hubert Lambert *« le ramenait toujours ivre chez lui »*, que le jeune homme infligeait à sa mère de nombreux *« caprices »* et qu'il avait même exigé, un jour, que l'une des pièces de la résidence fût retapissée de drapeaux tricolores dans la perspective de sa prochaine nomination à la tête du gouvernement !

Pour Jean-Marie Le Pen, ces témoignages, recueillis au profit de Philippe Lambert, procèdent d'intentions calomnieuses. Dans une lettre circulaire en date du 8 octobre 1976, adressée à plusieurs de ses amis, le président du Front national écrivait : *« Il y a à peine huit jours que notre ami Hubert Lambert est mort à son domicile que déjà il me faut, comme il m'en avait expressément chargé, défendre ses dernières volontés et même sa mémoire. En effet, un de ses cousins éloignés, Philippe Lambert, à l'appui de prétentions successoriales douteuses, affirme dans les attendus d'une assignation, qu'Hubert Lambert n'était pas sain d'esprit et le décrit comme un débile mental et physique, oisif et débauché. Aucun de ceux qui ont connu Hubert Lambert ne peut sans réagir laisser passer de telles calomnies et de tels outrages. A l'inverse de ce qu'affirme son diffamateur, chez Hubert Lambert l'intelligence remarquable, les qualités de cœur, l'esprit, la lucidité, le courage, ne furent jamais affectés par les maux physiques qui l'accablaient. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir m'adresser au plus tôt votre témoignage écrit afin de m'aider à rétablir la vérité et à défendre son honneur. Ce témoignage devant être reproduit en justice je vous serais reconnaissant de le rédiger selon les exigences du code de procédure civile, c'est-à-dire précédé de la la formule... »* Suivait la formule.

L'affaire Lambert, c'est enfin et surtout une tranche de la comédie humaine jouée en marge de la vie politique parisienne, avec ses intrigues, ses bassesses, ses supercheries... Aux Presses continentales paraît en 1962 un ouvrage intitulé *Louis Rossel (1844-1871). Pensée et action d'un officier insurgé*, sous la signature de Hubert-Saint-Julien, pseudonyme de Hubert Lambert. En réalité ce livre est l'œuvre du professeur Féraudy ; il a été publié sans son accord pour faire plaisir au jeune millionnaire. Plus tard, chez le même éditeur, est publié sous le même pseudonyme un traité militaire intitulé *Défense nationale et OTAN*. Ce texte n'est qu'un montage grossier de textes parus ailleurs mais vendu comme manuscrit original pour la bagatelle de 100 000 F au jeune millionnaire par un personnage interlope, André Baranès, impliqué en 1954 dans l'« affaire des fuites » et qui le sera dans deux tentatives de chantage en 1973. Cet individu se vante aussi d'avoir organisé un jour un simulacre de remise d'une médaille « américaine » à Hubert Lambert en échange d'un chèque de 120 000 F ! *« Le bénéficiaire, dans sa naïveté, ne subodore pas d'évidente escroquerie »*, note le professeur Féraudy.

En 1973, le président du Front national considère néanmoins Hubert Lambert comme un « conseiller militaire » de son parti et, en 1984, il vante encore, dans ses entretiens avec Jean Marcilly (1) le prétendu talent littéraire de l'homme dont il a hérité.

Le propre secrétaire du millionnaire, s'étonnait à l'époque, que son patron ne veuille pas le déclarer à la Sécurité sociale alors qu'il se montrait si généreuxpour ses relations politiques. Dans une lettre en date du 14 novembre 1973 il énumérait ainsi une série de « cadeaux » faits par Hubert Lambert. Au nombre de ceux-ci figuraient *« les sommes offertes à Jean-Marie Le Pen pour financer sa campagne électorale »*.

Avant de choisir Jean-Marie Le Pen comme légataire universel, le 21 janvier 1976, Hubert Lambert avait rédigé quatre autres testaments en faveur d'autres amis, dont un d'ailleurs au profit du professeur Féraudy.

Quand elle conclura son examen graphologique et graphométrique comparé de l'écriture d'Hubert Lambert, à partir de ces cinq testaments, Denise de Castilla, expert psychologue et graphologue près la cour d'appel de Paris, consultée à titre privé, indiquera : *« Le testament révèle un être en proie à une dépression nerveuse et qui a perdu son autonomie de contrôle. La graphométrie a démontré que le seuil pathologique était atteint et que la capacité de résistance à une influence extérieure était pratiquement abolie. En conséquence, il est permis de douter que le sujet ait rédigé ce dernier document en pleine indépendance d'esprit, et en pleine possession de ses moyens intellectuels. »*

Au terme de sa trajectoire misérable, le jeune homme qui rêvait de devenir ministre était bien devenu une proie facile.

ALAIN ROLLAT.

(1) *« Le Pen sans bandeau »*, Jean Marcilly, Jacques Grancher.

## « L'Événement du jeudi » publie un témoignage sur les circonstances de la mort du millionnaire dont a hérité le président du Front national

Dans son numéro daté 24-30 octobre, *l'Événement du jeudi*, que dirige Jean-François Kahn, publie, presque intégralement, le texte d'une déposition faite le 30 octobre 1976 par un professeur de lettres parisien, M. Jean Féraudy, à propos de la mort controversée du millionnaire Hubert Lambert, dont a hérité M. Jean-Marie Le Pen. Ce document, qui avait été partiellement cité dans l'enquête consacrée à cette affaire, les 1er et 2 avril 1985, par *le Matin de Paris*, faisait partie, à l'époque où les droits de M. Le Pen étaient contestés par un cousin éloigné du défunt, M. Philippe Lambert, d'un ensemble de témoignages recueillis par ce dernier, grâce à l'intermédiaire d'un détective privé, afin d'essayer de prouver, devant la justice, que le président du Front national avait usé de manœuvres dolosives pour capter cet héritage.

M. Féraudy, qui n'est jamais revenu sur ce témoignage, se présente comme *« le meilleur ami de Hubert Lambert »*. Il raconte comment le jeune millionnaire s'était lié aux milieux d'extrême droite dans le combat pour la cause de l'Algérie française, côtoyant M. Le Pen, puis était devenu le jouet de *« certains individus* (...) *attirés par sa fortune »*. Son témoignage tend à confirmer la thèse, niée par M. Le Pen, selon laquelle Hubert Lambert aurait été entretenu dans ses fantasmes à des fins intéressées et aurait progressivement sombré dans un état proche de la démence, marqué par plusieurs tentatives de suicide et de nombreux séjours en cure de désintoxication ou en clinique psychiatrique. M. Féraudy affirme que c'est dans ce contexte que Hubert Lambert était tombé, à partir de son adhésion au Front national, *« à la merci du couple Le Pen »*.

Voici les circonstances dans lesquelles, selon lui, le jeune millionnaire, souffrant d'une polynévrite alcoolique et d'un début de cirrhose, rédigea son testament en faveur de M. Le Pen, le 21 janvier 1976 : *« Le 19 janvier, Hubert Lambert, sans me préciser ses intentions, me dit que Le Pen lui a donné de* « bouleversantes assurances » : *il prépare un coup d'Etat qui doit réussir, et il nommera Hubert ministre de l'intérieur. D'ailleurs, ajoute-t-il devant mon scepticisme*, « cela confirme ce que m'a dit le devin Holkar en décembre dernier : je vivrai jusqu'à » quatre-vingt-sept ans, et j'aurai un » destin national en 1977 ». *Reste à savoir qui a indiqué le mage en question au malheureux Hubert. Hubert ajoute d'ailleurs qu'il est décidé, une fois à la tête de la police, à se débarrasser du* « dictateur atlantique » *Le Pen. Mon pauvre ami est véritablement dans un état second, qui ravit sa mère, comme s'il s'agissait d'un innocent dérivatif. C'est ainsi, selon moi, que Le Pen a pu arracher à une vieille femme de quatre-vingt-six ans et à un enfant de quarante-deux ans un testament, prix légitime d'un portefeuille ministériel... »*

M. Féraudy affirme encore que le jeune malade reprochait aux Le Pen de le gorger de médicaments et les soupçonnait de *« guetter l'issue » fatale »*. Le professeur s'étonne, en outre, de *« la pléthore de médi» caments »* prescrits à ce moment-là, selon lui, par le docteur Demarquet et il met en cause nommément M. Le Pen.

## Vives réactions des journalistes de l'audiovisuel aux propos de M. Le Pen

Les déclarations de M. Jean-Marie Le Pen prenant à partie Ivan Levaï, Jean-Pierre Elkabbach, Jean-François Kahn et Jean Daniel continuent de susciter de vives réactions dans les rédactions des chaînes de télévision et de radio. Après le boycottage décidé par Europe 1 et la solidarité manifestée par RTL (*le Monde* du 24 octobre), de longs débats ont eu lieu, notamment à Antenne 2 et à Radio-Monte-Carlo, entre partisans et adversaires d'un boycottage.

A TF 1, la direction de la rédaction *« s'indigne des propos injurieux tenus par M. Le Pen à l'égard de quatre confrères »*, mais indique qu'elle assurera le traitement normal de l'information. Pas de boycottage non plus à Antenne 2, où la direction de l'information précise que l'on ne peut pas *« dissocier les attaques contre des journalistes des propos déjà tenus par M. Le Pen contre des personnalités d'origine juive ou d'autres minorités ethniques »*. Même réaction à FR 3, où l'on explique qu'il ne faut pas *« donner à M. Le Pen l'occasion de se poser en martyr d'une quelconque censure »*.

A RMC, on attend la venue prochaine du président du Front national, invité de longue date pour une émission politique. La rédaction maintient l'émission, mais attend que M. Le Pen *« justifie ses propos à l'égard des quatre confrères injuriés »*. L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) stigmatise les *« agressions »* de M. Le Pen et *« appelle à mettre en œuvre les moyens et les pratiques professionnelles permettant une information sereine et sans concession »*.

En réponse, M. Le Pen demande que l'affaire qui l'oppose à la station de radio soit *« soumise à un jury d'honneur composé de journalistes et d'hommes politiques d'une objectivité indiscutable »*.

*« La ficelle est trop grosse, et le procédé n'est pas admissible*, commente Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris. L'insulté n'est quand même pas Le Pen, et celui-ci ne fera croire à personne qu'il a cité au hasard le nom de quatre journalistes. »*

● *Intervention de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.* — M. François Loncle (PS, Eure) a profité de la séance consacrée aux questions au gouvernement, le mercredi 23 octobre, à l'Assemblée nationale, pour juger que la transmission à M. Le Pen par la direction d'Antenne 2 des fiches d'appels téléphoniques comportant à propos de « L'heure de vérité » du 16 octobre, *« le nom et l'adresse des téléspectateurs qui avaient téléphoné, ainsi que leurs réactions* (...) *s'apparente à la délation »*. M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, lui a répondu qu'effectivement cela suscite des *« inquiétudes »*. Il a annoncé que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a demandé au président des sociétés de programmes que *« les fiches comportant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone ne soient plus transmis aux invités »*. Il a ajouté qu'il est *« en effet préoccupant que des noms, des adresses, des numéros de téléphone liés à des opinions aient pu être transmis à un homme qui fait honte à la démocratie »*.

POLÉMIQUE AU PCF

## M. Marchais et « l'Humanité » critiquent M. Juquin

**M. Georges Marchais, qui était, mercredi soir 23 octobre, à Créteil, où il a présenté la liste du PCF qu'il conduira dans le Val-de-Marne aux élections législatives, a réfuté certains passages du livre de M. Pierre Juquin, *Autocritiques*, récemment publié. Le secrétaire général du PCF a démenti, notamment, avoir demandé, en 1980, à Leonid Brejnev quelle attitude devait prendre son parti à propos des euromissiles. *« Je n'ai jamais posé la question : « Alors, mon cher Leonid, qu'est-ce que je dois » faire à propos de ces euromissiles ? »*, a dit M. Marchais. *A cette époque de tension internationale, la seule question que je lui ai posée, était de savoir si l'Union soviétique allait maintenir et développer sa lutte en faveur de la paix et du désarmement. Se réponse étant affirmative, j'en ai pris acte. Le PCF n'est aux ordres de personne. Dire que le PCF prend ses ordres à Moscou n'est pas nouveau. Ça fait soixante-cinq ans que ça dure et il n'est pas besoin d'avoir un haut quotient intellectuel pour affirmer cela. »***

**Le jour même, plutôt que de répondre directement à M. Pierre Juquin, *l'Humanité* avait emprunté un détour polémique consistant à critiquer l'ancien porte-parole du Parti communiste à travers le compte rendu de son livre paru dans *le Monde* du 23 octobre.**

**En premier lieu, selon *l'Humanité*, M. Juquin, membre du bureau politique de 1979 à 1985, ne saurait revendiquer pour lui seul le mérite de l'autocritique, puisque M. Georges Marchais avait déclaré au comité central, en septembre 1984 : *« Comme direction du parti, comme comité central, nous nous considérons (...) comme comptables de l'ensemble des actes du parti. »* On admettra, pourtant, qu'il y a une certaine distance entre la façon dont M. Marchais invitait le comité central (cent cinquante membres) à assumer une responsabilité collective au nom de tout le parti et l'affirmation, par M. Juquin, de sa part de responsabilité personnelle dans les erreurs commises.**

**En second lieu, selon *l'Humanité*, le récit fait par M. Juquin des conversations entre M. Marchais et les dirigeants soviétiques en janvier 1980 ne serait pas inédit, un compte rendu de cette rencontre ayant été fait au comité central le 22 janvier 1980. On cherchera vainement, dans la relation de cette session du comité central dans *l'Humanité* du 23 janvier 1980, les informations que M. Juquin donne dans son livre.**

P. J.

Nous donnons ci-dessous des extraits du livre de M. Juquin relatifs à la rencontre PCUS-PCF de janvier 1980.

### La rencontre Marchais-Brejnev

« La rencontre débute par la lecture d'un texte de Leonid Brejnev, très atteint par la maladie. A propos de l'Afghanistan, le numéro un soviétique fait état des longues hésitations des militaires. La décision a été politique. *« Cela a été très dur*, expose Brejnev, *mais nous ne pouvions pas faire autrement... Nous avons plusieurs fois refusé l'aide militaire demandée. »* Les vraies conversations ont lieu avec Mikhaïl Souslov et Boris Ponomarev. Après un échange de vues sur la situation économique en Union soviétique, en particulier sur le problème énergétique, on aborde les questions internationales. Souslov souligne *« l'encerclement »* de l'Union sociétique par le Japon, les Etats-Unis, la Chine. Il dit : *« On ne peut pas rester les bras croisés. On ne peut pas tolérer le déséquilibre des forces. »* Il insiste sur la nécessité de s'opposer aux décisions de l'OTAN, en particulier sur l'installation des euromissiles. Il laisse entendre que l'intervention en Afghanistan est, au fond, une question d'équilibre mondial, ce que Leonid Brejnev n'a pas dit le matin. Sur les euromissiles, le secrétaire général du Parti communiste français souhaite obtenir des assurances : que doit dire le Parti communiste français, quels mots d'ordre précis doit-il avancer pour ne pas se trouver en difficulté ?.

» Georges Marchais. — Le mot d'ordre de lutte est donc d'annuler la décision de l'OTAN ?

» Boris Ponomarev. — Il serait plus réaliste de dire qu'il ne faut pas la mettre en pratique.

» Georges Marchais. — Chez nous, on nous reproche de nous aligner sur l'URSS. Nous répondons non. Est-ce que la paix et le désarmement sont toujours la politique de l'URSS ? Pouvons-nous confirmer à notre comité central que l'Afghanistan ne met pas en cause la politique de paix de l'URSS ?

» Mikhaïl Souslov. — C'est notre politique depuis Lénine, et cela ne changera pas... Nous voulons tout faire pour éviter la guerre... Puisqu'on nous pousse, que pouvons-nous faire ?

» Georges Marchais. — Comprenez bien ma question. Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous avez changé. Mais la question va nous être posée par notre comité central. C'est donc une question de confiance entre vous et nous.

» Mikhaïl Souslov *(très fort)*. — Nous sommes pour la paix !

» Georges Marchais. — D'accord. Peut-être pourrions-nous être plus précis sur la paix dans notre déclaration commune.

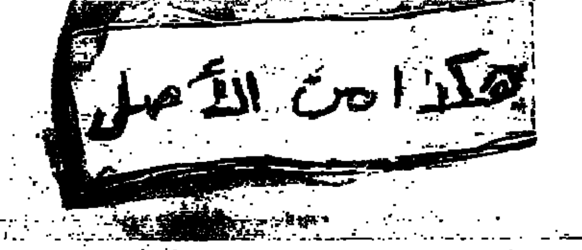
» Boris Ponomarev encourage alors le Parti communiste français à préparer activement la conférence des partis communistes d'Europe sur les euromissiles proposée par... le Parti communiste français et le Parti ouvrier unifié polonais. Mikhaïl Souslov annonce que le Politburo s'est réuni et approuve cette proposition. Georges Marchais pose des questions sur cette conférence. On revient au problème des euromissiles. Un délégué français demande :

*« Avez-vous dit que vous gèleriez les SS-20 si la décision n'était pas prise ?*

*— Nous n'avons jamais dit cela »*, réplique Boris Ponomarev. Georges Marchais conclut ce débat en se faisant bien confirmer *« le mot d'ordre à mettre en avant : n'appliquez pas la décision »*.

» Le lendemain, on se revoit. Le Parti communiste d'Union soviétique a reçu peu avant une délégation de l'Internationale socialiste. Il expose l'utilité de ces contacts qui font faire grise mine au Parti communiste français. Georges Marchais déclare ne pas mettre en cause ces rapports avec les partis socialistes. Mais il critique le contenu de la déclaration signée avec l'Internationale socialiste. *« Elle constitue*, dit-il, *une faute politique. »* Il argumente : *« Qui a demandé la mise en place des missiles ? C'est Schmidt, c'est le SPD. Presque tous les partis socialistes s'y sont mis, et ils ont joué un rôle décisif dans la décision de l'OTAN. Au moment où ils faisaient cela, ils signent un texte avec vous... Quant à la tribune de l'Assemblée nationale je dénonce l'attitude du Parti socialiste, François Mitterrand m'oppose ce texte signé, entre autres, par Jospin. »* Boris Ponomarev répond. Georges Marchais insiste : *« C'est*, affirme-t-il, *une manœuvre de l'Internationale socialiste. »* Mikhaïl Souslov admet qu'il y a des hommes qui mènent le double jeu, mais maintient la position du Parti communiste d'Union soviétique. (...).

Les Soviétiques reviennent sur l'Afghanistan. Mikhaïl Souslov annonce qu'une lettre des camarades afghans va parvenir au Parti communiste français par l'intermédiaire des camarades bulgares *(sic)*. Georges Marchais fait état de la campagne menée en France sur l'Afghanistan et explique la position du Parti communiste français. *« Nous soulignons*, commente-t-il, *l'existence du traité. Les Soviétiques ont répondu à l'appel du gouvernement. Mais il y a le problème de la non-ingérence sur lequel les partis communistes ont pris une autre position que nous et sur lequel chez nous des camarades veulent condamner. Ils assimilent à la Tchécoslovaquie. Nous continuons à considérer qu'en 1968 nous avons eu raison de condamner, mais il s'agit là d'autre chose, il y a la lutte de classes à l'échelle mondiale... Il faut battre l'impérialisme qui, lui, intervient dans les affaires des peuples. »* Après un moment consacré aux problèmes de la crise et au nouvel ordre international, Georges Marchais donne lecture d'un texte dactylographié sur les rapports entre les deux partis. Il évoque la conception du Parti communiste français sur la démocratie socialiste, rappelle que le vingt-troisième congrès a adopté l'idée d'un *« bilan globalement positif »* des pays socialistes, se félicite des précisions données par Léonid Brejnev sur le perfectionnement de la démocratie en URSS. En même temps, il demande qu'on examine franchement et sans détours le problème des mesures administratives substituées à la lutte d'idées ; évoque encore l'eurocommunisme, en montrant qu'il n'est pas *« tourné contre quelque parti que ce soit »* ; explique l'abandon de la motion de « marxisme-léninisme » ; parle sans ambages de la Tchécoslovaquie. Mikhaïl Souslov lui répond, avant de conclure par des propos que j'ai cités plus haut, qu'il se félicite du travail d'éclaircissement et de rapprochement accompli, des *« positions proches constatées dans des domaines majeurs »*. Il souhaite que cela se développe sur le « terrain concret ». Il y a des différences, admet-il, *« mais l'atmosphère est à la discussion, il ne faut rien enfermer »*. Autant dire : le climat change, et c'est l'essentiel. »


هكذا من الأصل

# POLITIQUE

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Mer : et les obus ?

**Le budget du secrétariat d'Etat à la mer (5414 millions de francs, soit 0,48 % du budget de l'Etat) a été adopté mercredi 23 octobre par les seuls socialistes, les communistes votant contre, le RPR et l'UDF ne participant pas au vote.**

Les crédits du secrétariat d'Etat *« régressent, en valeur nominale, de 4,4 % »*, a fait remarquer M. André Duroméa (PC, Seine-Maritime), rapporteur pour avis de la commission de la production, et cette évolution *« inacceptable »* traduit *« une politique de désengagement de l'Etat »*. Pas du tout, réplique M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer : si l'on tient compte des transferts de compétences intervenus au détriment du secrétariat d'Etat, *« les crédits augmentent, à structures constantes, de 3,95 % »*, et *« même s'il est marqué par la rigueur, ce budget ne sacrifie pas les intérêts maritimes »*.

Au-delà de cette bataille de chiffres, il reste qu'un complément substantiel de 200 millions de francs tiré sur le Fonds spécial de grands travaux sera nécessaire afin de financer les investissements portuaires.

Si *« la priorité est accordée à la police maritime et à la protection du littoral »*, ainsi que l'a souligné M. Albert Denvers (PS, Nord), près de 70 % des crédits sont destinés à l'action en faveur des gens de la mer. Ce qui fait dire à M. Marc Lauriol (RPR, Yvelines) que *« la mer apparaît comme une véritable assistée sociale »*.

Bien entendu, c'est la situation de l'armement naval et de la pêche maritime qui a monopolisé l'essentiel des débats. Selon M. Denvers, la situation de la construction navale est *« inquiétante »* : *« La modernisation de nos chantiers est largement chose faite, reste désormais à apprendre à vendre mieux, et cela relève de la responsabilité des entreprises. »* Un « Monsieur Marine marchande » a été chargé de préparer un rapport sur la compétitivité de la flotte de commerce française, et M. Lengagne a assuré que le plan de modernisation engagé serait poursuivi. Il a profité du débat pour fustiger *« ceux qui clament à tue-tête : moins d'Etat, plus de liberté ! »*.

Mettant en lumière la contradiction entre le discours libéral de l'opposition et ses prises de position sur les aides de l'Etat au monde maritime, il a précisé : *« Moins d'Etat pour la flotte de commerce ? Mais ce sont les armateurs eux-mêmes, ainsi que les députés de l'opposition, qui réclament depuis des années l'obtention d'aides à l'acquisition de navires d'occasion ! Toute doctrine économique doit garder sa cohérence. Ceux qui prêchent le libéralisme intégral doivent aussi être prêts à en assumer toutes les conséquences. J'en laisserai juges tous les professionnels du monde maritime. »*

Les orateurs du RPR, de l'UDF et du PC ont manifesté leur mauvaise humeur au sujet de la concurrence que les chalutiers espagnols font aux marins pêcheurs français. A M. Pierre Mauger (RPR, Vendée) qui poussait le souci du détail jusqu'à s'inquiéter de savoir si les canons des bâtiments de la marine nationale qui patrouillent dans le golfe de Gascogne étaient toujours pourvus d'obus, M. Lengagne a répondu : *« Je n'ai pas hésité à faire usage des canons, mais est-ce bien la meilleure méthode ? »* Et illustrant le credo européen du gouvernement, le ministre a estimé que *« le bilan de l'accord de 1983 qui a fait naître l'Europe bleue est globalement satisfaisant »*.

C. C.

## Plan et aménagement : ne pas déshabiller Pierre

**Les députés socialistes se sont aussi retrouvés seuls pour approuver les crédits du ministère du Plan et de l'aménagement du territoire : 2 749,3 millions de francs, soit 0,24 % du budget de l'Etat, et une progression de 8,6 % par rapport à 1985.**

L'évolution économique n'impose-t-elle pas une redéfinition des notions de Plan et d'aménagement du territoire ? Chacun en est bien conscient. Mais sur la nouvelle conception à retenir les divergences sont totales. Pour M. Pascal Clément (UDF, Loire) l'affaire est entendue : l'échec des prévisions macro-économiques du IXe Plan démontre suffisamment à ses yeux que le Plan ne peut être *« une espérance, une religion »*, mais qu'il doit simplement jouer *« un rôle d'impulsion »*, être *« un creuset de concertation »*.

Pour les socialistes au contraire, le Plan garde toute sa valeur *« dans une société d'économie mixte »*, car, comme le dit M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, *« à travers les entreprises nationales, le Plan et le gouvernement peuvent agir sur l'économie »*. M. Robert de Caumont (PS, Hautes-Alpes) rapporteur pour avis de la commission de la production, fort de son expérience avec Pechiney, a même regretté que *« les politiques particulières des firmes puissantes ne soient pas mieux articulées avec les stratégie des pouvoirs publics »* et que ces entreprises ne soient pas plus *« incitées à anticiper suffisamment les échéances et à respecter leurs interlocuteurs locaux ainsi qu'à les consulter »*. En tout état de cause, M. Christian Goux (PS, Var), président et rapporteur de la commission des finances, a constaté qu'en trois ans de plan quinquennal les crédits des douze programmes prioritaires d'équipement ne seraient pourvus qu'à 50 %, mais il s'est félicité qu'ils augmentent de 8,3 %, soit plus que le budget de l'Etat (3,9 %), ce qui prouve que *« la maîtrise des dépenses publiques s'est organisée globalement autour des priorités du Plan »*.

Même débat philosophique sur l'action de la DATAR. Pour M. Clément, *« elle répartissait l'expansion ; elle ne peut plus répartir la pénurie »*. Aussi, si elle doit *« orienter les investissements étrangers »*, elle ne saurait *« en aucun cas »* s'occuper des investissements français. Les communistes sont encore plus sévères. Eux, il est vrai, ont de tout temps critiqué une administration dont l'objectif était de réduire leurs places fortes industrielles dans la région parisienne au bénéfice de la province. *« La politique de désindustrialisation de l'Ile-de-France continue à faire des ravages*, a pu constater M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis). *L'emploi perdu en Ile-de-France ne se retrouve nulle part et surtout pas dans les régions où le taux de chômage est en progression constante. »*

Les socialistes conviennent que l'aménagement du territoire ne peut continuer comme par le passé, ne serait-ce, a fait remarquer M. Defferre, que parce que les régions riches d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui et ne pourront être celles de demain que si elles *« développent les nouvelles technologies et forment leurs hommes »*. La DATAR a donc, pour eux, encore un grand rôle à jouer. *« Prioritairement vers la gestion des reconversions et vers la modernisation des activités productives »*, a expliqué M. de Caumont, qui a précisé : *« Prenant appui sur la décentralisation, elle tend à valoriser les initiatives novatrices et à potentialités locales. »*

Les députés socialistes ont obtenu du gouvernement que soient abondés de 12 millions de francs les crédits du fonds d'intervention pour l'aménagement de la montagne.

Cela étant, M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire) a bien montré, à travers un cas précis, la difficulté de la tâche actuelle : des sommes *« fabuleuses »* devraient être accordées à un industriel qui veut créer une entreprise de fabrication de poignées de portes à Villerupt, au cœur de la Lorraine sinistrée ; or cela, en faussant les données du marché, risque de mettre à mal une usine du Saumurois qui fabrique la moitié de la consommation française de ce produit et emploie quatre cents personnes ; la création d'emplois en Lorraine, qui en a bien besoin, risque d'en faire perdre dans le Maine-et-Loire, qui est très loin d'en avoir trop ! Le ministre d'Etat a reconnu qu'il y avait là un réel problème. Il a, pour l'instant, bloqué la prime d'aménagement du territoire pour la future entreprise lorraine en attendant de trouver une solution. Cela ne sera pas facile. En période de crise habiller Paul amène plus que jamais à souvent déshabiller Pierre.

Th. B.

## AU SÉNAT

## M. Badinter mis en garde contre « le risque d'être expéditif et sommaire » dans la modernisation de la justice pénale

M. Robert Badinter, garde des sceaux, poursuit son objectif de modernisation et d'humanisation de la justice pénale. Dans cette voie, le ministre de la justice ne rencontre pas d'opposition de principe mais il se heurte à certaines craintes. Ainsi, lors de l'examen du projet de loi relatif à la simplication des procédures et à l'exécution des décisions pénales, mercredi 23 octobre, au Sénat, M. Charles Jolibois (ratt. adm. RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, a mis en avant les excès de simplification qui risqueraient de porter atteinte à la liberté individuelle : *« A vouloir être par trop rapide et efficace, on risque d'être expéditif et sommaire »*, a-t-il estimé.

Les sénateurs ont approuvé une bonne partie des dispositions adoptées précédemment par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 27 juin) : le principe de l'information du plaignant et de la victime en cas de classement de l'affaire par le parquet (toutefois, le Sénat a souhaité que cette information soit communiquée par lettre recommandée), les nouvelles règles de restitution des objets saisis, de même que celles renforçant les pouvoirs des officiers de police judiciaire, celles relatives à la procédure de dépôt des demandes de mise en liberté ou de modification du contrôle judiciaire, l'allongement des délais d'appel des ordonnances au juge d'instruction ou encore la centralisation au sein du code de procédure pénale des dispositions touchant au jugement des contraventions.

A côté de ces points d'accord, la majorité sénatoriale a refusé que soit porté atteinte à ce que M. Jolibois a appelé *« les trois piliers du système judiciaire français »*, à savoir le principe de l'autorité de la chose jugée, l'impossibilité pour le pouvoir exécutif de choisir les magistrats chargés de juger, et les droits de la défense.

Au nom du premier de ces trois principes, le Sénat n'a pas retenu le système introduit dans le code de procédure pénale permettant à une juridiction qui aura prononcé une peine d'emprisonnement ferme de six mois ou plus d'ordonner qu'il sera sursis à l'exécution de cette peine si le condamné accomplit un travail d'intérêt général. Il n'a pas non plus accepté la possibilité que soit adoucie la peine prononcée contre un prévenu qui, condamné par défaut à la première audience du jugement, ne comparaîtrait pas non plus à la seconde.

Sur le second point, la commission des lois ainsi que M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) n'ont pas voulu retenir un nouveau critère (celui du lieu de détention) pour définir la compétence territoriale des procureurs, des juges d'instructions et des tribunaux correctionnels. M. Badinter, prudemment ne s'est pas opposé à ce que disparaissent du texte les articles qui, selon ses détracteurs, auraient permis au pouvoir exécutif de *« choisir ses juges »*.

Quant à la protection des droits de la défense, le Sénat a refusé le système consistant à interdire l'invocation, devant la Cour de cassation, des nullités constatées avant l'ouverture des débats ou durant les débats de la cour d'assises et qui n'auraient pas été soulevées devant cette juridiction.

D'autre part, tout en acceptant le principe des innovations proposées, les sénateurs ont apporté des modifications, par exemple en refusant qu'un inculpé puisse déclarer n'importe quelle adresse de façon que ce dernier puisse bénéficier parfaitement du droit d'interjeter appel contre les décisions le concernant. Tout en admettant la solution de l'expertise unique, ils ont prévu la possibilité, dans certains cas particuliers, de procéder à la désignation de plusieurs experts. Ils ont également décidé que les conclusions d'expertise aux parties et au conseil parviennent non pas par simple voie postale, mais par lettre recommandée. Ce système de lettre recommandée a également été retenu pour la notification des ordonnances du juge d'instruction.

Enfin, les sénateurs se sont refusés à apporter l'assouplissement proposé dans le texte initial aux conditions d'exécution de la semi-liberté.

A. Ch.

## Le communiqué du conseil des ministres

**Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 23 octobre 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :**

**● L'AMÉNAGEMENT FONCIER.**

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'aménagement foncier.

Les dispositions en vigueur sur ce sujet, qui constituent le titre premier du livre premier du code rural, seront refondues en fonction de trois préoccupations essentielles :

— Simplifier et harmoniser les procédures existantes ou nouvelles, de façon à mieux les adapter à la diversité des situations locales ;

— Traduire dans l'aménagement foncier rural la politique de décentralisation. La commission communale d'aménagement foncier disposera de modes d'aménagement plus nombreux et mieux coordonnés entre eux. Le département, responsable du financement de l'aménagement foncier, verra préciser ses pouvoirs de mise en œuvre des opérations ;

— Redéfinir la procédure de « réorganisation foncière » qui permet de favoriser des échanges multiples de parcelles lorsqu'un large consensus existe entre les propriétaires et les exploitants. Ce système, plus simple que le remembrement traditionnel, est plus approprié aux régions agricoles à faire-valoir direct du sud de la Loire et aux zones de bocage de l'Ouest.

**● RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES :**

**Traitements et retraites seront augmentés de 1,5 % au 1er novembre.** — Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de décret relatif à la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités territoriales.

Ce décret qui prévoit, conformément à l'accord salarial pour 1985, une augmentation de 1,5 % des traitements et des pensions civiles, militaires et d'anciens combattants au 1er novembre 1985, concerne l'ensemble des agents de l'Etat et des collectivités territoriales. Cette mesure se répercutera sur les traitements des agents des hôpitaux.

Dans la région parisienne, le minimum mensuel de traitement brut s'établira ainsi à 4 920 francs à compter du 1er novembre, ce qui correspond à un traitement net de 4 364 francs.

Au total, conformément au calendrier prévisionnel établi dans le relevé de conclusions sur le dispositif salarial, les rémunérations des fonctionnaires auront été revalorisées de 4,5 % au cours de l'année 1985.

**● LE BILAN DES ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET DE LA BANQUE MONDIALE**

**Vers un progrès de la coopération internationale en matière financière et monétaire.** — Le ministre de l'économie, des finances et du budget a rendu compte au conseil des ministres des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui se sont tenues à Séoul du 5 au 9 octobre.

Ces réunions ont marqué un progrès dans la prise de conscience par l'ensemble des pays de la nécessité de renforcer la coopération internationale.

Dans le domaine monétaire, l'importance de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des cinq principaux pays industrialisés, qui s'est tenue à New-York le 22 septembre, a été soulignée. La nécessité d'interventions coordonnées des banques centrales pour conduire à la dépréciation du dollar contre le yen et les monnaies européennes a été unanimement reconnue.

De même, un consensus s'est dégagé pour considérer que, au-delà de l'ajustement nécessaire, le retour à la croissance était indispensable tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement.

— Pour les premiers, il a été admis que ceux qui auraient d'ores et déjà restauré leurs équilibres extérieurs devraient relancer la demande intérieure pour stimuler la croissance.

— S'agissant des pays en développement les plus pauvres, il a été décidé de les faire bénéficier des sommes remboursées au fonds fiduciaire, géré par le FMI, qui se montent à 2,7 milliards de dollars.

— Quant aux pays en développement les plus endettés, il a été convenu que les modes actuels de traitement des dettes (rééchelonnements) devraient être complétés par des apports de crédits nouveaux. Ceux-ci pourraient permettre à ces pays d'élever leur taux de croissance, de maintenir leur niveau de vie et de dégager les recettes d'exportations nécessaires au remboursement de la dette. A cet effet, conformément aux propositions de la France, les concours de la Banque mondiale, en particulier sous forme de financements non affectés à des projets spécifiques, devront être sensiblement accrus, tandis que les banques commerciales seront invitées à augmenter le volume de leurs prêts.

Au total, les réunions de Séoul, bien qu'elles n'aient pas été marquées par des décisions spectaculaires, peuvent être considérées comme un pas en avant vers le nouvel ordre monétaire et financier international que la France réclame avec insistance depuis le sommet de Versailles.

**● LA LUTTE CONTRE LES PLUIES ACIDES**

Mme le ministre de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur la lutte contre les pluies acides.

Les nouvelles mesures proposées tiennent compte des conclusions du rapport établi par M. Valroff, député des Vosges, chargé par le premier ministre d'une mission sur les pluies acides et le dépérissement des forêts.

1) L'action contre la pollution de l'air par les hudrocarbures sera accélérée au cours de la période 1985-1988. A cette fin, la réglementation concernant les rejets industriels sera complétée d'ici au premier trimestre 1986.

Par ailleurs, la France s'est fixée pour objectif de réduire de 50 % les rejets d'oxyde de soufre entre 1980 et 1990. A partir de janvier 1986, les équipements de désulfurisation nécessaires bénéficieront d'aides financées par une taxe sur les pollutions ;

2) La France propose, pour la Communauté européenne, une norme uniforme visant à réduire la teneur en soufre du gasole et du fioul domestique. Elle demandera l'adoption rapide de la réglementation sur les centrales thermiques et les grandes installations de combustion, ainsi que la fixation de normes sur les rejets d'hydrocarbures ;

3) Les crédits consacrés à la recherche en ce domaine seront accrus de 60 % en 1986. Le programme de création de placettes d'observation de l'état de la forêt sera achevé ; cette surveillance sera étendue à des vignobles et à des vergers dans les sites les plus sensibles. Enfin, le réseau de mesure de la pollution photochimique en forêt sera achevé en 1986.

**● LA MISE EN PLACE DES PREMIERS BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS.**

Le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique a présenté au conseil des ministres une communication sur la mise en place des premiers baccalauréats professionnels.

Prévue dans le projet de loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel, la création de ces baccalauréats vise à satisfaire les besoins de l'économie en personnels qualifiés du niveau de technicien. Elle permettra la promotion des élèves des lycées d'enseignement professionnel en les amenant au baccalauréat.

Les baccalauréats professionnels seront de même niveau que les baccalauréats généraux ou technologiques. Leur préparation sera réservée aux titulaires du brevet d'études professionnelles et conçue en étroite relation avec les professions. Elle sera organisée sur deux années et fera une large place à des périodes de formation en entreprise.

A la rentrée 1985, les cinq premiers baccalauréats professionnels ont été mis en œuvre. Ils sont préparés dans soixante-trois établissements répartis sur tout le territoire national. Ils concernent notamment les métiers de maintenance de l'audiovisuel électronique, ds réseaux bureautiques et télématiques et des systèmes mécaniques automatisés.

Cette action s'accompagne d'un plan de formation s'adressant en cinq ans à tous les enseignants des lycées professionnels et des disciplines techniques des lycées techniques.

### Mesures individuelles

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget :

— M. Philippe Richer, conseiller d'Etat, est nommé membre de la Cour de discipline budgétaire et financière ;

— Mme Christiane Dore est renouvelée dans les fonctions de président du conseil d'administration de la banque Sofinco ;

— M. Gilbert Lasfargues est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de la Banque Vernes et commerciale de Paris.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

— M. Raymond Février, conseiller d'Etat, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition du ministre de la défense :

— Le contre-amiral Jean-Pierre Lucas est nommé attaché des forces armées, chef de poste, attaché naval près l'ambassade de France à Londres ;

— Le général de brigade aérienne Jacques Solleau est nommé chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe.

Diverses mesures d'ordre individuel relatives à la promotion, la nomination, l'affectation et la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la gendarmerie nationale ont été adoptées.

Sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie :

— M. Pierre Papon est renouvelé dans les fonctions de directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Par ailleurs, le conseil des ministres a décidé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Saint-Imoges (Marne).

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## L'UDF et le RPR piétinent

Les délégations du RPR et de l'UDF chargées de préparer les élections législatives n'ont pas beaucoup avancé lors de la rencontre du mercredi 23 octobre, pas davantage que les seuls responsables de l'UDF dans le choix de leurs candidats.

Les deux formations politiques se sont intéressé aux cas des onze départements « réservés » sans que l'on puisse noter une véritable évolution dans l'Isère ou la Savoie, dans le Gard ou la Charente, en Côte-d'Or ou dans les Ardennes.

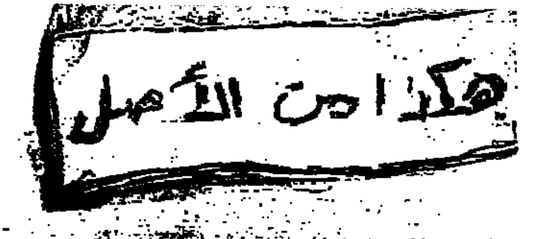
Dans l'Eure-et-Loir, l'UDF pourrait accepter une liste d'union conduite par M. Michel Junot (CNIP), adjoint au maire de Paris, si la tête de liste aux régionales était accordée à M. Maurice Dousset, député (PR). Cette solution n'a pas l'heur de plaire à M. Dousset qui jeudi matin 24 octobre annonce dans *l'Echo républicain* que M. Martial Taugourdeau (RPR) président du conseil général d'Eure-et-Loir et lui-même constituaient leur propre liste. Dans les Pyrénées-Orientales, un accord semble possible, l'UDF pouvant se ranger derrière le RPR moyennant quelques compensations aux élections régionales.

L'« échange » entre le Lot et le Gers (*le Monde* du 24 octobre) s'annonce, lui, difficile, une partie de l'UDF n'acceptant pas, de toute façon, M. Chastagnol (RPR) comme tête d'une liste d'union dans le Lot.

En revanche, l'échange entre l'Ariège et les Hautes-Pyrénées paraît possible. Le RPR prendrait la tête de la liste d'union dans l'Ariège, tandis que l'UDF obtiendrait, dans les Hautes-Pyrénées, en plus de la tête de liste, la deuxième place. Elle demande aussi à conduire la liste régionale de l'Ariège.

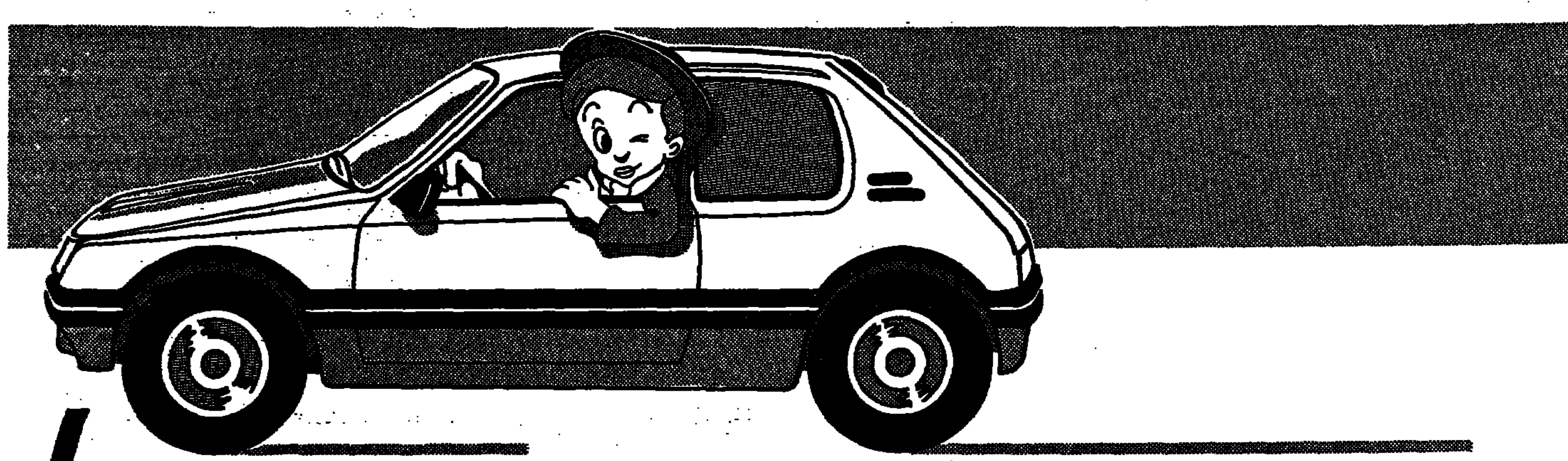
Au terme de cette réunion, les deux formations ont établi un calendrier de rencontres jusqu'au mois de novembre. Le prochain rendez-vous aura lieu mercredi prochain 30 octobre.

C. F.-M.






# Mediavision
## remercie
## Automobiles
# Peugeot



La Peugeot 205 a pris comme passager "le petit mineur" superstar du cinéma réussissant l'un des films publicitaires les plus appréciés de la rentrée.

Pour son cinquantième anniversaire "le petit mineur" symbole de mediavision vous rappelle qu'en 1984 plus de 300 annonceurs nationaux et plus de 5000 annonceurs locaux ont utilisé le cinéma publicitaire pour leur communication.



mediavision

79,Champs-Elysées 75008 Paris
Tel: (1) 47.20.00.01

# société

## COAUTEUR DE « SUICIDE, MODE D'EMPLOI »

# M. Yves Le Bonniec a été arrêté

**Alors que l'audience venait de se terminer mercredi 23 octobre devant la seizième chambre correctionnelle de Paris, trois policiers en civil, assistés des gendarmes de la garde du palais de justice de Paris, ont interpellé M. Yves Le Bonniec, trente-quatre ans, coauteur, avec Claude Guillon, de *Suicide, mode d'emploi*, publié il y a trois ans et demi par les éditions Alain Moreau.**

**Sous le coup d'un mandat d'amener délivré en janvier 1985 par M. Bardou, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Castres (Tarn), Yves Le Bonniec a été emmené à la prison de la Santé dans l'attente de son prochain transfert à Castres.**

**La procédure engagée à Castres fait suite à une plainte déposée par un gendarme, M. Cazaleas, pour *« non-assistance à personne en danger et homicide involontaire »* après le suicide de son fils Daniel, vingt-cinq ans, survenu à la fin de l'année 1984. Le jeune désespéré, après avoir consulté *Suicide, mode d'emploi*, avait écrit aux auteurs pour s'inquiéter d'une contradiction entre le dosage d'un produit indiqué dans un chapitre et celui figurant dans une annexe du livre. Dans sa réponse, Yves Le Bonniec avait donné la précision souhaitée. Une affaire similaire à celle qui a abouti, mercredi, à la comparution d'Yves Le Bonniec devant la seizième chambre correctionnelle de Paris.**

## Des démons et des hommes

*Tous les suicidants veulent-ils vraiment mourir ? Est-il juste de leur en donner les moyens ? Au nom de la liberté...*

*(Suite de la première page.)*

Dans la seconde lettre, il confirme le rôle du démon et ajoute : *« Ne me pleure pas. J'étais devenu trop dangereux. »*

Michel Bonnal, ancien séminariste, était *« un homme torturé »* dira l'avocat de la partie civile. Depuis longtemps, il parlait de suicide. Il s'était même acheté, quelques mois avant, un pistolet 22 long rifle. Finalement, il avait choisi de mourir loin de chez son père, à Paris, en absorbant des doses massives d'un antidépresseur. Un geste annoncé, préparé et mûri autant qu'un homme dans son état mental puisse mûrir pareille décision.

### « Tranquillité »

A Montpellier, dans la chambre de son défunt fils, M. Henri Bonnal découvre une lettre qu'aussitôt il juge, pour le coup, proprement démoniaque et un livre qui ne l'est pas moins : celui de Claude Guillon et Yves Le Bonniec. La lettre, signée de ce dernier, explique, en réponse à une demande de renseignements de Michel Bonnal, dans quelle mesure tel antidépresseur signalé dans l'ouvrage comme utilisable *« en soluté buvable »* peut l'être aussi *« sous forme de comprimés »*. L'auteur répond que *« la dose mortelle (...) sera obtenue par l'addition de 160 comprimés »*. Il précise aussi, toujours en réponse à son correspondant, au sujet du *« délai nécessaire à prévoir »* (entre l'absorption du médicament et la mort) : *« Il se peut qu'une dizaine d'heures soient suffisante, mais rappelons que les associations militantes insistent sur la nécessité de préserver un minimum d'une journée (vingt-quatre heures) de tranquillité. »* A Paris, chez son frère absent, Michel serait plus tranquille qu'à Montpellier.

Henri Bonnal, le père, qui créera par la suite l'Association de défense contre l'incitation au suicide, dépose une plainte avec constitution de partie civile, plainte qui sera instruite à Paris par Mme Nida Bertolini et aboutira à l'inculpation d'Yves Le Bonniec, le 25 octobre 1984. Le co-auteur de *Suicide, mode d'emploi* refusera de déférer à la plupart des convocations du juge d'instruction, estimant qu'il y avait *« détournement de procédure »*, les poursuites fondées sur le délit de non-assistance ne servant, à ses yeux, qu'à masquer le procès liberticide fait au livre lui-même.

L'inculpé fournira, cependant, au magistrat des documents essentiels : la totalité de ses échanges épistolaires avec Michel Bonnal. Celui-ci s'était, en effet, manifesté une première fois auprès des auteurs, dès le 11 novembre 1982, en les remerciant d'avoir écrit ce livre et en leur indiquant — c'était quatre mois avant de mourir — : *« J'ai pensé plusieurs fois à la pendaison mais j'ai peur de me rater, ne sachant pas bien faire les nœuds. Aidez-moi, car ce qui m'arrive est grave (surtout pour les autres). C'est pour ça que je pense très profondément à me faire disparaître. »* Yves Le Bonniec avait donné les réponses techniques demandées mais avait, *in fine*, voulu le *« dissuader de recourir à l'une ou l'autre de ces méthodes »*. Dans la réponse à la deuxième lettre, qui viendrait deux mois plus tard, il ne serait plus question de dissuasion.

A l'audience, l'atmosphère fut lourde, angoissante. Dans son coin, M. Henri Bonnal, la soixantaine, raide comme le malheur, a suivi les débats sans manifester aucun sentiment visible. A quelque pas de lui, Yves Le Bonniec, longue chevelure claire, petites lunettes cerclées, beau visage d'archange en blouson de cuir, tentait de contenir la fureur que faisaient monter en lui les arguments de la partie civile.

Les témoins qui défilaient parurent tout décontenancés que le livre (comme le leur rappela sans cesse la présidente, Mme Marie-Claude Duvernier) ne fût pas au centre des débats. On pouvait y penser toujours mais n'en parler jamais. Un père de suicidé vint pourtant, la voix blanche, dire que son fils aussi s'était servi du livre (*« page 275, on l'a retrouvée cornée »*) un triste jour de février 1984, dans une grange, en Savoie. *« Le suicide,* dit le père, *ce n'est pas seulement l'affaire de celui qui s'en va. Dire en face à quelqu'un que son fils s'est suicidé, c'est reconnaître qu'on n'a rien pu faire. »*

L'abbé Jean Toulat, qui lutte depuis longtemps contre la mort sous toutes ses formes (bombe atomique, avortement, peine capitale...) a indiqué que, naturellement, il était aussi de ce combat-là : *« Votre jugement,* dira-t-il au tribunal, *sera vital. »* Le président de l'association d'entraide Phénix expliquera qu'il vaut mieux *« emprunter un chemin qui passe par la main tendue que par une posologie glaciale »*. Président du Groupe d'étude et de prévention du suicide, le docteur Jean-Pierre Soubrier expliquera que *« le suicidant est orienté, à la fois vers la vie et vers la mort »* et que *« son désir est peut-être moins de mourir que de mieux vivre »*. Aussi faut-il se méfier avant de l'aider à suivre le désir qu'il exprime. Enfin, M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, auteur d'une proposition de loi réprimant l'incitation au suicide, tenta de faire quelques déclarations que la présidente coupa, les jugeant hors de propos.

### Procès d'idées

La défense avait cité deux témoins seulement. Claude Guillon, le coauteur du livre dont on ne devait pas parler, indiqua, quand même, que Le Bonniec et lui avaient reçu un millier de lettres, dont *« deux cents semblables à celle de Michel Bonnal »*. *« Le plus triste,* remarqua-t-il perfidement, *c'est que ces gens-là aient dû s'adresser à nous. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils n'ont pas pu parler à ceux qu'on appelle des proches. »* Quant à l'éditeur, Alain Moreau, il dut renoncer à faire la *« déclaration »* qu'il voulait prononcer, la présidente lui ayant, dès les premiers mots, rappelé que ce n'était pas là le rôle d'un témoin.

L'avocat de la partie civile, Me Pierre Chatel, du barreau de Montpellier, fit preuve d'un lyrisme vindicatif, s'échauffant à décrire l'inculpé comme un fauteur de mort : *« Oui, je vous fais un procès d'idées et d'idéologie. Je défends la vie, vous défendez la mort. Pour moi, vous représentez la mort. Votre but, c'est qu'on meure. Vous ne voulez que ça : la tombe. »*

Le procureur de la République, Mme Georgette Benas, reprocha brièvement à Le Bonniec d'avoir *« aggravé l'état de péril de mort du suicidaire en lui donnant de nouvelles précisions »* sur les médicaments et demanda une condamnation, sans autres précisions. *« Le suicide,* conclut-elle, *relève de la conscience individuelle, mais il est indécent de tirer profit de la détresse. »*

Me Francis Teitgen, pour l'inculpé, plaida la relaxe en refusant de se placer sur un autre terrain que le terrain juridique. Qu'aurait pu, concrètement, faire Le Bonniec pour empêcher le suicide ? Aurait-il été le seul informé des projets de Michel Bonnal ? *« Non, toute la famille était au courant de ses tendances suicidaires anciennes. Aurait-il pu, lui seul, Yves Le Bonniec, qui ne le connaissait que par ses deux lettres, réussir ce que les autres, et notamment la famille, n'ont pas tenté ou en tout cas pas réussi ? S'agirait-il de lui faire porter la responsabilité de sa mort ? »*

C'était là le nœud du procès et ce qui expliquait la tension des acteurs et du public, nombreux et partagé. Les survivants tentent toujours de détourner le sentiment de culpabilité que fait naître un suicide. Que ces survivants soient des proches ou des inconnus.

Procès ambigu pour deux démarches ambiguës. L'une consiste à désigner le *« démon »* écrivain, Satan anarchisant, sans qui Michel Bonnal ne se serait peut-être pas tué. En tout cas pas de cette façon. L'autre consiste à faire comme si tous les suicidants voulaient vraiment mourir et comme s'il était juste de leur donner, à tous, les moyens de passer à l'acte en douceur et avec une garantie de résultat. En vertu, cette fois, d'une sorte d'obligation d'assistance à liberté en péril.

Jugement le 20 novembre.

**BRUNO FRAPPAT.**



● *Un hooligan écroué à Fleury-Mérogis.* — Considéré comme l'un des responsables d'une agression commise le 3 septembre 1985 par huit hooligans contre un employé de bureau de vingt-quatre ans dans les jardins du Trocadéro au terme du match Paris-Saint-Germain — Nancy (*le Monde* du 7 septembre), un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, Philippe Corider, a été inculpé, mercredi 23 octobre, de coups et blessures volontaires et écroué à la prison de Fleury-Mérogis par Mme Marguerite Laurent, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Parallèlement, le magistrat a remis en liberté les cinq jeunes gens âgés de quinze à dix-huit ans détenus depuis leur inculpation le 5 septembre, avec trois autres mineurs laissés en liberté.



## A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES FRANÇAIS

# Les religieux au défi

**Après une rencontre de deux jours à huis clos, l'assemblée plénière annuelle des évêques français se tiendra à Lourdes du 25 au 29 octobre. Elle examinera la préparation du prochain synode extraordinaire de Rome consacré au bilan de Vatican II, reprendra la discussion sur la catéchèse et se penchera enfin sur la vie religieuse en France qui est en pleine mutation.**

Eux-mêmes s'appellent parfois, par une sorte d'humour glacial, « les derniers des Mohicans ». Qui pourrait le nier ? La vie religieuse ne se porte pas bien. Elle rétrécit comme peau de chagrin. Les religieux étaient 20 000 en 1972 : ils ne sont plus que 13.300, dont 12 000 âgés de plus de quarante-cinq ans. Quant aux religieuses, elles ont vieilli avec leurs cornettes : si elles sont encore 75 000, près de 40 000 ont plus de soixante-cinq ans. Certes depuis trois ans, le nombre des novices, masculins et féminins, a augmenté de 50 %, mais les chiffres sont à un niveau si bas (250), que personne n'ose sérieusement parler de reprise des vocations.

Ce sont les monastères qui maintiennent le mieux leurs maigres effectifs : on compte aujourd'hui en France 1 500 moines et 6 200 moniales. Et parmi eux les plus traditionnels, comme le monastère bénédictin de Fontgombault, dans la Vienne, recrutent le mieux. Les grands ordres (dominicains, franciscains, capucins) qui, comme les moines contemplatifs, mettent l'accent sur la vie communautaire, résistent également mieux que les congrégations (jésuites, rédemptoristes, etc.) à vocation apostolique.

*Triple difficulté pour les 90 000 religieux et religieuses de France : des effectifs en chute libre, une montée de l'incroyance et l'irruption de communautés nouvelles de type charismatique*

Les frères enseignants ou hospitaliers subissent de plein fouet la crise, tout comme les sociétés missionnaires, ce qui confirme les déplacements dans la vie religieuse. Il est clair, par exemple, que les actions de coopération concrètes et à court terme pour le tiers-monde mobilisent davantage les jeunes, aujourd'hui, que l'engagement traditionnel au service de la mission.

### Une force d'appoint ?

Outre le choc numérique, la deuxième mutation de la vie religieuse touche à son insertion dans la société et dans l'Eglise. Pendant longtemps, la « visibilité » des ordres religieux a reposé sur les grands monastères, les institutions éducatives et hospitalières, les actions caritatives et missionnaires. *« Il s'agit aujourd'hui,* dit le Père Jean-Paul Marsaud, Fils de la Charité, président de la Conférence des supérieurs majeurs, *de trouver de nouveaux types d'insertion, une autre façon d'être visible dans un monde d'incroyance qui se transforme et s'étend. »*

Passer des institutions traditionnelles, comme la santé, l'éducation ou la culture, aux nouveaux « défis » du monde contemporain : cette réorientation a commencé, et on rencontre de plus en plus de religieux engagés sur les terrains de la communication ou des migrations, du chômage, de la drogue, des jeunes marginaux, etc.

Or, au même moment, les évêques des régions déchristianisées, affrontés à de véritables « déserts » de la foi et à une hémorragie plus grave encore de leur clergé séculier, font des appels du pied aux religieux. Dans telle banlieue, c'est une ZUP qui ne cesse de s'étendre et où l'évêque n'a plus de prêtre à placer. Dans telle zone rurale, ce sont des groupes de paroisses privées brutalement d'animation par la disparition du curé et l'insuffisante préparation des laïcs.

Comment concilier ces besoins de l'Eglise locale — la célébration de la messe dominicale, la catéchèse, l'aumônerie — avec la spécificité propre de la vie religieuse, qui repose sur une tradition, un certain type d'engagements, le charisme d'un fondateur ? *« Ne touchez pas à notre identité,* dit Jean-Louis Lejay, frère missionnaire des campagnes. *Car plus on sera exposé au monde de l'incroyance, plus on aura besoin d'être définis pour ce que nous sommes réellement. »*

Pas question, en particulier, de toucher à la vie communautaire : *« Nous vivons dans un monde éclaté, morcelé,* dit Yves Guibert, franciscain à Orléans. *« J'ai travaillé dans une fraternité franciscaine implantée en monde ouvrier et c'est l'existence même de cette vie de groupe qui était discutée. »*

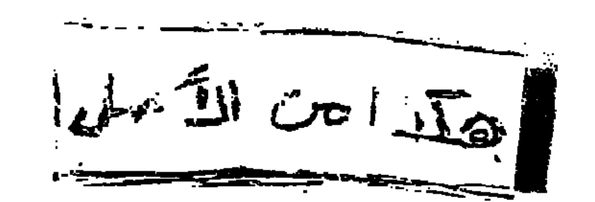
Il ne s'agit pas, pour les évêques, de faire de la récupération. Ils diront à Lourdes, lors de leur assemblée plénière, que la vie religieuse n'est pas d'abord *« une force d'appoint »*, venant au secours d'un clergé séculier défaillant, de mouvements anémiés, de laïcs peu mobilisés. Une *« clarification »* n'en est pas moins souhaitée de part et d'autre pour répartir les tâches entre les prêtres, les diacres, les religieux et les laïcs.

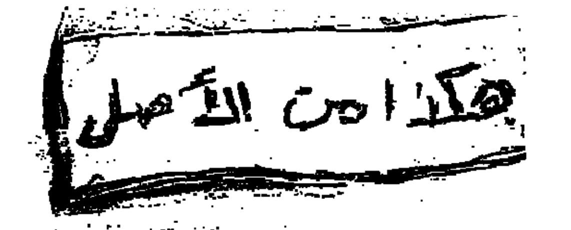
La situation se complique avec l'irruption de « communautés nouvelles », encore mal classées et mal connues, qui par leur radicalisme spirituel attirent de plus en plus de jeunes. Elles sont le plus souvent originaires du Renouveau charismatique (comme la communauté de l'Emmanuel, qui gère depuis peu les pèlerinages de Paray-le-Monial), mais sont aussi la création de « bergers » influents, comme le dominicain Marie-Dominique Philippe, qui en Saône-et-Loire a fondé la communauté Saint-Jean.

Bénéficiant de la protection d'un évêque (comme Mgr Le Bourgeois, évêque d'Autun, pour la communauté Saint-Jean, ou Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, pour les Frères de Béthléem), certaines ont commencé à ordonner des prêtres et à prendre en charge des paroisses. Elles n'ont pourtant pas de statut officiel de communauté religieuse : *« Nous les définissons plutôt,* dit Jean-Paul Marsaud, le président des supérieurs majeurs, *comme des communautés de vie évangélique. Leur présence nous pose beaucoup de questions. »* Les évêques maîtrisent aussi mal que les religieux ce phénomène, dont nul ne sait s'il est le symptôme d'un réveil religieux profond ou un feu de paille lié à un engouement spirituel passager.

**HENRI TINCQ.**










# 19. Lettres étrangères : les voix intérieures de l'Inde

Le Monde
DES LIVRES



RALPH STEADMAN *

## La psychanalyse à l'heure du déclin

### *L'heure de fermeture a-t-elle sonné dans les jardins de Freud ?*

PEUT-ÊTRE faudrait-il dire de Freud ce que Renan disait de Hegel, à savoir qu'il a du bon, mais qu'il faut savoir le prendre : bornons-nous à une bonne infusion, car c'est un thé excellent, mais n'en mâchons pas les feuilles.

L'ennui, avec les intoxiqués du freudisme, c'est que, subjugués par le génie du maître, ils ont créé un nouveau culte. On sait qu'il y a quelques années encore on s'y pressait, alors qu'aujourd'hui, comme le note Julia Kristeva, nous assistons à une certaine déconsidération, elle aussi mondaine, de l'analyse, consécutive à la prétention qu'elle eut d'être *la* nouvelle vision du monde, apportant réponse à toutes les crises.

Sur la foi et la psychanalyse, puisque tel est le thème diablement rebattu de son dernier livre, Julia Kristeva tient des propos auxquels on ne trouverait rien à redire si une certaine emphase ne trahissait un zeste de prosélytisme aussi touchant que naïf. Définir, ainsi qu'elle le fait, l'analyse comme l'*« expérience la plus radicale de lucidité »*, et parler de la grande endurance morale qui permet, en fin de cure, de regarder en face l'image démystifiée de soi et de la communauté, voilà qui rappelle un peu trop les discours exaltés des années 70 sur l'analyse comme expérience métanoïaque, la métanoïa, rappelons-le pour ceux qui l'auraient oublié, étant dans le monde antique le changement d'orientation vitale qui marquait, sous la direction d'un maître, l'entrée dans la vie philosophique.

### Un œdipe colossal

Nous restons dans le registre solennel avec cette conclusion de Julia Kristeva : *« La psychanalyse m'apparaît aussi, plutôt, comme l'antidode modeste et tenace du nihilisme, jusque dans ses formes les plus courageuses, les plus insolemment scientifiques et vitalistes. Elle est le double éthique, le garde-fou du surhomme. Pour combien de temps ? »*

Laissons Julia Kristeva à ses questions, vibrant d'angoisse contenue, et passons à un registre plus joueur, plus désinvolte avec... Freud précisément, dont on édite, sous le titre un peu rébarbatif *Résultats, idées, problèmes*, des textes inédits en français, couvrant la période de 1921 à 1938. Le voici, ce cher Freud, prié en 1931 de donner son opinion sur l'expertise juridique d'un certain Philippe Helsmann, accusé d'avoir tué son père. Le procureur l'avait chargé en arguant d'un colossal complexe d'Œdipe.

ROLAND JACCARD.

*(Lire la suite page 18.)*

* *Aubier-Montaigne réédite le* Sigmund Freud, *de Ralph Steadman, dont nous avons tiré l'illustration ci-dessus. (Traduction de Jean Gattégneau, 118 p., 125 F.)*

## Le phénomène Millecam

***Une fresque romanesque en forme de galaxie avec des romans-astres qui tournent sur eux-mêmes, se répondent et s'éclairent.***

IL se produit un phénomène curieux à propos de Jean-Pierre Millecam, ce romancier d'origine irlandaise, mais qui est né et qui vit au Maghreb.

Depuis 1968, où il publia *Sous dix couches de ténèbres*, premier volume d'une ample fresque inspirée par la guerre d'Algérie, chacun de ses livres (le plus récent *la Quête sauvage* est le cinquième, et deux sont encore à venir pour compléter la fresque), est salué par un concert d'éloges et d'enthousiasme, de la part de la critique.

J'ai relevé, dans la masse des comptes-rendus qui ont été consacrés à Millecam, un certain nombre de traits.

On le compare à Faulkner, Dostoïevski, Sciascia, Garcia Marquez, Péguy, Corneille, Claude Simon. On évoque à son propos l'Apocalypse, les Atrides... et Wagner. On dit de lui et de son œuvre qu'ils sont porteurs d'universel et d'une puissance lyrique peu commune chez les Français...

Pourtant, non seulement on ne l'a cité que rarement dans les présélections des prix littéraires – et naturellement, il n'en reçoit pas, – mais tout se passe comme si, à chaque livre, on le découvrait à nouveau, comme s'il devait repartir de zéro. De beaux esprits s'en vont déplorant, dans les salons, que la littérature française contemporaine s'étiole, qu'elle manque de ces dinosaures que furent les grands écrivains d'autrefois, et que l'on ne trouve plus guère que dans les pampas ou les terres vierges de continents littérairement inexplorés. Mais curieusement, on oublie Millecam.

Serait-ce qu'il n'est pas considéré comme un écrivain français, bien qu'écrivant notre langue ? Il y a peut-être un peu de cela. Mais les véritables causes de ce demi-ostracisme sont autres.

### Un « polar métaphysique »

D'abord, Millecam est d'une lecture difficile. C'est indéniable. On n'entre pas dans Millecam comme dans Jean d'Ormesson. Il faut, pour le lire, presque autant de souffle qu'il en manifeste dans l'écriture. Il y faut une disposition à l'envoûtement.

Ensuite, l'œuvre de Millecam est répétitive, quasi obsessionnelle. Chacun de ses livres reprend les mêmes thèmes : ceux d'une recherche d'identité, de l'amitié et de la trahison, avec les mêmes personnages : frères ennemis, sœurs-maîtresses, et dans le même décor, celui d'une guerre d'Algérie fratricide et suicidaire. Enfin, en apportant, aux uns et aux autres, un éclairage différent, en proposant chaque fois, des personnages et de leurs actes, une interprétation ou une signification nouvelles, il en épaissit l'humanité, sans en élucider le mystère. Le dernier livre paru, *la Quête sauvage*, est très révélateur, à lui seul, de cette manière. C'est une sorte de *« polar métaphysique »*.

PAUL MORELLE.

*(Lire la suite page 17.)*

★ **LA QUÊTE SAUVAGE, de Jean-Pierre Millecam, Calmann-Lévy, 390 p., 129 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

*Sartre*, d'Annie Cohen-Solal ; *Sartre et « les Temps modernes »*, d'Anna Boschetti

## Entre l'être et le néant

IL y a pire, pour un biographe, que le manque de sources : *leur surabondance. C'est* le cas avec Sartre, plus qu'avec aucun autre écrivain de ce siècle. Après *les Mots*, les *Mémoires* de Simone de Beauvoir, *les centaines d'interviews* de l'écrivain à divers âges, les témoignages des proches, il reste peu à découvrir d'une vie qui se voulait transparente et *qui*, en gros, le fut. Une fois tirés au clair quelques points obscurs et certaines adhésions étonnantes, une fois campés les époques, les mentalités, les amis et les ennemis, que faire sinon citer, paraphraser et faire semblant de prévoir le destin en quoi la mort a figé la liberté du disparu ?

En entreprenant la première biographie détaillée de Sartre, Annie Cohen-Solal n'a pas cherché à tourner cette difficulté par quelque acrobatie de construction ou des prétentions à l'essai *analytique*. Selon les règles du genre dites « américaines », elle a récapitulé l'énorme brassée d'événements qui s'offraient, *sans se soucier que la plupart soient* largement connus. A part certaines explorations inédites, par exemple dans les archives côté paternel et les *rêves* de Sartre vers 1960, *l'ouvrage* n'apprendra pas grand-chose aux sartriens. Mais il leur servira de *référence*, cependant *qu'il apportera aux moins initiés* une information complète, élégamment pédagogique, dégagée des passions, et *laissant le lecteur libre* de ses *jugements*.

Le livre ne se lit pas « comme un roman », selon le slogan usé où se cache un préjugé indu quant à la frivolité du public ; il étend généreusement un privilège réservé jusqu'ici à l'entourage de Sartre : rencontrer un homme, et, quoi qu'ait proclamé la fin des *Mots*, pas n'importe quel homme !

COMMENT choisir, dans cette montagne de faits et de mots ? Personnellement, j'ai été frappé par ceux *d'entre eux* qui mettent en lumière le double mouvement de Sartre, alternatif et parfois simultané, vers la réalisation *de sa vocation éminente*, et vers son saccage. Mouvement sur lequel sa névrose l'empêche d'être lucide, comme sur les chocs *de l'enfance qui l'ont formé*.

La névrose de Sartre n'est pas là où il croit la circonscrire. Pour un peu, on *reconnaîtrait ses problèmes affectifs* majeurs au cinglant des formules par lesquelles il espère les évacuer : *« Je n'ai pas eu de père, affaire classée » ; « Ma mère n'a certainement pas épousé mon beau-père par amour. »* De même, le magnifique autoportrait de *petit monstre demanderait* à être corrigé par le témoignage du grand-père. Mais Annie Cohen-Solal a raison : il serait *« indécent »*, et vain, *de rectifier* pas à pas le chef-d'œuvre péremptoire des *Mots*, où Sartre a recomposé à sa façon les « années Schweitzer » ; et la psychanalyse sauvage, si tentante, à d'autres !

Acceptons la légende que se fabrique l'auteur, puisque, *aussi bien, chez un créateur, l'imaginaire importe autant* que la réalité. Voici donc le petit génie qui fait, à La Rochelle, l'*expérience de la violence, de la laideur, et du mensonge, condition* d'un optimisme alors débordant. Voici l'amitié complexe avec Aron et Nizan, *qu'Annie Cohen-Solal connaît bien pour avoir* publié en 1980 chez Grasset, en collaboration avec Henriette *Nizan, une excellente biographie du « petit camarade » et sosie.* Voici le boute-en-train boute-feu de la rue d'Ulm, qui invente de nouveaux systèmes philosophiques chaque *semaine, tout en se* voulant romancier. Voici les premières amours, la Simone de Toulouse, l'autre Simone, les aventures « contingentes », les velléités de trio dont s'inspirera *l'Invitée* et qu'annonce le manuscrit de *la Défaite*, sur les Wagner et Nietzsche.

DES *détails minuscules restent à élucider. Quand Aron a* piétiné son chapeau en apprenant l'échec de Sartre à l'agrégation, *était-ce de joie mesquine, ou de fureur* amicale contre le jury ? Le verre avec lequel il a expliqué à Sartre la phénoménologie était-il *rempli de bière (version Aron)* ou, version Beauvoir, d'un cocktail à l'abricot ? Oui ou non, Sartre autorisait-il *ses élèves du Havre à fumer en classe* ?

Il y a plus sérieux : l'espèce de retrait du futur écrivain par rapport au militantisme de Nizan, à la curiosité insatiable de Beauvoir. Si Sartre avait été nommé au Japon, au lieu du port normand, aurait-il *écrit la Nausée* ? Sans les conseils du Castor, aurait-il dépoussiéré son style, se serait-il autant ouvert à l'influence de Céline, de Kafka, de Queneau ? A Berlin, il s'enferme avec Husserl, sans regarder la ville ni le nazisme montant.

Annie Cohen-Solal a raison de voir en noir ces années 30. Sartre souffre de perdre ses cheveux. Il n'est plus certain de devenir un des « mille Socrates » dont il se sentait riche. L'expérience de la mescaline, chez Lagache, lui révèle d'affreux crustacés dont seuls profiteront *les Séquestrés d'Altona. La Nausée* est d'abord refusée par Gallimard. L'actualité de 36, qui passionne ses amis, le laisse froid. A Bost qui veut l'entraîner dans la rue, il dit ne pas « aimer les défilés », lui qui en suivra tant et tant...

C'est seulement en 1938 que l'horizon se dégage. *La Nausée* paraît, et fait événement. Les nouvelles du *Mur* vont suivre, ainsi que les articles retentissants dans la NRF sur Dos Passos, Faulkner, Mauriac. La confiance est revenue.

*(Lire la suite page 20.)*

# A LA VITRINE

## ROMANS

### Le bonheur à portée de la main

Alex Varoux écrit en général des romans policiers pleins d'humour. Il tient ici la gageure d'un autre genre d'exercice : une histoire où, sérieusement, il ne se passe strictement rien, sans qu'on s'ennuie une seconde. *La Photo du bon Dieu sous pli discret* — pour connaître le mystère de ce titre drôle, il faut lire le roman — est un genre de monologue en style indirect libre, arrangé pour les besoins de la cause.

On y fréquente Bruno Magnan, trente-cinq ans aux fraises, chroniqueur d'échecs, qui habite au 36, *rue de l'Odéon et en sort le moins* souvent possible. S'il pouvait, il mettrait là tous les livres qu'il aimerait lire, au moins deux mille, tous les films qu'il aime regarder, des tas de provisions, il n'y aurait plus besoin de bouger. Sandy, avec qui il vit depuis six ans, aime presque autant que lui lire au lit, et leur chatte, la Puce, aime les regarder.

Donc le bonheur est à portée de main. Une situation tout à fait périlleuse pour un garçon aussi anxieux que le narrateur. Pour dissiper un peu les inquiétudes qu'il se crée en imaginant la mort de Sandy, la sienne, l'attaque imminente de bandits, une arrestation par la police, *plusieurs suicides*, et la *fin de son* amour pour la susnommée, Bruno Magnan part à l'aventure faire une partie d'échecs dans un café des boulevards qu'il fréquente un peu. Il regarde passer les filles, philosophe drôlement : *« L'érotisme c'était tout ce qu'il n'aimerait pas personnellement faire à une femme trop froide, trop belle et un peu trop con »*, va au zoo avec une certaine Martine qui fume des joints, prend un tas de taxis avec qui il se dispute, rapport à leur entêtement, leur détermination à l'empêcher de fumer. Rentre chez lui, très inquiet : aime-t-il toujours vraiment Sandy ?

Certes, tout cela ne pèche pas par esprit de sérieux... En deux cent vingt-huit pages, Alex Varoux raconte sa vie avec une espèce de sincérité moqueuse. Comme il a un charme certain et un sens des dialogues encore plus net, c'est un plaisir.

G. B.

● **LA PHOTO DU BON DIEU SOUS PLI DISCRET, de Alex Varoux. Ed. La Table ronde, 228 p., 82 F.**

### Le fantôme de Roussel

Jeu de piste balisé de références littéraires, le premier roman de Jean-René Selva donne l'impression d'une continuelle fuite en direction de l'œuvre qui se refuse et reste toujours à venir.

Un jeune écrivain à la recherche de lui-même, à défaut de se trouver, rencontre sur son chemin le fantôme de celui que Breton appela *« le plus grand magnétiseur des temps modernes »*, Raymond Roussel. L'auteur des *Impressions d'Afrique* est mort le 14 juillet 1933, à Palerme, dans une chambre du Grand Hôtel et des Palmes. La thèse du suicide fut généralement admise.

Obsédé par son modèle, le narrateur tente de rassembler les signes disparates laissés sur son passage par *« Raymond R. »*. D'énigmatiques témoins — l'un se nomme, bien sûr, Ariane... — lui livrent les bribes d'une mémoire trouée, fragmentaire. Assigné au rôle de personnage en quête d'auteur, Roussel se dérobe au brûlant désir de créer de l'écrivain, lui-même en quête de sujet...

Le lieu réel d'un événement déterminé devient un espace imaginaire. La figure de Roussel constitue pour le narrateur un écran sans faille auquel il se heurte sans parvenir à le percer. Habité par *« cette insatisfaction fondamentale qui pousse toutes formes à sortir de leur moule et à s'échanger »*, il s'égare dans un jeu de reflets, sans cesse reconduit.

L'abstraction d'une construction purement mentale domine dans le roman de Jean-René Selva. Le lecteur s'épuise à suivre un personnage qui n'a d'épaisseur que celle d'une pensée laissée à elle-même. Les affres du créateur, l'angoisse devant l'acte d'écrire, sont les sujets explicites de *Grand Hôtel et des Palmes*. Cela amène à considérer ces pages comme les prolégomènes d'une création future. Attendons.

P. Ke.

★ **GRAND HOTEL ET DES PALMES, de Jean-René Selva. Editions Presses de la Renaissance, 213 p., 85 F.**

## SOCIÉTÉ

### Sans les femmes

Après tant d'ouvrages sur les femmes, le livre de Christine Fauré est encore capable de surprendre. C'est qu'elle s'attaque tranquillement à un domaine massif et négligé : la place donnée, ou refusée, aux femmes dans la tradition politique démocratique. L'auteur élabore une histoire de la pensée de l'individu et de l'égalité sous l'angle des droits féminins. De Jean Bodin à Kant, de la Renaissance à la Révolution française, *la Démocratie sans les femmes* développe une critique, fort révélatrice, des certitudes trop ancrées.

L'histoire retracée est complexe : elle est moins l'affrontement entre deux camps que la transformation, par remaniements et déplacements, des modes de pensée et de gestion du social et du politique. Le paradoxe est ici la norme, comme en témoigne la figure première du féminisme en France, la poétesse Christine de Pisan, qui affirme au quatorzième siècle la dignité de la femme contre des clercs misogynes mais qui véhiculent un désir de transformation sociale.

Autre exemple, l'éducation des filles chez les catholiques au dix-septième siècle, qui va chercher à transmettre des modèles de piété et de vertu *« dignes d'une vierge chrétienne »*, mais en même temps promouvoir l'école comme protection contre l'hérésie protestante.

Ces paradoxes répétés expliquent qu'il faudra attendre 1946 pour que le suffrage « universel » ne soit plus un privilège masculin.

D. C.

★ **LA DÉMOCRATIE SANS LES FEMMES. ESSAI SUR LE LIBÉRALISME EN FRANCE, de Christine Fauré. PUF, 264 p., 125 F.**

## ÉDITION

### Les planches de l'*Encyclopédie*



Histoire naturelle.

Les éditions Hachette ont eu l'heureuse initiative de rééditer les planches de la célèbre *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, publiées entre 1762 et 1772, pour quatre mille souscripteurs.

Le volume, d'un prix relativement accessible, contient l'intégralité des trois mille planches du *Recueil*, reproduites dans un format réduit qui ne nuit pas, en général, à la clarté. Jacques Proust, spécialiste du Siècle des Lumières et coresponsable de l'édition des œuvres complètes de Diderot chez Hermann, présente l'ensemble, réorganisé en cinq grandes sections. Chacune de ces parties est précédée d'une introduction de J. Proust et accompagnée de notices explicatives et de commentaires dus à des auteurs regroupés au sein d'un comité scientifique.

Cette publication est placée sous le parrainage du Comité national du bicentenaire Diderot et de la Maison de la culture André-Malraux de Reims, et édité avec le concours du Centre national des lettres.

Par ailleurs, à l'initiative de la Maison de la culture de Reims, l'Atelier Encyclopédie vivante poursuit ses multiples activités, qui culmineront, en 1986, avec une grande exposition interrégionale à La Villette (voir *le Monde* du 27 janvier 1984) (1).

P. Ke.

★ **L'ENCYCLOPÉDIE DIDEROT ET D'ALEMBERT ; Editions Hachette ; un ouvrage 24 × 32,7 cm ; 880 p. ; 590 F.**

(1) Atelier Encyclopédie vivante ; Maison de la culture André-Malraux ; direction Jacques Darolles ; 3, chaussée Bocquaine, BP 1183, 51057 Reims Cédex ; tél. : 26-40-23-26.

Ont collaboré à ces pages : Geneviève Brisac, Dominique Colas, Patrick Kechichian et Pierre Lepape.

## ● DERNIÈRES LIVRAISONS

**MUSIQUE**

● Glenn Gould : *Contrepoint à la ligne ; Écrits II*. Ce deuxième volume de Glenn Gould rassemble des écrits réunis et traduits par Bruno Monsaingeon, des textes sur différents sujets : Bach, Schönberg, la musique en URSS, la critique... Ce volume contient également la partition (paroles et musique) du célèbre *« So you want to write a fugue ? »*. (Editions Plon, Fayard, 487 p., 150 F.)

● Serge Berthier : *les Voyages extraordinaires de L. Moreau Gottschalk, pianiste et aventurier*. A partir de documents inédits, S. Berthier a reconstitué la vie aventureuse de ce musicien d'origine française, né en 1829 à La Nouvelle-Orléans et mort au Brésil en 1869. (Editions Favre, 544 p., 128 F.)

**ROMAN**

● Henri Vincenot : *les Voyages du professeur Lorgnon*, tome II. Pour les amateurs du tourisme ferroviaire, tortillard ou omnibus plutôt que TGV, une invitation au voyage et à la découverte. (Editions Denoël-La vie du rail, 311 p., 84 F.)

**ESSAI**

● Nicole Boulestreau : *la Poésie de Paul Eluard, la rupture et le partage 1913-1936*. Une analyse de l'œuvre poétique d'Eluard, des premiers poèmes à la rupture avec Breton, étudiée à partir des collaborations avec des artistes comme Man Ray ou Max Ernst. (Editions Klincksieck, 301 p., 145 F.)

**PHILOSOPHIE**

● Jürgen Habermas : *Après Marx*. Ce recueil d'articles et de conférences a été publié en Allemagne fédérale en 1976. Dans la continuité des travaux de l'école de Francfort, Jürgen Habermas vise à une « reconstruction » critique de la théorie marxiste, débarrassée des faux-semblants idéologiques. (Editions Fayard, traduit de l'allemand par J.-R. Ladmiral et M.-B. de Launay, 340 p., 120 F.)

**SCIENCES**

● Albert Ducrocq : *Mémoires d'une comète*. La comète de Halley, observée en 1680 par l'astronome anglais qui lui donna son nom, raconte, à la première personne, sa vie de congère du cosmos et annonce sa très prochaine apparition. (Editions Plon, 317 p., 75 F.)

**LINGUISTIQUE**

● Collectif. *La Suisse aux quatre langues*. Où l'on apprend que le paisible multilinguisme helvétique, modèle de tolérance intellectuelle, exige de tous ses pratiquants un effort jamais relâché. Publié en allemand à Zurich en 1982, l'ouvrage est le premier à traiter d'une manière systématique de la cohabitation de l'allemand, du français, de l'italien et du romanche. (Editions Zoé, diffusé en France par Alternative, 300 p., 160 F.)

**PAMPHLET**

● Eric Neuhoff : *Nos amies les lettres*. Un pamphlet sur nos mœurs littéraires. Elles le méritent. Mais l'auteur, malgré tous ses efforts, manque trop souvent de style. Il n'est pas recommandé de vouloir imiter Roger Nimier. (Editions Olivier Orban, 138 p., 69 F.)

**SOCIÉTÉ**

● Revue *Communication*, n° 42 : *le Gigantesque*. Les auteurs des études publiées dans ce numéro de *Communication* recensent les différentes figures du gigantisme, de la physique à la mythologie, en passant par l'architecture et l'industrie. (Editions du Seuil, 263 p., 79 F.)

**ECONOMIE**

● Pierre Dacier, Jean-Louis Levet et Jean-Claude Tourret : *les Dossiers noirs de l'industrie française*. Les auteurs analysent le déclin des différents secteurs-clés de l'industrie française. Ils dressent le bilan des échecs et des handicaps qui compromettent l'avenir économique de la France. (Editions Fayard, 415 p., 95 F.)

**HISTOIRE**

● Albert Cohen : *Churchill d'Angleterre*. Dans ces belles pages, d'abord publiées dans *le Monde* daté 8-9 avril 1984, l'auteur de *Belle du Seigneur* rend hommage à la démocratie anglaise et à celui qui l'a incarnée. Préfacé par Daniel Jacoby, ce livre inaugure une nouvelle collection patronnée par la Fédération internationale des droits de l'homme. (Editions Lieu commun, 61 p., 45 F.)

● Amiral Jacques Moreau : *les Derniers Jours de Darlan*. L'auteur, décédé en 1962, était un proche de l'amiral Darlan. Dans ce livre, posthume par sa volonté, il raconte sa version d'un épisode trouble de la seconde guerre. (Editions Pygmalion-Gérard Watelet, 292 p., 95 F.)

**LETTRES ETRANGÈRES**

● William Golding : *Cible mouvante*. Un recueil d'articles, de conférences et d'essais écrits entre 1962 et les années 80 qui feront mieux connaître le prix Nobel 1983. Traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière. (Editions Gallimard, 264 p., 95 F.)

● Isaac Bashevis Singer : *le Beau Monsieur de Cracovie*. Dix-huit nouvelles inédites du prix Nobel 1978 sélectionnées par l'auteur comme lui paraissant être les plus significatives de son œuvre *et où, le plus souvent, Satan mène le bal...* Traduites de l'anglais par Marie-Pierre Bay. (Editions Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 338 p., 92 F.)

Du même auteur : *Contes*. Une trentaine de contes destinés aux enfants et réunis là sans illustrations pour laisser tout son pouvoir au mot. Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay. (Editions Stock, 296 p., 88 F.)

● Eduardo Galeano : *les Visages et les Masques*. Deuxième volet de « l'Histoire du feu », trilogie consacrée à l'histoire de l'Amérique latine. Après *les Naissances*, voici les dix-huitième et dix-neuvième siècles recréés sous forme de mosaïque. Traduit de l'espagnol (Uruguay) par Véra Binard. (Editions Plon, 350 p., 90 F.)

● Christoph Hein : *l'Ami étranger*. Une liaison banale, pauvre de mots et d'espérances, entre une femme médecin en instance de divorce et un architecte par un auteur de RDA né en 1944 et qui vit à Berlin-Est, prix Heinrich Mann 1982 et prix de l'Union des critiques allemandes 1984. Traduit de l'allemand par François Mathieu. (Editions Alinéa, 200 p., 79 F.)

# DU LIBRAIRE

## RELIGION

### La Bible Chouraqui

La traduction de la Bible — Ancien et Nouveau Testament — par *André* Chouraqui, d'abord publiée en fascicules séparés (vingt-six volumes de 1974 à 1979) aux éditions Desclée de Brouwer, *paraît* aujourd'hui en un volume, chez le même éditeur. Entre-temps, les éditions Lidis-Brépols reprenaient une *traduction revue* par A. Chouraqui, l'incluant dans un ensemble encyclopédique (dix volumes, de 1982 à 1985), sous le titre de *l'Univers de la Bible,* accompagné de nombreux commentaires.

Le texte de cette traduction existe donc à présent dans une édition autonome, avec un appareil critique réduit au minimum. *La Bible Chouraqui* prend ainsi place dans la longue suite des versions en langue française, et peut être appréciée dans son unité.

Mais il faut se garder d'un jugement hâtif. Le texte biblique ne se livre pas facilement. Une longue approche est *nécessaire qui, seule,* permet d'aborder la « nouveauté », à la fois toujours actuelle et toujours à venir, du Livre. La version d'André Chouraqui, juif originaire d'Algérie, entend restituer la saveur particulière de la Bible rendue à son *contexte historique et culturel* et à son substrat sémitique originel. Elle bouscule les habitudes de lecture, les cohérences artificielles. Les principes de traduction appliqués par A. Chouraqui donnent au texte une vigueur, une poésie rugueuse qui dérouteront sans doute maints lecteurs. Ces principes sont conduits jusqu'à leur terme : pour le Nouveau Testament par exemple, A. Chouraqui a d'abord fait passer les textes grecs en hébreu avant de les traduire en français, afin de restituer, autant que faire se peut, l'esprit du temps de Jésus, déplacé et rigidifié dans la lettre grecque. L'entreprise considérable de Chouraqui a pu et peut encore être contestée ; elle n'en reste pas moins exemplaire de rigueur et d'unité. *La Bible Chouraqui* est aussi une pierre apportée à l'édifice de l'amitié judéo-chrétienne.

**P. Ke.**

**★ LA BIBLE CHOURAQUI, éditions Desclée de Brouwer, 2 496 p., de 345 F à 610 F, selon la qualité de la reliure.**

## HISTOIRE LITTÉRAIRE

### Les aventuriers de l'arche Hugo



Le jeune Hugo.

Pour couronner l'année Hugo, il fallait un événement à la démesure du personnage. C'est fait. Les dix premiers volumes des œuvres complètes de Victor Hugo viennent de sortir des presses dans la collection *« Bouquins »* (Robert Laffont). *Les* cinq autres vont suivre au printemps prochain. Une entreprise complètement folle quand on sait que le contrat entre l'éditeur, Guy Schoeler, et l'équipe hugolienne de Paris-VII entraînée par Jacques Seebacher a été signé il y a à peine un an.

Un an pour donner de chaque œuvre de Hugo *« le meilleur texte qui ait historiquement existé »,* un an pour lire, relire et relire encore la *meilleure édition de chaque roman,* de chaque pièce de théâtre, de chaque poème, revue et corrigée par Hugo lui-même, en la confrontant avec le manuscrit, en rétablissant la ponctuation hugolienne, alourdie au dix-neuvième siècle par l'inflation typographique des imprimeurs. Un an pour réaliser le vœu du ministère de la culture, qui désirait une édition *de Hugo qui soit parfaite d'un point* de vue scientifique mais qui reste néanmoins une édition populaire tant dans sa présentation que par son coût.

Pour gagner un tel pari, il fallait davantage que de l'érudition, davantage qu'une parfaite connaissance de la galaxie Hugo, de sa poussière d'étoiles, de ses trous noirs et des ses continents égarés ; il fallait des aventuriers. Jacques Seebacher, l'œil malin, le verbe net, la courtoisie attentive, a été le chef de cette bande d'une trentaine d'universitaires lâchés dans le maquis hugolien. Il raconte l'aventure avec tant d'enthousiasme — et tant de fierté aussi — qu'on pourrait croire par instants que ce fut une partie de plaisir. *« Si nous avons réussi,* explique-t-il, *c'est que nous avons fonctionné avec les moyens et les méthodes d'une entreprise privée, sans attendre d'autre aide que celle, financière, du Centre national des lettres. Cette édition représente, en fait, une trentaine d'années de travail de toute une génération de spécialistes ; et il faudra vraisemblablement une trentaine d'années encore et une autre génération pour que des points de vue, des documents, des textes que nous ignorons encore permettent de dépasser cette édition. »*

Cette réussite, c'est aussi pour Seebacher, pour son assistant Guy Rosa et pour le groupe interuniversitaire Hugo de Jussieu, une manière de revanche. L'institution universitaire, depuis longtemps, tient les hugoliens à distance. Trop remuants, trop engagés derrière leur grand homme, trop peu respectueux des valeurs établies et trop entreprenants, ils choquent les prudents aréopages et le paient en méfiance, en carrières freinées, en crédits chichement distillés et en obstacles administratifs subtilement *dressés.*

Avec leurs seuls moyens et un éditeur qui a accepté tous les risques, ils ont gagné : l'œuvre de Hugo est enfin accessible à tous.

**P. L.**

**★ VICTOR HUGO. ŒUVRES COMPLÈTES. Dix volumes parus. Robert Laffont, « Bouquins », 120 F le volume. Restent à paraître un tome Poésie, un tome Voyages, un *tome consacré au « chantier » d'Océan* et un énorme index qui sera davantage qu'un annuaire de l'œuvre de Hugo : un voyage dans tout le dix-neuvième siècle.**

### Toujours Hugo

Victor Hugo continue d'alimenter l'actualité éditoriale.

*Citons* la *reprise* d'un extrait de son *William Shakespeare.* Pages admirables où le poète établit le parallèle entre l'art *(« Les chefs-d'œuvre ont un niveau, le même pour tous, l'absolu »)* et la science *(« O erreurs sacrées, mères lentes, aveugles et saintes de la vérité »)* Jean-Marc Lévy-Leblond a préfacé ce texte. *(L'Art et la Science de Victor Hugo. Editions ANAIS-Actes Sud, 35 p., 35 F.)*

Dans *Victor Hugo et le théâtre,* Jean Gaudon invite le lecteur à ne pas isoler l'œuvre dramatique de Hugo. Il cite en appendice les annotations, jusqu'alors inédites, que le *poète porta sur son exemplaire* d'*Hernani* durant les premières représentations, en 1830. *(Editions Suger, 7, rue Suger, 75006 Paris, 190 p., 69 F.)*

A la mort de Victor Hugo, le peuple de Paris et les représentants de l'Etat communièrent dans la ferveur de l'hommage et firent du poète le monument du siècle. Cet événement considérable donna lieu à une multitude de discours. Le passionnant volume agencé par André Comte-Sponville, Emmanuel Fraisse, Jacqueline Lalouette et Philippe Régnier, et préfacé par Henri Guillemin, rassemble ces divers témoignages. Il permet d'évaluer ce que Maurice Barrès appelait méchamment, *« la vertu sociale d'un cadavre »,* et de reconstituer l'épisode, des dernières heures de Hugo jusqu'à son avènement dans la *gloire républicaine. (Tombeau de Victor Hugo ; Editions Quintette, 5, rue d'Uzès, 75002 Paris, 221 p., 132 F.)*

Le trente et unième bulletin de l'Amitié Charles-Péguy (8e année ; juillet-septembre 1985) présente un dossier préparé par Simone Fraisse sur Péguy et Hugo. Jusqu'en 1905, Péguy se fait l'écho des attaques posthumes contre *Hugo,* émanant tant de l'Université que des partis politiques. L'hommage au génie *l'emporte* ensuite, même s'il reste, quelquefois, teinté d'ambivalences. *(Amitié Charles-Péguy, chez F. Gerbod, 35, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.)*

## ● HUMEUR

# FRANÇOIS GEORGE : « Je me dévouerai pour faire scandale... »

***La revue* la Liberté de l'esprit, *créée il y a trois ans, change d'éditeur avec son dernier numéro, intitulé « Krisis, 1985 ». Nous avons demandé à son animateur, François George, de nous le présenter.***

**« Le passage de la revue chez Hachette consolide-t-il votre entreprise, et quel est le sens de celle-ci ?**

— La liberté de l'esprit est toujours menacée, mais elle est aussi menaçante, et il en a été ainsi de tout temps : la pensée, dans la mesure où elle est libre et neuve, a partie liée avec l'angoisse, et il est donc naturel que l'on cherche à s'en défendre. Dans sa conférence de 1935, « Krisis », que nous commémorons avec notre dernier numéro, Husserl rappelle que dès que les philosophes apparaissent ils sont méprisés et persécutés ; et il ne s'en indigne pas, car il comprend qu'il y a là une réaction humaine — peut-être trop humaine...

**— C'est la persécution que vous cherchez ?**

— Il y a là quelque chose de tragique qui dépasse les uns et les autres. Ceux par qui la pensée arrive peuvent apparaître comme des victimes. Socrate parle de la mission que lui a imposée l'oracle de Delphes. Nietzsche, son ennemi, se pense lui-même comme de la dynamite qui explose en même temps que la tradition chrétienne. Aussi est-il normal que les institutions se défendent.

**— Lesquelles, en France, aujourd'hui ?**

— Eh bien, « Apostrophes » est une machine à neutraliser tout ce qu'il peut y avoir de nouveau, de libre, de subversif, pour maintenir une espèce d'honnête médiocrité, au niveau honorable du beaujolais et du football.

» Je pense qu'il est navrant de voir le milieu intellectuel trembler devant Pivot. Je suis désolé que des personnes de valeur n'aient qu'une obsession, passer à « Apostrophes » pour y débiter des banalités aimables qui leur permettront de mieux se vendre. Il y a quelques années, j'ai dit, et j'étais alors à peu près seul, que Lacan était au moins pour une part un illusionniste, opinion assez partagée désormais. Aujourd'hui, avec la même certitude d'être bientôt rejoint, je n'hésite pas à proclamer cette vérité fondamentale : Pivot est une gourde.

**— N'y a-t-il pas crise à tous les niveaux ?**

— Husserl avait imputé la crise à une sorte de fuite du sens, et nous avons essayé de reprendre son interrogation en *organisant* une confrontation avec la science, avec la relativité, la mécanique *quantique* ou *encore* le « big bang », mais aussi avec Hegel et son discours de l'absolu. André Comte-Sponville compare le non-sens occidental au non-sens oriental ; il poursuivra dans le prochain numéro, dont il sera le maître d'œuvre, car la liberté de l'esprit ne saurait être un monopole. Ainsi, le coup d'après, nous déléguerons nos pouvoirs à Marc Beigbeder, qui est un héros de la liberté de l'esprit...

**— Pourquoi s'acharner à la pensée, s'il s'agit vraiment d'une entreprise déraisonnable et mauvaise pour la santé ?**

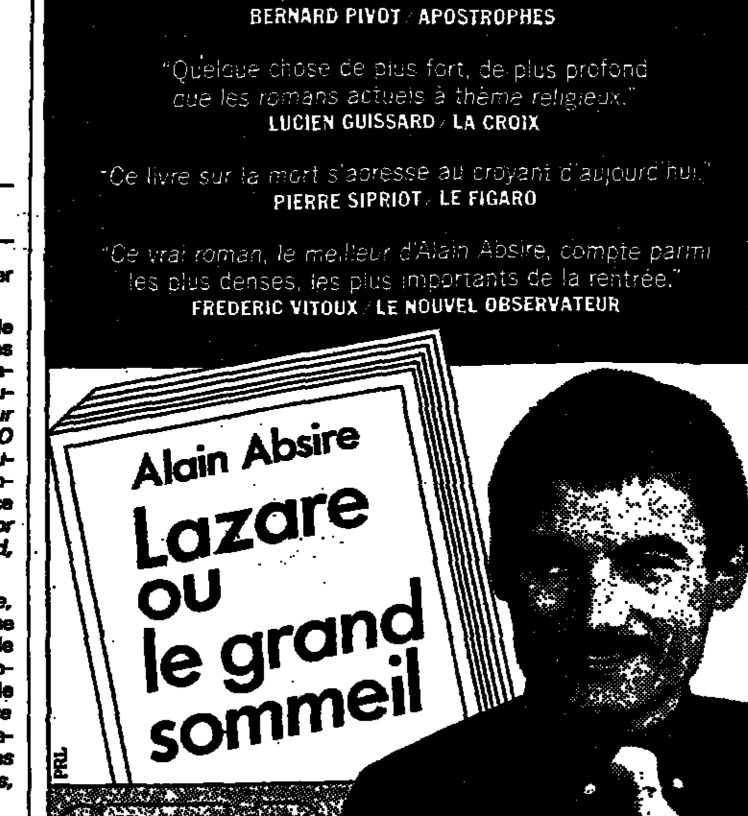
— Parce que la grande idée de Hitler était de transformer la France en camp de vacances, et qu'il ne faut pas réaliser son programme à sa place. La France n'est *plus* une grande puissance politique, et quand elle cherche à s'affirmer comme grande puissance *militaire,* cela entraîne des déconvenues. En revanche, dans le domaine de la culture il lui reste des ressources considérables et irremplaçables. Et les intellectuels américains voudraient bien qu'avec les moyens qui sont les nôtres nous poursuivions notre tâche. Ici, la volonté, la détermination peuvent presque suffire.

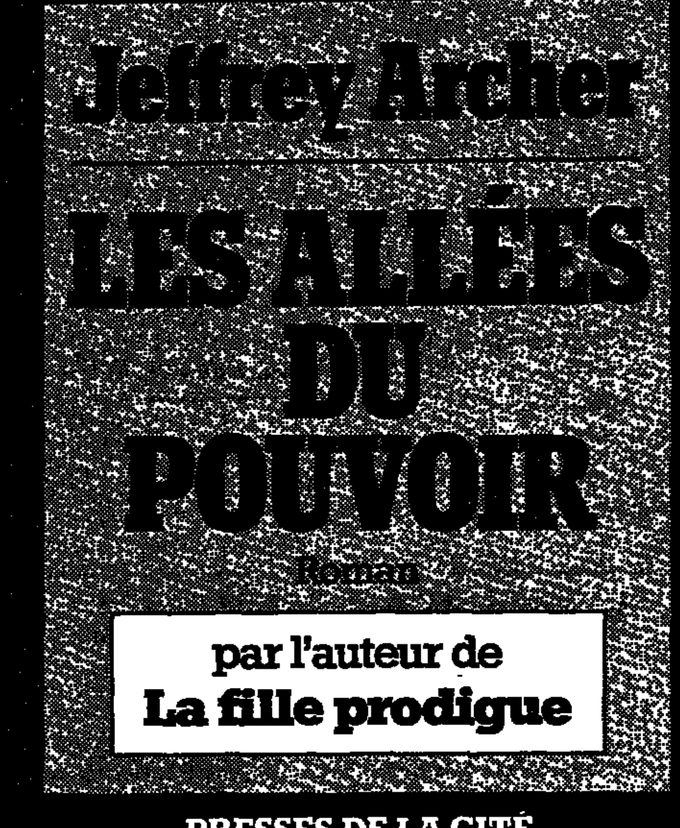
» Si la jeunesse ne rencontre qu'une université atteinte d'artériosclérose et une ambiance médiatique frivole et vulgaire, son découragement risque d'être grand. Oui, les jeunes souffrent *d'arriver* à l'âge *d'homme* dans un milieu intellectuel déserté, où les grandes figures du passé n'ont pas été remplacées, où les enjeux manquent d'intérêt. Nous ne devons pas nous complaire dans une délectation « fin de siècle ». Il faut retrouver, réactiver cette faculté de rupture, de désobéissance qui est celle de l'esprit. Le romantisme, le symbolisme, le surréalisme, l'existentialisme, même le structuralisme ont heurté et aussi *stimulé* les intelligences et les sensibilités, ont suscité d'authentiques débats. Alors, bien que cela répugne profondément à mon tempérament, je me dévouerai, au besoin pour faire de la provocation et du scandale. »

Propos recueillis par
**MICHEL CONTAT.**

**★ LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT, « Krisis, 1985 », Nos 9-10, septembre 1985, 218 p., 79 F.**








# LA VIE LITTÉRAIRE

## Le festival du polar à Reims

POUR son septième épisode, la fête du polar bat son plein, du 22 au 27 octobre, augustement patronnée par la capitale du champagne, par la mystérieuse et tentaculaire organisation *813*, et par le temple de la culture en marche, la Maison André-Malraux de Reims.

Expositions de faux – fausse monnaie, contrefaçons, – présentations de films antiques (*Fantomas* de Louis Feuillade) ou modernes, auquelles participent les cinémas de la ville, remises de prix et de trophées, débats, le Festival c'est tout cela, une grande machine vivante qui englobe aujourd'hui les multiples aspects que peut revêtir la fiction policière, une manifestation qui ratisse large, draine les foules rémoises autant que les passionnés du polar de tous les horizons et de tous les coins de l'Hexagone.

Mais le Festival de Reims reste avant tout une fête du livre. On y rencontre trois auteurs consacrés : l'Anglais Peter Lovesey, l'Américain Lawrence Block, le Français Jean Amila, quinze autres invités (en sus du permanent Léo Malet) qui représentent assez largement la littérature policière française et européenne actuelle (Peter Chambers, Gérard Delteil, Bachellerie – la nouvelle étoile du Masque, – Thierry Jonquet, auteur du 2000e « Série noire »...). Réunis à l'initiative des deux compères Jacques Baudou (créateur et coordinateur du festival) et Pierre Lebedel (journaliste et actuel président de 813), ces auteurs sont là pour prouver que la crise du polar, puisque crise paraît-il il y a, n'empêche pas les nouveaux talents d'apparaître, les vieux talents d'exister... et les lecteurs de se passionner.

ALEXIS LECAYE.

## Gros plan sur Lawrence et Peter

**Lawrence Block, Peter Lovesey, quarante-sept et quarante-neuf ans, sont aux deux pôles géographique et littéraire de la fiction policière anglo-saxonne. C'était une bonne idée de les amener tous deux à Reims.**

Lawrence Block, New-Yorkais émigré en Floride (ce qui arrive fréquemment aux auteurs de la côte est, à partir d'une certaine notoriété), fait partie de ces touche-à-tout de génie du policier, dans la lignée de son ami Donald Westlake ou de Charles Williams, capables d'explorer toutes les voies du crime sans jamais cesser de porter sur l'humanité, honnête ou corrompue, un regard tendre et moqueur.

Inventeur de l'espion globe-trotter insomniaque et marginal, l'ineffable Evan Tanner, du voleur presque malgré lui, Bernie Rhodenbarr, Block a aussi brillamment pastiché Rex Stout, son Nero Wolfe et son Archie Goodwin, ajoutant à l'original une bonne dose d'humour et de sexe. Mais son enfant préféré est *Huit millions de morts en sursis*, un gros série noire de 378 pages, où il a su recréer un New-York des bas-fonds, fascinant autant qu'étouffant, à travers les yeux de son détective alcoolique Scudder.

Ce qui tente avant tout Block, c'est l'exploration des personnages, la manière dont, sans se faire la moindre illusion sur eux-mêmes, ils arrivent à compenser leurs déficiences et leurs échecs... De son propre aveu, les intrigues lui paraissent secondaires, et il aborde un roman comme ses héros, sans savoir à l'avance sur quel os ils vont tomber, ce qui n'en rend d'ailleurs pas la lecture moins passionnante bien au contraire. Avis aux amateurs, une suite aux aventures du privé new-yorkais Scudder est en train.

Peter Lovesey, créateur du très britannique et très victorien sergent Cribb, investigateur talentueux et obstiné de Scotland Yard, à la fin du siècle dernier, est venu au roman par le sport... Lovesey reconnaît bien volontiers qu'il n'a jamais lu l'œuvre de ses illustres consœurs, les grandes dames du crime : « *Un Agatha Christie, peut-être, il y a très longtemps, mais je crois que je ne l'ai pas terminé...* »

Pour lui, le sport est une passion de jeunesse, passion qu'il n'a pu pleinement satisfaire que par des recherches historiques très poussées sur l'origine et l'éclosion de ce noble art du dix-neuvième siècle, dans sa forme moderne. Est-ce à dire que du sport au crime il n'y a qu'un pas ?

« *Pas du tout ! Simplement*, explique l'auteur, *les milieux du sport étaient, surtout à l'époque, extrêmement fermés, le genre de milieu dans lequel une intrigue criminelle peut s'épanouir et prospérer... Un milieu également où les disparités sociales sont les plus criantes, parce que les classes sont juxtaposées : pendant les compétitions de course à pied, les aristocrates et les sportifs issus du peuple couraient sur des pistes séparées.* »



Lawrence Block.

Peter Lovesey.

En fréquentant ces diverses strates de la société victorienne, de music-hall en coulisses de boxe, le sergent Cribb risque peut-être de rencontrer un jour Sherlock Holmes ?

« *Non*, répond catégoriquement le créateur de Cribbs. *Holmes appartient à la sphère du mythe. Cribbs est un policier parfaitement réaliste, honnête, consciencieux, intelligent... Rien à voir avec Lestrade.* »

Ce qui n'empêche ni l'humour ni la cocasserie des rencontres, des situations, dans cette Angleterre victorienne minutieusement recréée.

A. L.

**★ LA COURSE A LA VIE, de Peter Lovesey, le Masque, Librairie des Champs-Elysées.**

**★ HUIT MILLIONS DE MORTS EN SURSIS, de Lawrence Block, Série noire, Gallimard.**

## Le crime de 9 heures du matin

« *Où trouvez-vous vos idées ?*

– *Devant mon bureau, à 9 heures du matin.*

– *Mais d'où* vient *l'idée ?* »

Sous une forme ou sous une autre, c'est la question à 1 000 francs, celle à laquelle est invariablement confronté tout auteur de polar interrogé ès qualités. A quelques exceptions près, lesdits auteurs ne sont pas des professionnels du crime, assassins, juges ou policiers. Le crime, son énigme et sa résolution, la chasse à l'homme, les autopsies, les témoins récalcitrants et les blondes perverses, les mille difficultés et tentations rencontrées par les héros (victimes, tueurs, détectives) dans l'exercice de leurs destinées, n'ont que peu de rapport avec la vie d'un auteur de roman policier. Alors ?

Certains reconnaissent l'influence que l'actualité exerce sur eux. Pour ma part – je ne peux parler que pour moi, – j'ai depuis longtemps cessé d'espérer que mes crimes puissent rivaliser avec ceux que les médias évoquent chaque jour. Aussi, ai-je décidé de laisser cette rivalité de côté. Mes personnages vivent dans une ville mythique, mon héros-détective est le croque-mort de la ville, mes assassins ne tuent ni par amour ni pour de l'argent, mes juges et mes flics ont bien d'autres soucis que celui de chercher les assassins. Ainsi, à l'abri de toute ingérence de la réalité, mes personnages peuvent-ils tuer, enquêter, mourir – en un mot s'épanouir – en toute liberté.

ALEXANDRE TERREL.

**Alexandre Terrel a publié récemment : *le Croque-mort de ma vie* et *Le croque-mort s'en va en bière*. « Le Masque », Librairie des Champs-Elysées.**

## Concert

### Autour de George Sand

Evocation de George Sand dans le cadre des « Rencontres du Musée de la marine ». Laetitia Bellec-Lafforgue, à qui l'on doit l'initiative, la conception et la réalisation de cette soirée, se laisse fougueusement emporter par son sujet. Elle raconte l'enfance d'Aurore (Dupin, alias George Sand) bercée par la musique, l'influence des trois femmes : sa mère, sa grand-mère et son amie, la cantatrice Pauline Viardot, qui ont déterminé la sensibilité musicale de l'écrivain. Cette sensibilité que l'on retrouvera en filigrane dans tous ses livres, et en particulier dans *Consuelo*.

Puis les sons répondent aux mots. Jacques Frisch interprète au clavecin la *Passacaille* de Lulli-d'Anglebert. Yves Gruson joue du théorbe et de la guitare romantique. Tous deux accompagnent Dominique Moaty-Bresson, soprano (1). Elle chante avec beaucoup de musicalité l'amour, la tristesse et l'attente. Sa belle voix nous charme toujours, nous trouble parfois et nous communique l'amour de George Sand pour les mélodies romantiques. Après *Giroflée Girofla* et *Dans un bois solitaire* (Mozart) viennent ces airs de Schubert : *Heiden Roslein* et *Der Vanderer*, dont l'écrivain raffolait.

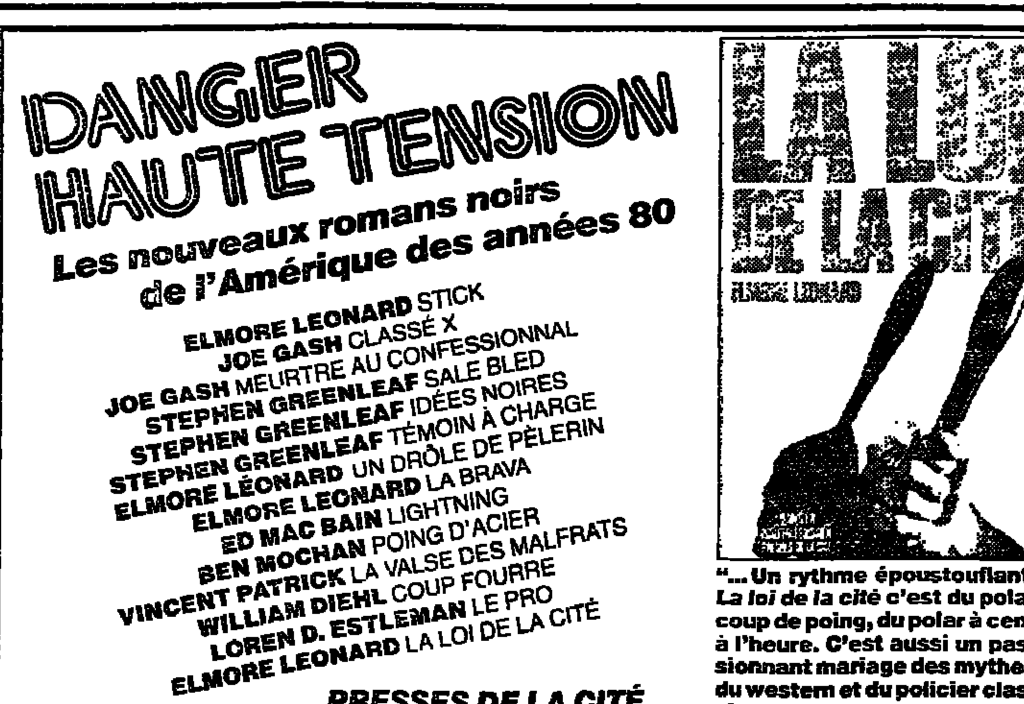
(1) Dominique Moaty-Bresson donnera un récital à l'église Saint-Julien-le-Pauvre le 14 novembre : « De l'époque baroque à l'époque romantique » (Caccini, Lambert, Schubert, Weber).

## La seconde sélection des académiciens

Voici la seconde sélection, réduite à six noms, pour le Grand Prix du roman de l'Académie française, qui sera proclamé le 14 novembre :

*Dora*, de Patrick Besson (Seuil), *Sans la miséricorde du Christ*, d'Hector Bianciotti (Gallimard), *Tout l'été*, de Jean Blot (Albin Michel), *Naissance d'une passion*, de Michel Braudeau (Seuil), *les Noces barbares*, de Yann Queffélec (Gallimard), *Sébastien Doré*, de François-Olivier Rousseau (Mercure de France).









## Une machine à rêver et à apprendre

***La Librairie Larousse a fêté récemment la sortie du dixième et dernier volume de son Grand Dictionnaire encyclopédique***

« *LE dictionnaire lutte sans cesse avec le temps et l'espace (social, régional, culturel) ; mais il est toujours vaincu ; la vie est toujours plus ample, plus rapide, elle déborde, non le langage, mais sa codification. C'est pour cela qu'il faut sans cesse des dictionnaires nouveaux.* » En écrivant ces lignes à la fin de sa vie, Roland Barthes indiquait le sens du mouvement perpétuel du savoir, de son enregistrement par les lexicographes et les encyclopédistes.

Depuis la publication, par le père fondateur, Pierre Larousse, du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, la Librairie Larousse vit de cette « lutte ». Elle oppose à l'inévitable répétition des défaites les piles successives de ses victoires éphémères.

La publication du *Grand Dictionnaire encyclopédique* (GDEL), qui s'achève aujourd'hui par la sortie du dixième volume, constitue l'étape la plus actuelle de ce mouvement. C'était bien une réussite, un achèvement, et non la perspective encore bien lointaine de l'étape suivante, qu'entendait fêter, le 15 octobre au Centre Georges-Pompidou, la Librairie Larousse. Sur une musique électronique de Jean-Michel Jarre et après un texte introductif de Patrick Grainville, une projection audiovisuelle géante sur la façade du Centre célébrait, à grand renfort de rayons laser, la gloire et les vertus de l'esprit encyclopédique et la vocation de Larousse à les incarner.

On a souvent tendance à confondre encyclopédie et dictionnaire encyclopédique. Précisons qu'une encyclopédie – par exemple l'Universalis, la Britannica ou la Grande Encyclopédie Larousse – présente un nombre limité d'articles sur des sujets sélectionnés. Les questions choisies font l'objet de développements plus ou moins longs à caractère synthétique. Ce type d'ouvrage nécessite un index, où un terme spécifique est renvoyé à un ou plusieurs articles contenant une explication de ce terme. Un dictionnaire encyclopédique comme le GDEL répond à un besoin différent : il apporte, en plus de la partie langue, des réponses directes et rapides à une multitude de questions ponctuelles. Les entrées sont beaucoup plus nombreuses et, par voie de conséquence, les développements limités. L'accent est mis sur le caractère rapide et la consultation immédiate.

### 190 000 articles

Fruit de sept années de travail et de la collaboration de mille auteurs extérieurs, le GDEL, dans sa masse compacte de dix volumes (quinze pour l'édition de luxe), se place sans difficulté en tête de la compétition encyclopédique. Au long de ses 190 000 articles – dont 90 000 noms propres, – tous les domaines du savoir contemporain sont abordés. Claude Dubois a assuré la direction de l'ouvrage et a pu mener l'entreprise jusqu'à son terme, avant de devoir quitter, en juin 1984, le poste qu'il occupait à la rédaction en chef des dictionnaires et encyclopédies chez Larousse.

Dictionnaire de langue riche de 100 000 mots, le GDEL s'attache à enregistrer la langue telle qu'elle est parlée et écrite aujourd'hui. Le vocabulaire général, mais aussi les terminologies spécialisées – techniques, scientifiques, littéraires – font l'objet de développements où les évolutions les plus récentes sont prises en compte. Le GDEL vise, au-delà de la compréhension des mots dans leurs différentes acceptions, à permettre de produire des phrases à partir de cette compréhension. Mais, s'il répond aux besoins immédiats de l'homme moderne, il ne peut prétendre – il ne le fait d'ailleurs pas – remplacer les grands dictionnaires de langue pour la part faite à l'érudition philologique. Parfaitement efficace pour la pratique du français actuel, il reste limité par le critère exclusif de l'usage présent du langage ; usage qu'Émile Littré qualifiait d'« *idée généralement trop restreinte* », demandant à être complétée par l'étude historique des niveaux successifs qui font la richesse et l'épaisseur d'une langue.

Le GDEL se veut, pour ses développements encyclopédiques, le reflet des intérêts de notre temps. Par rapport aux ouvrages antérieurs – en particulier le Grand Larousse encyclopédique édité dans les années 60, – un rééquilibrage a été effectué afin d'inclure les sujets qui nourrissent l'actualité. Par exemple, les spectacles ou l'économie occupent une plus large place. L'image (12 000 photos et autant de tableaux, schémas et dessins : 1 000 cartes) est attrayante et de qualité et complète utilement le texte. Enfin le GDEL contient, reportées à la fin de chaque lettre, des bibliographies sur 9 800 sujets, qui recensent plus de 56 000 références.

Le dictionnaire encyclopédique fait coexister l'espace ouvert, ludique, de la langue avec l'accumulation de l'information savante, le souci maniaque et jamais satisfait de l'exhaustivité. Il « *déborde* », toujours selon Barthes, « *son ustensilité* », pour devenir une « *machine à rêver* ».

PATRICK KECHICHIAN.

**★ Le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse existe en deux versions : l'édition courante en dix volumes est vendue au prix de 5 250 F ; l'édition de luxe en quinze volumes coûte 5 927 F.**

## ● EN BREF

**● EXPRESSION PLURIELLE : du 26 au 29 octobre, récitals, concerts et lectures alterneront au Théâtre du Tintamarre (10, rue des Lombards, 75004 Paris, tél. : 887-33-82). Le 27, à 15 heures, des membres du Pen-Club participeront à une séance consacrée aux « Ecrivains en prison ».**

**● ÉCRIVAINS DE LA DISSIDENCE : Pierre Leroux, Charles Péguy, Boris Souvarine. Tel est le thème d'un colloque qui se réunira le 9 novembre à Orléans, sous la présidence d'Émile Poulat, directeur de recherches au CNRS. (Centre Charles Péguy, 11, rue du Tabour, 45000 Orléans ; Tél. 38-53-20-23.)**

**● LE GRAND PRIX DE LA NOUVELLE décerné par l'Association des écrivains de l'Ouest a été attribué au recueil de Colette Castagno *(Sud rebelle)* (Editions Jeanne Laffitte), ayant pour toile de fond l'Algérie (*le Monde* du 16 novembre 1984).**

**● Dirigées par Michel Random et César Rancilio, les EDITIONS DU FELIN, qui viennent de se créer, ont pour ambition de constituer une bibliothèque des connaissances nouvelles et anciennes. Le Félin se propose de faire le point sur les sciences et les traditions et d'en interroger les racines historiques. Parmi les premiers titres, présentés de manière élégante et soignée, notons une histoire du Japon, *Japon, l'Empire éternel*, par Louis Frédéric ; deux ouvrages de Michel Random : *Japon, la stratégie de l'invisible* et *La Tradition et le Vivant* et *Les Maîtres du Tao* d'Henry Normand.**

**● EXPOSITION JULES ROMAINS. – Dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de l'auteur des *Hommes de bonne volonté*, la ville de Nice a organisé un colloque les 18 et 19 octobre. Une exposition, réalisée grâce au concours de la Bibliothèque nationale, a été inaugurée à cette occasion à la bibliothèque municipale ; elle se prolongera jusqu'au 10 novembre.**

**● ERRATUM. – Dans l'article consacré aux livres pour la jeunesse, « Lisez aussi les livres de vos enfants », (*le Monde* du 18 octobre), à propos du *Livre de tous les Français* (Gallimard), les illustrations sont de Blachon.**

هكذا من الأصل



● ROMANS

# Le phénomène Millecam

*(Suite de la page 13.)*

Cela commence comme un roman, *disons ordinaire*, encore que l'écriture ne le soit pas. Une vieille dame un peu excentrique, un peu folle, avec un chapeau à fleurs et un boa mité, vient, après l'indépendance, *proposer* le manuscrit d'une pièce au directeur du Théâtre municipal d'Oran. Celui-ci, après consultation de ses amis, décide de la monter. Mais, plutôt que de raconter la pièce ou sa représentation (ce qu'il fera plus tard), l'auteur (du livre) nous la donne à lire. Entreprise audacieuse lorsqu'on sait le *peu de goût ou de* dispositions qu'ont la plupart des lecteurs contemporains pour le théâtre écrit.

## Un éclairage pirandellien

Mais cela va encore se compliquer. Car, à la faveur des représentations et du bruit qu'elles provoquent, les véritables héros de la pièce, ceux qui ont servi de modèles aux personnages, vont sortir de l'ombre où ils se cachaient et réenchaîner l'action tumultueuse, incestueuse et sauvage, qui les a *embrasés tout* au long de la guerre. Naturellement, ils ne portent pas les mêmes noms que dans la pièce. Et chacun d'eux va, à mesure que le livre se déroule, apporter une version ou une vision différente des faits qui y sont relatés, dans un éclairage pirandellien ou faulknérien, qui en épaissit la complexité.



*BERENICE CLEEVE.*

*Sous dix couches de ténèbres* était l'un des premiers titres de Millecam. Ici, on a l'impression qu'à mesure que l'auteur soulève une à une ces couches, les ténèbres se referment. D. H. Lawrence séparait les romans en deux catégories, ceux qui traitent de l'existence, c'est-à-dire du comportement, et qui sont généralement univoques, et ceux qui ouvrent une lucarne sur la vie, c'est-à-dire sur son mystère, et qui sont équivoques. Les romans de Millecam sont de ceux-là.

On comprend que la critique, *parfois, s'épuise à le suivre.* Car chaque livre nouveau ne peut être saisi que si on le compare aux précédents, si on en établit les variantes ou les différences, si on en remarque les enrichissements et les éclaircissements. Au lieu d'une saga qui se déroule chronologiquement, à plat, comme une mappemonde, les romans ici, se superposent comme pour donner le sentiment du relief, ou tournent autour les uns des autres, comme dans une galaxie.

Enfin, dernière raison de la gêne qu'ils provoquent. Ils prennent tous appui, même s'ils le transcendent, sur un thème qui n'a pas fini d'inquiéter les consciences françaises : la guerre d'Algérie. Et ils le traitent d'une manière qui ne peut qu'accentuer cette gêne. Il n'y a pas, chez Millecam, les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Il y a, sur *une culpabilité originelle, qui est* la spoliation d'un peuple, l'histoire d'un couple, le couple franco-arabe, qui s'unit et se déchire, se pénètre et se répudie, et que *le sexe rassemble.* Abdel est peut-être le demi-frère de Florence, la Blanche, à qui il fait un *enfant que l'on fera disparaître* avant terme. Abdel disparu, Florence croira le retrouver dans chacun des journaliers arabes auxquels elle se donne. Abdel et Adrien, tout comme Salah Eddine et Geoffroy sont frères autant qu'ennemis et amis autant qu'adversaires. La cruauté est un paroxysme de l'amour et l'amour un exorcisme de la cruauté.

## Ce grain de folie irlandaise

Je vais, pour conclure, en appeler, moi aussi, à deux *références* : celles de Malcolm Lowry et de Kateb Yacine. Malcolm Lowry, parce que son héros Geoffrey (l'un de ceux de Millecam *s'appelle Geoffroy*) vit la *fin* d'un empire : l'empire colonial britannique et s'enfonce dans l'abîme de la téquila et du mescal, comme les héros de Millecam vivent la fin de l'*empire colonial français* et se perdent dans le double cratère du sexe et du sang. Parce qu'enfin Lowry et Millecam trouvent la fraternité et se réincarnent ou se *dissolvent dans des peuples ou des* civilisations anciennement dominés : les Indiens du Mexique pour le premier, les Arabes pour le second.

Kateb Yacine, parce que, dans ses livres écrits en français : *Nedjma* et *le Cadavre encerclé*, il a su transposer la poésie orale des contes arabes et leur rythme circulaire, répétitif, que Millecam, en romancier bi-racé, pousse à des limites joyciennes, avec ce grain de folie irlandaise que l'on trouve *également chez O'Casey ou* Brendan Behan.

*Un dernier conseil : achetez* du Millecam. Mettez-le dans un coffre. Dans dix ou vingt ans, il sera nobélisable.

PAUL MORELLE.

## Le très distingué subjonctif

POUR *son coup d'essai, le* jeune Serge Krebs – il n'a que vingt-six ans – s'est fixé cette gageure, bâtir un roman autour de ce verbe très beau, très miséricordieux et presque démodé : sauver. Une amitié entre deux ennemis, un *officier* anglais et un *officier* allemand, le second s'acharnant à aider le premier qu'il a pourtant *blessé, fera le reste, c'est-à-dire* la beauté et le tragique de l'aventure. Car les hommes ont cette chance, la guerre, circonstance catalytique des amitiés viriles s'il en est, et l'action se situe en Picardie pendant le premier conflit mondial.

Serge Krebs, qui a dû aimer *le Grand Meaulnes* et les récits *de chevalerie*, écrit dans un style classique et sobre, et n'hésite pas à mettre dans la bouche de *ses héros le* passé simple ou le très distingué subjonctif. Mais il n'y a là rien à redire, nous ne sommes pas au milieu des hommes de troupe dans les tranchées boueuses, ces jeunes gens sont des êtres sensibles et cultivés, sortis l'un *d'Oxford, l'autre d'une école* militaire de Basse-Saxe.

Le texte est souvent irradié d'observations extrêmement fines et pertinentes, et certaines phrases font *mouche*, vibrent longuement, telle cette répartie du capitaine allemand à son nouvel ami : « ... *Lorsque vous sauvez ceux que vous venez de blesser, ce n'est plus la guerre. Vous l'interrompez par ce geste.* » Bien sûr, au nombre *des candeurs juvéniles*, on peut relever la réaction prêtée au jeune Anglais qui, revenu chez les siens, est amené devant une sorte de cour martiale et croit à la mansuétude de ses juges. Incapable de penser le pire, il imagine qu'on lui administre « *une bonne douche froide* » en guise de leçon et pour le dissuader de « *recommencer à se mal conduire* ».

Qu'importe après tout, une *certaine* naïveté – ou un certain idéalisme ? – n'est pas rédhibitoire en littérature, et construire *un roman autour de* la notion de salut (le sien ou celui de l'autre) est plus courageux que de le construire autour de son nombril comme il est de mode et presque de règle aujourd'hui.

ANNE BRAGANCE.

★ AUX MAINS DE L'ENNEMI, de Serge Krebs. Grasset, 85 F.

# Comment on vivait à la « Nouvelle Athènes »

***Quand Edouard Manet devient le héros d'un roman de René Swennen...***

L'ACTUEL quartier Saint-Georges à Montmartre, on l'appelait à la fin du siècle dernier, la « Nouvelle Athènes » : comme l'explique Louis Chevalier dans *Montmartre du plaisir et du crime* (1), la joie de vivre s'était déplacée, au lendemain de la Commune, du Palais-Royal vers les Boulevards et la Butte... Là... « *peinture, poésie et musique prospéraient dans l'intimité de l'amour vénal. Il semblait*, écrit René Swennen, *qu'il n'y eût pas de génie possible à Paris, loin du vice* ». Dans les troquets, les tripots, au bal, au théâtre ou au café-concert, les futurs impressionnistes, mêlés à la bohème, aux grisettes, lorettes, cocottes, et aux « *petits crevés* », chassent le modèle et le motif...

C'est dans ce « *périmètre interdit* », dans ce « *bourdonnement de vie frémissante* » qu'est précipité, à la suite du suicide paternel, Julien Théroigne, jeune homme bien né, bien élevé, bien mis. Zulma – si proche du modèle favori des jeunes années de Manet, Victorine Meurant, – sera l'initiatrice ; plus tard, Julie Dax – dont la figure romanesque emprunte à Berthe Morisot et à Eva Gonzalès, les deux élèves de l'atelier de Manet, – entraîne Julien au cœur même de cette révolution esthétique que l'on nomme, dans le doute et l'expectative, la « *modernité* » : modernité de cette Olympia au regard aussi noir que le chat qui s'étire à ses pieds... Des années après, Julie Dax, artiste isolée, mère esseulée, s'enfuit de l'asile et s'exhibe, nue, masquée, dans la serre d'une « *foire aux modèles* » un peu particulière, anciennement rue de Laval. Julien, lui, abandonne la musique qui accompagne ce siècle plus qu'elle ne le provoque, et, tel un Duranty, écrit des critiques pour *le Figaro*...

## « Vendre la mèche »

Mais le véritable sujet du roman, c'est Manet : on le voit déambuler, dans les rues de la Nouvelle Athènes, esquiver, sans mot dire, les avances de ses élèves, chercher le modèle idéal de la *Serveuse de bocks*, de *Nana* ou de *Un bar aux Folies-Bergère*, retrouver au café Guerbois, Degas, Monet, Renoir, Stevens ou Nadar – chez qui aura lieu, en 1874, la première exposition « impressionniste », – prendre ses distances avec cette « école » naissante, mais persévérer, sensible à l'esthétique japonaise d'un Hokusai ou d'un Utamaro, dans ses recherches sur formes et couleurs... Il existe d'ailleurs une toile datée de 1881 qu'il a intitulée : *la Liseuse de la Nouvelle Athènes*. Et à la question de Bernard-Henri Lévy – citée en guise d'exergue ou de caution, on ne sait, – « *Quel est le rôle de l'artiste ?* », Swennen d'exhumer la sibylline réponse de Manet : « *Le rôle de l'artiste est de vendre la mèche...* » Swennen aura bâti tout son livre – intrigue et fiction romanesque, tableau d'une époque et d'un milieu, analyse d'un bouleversement esthétique – autour de cette « *mèche vendue* » et depuis si fort cotée...

CLAIRE PAULHAN.

★ LA NOUVELLE ATHÈNES, de René Swennen. Grasset. 251 pages, 69 F.

(1) *Laffont, 1980.*

● SCIENCES HUMAINES

# La psychanalyse sur le déclin

Mille millions de mille sabords! le Grand Freud est MORT!!!..

*(Suite de la page 13.)*

Le père de la psychanalyse, face aux malentendus provoqués par une adhésion passionnée à ses théories, s'empressa de calmer le jeu : « *En raison même de son omniprésence, le complexe d'Œdipe ne saurait permettre de conclure à la paternité du crime.* » Et d'ajouter avec humour qu'autrement on en viendrait facilement à recréer l'anecdote rendue célèbre à Vienne, lors d'un cambriolage mémorable. Un homme, trouvé en possession d'un passe-partout, en avait été déclaré l'auteur. Après la proclamation du jugement, on lui demanda s'il avait une remarque à formuler : il réclama d'être également puni pour adultère, ayant aussi sur lui l'instrument du délit...

Avec Michel Henry et sa *Généalogie de la psychanalyse*, l'occasion nous est donnée de nous interroger sur le déclin de la psychanalyse. Quand, en dépit de son audience populaire, elle « *revêt déjà l'habit gris de l'idéologie, la philosophie se doit d'éclairer le motif de ce déclin* ».

## Le terme d'une longue histoire

Selon le phénoménologue Michel Henry, la psychanalyse n'est pas un commencement, mais un terme, le terme d'une longue histoire qui est celle de la pensée de l'Occident et de son inévitable décomposition. Freud n'inaugure rien : c'est un héritier, et un héritier tardif. Bref, l'heure de fermeture a sonné dans les jardins de la psychanalyse. Thèse radicale, défendue vigoureusement par Michel Henry. On regrettera seulement qu'une certaine technicité réserve son ouvrage aux seuls professionnels de la philosophie.

Les psychanalystes évoquent volontiers les résistances à la psychanalyse ; en revanche, ils ne nous expliquent guère pourquoi on est enclin à l'accepter, en quoi elle est si séduisante. C'est là une question que se posait Ludwig Wittgenstein. Sans doute eût-il apprécié la réponse de Michel Henry : « *La mythologie freudienne a le sérieux de toutes les mythologies pour autant qu'elles s'élèvent de ce même fond essentiel et secret que nous sommes, qui est la vie. Et c'est pourquoi on y croit sans trop de peine, puisqu'on s'y reconnaît si aisément.* »

Signalons à ce propos que Paul-Laurent Assoun, un des philosophes les plus avertis du freudisme, consacrera durant ces six prochains mois au Collège international de philosophie un cours visant à reconstituer le dialogue Wittgenstein-Freud (1).

Les esprits frivoles risquent fort de ne retenir des ouvrages publiés cet automne que l'essai de Serge Tisseron, *Tintin chez le psychanalyste*. On ne leur donnera pas tort. Ils auront même la bénédiction d'une autorité en la matière, le vénérable Didier Anzieu, qui, dans une excellente préface nous dit ce que son propre livre, aujourd'hui classique, sur l'auto-analyse doit à la lecture de Tintin. Il va même jusqu'à écrire que ce n'est pas par hasard si les vingt années où parut le cycle *Tintin* coïncident avec les deux décennies de domination structuraliste sur la pensée française. « *Les aventures de Tintin*, note Didier Anzieu dans une formule qui fera date, *représentent, en grand format, un petit Lévi-Strauss illustré.* » Tintin, héros de la synchronie, voilà qui aurait arraché quelques jurons au capitaine Haddock !

## Haddock l'enfant réel

Haddock, précisément, selon Serge Tisseron, représenterait « *les émotions profondes et vitales de l'enfance* ». A l'opposé de Tintin, toujours égal à lui-même, secourable et bien élevé, support parfait des idées d'autrui, le capitaine Haddock incarnerait l'enfant réel, ses colères et ses doutes, ses violences et ses obstinations. Rien d'étonnant, ajoute Tisseron, si, face au conformisme moralisant de Tintin, il éprouve d'abord des désirs de meurtre !

On offrira volontiers ce *Tintin chez le psychanalyste* à Maud Mannoni, qui fut, elle aussi, l'enfant terrible de la psychanalyse française, et qui publie, sous le titre *Un savoir qui ne se sait pas*, une série de textes ayant trait à l'hystérie, aux patients de Freud, à la psychanalyse d'enfants. Hostile aux excès de théorisation qui, depuis une dizaine d'années, ont amené par contrecoup un rejet et un vide conceptuel, Maud Mannoni n'a jamais perdu de vue que le savoir sur la maladie est toujours issu de la maladie elle-même. Une intuition qui était déjà celle de Groddeck et que Maud Mannoni a courageusement défendue contre vents et marées.

ROLAND JACCARD.

★ AU COMMENCEMENT ÉTAIT L'AMOUR, de Julia Kristeva. Hachette, coll. Textes du vingtième siècle, 82 p., 48 F.

★ RÉSULTATS, IDÉES, PROBLÈMES, DE FREUD. PUF. 320 p., 125 F.

★ GÉNÉALOGIE DE LA PSYCHANALYSE, de Michel Henry. PUF. 398 p., 165 F.

★ TINTIN CHEZ LE PSYCHANALYSTE, de Serge Tisseron. Présentation de Didier Anzieu. Aubier/Archimbaud, 183 p., 69 F.

★ UN SAVOIR QUI NE SE SAIT PAS, de Maud Mannoni. Postface de Patrick Guyomard. Denoël, 187 p., 96 F.

(1) Les séances ont lieu 1, rue Descartes, Paris (5e), depuis le 19 octobre.

## A signaler également

**Journal clinique**, de Sandor Ferenczi. Un document unique, composé de cent trente-six textes spontanés, rédigés en 1932 par le plus proche disciple de Freud. Ferenczi s'attache, dans ce journal intime, à dégager la psychanalyse de son hypocrisie professionnelle. (Trad. de l'allemand par le Groupe de traduction du Coq-Héron. Ed. Payot, 298 pages, 150 F.)

**Ferenczi, paladin et grand vizir secret**, de Pierre Sabourin. Participant à la traduction des œuvres complètes de Ferenczi, Pierre Sabourin nous livre un portrait extrêmement attachant d'un psychanalyste qui avait banni l'esprit de sérieux. (Ed. universitaire, 230 pages, 95 F.)

**Rythmes de l'œuvre de la traduction et de la psychanalyse**, de Nicolas Abraham. S'adressant aux critiques littéraires, cet ouvrage posthume de Nicolas Abraham met en parallèle l'œuvre poétique et l'élaboration qui s'opère dans la clinique psychanalytique. (Flammarion, 164 pages, 85 F.)

**Freud et les Lumières**, de Michèle Ansart-Dourlen. Dans la meilleure tradition universitaire, une mise en lumière de la présence du politique dans la pensée de Freud, et une réinterprétation des apports anthropologiques de l'œuvre de Rousseau. (Payot, 236 pages, 120 F.)

**Jouissances du dire**, de Daniel Sibony. La transmission de l'inconscient, saisie à travers des passages de la Bible, par le plus déroutant des psychanalystes. (Grasset, 400 pages, 120 F.)

**Sigmund Freud, sa vie, son œuvre**, de Nathalie Lambrichs Georges. Un album richement illustré à l'intention des néophytes. (Ed. Frédéric Birr, 125 pages, 180 F.)

**Psychanalyse, mode d'emploi**, de Michèle Costa-Magna. Petit guide plein d'humour à l'usage des futurs analysants. (Ed. Aubier, 250 pages, 72 F.)

**Fantasmes des origines, origines du fantasme**, de Jean Laplanche et J.-B. Pontalis. Réédition, très attendue, d'un essai publié il y a vingt ans dans *les Temps modernes*. (« Textes du XXe siècle », Hachette, 87 pages, 48 F.)

**Entretien sur le Séminaire avec François Ansermet**, par Jacques-Alain Miller. Reprise en volume d'un document passionnant pour l'histoire de la psychanalyse concernant l'établissement du Séminaire de Jacques Lacan. (Ed. Navarin, diffusion Seuil, 66 pages, 30 F.)

**Sigmund Freud**, de Jean-Jacques Wunenburger. Un résumé de l'œuvre de Freud, suivi d'une étude des polémiques qu'elle a suscitées et d'une évaluation judicieuse de la psychanalyse postfreudienne. (Ed. Balland, 428 pages, 89 F.)

## C.-G. Jung, le dernier des romantiques ?

A un correspondant désireux de le convertir au catholicisme, Carl-Gustav Jung répondit : « *Mon cher Monsieur ! Ma quête est science, non apologie, non philosophie. Mon intérêt est scientifique, le vôtre évangélique.* » Voilà qui n'a pas convaincu l'essayiste britannique Colin Wilson : Jung était, selon lui, à la fois un philosophe et un évangéliste. On lira avec intérêt les pages où Wilson présente Jung comme un romantique, c'est-à-dire comme un esprit pénétré du sentiment que le monde est rempli de sens cachés, de forces souterraines qui œuvrent à notre salut.

On retrouve la même idée dans le livre d'André Nataf : *le Monde de Jung*. Jung était pénétré d'une vision religieuse des choses ; la maladie mentale signalait, à ses yeux, la présence divine en creux, le morbide étant ontologiquement un manque de divin. Il suggérait que Dieu lui-même « *se soignait* » au travers de nos psychoses. Présenté sous forme de dictionnaire, l'essai d'André Nataf nous promène à travers une œuvre souvent confuse, parfois déplaisante, encombrée de symboles, mais dont on ne peut nier le gigantesque héroïque.

R. J.

★ CAL-GUSTAV JUNG, LE SEIGNEUR DE L'INCONSCIENT, de Colin Wilson. Trad. de l'anglais par P. Couturiau. Ed. du Rocher. 208 pages, 78 francs.

★ LE MONDE DE JUNG, d'André Nataf, Ed. Ma (6, rue Emile Dubois. 75014 Paris), 203 pages, 53 francs.

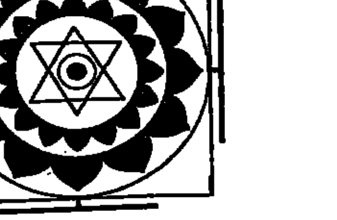
هكذا من الأصل



● LETTRES ÉTRANGÈRES

# Les voix intérieures de l'Inde

***Rabindranath Tagore, Anita Desai, Ruth Prawer Jhabvala : trois visions romanesques de l'Inde moderne***



Sigle officiel de l'année de l'Inde.

RABINDRANATH TAGORE (1861-1941) demeure, sans conteste, l'une des figures de proue de la littérature indienne. Cet écrivain d'expression bengalie, qui traduisait lui-même ses textes les plus importants en anglais, a produit une œuvre colossale. Entre autres : une quarantaine de recueils de poèmes, une quinzaine de romans, des essais, des pièces de théâtre, des récits de voyage, des ouvrages de philosophie et de religion. Il composa même des chansons et peignit, lors des douze dernières années de sa vie, plus de deux mille tableaux. Le prix Nobel de littérature lui fut décerné en 1913. L'année suivante, Gallimard publiait (dans une traduction de l'anglais, signée André Gide) l'un de ses chefs-d'œuvre, *l'Offrande lyrique*, un ensemble de cent trois poèmes où Tagore expose tant ses visions mystiques que philanthropiques.

## « La Maison et le Monde », une modernité éblouissante

Insatiable voyageur, Tagore visita l'Angleterre, les Etats-Unis, le Japon, l'Amérique latine, l'Italie. Bien que très attaché aux traditions ancestrales des siens, il défendit (à une époque où ce n'était pas facile, c'est-à-dire avant l'indépendance de l'Inde, en 1947) l'idée d'un nécessaire échange entre les cultures orientale et occidentale.

Sous un autre aspect, Tagore fut également l'un des premiers à révéler son pays sous le jour d'une étonnante mais fragile mosaïque de religions, de langues, de cultures. Avec lui, l'Inde devient un continent. Un continent qu'il raconte dans ses récits (tels ses *Souvenirs d'enfance*, disponibles dans la collection « L'imaginaire » chez Gallimard), ses romans, tels *le Naufrage* (1), une extraordinaire histoire d'amour, ou *la Maison et le Monde*, que vient de rééditer Payot.

Cette histoire a pour cadre le Bengale. En 1915, alors que la province vient d'être scindée en deux, des affrontements se produisent entre musulmans et hindous. Cependant, au-delà des enjeux religieux, la question qui se pose est celle du devenir de l'Inde, et notamment de ses rapports avec l'extérieur. Trois personnages, deux hommes et une femme, vont se trouver plongés au cœur de ces événements. Le premier, un maharadjah, défend l'idée d'une ouverture sur l'étranger, avec ce que cela suppose de progressisme ; le second croit dur comme fer aux vertus d'un nationalisme exacerbé. Entre les deux, la femme, incarnation de l'amour et dans une certaine mesure de la raison, joue le rôle d'une sorte de pivot de la sagesse.

*La Maison et le Monde*, publié ici pour la première fois en 1921, est un roman d'une modernité éblouissante. De par son propos, d'abord, qui met parfaitement en évidence la « fracture » indienne, éternelle source de tensions, de violences. De par son écriture ensuite. La maîtrise de Tagore est étonnante, qui utilise à fond la technique des récits croisés (on se croirait parfois chez Wilkie Collins tant les tensions sont exacerbées et le suspense entretenu). Sa langue est d'un lyrisme et d'une poésie très retenus qui ne gomment en rien le paroxysme des situations opposant ces trois personnages, dont les portraits sont brossés avec une minutie impitoyable. Quel talent ! Quelle puissance d'évocation ! On comprend que Tagore ait pu rester pour nombre d'écrivains bengalis, et même indiens, une référence, un modèle.

## Causticité et férocité

Tous n'ont pas suivi sa voie. D'autres ont préféré, à l'exemple de R. K. Narayan (plusieurs de ses romans ont été publiés chez Plon et aux éditions Acropole), s'engager sur le chemin d'un réalisme social qui autorise parfois la satire et l'humour. Ainsi Anita Desai. Cette fille d'un père bengali et d'une mère allemande, née en 1937, est l'auteur de quatre romans qu'elle a écrits en anglais. *Un héritage exorbitant* est le premier à être traduit en français.

Le personnage principal de cette tonitruante aventure est un jeune professeur d'université qui enseigne l'hindi, *« cette langue de culs-terreux »*. Deven, c'est son prénom, se met en tête d'aller interviewer l'un des poètes de langue ourdoue, un dénommé Nour. Celui-ci jouit d'un prestige considérable. Malheureusement, l'homme ne semble plus tellement à la hauteur de sa gloire passée. Il vit au fin fond d'un bazar de Delhi, il est entouré d'une cour d'admirateurs pour le moins suspects, et il est cadenassé à domicile par une épouse vindicative et acariâtre. Deven va donc de surprise en surprise. Le récit oscille entre la farce et la réflexion sur la société indienne contemporaine, où la trilogie *« ventilateur-téléphone-réfrigérateur »* a désormais pris place dans les rêves de toutes les jeunes filles à marier.

Indienne jusqu'au bout des ongles, Anita Desai accumule les sarcasmes, l'ironie, la causticité sans jamais tomber dans la caricature. D'où ce sentiment d'une réalité à la fois chatoyante et un peu triste. C'est peut-être là un des mystères de l'Inde que nous livre Anita Desai, romancière dont la verve et les éclats n'ont rien à envier à ses lointains cousins d'Amérique latine.

## La capitale et les Occidentaux

On pourrait situer Ruth Prawer Jhabvala dans une veine romanesque identique. A cela près que cette femme, née de parents polonais et qui a longtemps vécu à Delhi, s'enfonce davantage dans la satire. *La Vie comme à Delhi* est son troisième roman publié en français (2). Contrairement à Tagore et Desai, Jhabvala met surtout en scène des Occidentaux. L'Inde et ses habitants sont présents, mais ils n'interviennent qu'en contrepoint d'un univers plutôt dominé par l'intrusion d'un Occident dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne donne pas la meilleure image de lui-même.

L'action se déroule à Delhi. Nous sont contées les aventures d'une brochette d'Anglaises et d'Allemands, légèrement décatis, qui se sont mis en tête d'appliquer, sans le savoir, l'un des préceptes de Tagore : l'Est doit aller à l'Ouest et l'Ouest doit aller à l'Est. Que faire ? Du théâtre par exemple. Qui jouera-t-on ? Des auteurs du pays ? Ce serait bien. Seulement voilà, Ibsen, c'est mieux. Alors on joue Ibsen.

Dans ses précédents romans, Jhabvala ne nous avait pas habitués à cette hargne. Son humour, de grinçant est devenu carrément féroce. Ah ! elle ne laisse rien passer ! Les têtes de ces coqs de village, dont la culture n'a d'égale que l'inculture, tombent les unes après les autres. On croit rêver. Et pourtant, il paraît évident que ces personnages, Jhabvala a dû en rencontrer quelques-uns au hasard de ses pérégrinations indiennes. Ah ! si Tagore voyait cela, il saurait gré à Jhabvala de nous présenter ce visage de l'Inde blanche, de l'Inde pâle, on a même envie de dire : de l'Inde bête !

BERNARD GÉNIÈS.

★ **LA MAISON ET LE MONDE, de Rabindranath Tagore. Traduit de l'anglais par F. Roger-Cornaz. Payot, 216 p. 80 F.**

★ **UN HÉRITAGE EXORBITANT, d'Anita Desai. Traduit de l'anglais par Paulette Vieilhomme-Calais. Stock, 280 p. 92 F.**

★ **LA VIE COMME A DELHI, de Ruth Prawer Jhabvala. Traduit de l'anglais par Nicole Menant. Balland, 288 p. 95 F.**

(1) Ed. Gallimard.

(2) *Chaleur et Poussière*, ainsi que *Cette lutte incertaine* ont également été publiés aux éditions Balland.

### Beaubourg-sur-Gange

Dans le cadre des manifestations organisées pour l'Année de l'Inde, le ministère de la culture et la direction du livre apportent leur appui ou participent à un certain nombre d'initiatives visant à mieux faire connaître les littératures de ce pays, un et divisible. C'est ainsi qu'au Centre Pompidou, le vendredi 25 octobre, une soirée sera consacrée à la poésie de langues tamoule, malayalam et kannara. Samedi 26, une autre soirée aura pour thème la poésie de langues bengalie et oriya. Lundi 28, des spectacles, des films (dont le *Tagore* de Satyajit Ray), des lectures rendront hommage à l'œuvre et la personnalité de cet exceptionnel homme de lettres que fut Rabindranath Tagore.

Toujours à Beaubourg, une exposition de 1 500 livres présentera, jusqu'au 25 octobre, une sélection d'ouvrages publiés par quelques-uns des sept mille éditeurs que compte l'Inde.





# LE MONDE DES LIVRES

## SARTRE AUJOURD'HUI

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Entre l'être et le néant

*(Suite de la page 13.)*

Les temps morts de la guerre, de la captivité et de l'occupation vont être mis à profit pour écluser le trop-plein du créateur. En quelques trimestres, sont écrits *l'Etre et le Néant*, une partie des *Chemins de la liberté, les Mouches, Huis clos*, des carnets intimes, des centaines de lettres...

CE qui ne détourne pas Sartre de résister très tôt, contrairement aux insinuations tenaces de ses détracteurs. Il tente, en vain, de rallier Gide et Malraux à Socialisme et Liberté. Même s'il est vrai que la représentation d'une pièce, en 1943, nécessitait une demande d'autorisation aux occupants — on aurait aimé voir rappelée l'exacte procédure, — *les Mouches* condamnaient indéniablement le repentir prôné par Vichy.

Sur l'explosion, dès 1945, du personnage et du phénomène, « le » Cohen-Solal pourra être complété, dans quelques jours, par la lecture du livre d'Anna Boschetti, centré sur *les Temps modernes*. Il ressort de cette étude sociologique que Sartre a assuré très systématiquement son hégémonie sur la classe intellectuelle de l'époque. L'investissement de tous les endroits de pouvoir et de tous les genres littéraires ne serait pas aussi fortuit, qu'on l'a cru d'abord. Il procéderait d'une rencontre entre une volonté de puissance certaine et un « marché » propice.

C'est un fait que l'universitaire-artiste cumule toutes les reconnaissances, les autorités, les grâces. Sa virtuosité à imiter, à brasser, les langages alentour lui vaut, auprès d'un public largement « secondarisé », le succès et le rôle que Hugo dut aux progrès de l'instruction primaire. Après coup, les emprunts à une philosophie qui n'évacue pas le fonds spiritualiste, au cinéma, au jazz, au surréalisme, aux romans américains, à la dérision de Joyce, à la crudité de Céline, peuvent apparaître comme autant d'habiletés, de ficelles, et *les Temps modernes* comme l'instrument d'une ambition personnelle : réunir auprès de la Sorbonne et du grand public la légitimité partagée naguère par Bergson, Brunschwicg, Zola, Gide ou Malraux.

LE résultat est là. Les reconnaissances s'offrent de toutes parts. Grâce à la forte demande de la classe intellectuelle, le sacrilège sacralise, l'idéologie mandarinale triomphe, le magistère s'étale, monopolistique. Jusqu'au départ de Merleau-Ponty en 1952, la revue concentre à elle seule, par ses propos et querelles, toute l'histoire du milieu. Les disciples affluent. Les fils sortent de terre (des caves).

Ensuite, d'autres modes surgissent, d'autres vedettes. Un règne s'achève. Les ruptures se succèdent, que Jeannette Colombel s'apprête à rapprocher : avec Aron, Camus, Lefort, Merleau ; en attendant les batailles de rue. Sartre le querelleur, Sartre l'amateur de boxe.

Sur le « bout de chemin » avec les communistes, qui laisse perplexe et déçu, Annie Cohen-Solal apporte des lumières factuelles et psychologiques. Sartre n'a jamais pardonné les mensonges posthumes du PC contre Nizan ; la tentative du RDR atteste son vieux rêve de « troisième voie » : alors, pourquoi cette boulimie soudaine de couleuvres, entre 1952 et 1956 ? Indignation devant l'arrestation de Duclos pour détention de pigeons voyageurs ? Allons donc ! Annie Cohen-Solal convainc quand elle explique ce refus rageur de l'anticommunisme par une violence obsessive à tuer le bourgeois en soi, par une « spontanéité mauvaise ». Elle trouve des formules jubilantes à la Sartre pour décrire cet acharnement à se dénigrer à travers l'autre, à accepter docilement un surmoi dont l'expérience lui a manqué dans l'enfance.

Dès lors s'éclaire l'engrenage des voyages émerveillés en URSS, des naïvetés du genre : *« Avant 1966 le niveau de vie des Russes sera 30 % ou 40 % supérieur au nôtre ! »*. *« J'ai menti,* reconnaîtra Sartre vingt ans plus tard, *je ne savais pas très bien où j'en étais... »* Annie Cohen-Solal prolonge cette explication pour le moins courte...

PAR bonheur, ces égarements laissent libre le génie créateur. Tandis que l'homme public « déconne », selon le mot d'Aron, l'écrivain commence à rédiger *les Mots* et *la Critique de la raison dialectique*, qui paraîtront respectivement en 1963 et 1960. De même, l'engagement actif contre les guerres coloniales et les nombreux voyages ne le privent pas de concevoir *les Séquestrés d'Altona* (1959) (où j'approuve Annie Cohen-Solal de voir la pièce « inégalée » de Sartre).

Tandis que, après 1960, il devient « l'Intouchable » — *« on n'emprisonne pas Voltaire »*, dira de Gaulle, — et met ce privilège au service de causes variées — réseau Jeanson, tiers-mondisme, émeutes estudiantines, presse gauchiste, — il retouche *les Mots* et se lance dans *l'Idiot de la famille*. Il a beau savourer son statut de bien national, comme en témoignent les rêves consignés vers 1960 et révélés ici par Arlette Elkaïm, il a beau s'agacer que son public se tourne vers d'autres modèles — Lévi-Strauss, Althusser, Barthes, Foucault, Lacan, — l'absolu de l'écriture décrété dans l'enfance lui est plus qu'un refuge, sa raison de vivre.

Raison de vivre dure à vivre ! A l'égard de Flaubert, culmine et s'exacerbe le vieux déchirement entre l'amour et la haine de soi, entre être et néant. Il faudra la perte de la vue, en 1973, pour que ce noyau de son existence entière s'abolisse. Dès lors que lui sont retirés la drogue des pages remplies et le droit à la sainte rature, inutile de lui chercher une cohérence. Les graves glissements d'opinions qui s'opèrent au contact de Benny Lévy, et dont l'entourage s'émeut tant, qu'importe, s'ils assurent l'illusion d'un avenir au vieil homme prématurément épuisé par l'abus d'excitants !

Pourquoi a-t-on tant suivi Sartre, lui qui s'est tant trompé ? Survivra-t-il ?... Annie Cohen-Solal a le mérite immense de rendre caduques ces questions d'après-dîner. Elle nous replace au cœur du seul sujet qui vaille : comment un esprit hors du commun a aidé les autres à investir le réel en se vouant à l'imaginaire. Elle le fait avec minutie, équité, brio.

★ SARTRE, d'Annie Cohen-Solal, Gallimard, 730 p., 150 F.

★ SARTRE ET LES TEMPS MODERNES, d'Anna Boschetti, Editions de Minuit, 322 p., 89 F. En vente à partir du 6 novembre.

★ A paraître le 27 novembre, dans « Le livre de poche » : SARTRE, UN HOMME EN SITUATIONS, de Jeannette Colombel.

# Les jeunes aiment ses critiques littéraires

***« C'est toujours la même intelligence, la même générosité. On sent davantage qu'un écrivain soucieux de faire de belles phrases : un type curieux de tout. »***

SARTRE, ils connaissent. Lycéens des classes terminales, khâgneux et hypokhâgneux des classes préparatoires aux grandes écoles, étudiants de licence en lettres ou en philosophie, interrogés à la sortie de la faculté ou du « bahut », ils ont pour la plupart montré de l'intérêt pour l'œuvre et davantage que de l'estime pour l'homme ; comme si ce grand remueur d'idées, ce quêteur de vérités toujours insatisfait n'en avait pas encore fini d'avoir vingt ans.

*« Sartre, on nous en parle peu dans les cours,* regrette Philippe, dix-huit ans, en terminale à Fénelon. *Ou alors de façon très négative ; comme d'un sous-fifre un peu brouillon de Heidegger. Mais Heidegger, je n'y comprends rien ; Sartre, c'est beaucoup plus clair, plus parlant. »* Regret repris sous une autre forme par Anne-Lise, vingt et un ans, étudiante en philosophie à la Sorbonne : *« Il y a des professeurs marxistes ou marxisants ; ils rejettent Sartre au nom du matérialisme ; il y a, de l'autre côté, les hégéliens et les spiritualistes qui éliminent Sartre d'un revers de main, comme incapable de s'élever jusqu'aux grandes questions essentielles : Dieu, l'Esprit, l'Absolu, etc. Entre les deux parties, il y a un accord tacite pour insinuer que Sartre n'est en fin de compte qu'un littéraire égaré dans un domaine où il a réussi, aux yeux du public, grâce à des vulgarisations approximatives. Pour ma part, j'ai lu* Questions de méthode, *par exemple, et je considère, au contraire, que Sartre y cherche une voie originale de dépassement du marxisme dont il a bien senti toutes les insuffisances, même s'il n'est pas allé jusqu'au bout. »*

Ce plaidoyer argumenté demeure, avouons-le, unique en son genre ; la philosophie de Sartre, dans sa part massive — *l'Etre et le Néant* et la *Critique de la raison dialectique*, — reste peu connue : *« Sartre n'est pas un auteur au programme et, pour l'instant, nous avons assez à faire avec les textes obligatoires. »* Sartre philosophe est mieux connu à travers ses commentateurs que par ses propres ouvrages.

### « Dieu n'est pas un romancier »

Le critique littéraire, en revanche, est souvent lu, aimé et abondamment utilisé dans les commentaires et les dissertations. *« Pour moi,* explique Vincent, vingt ans, khâgneux à Henri IV, *le* Baudelaire *de Sartre est un modèle de compréhension d'une œuvre et d'une vie. On y retrouve tous les angles d'approche de la critique moderne sans sectarisme, l'explication biographique, la psychanalyse, les structures, la critique textuelle, tout cela avec une imagination, une sympathie, qui incitent toujours à retourner vers le texte. Ça se lit comme un roman, et pourtant on saisit la vérité d'un personnage réel et complexe, un poète, Baudelaire. »* Véronique aime aussi *Baudelaire*, et *Saint Genet comédien et martyr* et même l'énorme *Idiot de la famille*, dont elle n'a encore lu que le premier volume, mais ses préférences vont aux articles de Sartre réunis dans *Situations* :« *« Je me suis fait acheter les dix volumes, depuis le fameux article sur Mauriac* — « Dieu n'est pas un romancier, M. François Mauriac non plus » — *jusqu'aux derniers entretiens donnés par Sartre devenu aveugle. C'est toujours la même intelligence, la même générosité. On sent davantage qu'un écrivain soucieux de faire de belles phrases : un type curieux de tout, écrivant dans son élan aussi bien sur la peinture que sur les communistes, sur le Vietnam que sur Descartes. Et puis, il y a la préface* à Aden Arabie *de Nizan, dont je connais des passages presque par cœur. Je crois qu'on n'avait pas écrit de plus belles choses sur l'amitié depuis Montaigne. »*

Cet enthousiasme, d'autres le tempèrent. *« Les bagarres et les amitiés de Sartre avec les communistes, je n'y comprends pas grand-chose,* dit Valérie, étudiante à Censier. *Un jour il est pour et le lendemain contre. Sans doute faudrait-il mieux connaître le contexte historique de l'époque. »* L'époque : le grand mot est lâché. Quand Sartre est mort, ces jeunes filles et ces jeunes gens avaient treize ou quatorze ans. Ses combats ne sont pas les leurs, ses amitiés et ses inimitiés appartiennent à une histoire déjà lointaine. Quelques-uns d'entre eux ont lu *la Cérémonie des adieux*, de Simone de Beauvoir, et *Avec mon meilleur souvenir*, de Françoise Sagan. Ils en ont gardé l'image d'un vieil homme ; chaleureux et émouvant mais tout de même bien vieux. Mais, curieusement, à cette image s'en mêle une autre, celle de Poulou, du Sartre enfant des *Mots*. Tous ou presque ont lu ce fragment d'autobiographie, tous ou presque affirment qu'il s'agit là d'un des livres qu'ils préfèrent : *« En général, les gens qui racontent leur vie le font toujours pour se montrer, en bien ou en mal. Ça ne regarde qu'eux, ce n'est pas intéressant. Là Sartre essaie de comprendre comment il est devenu ce qu'il est, comme si l'aventure arrivait à un autre. C'est une méthode d'analyse qui peut être valable pour chacun d'entre nous, même si nous n'avons pas l'intelligence et le talent de Sartre. »*

Le reste, les romans ? Regards vagues et haussements d'épaules. « Les Chemins de la Liberté, *c'est long et plutôt ennuyeux. »* « La Nausée, *c'est raide. C'est un livre de philo avec quelques personnages. »* Mais les nouvelles réunies dans *le Mur* sont sauvées de l'indifférence générale. Et puis, *« vous savez, dans Sartre, il y a des tas de choses qui sont dépassées ou qui ne nous concerne pas ; mais dans l'ensemble, c'est plutôt plus intéressant que les écrivains d'aujourd'hui »*.

PIERRE LEPAPE.



CAGNAT.

### Le plus étudié des contemporains

SARTRE est, avec Proust et Camus, l'auteur français du vingtième siècle qui a suscité le plus grand nombre d'études. Depuis le premier de ces ouvrages, *Jean-Paul Sartre ou une littérature philosophique*, de Robert Campbell (Edition P. Ardent, 1945) jusqu'à ceux d'Annie Cohen-Solal, d'Anna Boschetti, de Jeannette Colombel qui paraissent ces jours-ci, on en dénombre environ deux cents en français, autant en anglais et en allemand et autant encore dans les autres langues. Bon an mal an, il se publie environ dix ouvrages et deux cents à trois cents articles dans les disciplines les plus variées. Ce rythme a augmenté depuis la mort de Sartre.

Les deux bibliographies internationales existantes, celle de Robert Wilcocks (University of Alberta Press, 1975) et celle de François et Claire Lapointe (Bowling Green, deuxième édition, 1980), recensent plus de dix mille références. La bio-bibliographie des *Ecrits de Sartre* par M. Contat et M. Rybalka (Gallimard, 1970) sera augmenté d'environ deux tiers de matières nouvelles lors d'une prochaine réédition.

Depuis le premier colloque international, qui s'est tenu en 1978 à Los Angeles, et le colloque de Cerisy en 1979, les réunions de spécialites se sont multipliées.

La prochaine en date se tiendra fin novembre à Livourne, sur le thème « Sartre et l'Italie », le Groupe d'études sartriennes organise chaque année depuis 1980 deux journées de travail en juin, à Paris. Une Sartre Society vient de se former aux Etats-Unis. Une équipe de chercheurs travaillant sur Sartre fonctionne au sein de l'Institut des textes et manuscrits modernes du CNRS. La Bibliothèque nationale continue d'augmenter son fonds de manuscrits de Sartre.

### Ses tirages

Une partie de l'œuvre de Sartre a battu des records de tirage.

Toutes éditions confondues, les livres qui ont connu de gros tirages (chiffres arrêtés à l'été 1985) sont les suivants : *Huis clos* (1947) : 2 150 000 exemplaires ; *les Mains sales* (1948) : 2 100 000 ; *la Nausée* (1938) : 1 970 000 ; *le Mur* (1939) : 1 832 000. A titre de comparaison, *l'Etre et le Néant* (1943) a été tiré à 165 000 exemplaires et le volume des œuvres romanesques, dans « la Pléiade », à 35 000 exemplaires.




# Histoire d'une commande

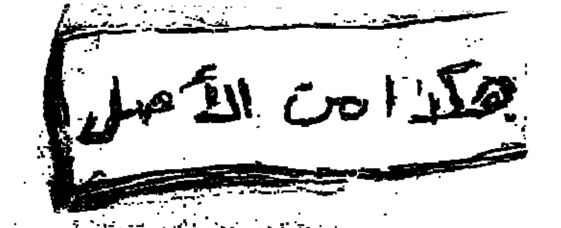
LES arcanes de l'édition internationale nous valent parfois de curieux détours qu'illustre bien l'histoire de la biographie d'Annette Cohen-Solal sur Sartre *(voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech)*, qui, écrite en français, a été commandée à un auteur vivant à Paris par un éditeur new-yorkais, avant d'être vendue à Gallimard pour la coquette somme de 100 millions de centimes, cette somme assurant à Gallimard les droits d'exploration pour la langue française.

C'est en effet André Schiffrin, directeur de Pantheon Books, qui avait eu l'idée de ce livre et qui avait choisi Annie Cohen-Solal, auteur d'une excellente biographie de Paul Nizan, publiée chez Grasset. Un contrat fut donc signé entre l'auteur et l'éditeur, le 15 octobre 1981 à la Foire de Francfort, l'éditeur garantissant à l'auteur un salaire mensuel ainsi que tous les frais de documentation et de déplacement nécessaires à son travail. Un travail de quatre années... Au printemps dernier, l'agent d'Annie Cohen-Solal, Mary Kling, propose en France le manuscrit, très attendu, à sept éditeurs différents ; plusieurs offres ayant atteint les 100 000 dollars (1 million de francs de l'époque), il fut décidé de donner la préférence à l'éditeur de toute l'œuvre de Jean-Paul Sartre, notamment à cause de l'aide apportée par Robert Gallimard.

On pourra s'étonner d'une certaine carence de l'édition française, qui n'entreprend pas elle-même la réalisation de projets d'envergure à longue échéance. Il aura fallu que ce soit un Américain qui passe la commande.

André Schiffrin, il est vrai, est certainement le plus Français des éditeurs américains. Né à Paris, il est le fils de Jacques Schiffrin, un de ceux qui avaient accompagné André Gide dans son *Voyage en URSS*, et qui fut, entre autres, le génial inventeur de la collection de « la Pléiade » en 1931, collection qu'il dirigea chez Gallimard jusqu'en 1940. Privé de son travail par les lois antijuives, il s'embarqua alors avec le tout jeune André pour l'Amérique. Celui-ci, parfaitement francophone, est donc, plus que tout autre, intéressé par la vie culturelle française, et cela explique l'histoire étrange de cette commande. Son catalogue de Pantheon Books — une filiale de Random House — en témoigne : Le Roy Ladurie, Michel Foucault, Marguerite Duras, Georges Duby, le *Guide Hachette de France*, *Shoah*, de Claude Lanzmann, *le Chocolat*, de Martine Jolly. Quant au *Jean-Paul Sartre*, il est prévu, chez Panthéon pour octobre 1986.

N.Z.





# culture

## THÉATRE

### « DEUX SUR LA BALANÇOIRE », à l'Atelier

## *Un bonheur, à eux deux*

*Deux sur la balançoire*, comédie de l'écrivain new-yorkais William Gibson, transposée en français avec pas mal de malice, de traits aimables, par l'écrivain parisien Jean-Loup Dabadie, va très probablement plaire à un public de théâtre, avant tout parce qu'elle est jouée d'une façon très touchante par Nicole Garcia et dans un style « grand ténébreux » par Jacques Weber.

Un homme, marié depuis une dizaine d'années avec une femme qui a aidé sa carrière d'avocat, ne s'entend plus bien avec elle. Ils se séparent. Dans une « party » à New-York, il rencontre une jeune danseuse, qui est seule aussi à ce moment-là. Ils éprouvent quelque chose l'un pour l'autre ; ils croient qu'ils vont pouvoir s'arranger un bonheur à eux deux. Ils ont des heures légères ils ont aussi des inquiétudes, des heurts. Et puis l'homme, qui pourtant a été sincère, ressent qu'il reste attaché à sa femme, et il s'en va.

Le « cas » de ce genre de théâtre, ni bâclé ni vulgaire, c'est qu'il ne nous donne rien de plus que nous ne sachions déjà. A une reproduction gentille de la vie de tous les jours, il n'ajoute ni un univers, ni une pensée, ni un langage. Ce n'est qu'une redite de nous-même, qui du moins nous permet de nous voir, de nous entendre, du dehors.

Ce théâtre-là se situe à l'intersection, si l'on peut dire, de deux remarques qui ont été faites par deux dramaturges qui avaient plus d'ambition. L'un, Jules Renard, a écrit que la critique dramatique de la « presse écrite » *« pèche surtout par indulgence »*, et qu'elle ménage trop *« les pièces qui plaisent au public »*, que Renard appelle *« les pièces pour poires »*. Mais, en regard, le grand dramaturge Ephraïm Lessing, qui fut un peu l'inventeur du théâtre proprement allemand (1729-1781), a écrit que *« certaines pièces médiocres doivent être maintenues à la scène, parce qu'elles renferment des rôles où certains acteurs peuvent manifester toutes les ressources de leur talent »* (Renard et Lessing exerçaient aussi le métier de critique dramatique).

Or nombre de spectateurs vont au théâtre, d'abord, pour retrouver des acteurs, pour les voir jouer.

*Deux sur la balançoire* permet de retrouver Nicole Garcia, qui, dans les théâtres nationaux, a joué Tchekhov, Shakespeare, Corneille, chez de grands metteurs en scène, avant d'émigrer dans les studios de cinéma il y a cinq ans. Et la revoici en personne, bien elle, sa présence singulière faite d'une voix claire mais blessée, d'une volonté fragile, d'une angoisse cachée sous une désinvolture, d'une justesse simple de ton qui rend touchant tout ce qu'elle dit. Son jeu est sobre, alors elle émeut tout droit.

En face d'elle, Jacques Weber pratique son art personnel, assez cinématographique, un peu à la Humphrey Bogart : il s'astreint à ne pas extérioriser, ni par la voix, ni par le geste, ni même par le regard, les signes d'une expression précise. Il déplace une présence fermée, comme s'il envoyait ses messages par l'entremise d'une absence. Or les messages sont là, nets, pressants. C'est assez fort.

**MICHEL COURNOT.**

★ Atelier, 21 heures.

## INSTITUT

### SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

## De la musique à l'astrophysique

Dira-t-on que la rentrée de l'Institut s'est effectuée dans le désordre parce que les porte-parole des cinq Académies réunies le 22 octobre sous la Coupole s'en sont tenus à leur spécialité ? Ce serait oublier que ce qui rassemble ces compagnies c'est leur pluridisciplinarité (la « française » n'admettra peut-être pas ce mot dans son dictionnaire) et que leurs divers domaines sont complémentaires.

Complémentaires comme le sont, en musique, interprètes et compositeurs, comme l'a démontré M. Raymond Gallois Montbrun, président de l'Académie des beaux-arts, et président de l'Institut au cours d'un rapide survol d'une histoire qui, en l'occurrence, va des troubadours aux grands noms du classicisme.

*« L'ensemble de ces acquisitions forme un tout complet et cohérent. Ce qui va changer maintenant, ce n'est plus ce tout mais l'usage qui en sera fait. »*

Coopération, coexistence, voire cohabitation... ces mots secrètent une sorte d'actualité, et ce n'est peut-être pas par hasard que M. Jean-Baptiste Duroselle, au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, a choisi pour sujet, sous forme d'interrogation : *« La dualité de l'exécutif est-elle fatale en France ? »*.

Pour illustrer son propos, l'éminent spécialiste de l'histoire contemporaine a choisi l'exemple, significatif dans les annales de la Troisième République, de la querelle Clemenceau-Poincaré. Grâce à l'apport de sources nouvelles, en particulier des archives privées de Stephen Pichon, M. Duroselle évoque les épisodes les plus marquants de cette longue rivalité, jusqu'à cette retraite où le Tigre *« va rager en silence contre l'incapacité de ses successeurs et contre la stupidité du système qui ne permet pas de gouverner la France dans l'unité »*.

### Écrivains et citations

En revanche, trois écrivains majeurs ont parfaitement cohabité, en dépit de leurs différences, au sein de l'Académie française, dont le délégué, M. Alain Peyrefitte, a célébré le *centenaire* (de la naissance), fâcheusement occulté par celui (de la mort) de Victor Hugo : François Mauriac, André Maurois, Jules Romains, l'un qui croyait au ciel, l'autre qui n'y croyait pas, et, entre les deux, celui qui croyait à la sagesse *« dans la tradition de Montaigne, qu'il admirait tant, une sagesse que lui enseigna Alain et qui le place aux antipodes de la religion de Mauriac »*. Et de poursuivre : *« Entre le spiritualisme laïque de Jules Romains et la ferveur pascalienne de Mauriac, Maurois aima la vie. »*

L'usage des citations n'est pas le monopole de nos sociétés savantes. Mme Jacqueline de Romilly, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en a fait la savante démonstration en inventoriant celles, plus ou moins fidèles, dont sont truffées les œuvres de la Grèce antique. Ainsi on a compté que *« Platon citait Homère environ cent cinquante fois, Plutarque huit cents fois, Lucien environ cinq cents fois, et l'usage se poursuit chez les auteurs chrétiens »*. Ce qui importe, c'est que grâce à ces emprunts, et surtout aux nombreux recueils de citations légués par l'Antiquité, un grand nombre de textes, ou de fragments de texte, ont été sauvés, pour les philosophes présocratiques notamment. Fidèles ou infidèles, le fait est banal... sauf lorsque tel auteur, tel moraliste, Platon par exemple, « force la note » et déforme le texte pour le plier à ses thèses...

Et ces erreurs sont encore plus révélatrices quand elles ne sont pas voulues : *« Les lapsus des citations grecques sont le signe de quelque chose d'autrement important et passionnant »*, à savoir l'évolution de la pensée grecque, d'une morale qui n'est plus celle des temps héroïques, d'une conception du monde et de la vie qui a changé en cinq, voire en six siècles. *Ces indices sont des preuves.*

### Du soleil aux quasars

Délégué de l'Académie des sciences, M. Jean-Claude Pecker démontre dans un lumineux exposé, qu'en astrophysique *« les lois sont celles des milieux physico-chimiques, quantitatives, précises, inévitables »*. Un rappel historique des différentes étapes de la connaissance du Cosmos montre que, peu à peu, dès le seizième siècle surtout, des découvertes essentielles mirent en évidence *« l'unité profonde de l'univers qui nous est accessible de la Terre aux étoiles, et maintenant aux galaxies, et aux quasars »*.

**JEAN-MARIE DUNOYER.**

## CINÉMA

### « HOLD-UP », d'Alexandre Arcady

## L'Amérique pour rire

Le titre à l'anglaise ne sonne si fort que pour mieux endormir son monde et nous révéler un Jean-Paul Belmondo clownesque, gangster d'occasion, mais moraliste au fond de l'âme. Notre superchampion au box-office, atteint par la limite d'âge, remet en jeu ses billes et prend la France à témoin de cette reconversion.

Deux cinéastes en titre : pour le scénario et les dialogues, Francis Weber, familier de Belmondo, auteur comique éprouvé *(la Chèvre)* ; pour la mise en scène, le jeune Alexandre Arcady, créateur de la saga pied-noir *(le Grand Pardon)*, ont uni leurs efforts. Mais Jean-Paul Belmondo a supervisé les opérations, mélangé les genres pour mieux nous surprendre.

Un zeste de film noir à l'américaine, décor Montréal ; un coup de chapeau à la farce moliéresque, le comédien est déjà remonté sur les planches ; un ultime clin d'œil à Fellini, Bebel, nouveau Zampano, tout de blanc vêtu, égrène Piazza Navona à Rome avec sa longue trompette quelques mesures de Nino Rota dans la *Strada*.

Montréal, capitale du crime, haut lieu de la Mafia (voir *la Gina* du Québécois Denys Arcand), sert de décor aseptisé à un casse parodique. Deux pieds-nickelés, Belmondo et son comparse Guy Marchand, minable entre les minables, mènent l'affaire, assistés de la copine canadienne de Marchand. Jean-Pierre Marielle, sans postiche, joue le commissaire bon enfant et râleur. Le meilleur moment du film nous vaut de découvrir Belmondo, maquillé en vieillard guilleret à la René Clair, dupant la police au terme d'un numéro très réussi de parler québécois.

Deuxième temps fort, les mines de Jacques Villeret, chauffeur de taxi, puis satyre d'occasion, plus fine mouche qu'il n'y paraît. Touchante, enfin, la copine de Guy Marchand, jeune Canadienne anglaise, qui n'aime que Belmondo et qui, par dépit amoureux, ira vers les délices de l'argent.

L'ombre portée de Gérard Oury, réalisateur de *l'As des as*, plane sur cette aventure policière qui se veut à la fois course-poursuite et comédie pyschologique. Mais les meilleures sources s'épuisent. Le film manque de nerf, de rythme. Comédien de talent, mais vedette trop gâtée, Jean-Paul Belmondo doit se réinventer un vrai personnage, moins s'admirer dans le miroir, et prendre de vrais risques.

**LOUIS MARCORELLES.**

★ Voir les films nouveaux.

■ **JEUNESSE ET CINÉMA.** – Le Festival international du film jeunesse 85 a lieu à Laval jusqu'au 30 octobre. On y présentera trente-trois courts métrages de réalisateurs âgés de moins de trente ans, une dizaine de films vidéo réalisés par des groupes de jeunes et quatorze films français et étrangers inédits (en compétition devant un jury de jeunes) prenant pour thème la jeunesse sous divers aspects.

■ **FILMS DU MONDE RURAL.** – Un documentaire américain de Carma Hinton et Richard Gordon, *Petit bonheur : femmes d'un village chinois*, a remporté le Grand Prix des sixièmes rencontres Cinéma et monde rural, qui ont eu lieu du 15 au 22 octobre à Aurillac. Le prix spécial du jury est allé à un film suisse *Gossliwill*, de Hans Sturm et Beatricia Leuthold.

## MUSIQUE

### « LA VIE PARISIENNE », au Théâtre de Paris

## Pour le baron Bacquier

Paris qui s'amuse, le gai Paris qui attire et berne les étrangers, qui se moque de lui-même, de son mythe, de ses jeunes élégants désargentés, de ses cocottes et de ses petites femmes, quel paradoxe dans cette inusable *Vie parisienne* brocardant tous azimuts les spectateurs qui sont venus, viennent et viendront la voir, que ce soit pour l'Exposition universelle de 1867 ou, sans doute, lors des Jeux olympiques de 1992 !

Cinq ans après les représentations du Châtelet, elle se retrouve au Théâtre de Paris, entraînée par le tourbillon d'Offenbach, sa malice, sa poésie, sa loufoquerie, et fort bien réglée par Jean-Luc Boutté, avec une troupe jeune, légère, trépidante, de garçons de café, femmes de chambre, touristes étrangers et fêtards masqués. Les ensembles, pris dans un mouvement débridé, culminent dans le final du troisième acte, modèle de l'accélération offenbachienne, où les tables et les fauteuils sont emportés dans la frénésie tournoyante d'une ivresse furieusement recherchée qui fait chavirer les cœurs et les corps.

Côté chanteur, c'est moins brillant. Même si le compositeur écrivait volontairement pour des acteurs de peu de voix, on attendrait au moins que ceux-ci sachent faire passer leur texte, ce qui n'est pas le cas. Gardefeu (Bernard Alane) et Robinet (Jean-Marc Salzman), les deux jeunes amoureux de Métella, sont du moins plaisants. La voix charmante de Martine Masquelin, la gantière et « veuve du colonel », manque un peu de brio et de projection. La baronne de Gondremarck est une caricature peu séduisante, et Jane Rhodes, Métella douairière, n'a plus guère l'âge du rôle, malgré la belle couleur d'une voix fléchissante qui donne par ailleurs maints soucis rythmiques au chef chargé de l'accompagner (Olivier Holt) ; tandis qu'Eliane Lublin, la soubrette promue « amirale », chante joliment son duo sentimental avec le baron.

Celui-ci, en revanche, fait s'écrouler la salle à chacune de ses apparitions. Tout le spectacle tient sur les épaules de Gabriel Bacquier qui multiplie les mines égrillardes ou naïves, les entrechats, les pitreries, sans oublier de nous attendrir ou de nous émouvoir. Il dilate les textes de cette voix célèbre, qui accuse un peu la fatigue mais garde une superbe étoffe et un phrasé exemplaire. Grand acteur de composition, Bacquier a juré avec Offenbach de *« s'en fourrer – fourrer jusque-là »* et remporte un succès mérité.

**JACQUES LONCHAMPT.**

★ Soirées à 20 h 30 : matinées à 15 h 30 ; relâche le dimanche soir et le lundi.

## VARIÉTÉS

### MORY KANTE AU THÉATRE DE LA VILLE

## Le griot des Mandingues

Il y a dix jours encore, Mory Kante participait au fabuleux spectacle de Jacques Higelin à Bercy. Le voici à présent avec sa propre formation au Théâtre de la Ville.

Guinéen d'origine, à la fois musicien, conteur et chanteur, Mory Kante est l'héritier d'une longue famille de griots qui perpétue la mémoire des Mandingues, un ensemble d'ethnies d'Afrique de l'Ouest dont la tradition musicale a eu son âge d'or dans l'empire du Mali il y a quelques siècles.

Mory Kante a collecté les chansons, les mélodies, les rythmes et les histoires de son peuple, et il s'est vite révélé comme un étonnant musicien capable de jouer en virtuose d'une vingtaine d'instruments, dont la cora, la harpe africaine à vingt et une cordes, le balafon, le violon, la flûte et les percussions. D'abord guitariste du pittoresque et fameux *Rail Band du buffet de la gare de* Bamako avec Salif Keita, Mory Kante a mené bientôt sa propre aventure en faisant une synthèse entre la musique populaire occidentale, c'est-à-dire le jazz, le rythm and blue, le rock et la musique africaine.

Au Théâtre de la Ville, Mory Kante joue magiquement de la cora, l'instrument qu'il utilise habituellement depuis son arrivée en France il y a un an. Il est entouré de quinze musiciens : deux guitares africaines, deux percussion, un joueur de balafon et trois chanteuses, qui composent la petite formation présentant, en forme de première partie, les chants traditionnels. Viennent ensuite compléter l 'orchestre : un pianiste ivoirien, un synthétiseur, un guitariste sénégalais, un bassiste camerounais et deux cuivres (deux femmes, l'une suédoise et l'autre anglaise). La musique est alors éclatante, pleine de punch.

**CLAUDE FLÉOUTER.**

★ Jusqu'au 27 octobre, 18 h 30.

## MODE

### DEUX OSCARS A ALAIA

Azzedine Alaïa s'est vu attribuer deux oscars de la mode au cours du gala à l'Opéra hier soir. En effet, la plupart des journalistes, non prévenus de l'attribution qui lui avait été faite d'un prix spécial du jury, lui ont décerné aussi celui du créateur de l'année 1985. L'autre prix spécial a été donné à Sonia Rykiel.

Comme prévu, la collection de Claude Montana a été jugée la meilleure du printemps 1986. Enfin, celle d'Issey Miyake remporte l'oscar de la meilleure collection étrangère.

Pierre Cardin et Yves Saint-Laurent ont reçu les récompenses du jury extérieur ainsi qu'Hélène Lazareff, créatrice de la revue *Elle*, John B. Fairchild pour la diffusion de la mode française à travers le quotidien *Women's Wear Daily*, la bible de la septième avenue de New-York. Enfin, Audrey Hepburn est récompensée pour la fidélité avec laquelle elle porte les robes de son ami Hubert de Givenchy.

Au-delà de ces oscars qui rendent hommage à des talents réels, les journalistes se posent la question de savoir pourquoi ils n'ont pas été appelés à voter tous les oscars comme c'est le cas au Festival de Cannes.

**N. M.-S.**

## EXPOSITION

### « ART ET INDUSTRIE 1985 », au Palais de Chaillot

## *Un parfum hexagonal*

Quinze mille mètres carrés, 2 kilomètres de câble électrique, pour une puissance de 160 KW, 300 kg de peintures, tels sont les chiffres mis en avant pour donner la mesure de l'exposition « Art et industrie 1985 ». Elle est destinée à montrer que *« l'industriel a besoin du créateur et le créateur de l'industriel »*. Elle est censée être l'un des quatre cents coups du mois des musées, le mois de novembre, opération appelée la Ruée vers l'art. Et elle a lieu au musée des monuments français, où sont rassemblés les moulages des plus célèbres sculptures ou monuments, et les relevés des fresques de nos églises médiévales. Un temple de l'érudition calme, en général peu fréquenté car sa muséographie et son utilité ont un peu perdu de leur évidence à l'heure de la pédagogie récréative. Un temple qui avait failli être demantelé pour faire place à l'école de danse de Béjart, absurde épisode du prétendu conflit patrimoine-création.

L'art et l'industrie sur 15 000 mètres carrés : le design des carrosseries et tableaux de bord, si sobrement expliqué qu'on croit avoir affaire à l'art minimal ; quelques éléments tout aussi laconiques sur l'habitat et le mobilier, une touche textile, un fragment ludique sur les jouets, l'inévitable espace BD, d'ailleurs prolixe et amusant. Des stands parfums et cosmétiques en abondance, vêtements et accessoires, par franchement éloquents. Une mini-section, façon Palais de la découverte, sur l'apport des nouvelles technologiques, un ensemble « avant-après » qui laissait perplexe : les organisateurs n'ont-ils pas compris, ou pas voulu montrer, qsque les objets placés dans la catégorie vieux et moche avaient eu, aux aussi, le succès de la modernité en leur temps ?

### Alibi

Car le musée sert d'alibi culturel à une exposition totalement plate sur le plan historique : les rapports de l'art et de l'industrie sont réduits à cinq années d'existence, d'ailleurs purement haxagonale. La notion d'art est le plus souvent limitée à celle de la mode, et la notion d'industrie avale sans explication celle d'artisanat. On ne peut détourner plus, en définitive, le sens des efforts déployés par le ministère de la culture pour attirer les industriels vers les arts ou les artistes vers l'industrie. Les aménagements de Philippe Stark, dont a pu mesurer ailleurs l'habileté, n'ont de sens ni par rapport au musée, ni par rapport à l'exposition. Quant aux détails de la présentation, ils sont aussi dispendieux qu'indigents et font souvent regretter le travail ordinaire des décorateurs de vitrines. Ce sont des stands pour patronage luxueux, répartis au petit bonheur des rencontres mondaines.

Ou bien les organisateurs n'ont pa s vraiment pris cette exposition au sérieux et il était inutile de faire autant de bruit autour. Ou il faut y voir l'aboutissement d'une réflexion et le résultat est proprement atterrant : c'est le divorce de l'art et de l'indutrie, le mariage de la légèreté avec l'inutile.

**FRÉDÉRIC EDELMANN.**

★ Musée des monuments français. Jusqu'au 10 novembre.





# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉCOUVERT : Carrefour Différence (43-72-00-15), 20 h 30.

LE KABBALISTE D'EAST BROADWAY : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES : Rond-Point (42-56-70-80), 20 h 30 (23).

### *Les autres salles*

A DEJAZET (48-87-97-34), 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Kilowatt.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

DEUX PORTES (43-61-24-51), 20 h 30 : Je hais les acteurs.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (42-66-63-17), 21 h 30 : le Tambourin de soie.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Mes souvenirs.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.



### *Jeudi 24 octobre*

MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : Paso Doble.

MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 19 h : Eliophore ; 21 h : Baal.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉÂTRE DE PARIS (42-80-09-30), Grande Salle, 20 h 30 : la Vie parisienne ; Petite Salle, 21 h : Un mur dans le jardin.

TH. 14 - J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Les apparences sont trompeuses ; Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

### *Festival d'automne*

(42-96-12-27)

Théâtre des Amandiers, Nanterre, 21 h : la Veillée.

Jardin d'hiver, 21 h : Mes souvenirs.

Théâtre G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Espace de projection IRCAM, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (Finnissy, Harrison, Platz...).





## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *Les exclusivités*

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Convention, 17e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

### LES FILMS NOUVEAUX

ELSA, ELSA, film français de Didier Haudepin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS, film américain de Michael Laughlin, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (45-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE, film américain de Lou Scheimer, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 17e (45-58-24-24).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE, film américain de Walter March, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon (v.o., v.f.), 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA TENTATION D'ISABELLE, film français de Jacques Doillon : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROUS DE MÉMOIRE, film français de Paul Vecchiali : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

هكذا من الأصل



# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 24 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Série : Columbo.**
Scénario Steven Bocho, réal. Steven Spielberg.
*Tandis que Joanna parle avec son mari au téléphone, elle entend des coups de feu : son mari est tué.*

**21 h 50 Les jeudis de l'information : Infovision.**
Magazine d'actualité d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
*Au sommaire : Guatemala : la « paix des militaires » ; Mexique : quand la terre tremble ; Pnom-Penh : la « paix » vietnamienne.*

**23 h 5 Journal.**
**23 h 20 C'est à lire.**
**23 h 35 Vidéo roque.**
Championnat du monde d'échecs en direct de Montpellier.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche.**
Film franco-italien de D. Damiani (1975), avec T. Hill, R. Charlebois, Miou-Miou, P. McGoohan, J. Martin, K. Kinski. (Rediff.).
*Un affreux major a détourné 300000 dollars de la caisse des affaires indiennes. Un aventurier sympathique, son ami métis et la compagnie de celui-ci veulent s'en emparer. Sac d'embrouilles, comique caricatural, imitation parodique des westerns de Sergio Leone... producteur de celui-ci.*

**22 h 30 Magazine : Planète foot.**
Présenté par B. Père et R. Piantoni.
*Les coupes européennes ; la Coupe du monde ; rétrospective ; séquence clin d'œil Vérone-Juventus.*

**23 h 30 Journal.**
**23 h 55 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Téléfilm : la Dame de Cœur.**
D'après D. Boulanger, adapt. J. Sagols et D. Boulanger, réal. J. Sagols. Avec P. Rocard, R. Berry... (Rediff.)
*Après la mort d'une cartomancienne, sa nièce Marthe prend le relais bien que totalement dépourvue de dons de voyante. Marthe aime Marcel. Coups et étreintes se succèdent entre les visites des clients les plus singuliers.*

**22 h 15 Journal.**
**22 h 40 Millésime.**
*Une série de Jimmy Jonquard pour vous donner le goût du vin.*
**23 h 10 Coup de cœur.**
L'immense regret de n'avoir jamais connu ses grands-parents.
**23 h 15 Prélude à la nuit.**
Prélude op. 3 nº 2, *de Rachmaninov, interprété par le pianiste Cyprien Katsaris.*

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, *Edgar, le détective cambrioleur* ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? ; 18 h 55, Hello, Moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

### CANAL PLUS

20 h 35, le Cercle noir, film de M. Winner ; 22 h 15, Carnage, film de T. Maylam ; 23 h 45, le Vampire de ces dames, film de S. Dragoti ; 1 h 20, Hill Street Blues ; 2 h 10, Johnny Hallyday au Zénith.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.
**21 h 30** Vocalyse : musiques vocales du vingtième siècle (de Schoenberg à M.A. Charpentier, l'itinéraire de Marie-Claude Vallin, soprano).
**22 h 30** Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; arts, sons.
**0 h 5** Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert (en direct du Grand Auditorium) : *la Fiancée du tsar,* ouverture, de Rimski-Korsakov ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur,* de Tchaïkovski ; *Suite scythe,* de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, sol. I. Oïstrakh, violon.
**23 h 30** Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? avec Fritz Kreisler, violon.
**0 h 5** Maurice Jaubert, le musicien des images.

## Vendredi 25 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**10 h 25 ANTIOPE 1.**
**10 h 55 Le Chemin des écoliers.**
Emission du CNDP. *Invitée : Geneviève Meurgues, sur le thème : « Nature et invention ».*
**11 h 15 La Une chez vous.**
**11 h 30 Les jours heureux.**
**12 h 2 Tournez... manège.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
**14 h 45 Temps libres... à l'opérette (et à 16 h 30).**
**16 h Série : Au nom de la loi.**
**17 h 10 La maison de TF 1.**
*Pour conserver les fruits, etc.*
**17 h 30 La chance aux chansons.**
**18 h Salut les petits loups.**
**18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.**
**18 h 45 Feuilleton : Santa Barbara.**
**19 h 15 Jeu : Anagram.**
**19 h 40 Cocoricocoboy.**
**20 h Journal.**



**20 h 35 Nuit des sept d'or.**
En direct du Lido, une émission proposée par TF1 et *Télé 7 Jours* ; particip. : INA ; présentation : Patrick Sabatier.
*Pour la première fois, les vedettes et les créateurs de la télévision sont réunis au Lido pour l'attribution des vingt et un « 7 d'or » décernés par l'Académie des arts de la télévision. On y récompensera le meilleur animateur, le meilleur journaliste, le meilleur producteur, le meilleur documentaire, etc. On est très étonné de ne pas voir citer* Lire c'est vivre *parmi les meilleurs magazines culturels.*

**22 h 35 Denise Glaser ou le temps retrouvé.**
*Ils sont près de neuf millions de téléspectateurs en 1961 à suivre « Discorama » chaque dimanche matin. Denis Derrien propose une rétrospective de celle qui fit défiler sur l'écran, entre deux battements de cils, les plus grands de la chanson française. On reverra donc Brel, Brassens, Ferrat, Ferré, Barbara, Reggiani, Moustaki... on s'en réjouit, mais quelle frustration aussi. Pas une chanson entière, quelques notes, deux paroles, trois petits tours et puis s'en vont ! Cinquante-sept minutes, c'est trop long ou trop court.*

**23 h 35 Journal**
**23 h 50 Tapage nocturne.**
Emission de G. Foucaud.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**6 h 45 Télématin.**
**10 h 30 ANTIOPE.**
**11 h 20 Les rendez-vous d'Antenne 2.**
**11 h 30 Reprise : Terre des bêtes.**
**12 h Journal et météo.**
**12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.**
**14 h Aujourd'hui la vie.**
*Composez le programme.*
**15 h Série : Des agents très spéciaux.**
**15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.**
**17 h 30 Récré A 2.**
*Ploum ; Image imagine ; Super Doc ; Latulu et Lireli...*
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : La trappe.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Loto sportif.**
**20 h 35 Feuilleton : Jeu, set et match.**
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec H. Guybet, M. Baquet (deuxième épisode)...
*Le jeune tennisman a grandi. Au lycée : sports-études, Arnaud se sent tiraillé entre l'entraînement et les plaisirs de son âge. Enfin remarqué par Henri Lecomte, il s'installe dans un somptueux palace et découvre le luxe.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Sartre et Céline », sont invités : Anna Boschetti (Sartre et *les Temps modernes*), Annie Cohen-Solal (Sartre), François Gibault (Céline : *Délires et persécutions*), Henri Godard (*Poétique* de Céline), et Maurice Nadeau, directeur de *la Quinzaine littéraire.*

**22 h 50 Journal**
**23 h Ciné-club (cycle années 60) : Lola.**
Film français de J. Demy (1961), avec A. Aimée, M. Michel, J. Harden, A. Scott, E. Labourdette, M. Lion, C. Marchand (N.).
*A Nantes, une entraîneuse de cabaret attend le retour de celui qu'elle aime, père de son petit garçon. Un homme dont elle fut la passion d'enfance, un marin américain, une adolescente en fleur sont entraînés dans les chassés-croisés d'un mélodrame sentimental admirablement poétisé par Jacques Demy. Beauté et grâce de la mise en scène.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**17 h Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Simon et Sarah » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».*
**19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).**
**20 h 35 Feuilleton : le Paria.**
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Charby...
*Après avoir fait fortune au Venezuela, Julien Mouriès réapparaît en France, ce qui ne semble pas particulièrement faire plaisir au « clan ». Va-t-il se venger ? Un « Dallas » à la française. Amour, passion, corruption... Règlements de comptes à l'intérieur des grandes familles. Efficace !*
**21 h 30 Quelques mots pour le dire.**
De la Sécurité routière.
**21 h 35 Les médicales : Entendre.**
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
*Comment dépister tôt la surdité des petits enfants.*
**22 h 35 Journal.**
**22 h 55 Mach 3.**
*Après « Thalassa » et « Montagne », voici un nouveau magazine mensuel de l'air et de l'espace proposé par Max et François Armanet. Avec Patrick Baudry, pilote de chasse, le deuxième Français à être parti dans l'espace. Et divers sujets d'actualité.*
**23 h 25 Série : Coup de cœur.**
*Un incorrigible optimisme.*
**23 h 55 Prélude à la nuit.**
*Te Deum (introduction), de M.-A. Charpentier ;* les Quatre Saisons, *de Vivaldi, et un concerto brandebourgeois, de Bach, par les Cambridge Buskers.*

### CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 35, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h, Superstar ; 8 h 25, Rue Carnot ; 8 h 50, la Hyène intrépide, film de J. Chan ; 10 h 20, le code Rebecca ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, le Garde du corps, film de F. Leterrier ; 15 h 25, Gilda, film de C. Vidor ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, *Les affaires sont les affaires* ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstar ; 21 h, Big heat, film de F. Lang ; 22 h 35, Class 1984, film de M. Lester ; 0 h 10, Carnage, film de T. Maylam ; 1 h 40, la Triche, film de Y. Bellon ; 3 h 15, Boxe ; 4 h 15, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 5 h 50, Hill Street Blues.

### FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Ernest Hemingway (et à 10 h 50 : la médecine anthroposophique) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXᵉ siècle ; 10 h 30, Musique : miroirs du Chili (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : et sous la croûte, quelles toiles ? ; 11 h 30, Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir » ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... avec Gildas Bourdet pour le théâtre La Salamandre à Paris ; 14 h, Un livre, des voix : « le Retour de Julie Farnèse », de Catherine Lepront ; 14 h 30, Sélection prix Italia : Laborintus II, hommage à Dante ; la chronique vraie de la Cantoria de Luca Della Robbia ; 15 h 30, L'échappée belle : les palaces (le Négresco, à Nice, le Grillon, à Paris) ; 17 h 10, *Le pays d'ici,* à Clermont-Ferrand ; 18 h, Subjectif : Agora (les sociétés secrètes) ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'ONERA ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Lieberman, une vie pour l'Opéra.
**20 h 30** Le grand débat : le retour du religieux, avec J.-M. Domenach, M. Gauchet et K. Pomian, G. Kepel.
**21 h 30** Black and blue : Festival de jazz de Paris.
**22 h 30** Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas.
**0 h 5** Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov ; 7 h 10, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, Le matin des musiciens : Berg I, de la naissance à la création (1885-1925) ; vers 10 h 25, Wozzeck ou l'opéra révélé ; 12 h 10, Le temps du jazz : le jazz en France ; 12 h 30, Concert-lecture : « Stabat mater », de Fischer, par l'Atelier des chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel ; 13 h 25, Une heure avec... Elysabeth Cooper : œuvres de Satie, Cooper ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : métiers du métal ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : Suzanne Danco et le répertoire international ; à 17 h, Vladimir Horowitz : 25ᵉ anniversaire des débuts américains ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue, magazine de la musique ancienne ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20, Avant-concert.
**20 h 30** Concert *Menuet antique, Une barque sur l'océan,* extrait *des Miroirs,* de Ravel ; *Concerto pour violon et orchestre,* de Yun ; *Symphonie nº 41 en ut majeur,* de Mozart, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. E. Bour, sol. S. Gawriloff, violon.
**22 h 20** Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 24 h, *Musique traditionnelle.*

# COMMUNICATION

CHAINES ÉTRANGÈRES ET TÉLÉVISION LOCALE

## Le cadeau de Noël de Cergy-Pontoise

Onze chaînes de télévision. Joli cadeau de Noël de la ville de Cergy-Pontoise à ses citoyens. Un présent dont ils pourront profiter dès le dimanche 15 décembre, grâce à Cergy-Télé, la première télévision locale de la région parisienne à fonctionner en exploitation commerciale. Mais aussi la seule, en France, à démarrer en grandeur réelle. Près de dix mille foyers, sur les vingt-trois mille équipés d'une prise sont d'ores et déjà interconnectés avec la tête de réseau de Cergy-Télé et sont susceptibles de capter les nouveaux programmes qu'elle propose. Quelques milliers d'autres y seront reliés d'ici à la mi-décembre tandis que la mise à niveau de l'ensemble du site se fera dans les trois à quatre mois à venir. Il restera aux amateurs qui voudront connaître le plaisir de pianoter sur les touches supplémentaires de leur téléviseur (en attendant l'arrivée, en 1986, des quatre autres nouvelles chaînes) à souscrire un abonnement mensuel de 130 F ou 140 F.

Que propose-t-on à ces nouveaux nantis du petit écran ? Un service « minimum » auquel ont droit tous les Cergypontains bénéficiant du réseau de télédistribution et qui sera composé des trois chaînes du service public, de Canal Plus (à condition d'être client), ainsi que d'un canal local « ouvert ». Au programme de ce dernier figure la diffusion d'une sorte de bande-annonce qui, tel un dépliant, divisé en onze cases, présentera des images insonores tirées du contenu des onze chaînes disponibles. Une manière d'éveiller la curiosité des hésitants. C'est aussi sur ce canal « ouvert » que seront données des informations pratiques et que seront programmées les émissions d'expression « *libre et pluraliste* ». A ce service minimum, s'ajoute, pour les abonnés, l'accès aux réseaux de RTL-Télévision, TMC, TV-5, Sky Channel (britannique), d'un canal « jeunesse » et de la chaîne locale.

Pour une partie des citoyens de Cergy-Pontoise – la ville compte 130 000 habitants, dont 60 000 demeurent dans les nouveaux quartiers – l'ouverture de Cergy-Télé ne sera qu'une demi-nouveauté. C'est le cas, en particulier, de ceux qui habitent le quartier de Cergy-Préfecture/Centre-Ville. Depuis plus d'un an et demi, ils ont fait connaissance, à titre de banc d'essai et gratuitement, avec deux chaînes supplémentaires émises sur Canal 41 » : TV-5 et un service local dont les programmes ont été fournis par divers éditeurs (Hachette, Pathé-Cinéma, les Editions mondiales...). Dès son ouverture, Canal 41 a obtenu une notoriété qui n'a jamais été remise en cause. Il est même arrivé que, dans la tranche horaire de 22 h 30 à 0 h 30, son taux d'audience locale se situe en deuxième position après TF1, devançant Antenne 2, FR3 et Canal Plus.

> *Le réseau câblé de Cergy-Pontoise sera opérationnel à partir du 15 décembre. Au menu, onze chaînes de télévision, dont une station locale.*

Ce résultat ne pouvait que conforter ceux qui se sont lancés dans cette aventure. Les mêmes, au reste, qui, depuis la création, en 1971, de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, avaient pris la décision d'installer un réseau câblé (en coaxial), alors que cette technique n'en était qu'à ses balbutiements. Réseau qu'ils ont fait raccorder à tous les logements au fur et à mesure de leur construction. Rien d'étonnant non plus, dans ces conditions, si le Syndicat des agglomérations nouvelles (SAN), qui fédère les onze agglomérations de Cergy-Pontoise, se prévaut d'avoir activement participé, avec les élus, l'Etablissement public d'aménagement (EPA) et en liaison constante avec la mission « TV-câble », à la mise en place du service de télédistribution. Une telle expérience ne pouvait que déboucher sur de nouvelles perspectives. L'ouverture d'une télévision locale performante en était un exemple par excellence.

### Pragmatisme

« *Pragmatisme, réalisme, volonté de démarrer le plus vite possible, voilà ce qui a caractérisé notre démarche pour la création de Cergy-Télé* », déclare M. Jean-Pierre Combe, président de l'EPA. Cela ne s'est pas fait sans négociations, parfois longues et ardues, avec la Direction générale des télécommunications (DGT). Mais une fois créée, la Société locale d'exploitation du câble (SLEC) a su maintenir le cap. C'est bien de pragmatisme et de réalisme qu'il s'agit, à constater la manière dont a été organisé le contenu du programme local et du canal « jeunesse ». Le chef d'orchestre en a été M. Thierry Sibieude, directeur de Cergy-Télé, détaché sur place, depuis 1984, par la Compagnie générale des eaux pour s'occuper de ce dossier.

Ainsi, le canal « jeunesse » a été concédé à un éditeur de programmes dont M. Sibieude préfère taire le nom pour le moment, les négociations n'étant pas terminées. Son idée est de proposer une chaîne thématique spécifiquement destinée aux enfants. Ils sont nombreux à Cergy-Pontoise, où 65 % de la population est âgée de vingt-cinq à trente-neuf ans et est composée de couples ayant en moyenne deux enfants. Y aura-t-il de la publicité sur ce canal ? « *Pourquoi pas, c'est le problème du concessionnaire* », répond M. Sibieude. Le rôle de Cergy-Télé se limitera à mettre les cassettes dans des magnétoscopes et à transporter le signal vers les abonnés.

### Sous-traitance

Le canal local dépendra, pour sa part, directement de la SLEC. Son temps de diffusion se situera entre huit à dix heures par jour. Sa vocation sera essentiellement distractive (films, documentaires, séries, feuilletons, émissions culturelles, musique). La production sera, dans sa quasi-totalité, sous-traitée à de petites entreprises spécialisées qui existent déjà sur place et sont équipées d'installations haut de gamme. Pourquoi faire des dépenses inutiles alors que des structures performantes peuvent répondre aux besoins ?

Une politique qui veut aussi faire profiter les PME locales des réalisations nouvelles. On fera appel à l'ESSEC, installée sur le site et qui possède une régie ainsi qu'un studio ; de même s'adressera-t-on à EDF, qui compte une équipe de production ayant fait ses preuves. Au départ, Cergy-Télé ne produira donc elle-même que très peu d'heures en raison des coûts élevés que cela représenterait (de 100 000 à 200 000 F l'heure). Cela dit, il est tout de même prévu que des programmes filmés « *par des Cergypontains pour leurs concitoyens* » entrent dans la grille. A terme, on envisage de fabriquer un magazine vidéo d'actualités avec les journalistes locaux.

« *Le câble nous donne une grande souplesse et permet d'accroître la liberté de choix des téléspectateurs avec des moyens techniques simples* », affirme M. Sibieude, dont le principe de base est clair : « *C'est le marché qui commande.* » Le directeur de Cergy-Télé ne vise pas les « *gros taux d'audience* » pour une seule émission. Il préfère recueillir quinze fois 1 % « *pourvu que cela touche un public motivé et intéressé* ». M. Jean-Pierre Combe voit un autre avantage essentiel au câble : « *Cette technique donne droit à l'erreur,* dit-il. *Elle permet de revenir facilement sur des fautes initiales de programmation, mais aussi de s'adapter avec souplesse à l'évolution du paysage audiovisuel.* » Le dernier mot restera aux futurs abonnés.

ANITA RIND.

# SPORTS

FOOTBALL

## Le match nul de Nantes à Belgrade (1 à 1)

De notre envoyé spécial

**Belgrade. – En obtenant le match nul (1 à 1) mercredi 23 octobre à Belgrade face au Partizan, en match aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, le FC Nantes a préservé toutes ses chances de qualification. Le match retour aura lieu le 6 novembre prochain à Nantes.**

« *On aime Partizan, on apprécie Nantes.* » Nuancée mais œcuménique, la banderole (officielle) portée par des jeunes du club yougoslave sous le nez des 50 000 spectateurs du stade de l'Armée nationale n'a recueilli que de chiches applaudissements. En revanche, les tribunes se sont embrasées à l'apparition d'une autre banderole, de 200 mètres carrés celle-là, portée par des milliers de mains ferventes, un immense drapeau noir et blanc (couleurs du club) qui semblait répondre en écho : on aime Partisan, un point c'est tout.

Le sens de la nuance et l'œcuménisme n'ont jamais été les vertus premières de la plupart des supporters.

On se souvient ici des incidents de dimanche 20 octobre, après le match Hajduk Split-Etoile Rouge de Belgrade (0-1). Victime, une semaine auparavant, de l'accueil musclé des supporters du Partizan de Belgrade, les fans de Split avaient « profité » de la visite de l'autre club de la capitale pour se venger. Des bagarres ont alors éclaté en ville et un train de supporters a été attaqué à coup de pavés. Une dizaine de vandales ont été indentifiés. Selon M. Jelko Gulichia, chef de la police de Split, ils ont tous moins de dix-huit ans.

Hooliganisme ou simple chauvinisme ? En Yougoslavie, le chauvinisme n'est jamais simple. « *Ce sont des explosions de nationalisme* », explique M. Stojan Protic, jouranliste sportif et membre de la FIFA. « *Vous savez, les divergences entre Serbes et Croates !* » Selon lui, le hooliganisme ne menace pas la Yougoslavie, parce que « *les organisations sportives, politiques et sociales, ainsi que la presse, interviennent chaque fois avec beaucoup de fermeté pour dénoncer ces pratiques, contrairement à d'autres pays* ». Pourtant, le 18 septembre dernier, une bande de jeunes supporters du Partizan de Belgrade avait mis à sac un wagon, agressant les voyageurs du train qui les ramenait de Sarajevo. Cette violence restent inexpliquée « *Pas question cette fois de chauvinisme nationaliste et, de plus, Partizan avait gagné* », s'étonne M. Protic, qui admet : « *C'était peut-être l'expression d'un hooliganisme qui échappe à notre logique.* »

### Cousins et concurrents

L'absence quasi totale de supporters nantais à Belgrade réduisait à néant, mercredi soir, les risques d'incidents, bien que les footballs français et yougoslave soient à la fois cousins et farouches concurrents. Cousins : balle au pied, les techniciens des deux pays ont un air de famille, et on ne compte plus les footballeurs yougoslaves ayant fait une partie de leur carrière en France (Nenad Bjekovik, l'entraîneur du Partizan, a joué à l'OGC-Nice comme avant-centre). Concurrents : la qualification pour la Coupe du monde de 1986 au Mexique dépendra d'un certain France-Yougoslavie, le 16 novembre prochain, au Parc des Princes.

Les ingrédients pour un match haut en symboles étaient réunis. Wahid Halilhodzic allait en ajouter un à la 58ᵉ minute. En reprenant victorieusement au deuxième poteau un centre de Loïc Amisse, le Yougoslave de Nantes plongeait le stade dans le silence, seule réaction digne face à pareille trahison.

Les Nantais méritaient pourtant ce match nul. Menés depuis la 10ᵉ minute, Le Roux ayant détourné dans son propre but un coup franc de Vucicevic, les hommes de Jean-Claude Suaudeau avaient pris le match à leur compte. Agressifs en défense, inventifs au milieu du terrain, approximatifs en attaque, ils avaient bien maîtrisé une formation décevante, surtout dangereuse en contres, dans le jeu aérien et sur les coups de pied arrêtés.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

### COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

LES RÉSULTATS

*(Huitièmes de finale aller)*

*Anderlecht (Belgique) bat Omonia Nicosie (Chypre), 1-0 ; *Bayern Munich (RFA) bat Austria (Autriche), 4-2 ; *Honved (Hongrie) bat Steaua Bucarest (Roumanie), 1-0 ; *Ifk Goteborg (Suède) bat Fenerbahce (Turquie), 4-0 ; *Verone (Italie) et Juventus (Italie), 0-0 ; *Zenith Leningrad (URSS) bat Kuusyi Lahti (Finlande), 2-1 ; *Servette (Suisse) et Aberdeen (Ecosse), 0-0 ; *Barcelone (Espagne) bat FC Porto (Portugal), 2-0.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## La nouvelle numérotation téléphonique entre en vigueur vendredi à 23 heures

Le changement de numérotation téléphonique qui interviendra le vendredi 25 octobre à 23 heures concerne à la fois les numéros et les procédures d'appel. Le tableau en donne quelques exemples.

Le nouveau numéro comporte huit chiffres, qui doivent tous être composés, même pour les appels locaux. Ce numéro s'obtient en faisant précéder l'ancien numéro local à six ou sept chiffres de l'ancien indicatif de zone. Il y a une exception : pour Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, dont l'indicatif de zone était 1, c'est le chiffre 4 qui est ajouté à l'ancien numéro pour former le nouveau.

En ce qui concerne les procédures d'appel, il n'y a plus que deux zones : la région Ile-de-France (1), et le reste du pays. Pour les appels intérieurs à une zone, on compose seulement les huit chiffres. De l'Ile-de-France vers la province, on fait précéder les huit chiffres du 16 : c'était déjà la procédure à suivre, et rien n'est donc changé pour ces appels. En sens inverse, de la province vers l'Ile-de-France, c'est le 16 suivi du 1 qui précède les huit chiffres.

Rien n'est changé aux appels à deux chiffres des services spéciaux (2). Rien non plus n'est modifié pour les communications vers l'étranger ou vers les DOM-TOM. Pour les appels de l'étranger vers la France, on suit la procédure propre au pays où l'on se trouve, et après avoir composé le 33 (indicatif international de la France) on compose les huit chiffres si l'on appelle la province, les huit chiffres précédés du 1 si l'appel est destiné à l'Ile-de-France. En d'autres termes, on procède comme pour les appels interzones, ceux qui passent par le 16.

Les PTT ont pris des mesures pour rappeler aux abonnés la nouvelle procédure dès son entrée en vigueur. La moitié environ des abonnés entendront, lorsqu'ils décrocheront leur combiné, le message *« attention, nouvelle numérotation »* au lieu de l'habituelle tonalité continue – mais cela n'a été possible que pour certains centraux. D'autre part, dès que sera décelée une erreur de numérotation, l'appel sera interrompu et l'abonné entendra un message lui conseillant de se renseigner au 36-11 ou au 36-12 suivant qu'il veut appeler l'Ile-de-France ou la province respectivement. Ces numéros le mettront en communication avec une machine parlante qui lui indiquera la procédure à suivre. En cas de difficulté particulière, l'abonné pourra consulter une opératrice en appelant le 36-10.

Ces trois numéros sont des exemples des nouveaux numéros à quatre chiffres, commençant par 36, sur lesquels les PTT regroupent dès le changement de numérotation divers services d'intérêt général. Ainsi l'horloge parlante s'obtiendra par le 36-99 et le réveil téléphoné par le 36-88. Le 36-36 remplacera INF-1. Le 36-55 sera le point d'accès du service des télégrammes téléphonés. En revanche, et bien que commençant aussi par 36, les appels des services vidéotex restent à huit chiffres. Ces numéros sont le 36-13-91-55, 36-14-91-66 et 36-15-91-77. Sont aussi à huit chiffres les numéros « verts » (numéros commençant par 05, pour lesquels la communication est mise à la charge de l'appelé et non du demandeur). Quelle que soit la situation géographique de l'appelant, tous ces numéros s'obtiendront en composant directement les huit chiffres, sans passer par le 16 comme c'est actuellement le cas.

**MAURICE ARVONNY.**

### QUELQUES EXEMPLES

| APPELANT | APPELÉ | ON COMPOSAIT | ON COMPOSERA |
|---|---|---|---|
| Paris<br>Essonne | Paris<br>Val-d'Oise | 564-22-22<br>952-95-36 | 45-64-22-22<br>39-52-95-36 |
| Yvelines<br>Paris | Brest<br>Nancy | 16 (98)-04-23-24<br>16 (8)-338-81-11 | 16 98-04-23-24<br>16 83-38-81-11 |
| Brest<br>Nancy<br>Strasbourg | Brest<br>Brest<br>Oise | 04-23-24<br>16 (98)-04-23-24<br>16 (4)-462-33-54 | 98-04-23-24<br>98-04-23-24<br>44-62-43-54 |
| Oise<br>Nancy<br>Lyon | Val-d'Oise<br>Paris<br>Essonne | 16 (3)-952-95-36<br>16 (1)-564-22-22<br>16 (6)-074-94-11 | 16-1 39-52-95-36<br>16-1 45-64-22-22<br>16-1 60-74-94-11 |

(1) Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne.

(2) 10 : services de la carte Telecoms. 11 : annuaire électronique. 12 : renseignements. 13 : réclamations. 14 : agence commerciale des télécommunications. 15 : SAMU (dans certains départements). 16 : appel interzones. 17 : police. 18 : pompiers. 19 : appels vers l'étranger.

## ÉCHECS

### LE TOURNOI DES CANDIDATS

### Tal et le football

Si vous avez un jour la chance de jouer contre Tal et qu'il y a, ce jour-là, un match de football retransmis à la télévision, par exemple Partizan de Belgrade-Nantes, acceptez la nullité qu'il vous propose, même si vous avez les blancs. Vous permettrez à l'ancien champion du monde de pouvoir regarder un sport qui le passionne et vous éviterez la mésaventure arrivée à Ribli mercredi, dans la 9e ronde du Tournoi des candidats à Montpellier.

Le jeune Hongrois, au courant du « vice » de Tal, refusa l'armistice vite proposé par ce dernier au 13e coup, prit son temps et l'offrit à son tour trois coups plus tard. Furieux, Tal refusa net et gagna brillamment en 28 coups. Une victoire qui le porte à la première place devant Timman, vainqueur de Vaganian et de Spassky, qui n'a pas repris une ajournée perdante de la 5e ronde.

CINQUIÈME RONDE (ajournée). – Spassky-Timman, 0-1 (98).

HUITIÈME RONDE (ajournée). – Seirawan-Short, 1-0 (54) ; Vaganian-Ribli, 0,5-0,5 (58).

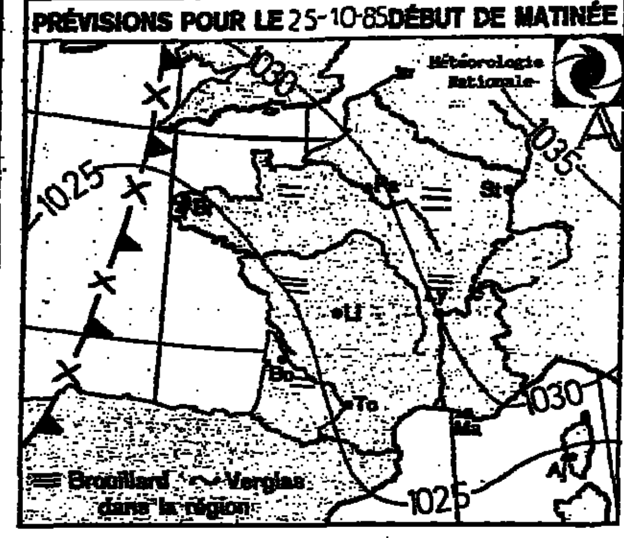
NEUVIÈME RONDE. – Smyslov-Portisch, 0,5-0,5 (39) ; Tchernine-Sokolov, 0,5-0,5 (32) ; Beliavsky-Nogueiras, 0,5-0,5 (36) ; Short-Spraggett, 0,5-0,5 (41) ; Kortchnoï-Youssoupov, ajournée ; Ribli-Tal, 0-1 (28) ; Timman-Vaganian, 1-0 (34) ; Spassky-Seirawan, reportée.

CLASSEMENT. – 1. Tal, 6 ; 2. Youssoupov, (1 ajournée), Timman et Sokolov, 5,5 ; 5. Nogueiras, Portisch et Beliavsky, 5 ; 8. Seirawan, (1 reportée) et Tchernine, 4,5 etc.



## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 octobre à 0 heure et le vendredi 25 octobre à 24 heures.**

**Situation générale**

La zone de hautes pressions centrée sur le Danemark se maintiendra sur l'Europe au cours des prochaines quarante-huit heures et continuera à protéger notre pays du flux perturbé océanique. L'instabilité sur le pourtour méditerranéen restera faible.

**Vendredi** : Les formations brumeuses matinales se feront plus rares. Après leur dissipation, la journée sera bien ensoleillée sur la majeure partie du pays. Seuls la Corse, le littoral méditerranéen et les Pyrénées seront affectés par des passages nuageux instables parfois accompagnés d'ondées. Les averses pourront prendre localement un caractère orageux dans le Midi-Pyrénées.

Les vents souffleront de secteur sud-est sur la moitié sud du pays, est sur la moitié nord. Ils resteront faibles à modérés.

Les températures minimales avoisineront 2 à 5 degrés sur les côtes de la Manche, 1 à 2 degrés dans le Nord, –2 à 0 degrés dans le Nord-Est, 2 à 8 degrés dans le Sud-Ouest, 11 à 14 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales demeureront voisines de 13 à 16 degrés sur la moitié nord, 19 à 22 degrés sur l'Aquitaine et les régions méditerranéennes, 15 à 18 degrés ailleurs.

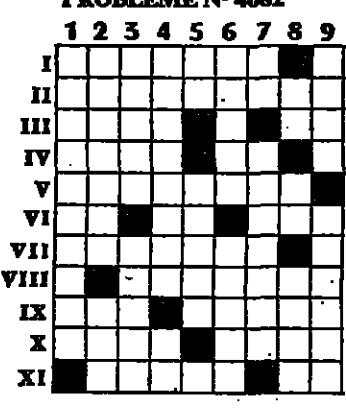
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 23 ctobre, le second, le minimum de la nuit du 23 octobre au 24 octobre) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 19 et 7 ; Bréhat, 14 et 10 ; Brest, 15 et 5 ; Cannes, 12 (mini) ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et –2 ; Dijon, 14 et 3 ; Dinard, 14 et 1 ; Embrun, 20 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 17 et 4 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 5 ; La Rochelle, 20 et 8 ; Lille, 13 et 1 ; Limoges, 20 (maxi) ; Lorient, 15 et 6 ; Lyon, 10 (maxi) ; Marseille-Marignane, 21 et 13 ; Menton, (n. c.) ; Nancy, 14 et 2 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice 23 et 11 ; Nice-Ville, (n. c.) ; Paris-Montsouris, 6 (mini) ; Paris-Orly, 14 et 3 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 15 et 1 ; Rouen, 12 et 4 ; Saint-Etienne, 17 et 0 ; Strasbourg, 15 et 3 ; Toulouse, 22 et 6 ; Tours, 16 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 12 degrés ; Genève, 10 et 7 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 14 et 5 ; Madrid, 24 et 7 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 9 et –2.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4082**




**HORIZONTALEMENT**

I. Un homme ayant perdu de vue tous ses proches. – II. Tirent souvent au flanc. – III. Agent de l'opposition. Possessif. IV. Illustre Lyonnais. Cœur pour trèfle – V. Le bleu est tenu de le blanchir. – VI. Divinité. Personnel. Parfois lié à la corde pour un sujet pendable. – VII. Poudre à « feu ». – VIII. Donnait un air de supériorité aux maîtresses qui nous initiaient. – IX. Le charme d'un laideron célibataire. Port d'Israël. – X. Ministre des finances qui s'occupait aussi des affaires extérieures. Donne une idée du voisinage. – XI. Epince. Préposition.

**VERTICALEMENT**

1. Couverture de campagne. – 2. Vouer des considérations très distinguées. Plus léger quand on le double. – 3. Opérée à l'œil. Sa plaie est superficielle. – 4. Ne peuvent étaler le grand jeu pour la réussite. Princesse dévorée des yeux. – 5. Moitié d'un sujet facile à doubler. Pas courante. – 6. Dans l'Hérault. Polychrome. – 7. Préposition. Qualifie une presse à vis sans fin. – 8. Copulative. Possessif. Se trouve dans plusieurs jeux, y compris ceux de l'amour. – 9. A fait, jadis, autorité à l'Est. Cave bas de plafond.

**Solution du problème n° 4081**

*Horizontalement*

I. Entonnoir. – II. Ane. Na. – III. Alcootest. – IV. Mainlevée. – V. On. Ce. – VI. Nie. Gant. – VII. An. Minuit. – VIII. Fisc. Fi ! – IX. EOR. Minus. – X. Usitée. Go. – XI. Reçu. Rien.

*Verticalement*

1. Examinateur. – 2. La. In. Osé. – 3. Tacite. Fric. – 4. Onon. Mi. Tu. – 5. Néologisme. – 6. Tenancier. – 7. EV. Nu. – 8. Insectifuge. – 9. Ratée. Tison.

**GUY BROUTY.**

## SOLIDARITÉ

**ÉCOUTER LE SILENCE.** – *« Les vieux ne parlent pas ou alors simplement parfois du bout des yeux, même riches ils sont pauvres »*, chantait Jacques Brel. Il est vrai que, pour la plupart des personnes âgées, le principal problème est la solitude. Un silence journalier que des visites ou des coups de téléphone rompent rarement. L'association Les petits frères en est consciente et recherche des « écoutants bénévoles ». Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 48-05-79-91 ou passer au 127, rue Saint-Maur, Paris-11e.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES |
|---|---|---|---|
| 1 | 671 | tous signes | F. 400 |
| 2 | 92 | tous signes | 200 |
| | 7 392 | bélier | 12 200 |
| | | autres signes | 1 400 |
| 3 | 33 | tous signes | 200 |
| | 2 233 | verseau | 10 200 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 2 903 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 903 | taureau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 03 853 | sagittaire | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 4 | 334 | tous signes | 400 |
| | 6 614 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 944 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 2 494 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 4 284 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 22 804 | vierge | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 5 | 7 385 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 705 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 4 235 | cancer | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 465 | lion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 6 | 7 166 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 02 366 | gémeaux | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 12 026 | balance | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 21 726 | taureau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 06 256 | sagittaire | 4 000 000 |
| | | autres signes | 325 000 |

| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES |
|---|---|---|---|
| 7 | 007 | tous signes | F. 400 |
| | 66 997 | verseau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 05 957 | poissons | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 18 927 | lion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 3 968 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 018 | poissons | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 14 108 | scorpion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 719 | tous signes | 400 |
| | 6 089 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 1 439 | gémeaux | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 2 569 | capricorne | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 7 339 | sagittaire | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 69 699 | cancer | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 0 | 40 | tous signes | 200 |
| | 610 | tous signes | 400 |
| | 580 | tous signes | 400 |
| | 1 660 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 380 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 410 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 290 | balance | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 410 | scorpion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 03 550 | capricorne | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 06 950 | bélier | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE TAUREAU LION GAGNENT 100,00 F

**LOTO**

N° 43 TIRAGE DU MERCREDI 23 OCTOBRE 1985

10 12 24 27 35 37 — 25 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 30 OCTOBRE ET DU SAMEDI 2 NOVEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

**TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE** — 85 — 88

TIRAGE DU MERCREDI 23 OCTOBRE 1985

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

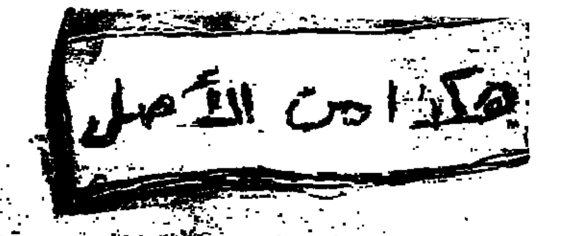
Le numéro **757115** gagne **4 000 000,00 F**

| les numéros approchants à la centaine de mille | | gagnent |
|---|---|---|
| 057115 | 457115 | 50 000,00 F |
| 157115 | 557115 | |
| 257115 | 657115 | |
| 357115 | 857115 | |

| Les numéros approchants aux Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 707115 | 750115 | 757015 | 757105 | 757110 | 10 000,00 F |
| 717115 | 751115 | 757215 | 757125 | 757111 | |
| 727115 | 752115 | 757315 | 757135 | 757112 | |
| 737115 | 753115 | 757415 | 757145 | 757113 | |
| 747115 | 754115 | 757515 | 757155 | 757114 | |
| 767115 | 755115 | 757615 | 757165 | 757116 | |
| 777115 | 756115 | 757715 | 757175 | 757117 | |
| 787115 | 758115 | 757815 | 757185 | 757118 | |
| 797115 | 759115 | 757915 | 757195 | 757119 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| 7115 | | 5 000,00 F |
| 115 | | 1 000,00 F |
| 15 | | 200,00 F |
| 5 | | 100,00 F |

**TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 23 OCTOBRE 1985 — 85 — 89


هكذا من الأصل

# LE CARNET DU Monde

## Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M<sup></sup>me Luba ABDOUCHELL.**

La cérémonie religieuse et l'inhumation se feront au cimetière de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), avenue du Maréchal-Foch, le vendredi 25 octobre 1985 à 15 heures.

De la part de sa famille et de ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire part.

11, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.



– Le docteur Michel Barrier,
Guillaume et Sophie Barrier,
Le docteur et Mme Jean Mahé,
Mme Rémi Barrier,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Michel BARRIER,**
née Danielle Mahé,

survenu à Sèvres le 23 octobre 1985, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 octobre à 8 h 15, en l'église Saint-Romain de Sèvres, avenue de l'Europe, suivie de l'inhumation au cimetière de Pionsat (Puy-de-Dôme), vers 16 heures.

6, avenue Henri-Régnault,
92310 Sèvres.
61, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
63380 Pionsat.

– Mme Paul Berthier,
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul BERTHIER,**
ancien contrôleur civil au Maroc,
ministre plénipotentiaire (ER)
docteur ès lettres,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Ouissam Alaouite,

survenu le 21 octobre 1985 dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale à Beaumont-sur-Oise, le mercredi 23 octobre.

Plateau de Bettana-Sali, Maroc.
14, place de la Libération,
95220 Herblay.



– M. Albert-William Cargill,
M. Patrick Cargill,
Me Gérard Dauthy,
Mme William-René Cargill,
Mme Marcel Bage-Cesbron
et leurs enfants,

ont le grand regret de faire part du décès de

**Mme Maurice CARGILL,**
née Marthe Logue,

survenu le 30 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée le 30 octobre à 12 heures en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Monge,
75005 Paris.
7, boulevard Berthier,
75017 Paris.
91, rue de Courcelles,
75017 Paris.

– St-Nizier-le-Désert (01).

**M. Louis CRUVILLIER,**
rosette de la Résistance,
croix du combattant
volontaire de la Résistance,
membre fondateur
du Témoignagne chrétien clandestin,

est entré dans la maison du Père, le 23 octobre 1985.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 octobre 1985, en l'église Ste-Foy-lès-Lyon, place Xavier-Ricard, à 9 h 15.

De la part de :
Mme Louis Cruvillier,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses nombreux parents,
Ses amis.

L'inhumation aura lieu dans la Loire, à Chausseterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme François Colmez,
M. et Mme Nicolas Grimal,
M. et Mme Marc Defradas,
ses enfants,

Pierre, Isabelle et Christiane Colmez,
David et Alexandra Grimal,
Frédéric et Florence Defradas,
ses petits-enfants,

Mme Albert Giabicani,
sa mère,

Le professeur Robert Camain, Madame et leurs enfants,
Le docteur Alain Giabicani et ses enfants,
ses frère, sœur, beau-frère, neveux et nièces,

ont la tristesse de vous faire part de la mort de

**Mme Jean DEFRADAS,**
née Liliane Giabicani,

décédée le 20 octobre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Paris au cimetière Saint-Vincent.

55 bis, avenue du Bois-de-Verrières, 92160 Antony.
12, rue Léo-Delibes, 92330 Sceaux.
116, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

– Le CNRS a le regret de vous faire part du décès du

**Professeur Gaston DUPOUY,**
membre de l'Institut,
ancien directeur général du CNRS,

survenu à Toulouse, le 21 octobre 1985.

(Voir *le Monde* du 24 octobre 1985.)

– Magui Weil,
sa fille,

Adeline et Pierre Dreyfus
Et leurs enfants,
Ses neveux,
Les familles Gorfine et Josselson,

ont la douleur de faire part du décès survenu le 11 octobre 1985, dans la quatre-vingt-huitième année de

**M. Joseph LIVSCHITZ.**

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

85, boulevard Murat, 75016 Paris.



– Mme Jacques Martin d'Aigueperse,
née Claire Candelier, son épouse,
Mme Bernard Robert,
Et ses enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Martin d'Aigueperse,
M. et Mme Jean de Turckheim,
M. Yves Martin d'Aigueperse,
Et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Chevalier,
Et leur fille,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques MARTIN D'AIGUEPERSE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
du Syndicat national du caoutchouc,

survenu à Rouen le 21 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine,
le vendredi 25 octobre, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Marguerite Echasson,
M. Robert Bailhache,
Mme Marie-José Delannoy,
MM. Gouret et Montalban,
Les techniciens de la Sté Matra et les élèves des cours supérieurs du CNAM

ont grand le regret de faire part du décès accidentel de

**M. Ousmane N'DIAYE,**

survenu à Banyuls, le 18 septembre 1985, et se joignent à sa famille pour inviter tous ses amis à le garder vivant dans leur souvenir.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Lalo, Josette, Bertrand de La Vega,
Et leur nombreuse famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, survenu à l'âge de douze ans, le 21 octobre 1985, de leur tant aimée

**Sophie.**

*« Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles ».*

## Anniversaires

– Mme Vve Jules Cohen-Solal,
Enfants et proches,

font part des prières de l'an à la mémoire de leur cher et regretté

**Jules COHEN-SOLAL,**
« Loup-Gris ».

Dimanche 27 octobre 1985, à 17 heures, 72, boulevard Gallieni, Issy-les-Moulineaux.

– Pour le troisième anniversaire du décès de

**M. Julien DURAND,**
ingénieur général des Mines en retraite,
ancien élève de l'École polytechnique,
ancien directeur des carburants,

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

**M. Yves GUIOMAR,**

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 26 octobre à 10 heures, à Saint-Germain-sur-l'Arbresle.

Que ses parents et amis lointains veuillent bien s'y unir par la pensée et la prière.



# ANNONCES CLASSÉES



## OFFRES D'EMPLOIS

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)

– ayant goût des contacts à haut niveau,
– formation assurée,
– rémunération motivante.

Tél. : 500-24-03, poste 41.

Société de traduction et de documentation recrute

DES TRADUCTEURS TECHNIQUES EN FRANÇAIS ET ESPAGNOL

pour des emplois salariés à plein temps.

Tél. au 664-92-55.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**MANAGER P.M.E.**

Formation supérieure (Ing. + Gest.)
15 ans expérience Chef entreprise dans
– Industrie équipement et bâtiment ;
– Services ;
– Ingénierie.

RECHERCHE

DIRECTION FRANCE OU ÉTRANGER

Ecrire sous no 6.809, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune homme cherche emploi de magasinier manutentionnaire région parisienne. Libre de suite. Niveau d'études B.E.P.C. Dégagé des oblig. militaires. Téléphoner au 822-21-13 la journée ou 827-88-60 après 19 h.

J.H. 24 ans, VENDEUR, ch. poste stable dans magas. hi-fi haut de gamme ou instrum. de mus. Lib. de suite. 274-67-75.

J.F. 31 ans - Secrétaire Sténodactylo depuis 1971 (niv. direction), bonne présent., vous remercie d'écr. pour poste stable, de préfér. impte scté (ex : bancaire) et pour secrétar. tradit. (sans traitem. de texte). KWOLEK Sonia, 13, r. Paul-Bert, 75011 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 2e arrdt

**OPÉRA**
Imm. ancien, pierre de taille, beau 2 poss, tt cft, 60 m² + balcon, plein soleil, calme, 5e ét., asc.
**Notaire 501-54-30**
LE MATIN.

### 5e arrdt

**PANTHÉON 2 P.**
cuis., w.-c. à refaire, 4e ét., asc. GARBI - 567-22-88.

### 6e arrdt

**VIEUX COLOMBIER**
150 m² caractère. 703-32-31.

### 11e arrdt

Mo FILLES-DU-CALVAIRE
4 pièces, tt cft (env. 110 m²), 960.000 F. Apr. 19 h : 357-67-22 ou 357-34-68.

### 14e arrdt

PARC MONTSOURIS
Particulier vend studio 23 m², 6e sans asc. Métro 150 m. Immeuble p. de t. 230.000 F. Tél. le soir : 563-16-30.

PRÈS DENFERT, 120 m² Séj. + 3 chbres + patio, jardin d'hiver, calme, charme. 1.670.000 F. 644-99-07.

**MONTPARNASSE**
78 m². Imm. récent, liv. dble + chbre, balc., stand., park. 1.200.000 F. Ce jr 13-15 h, 16, rue d'ODESSA.

### 15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES
5 P., loggia sur verdure, 2 park., imm. 82 résidentiel. 2.150.000 F.
Ag. BRANCION. 575-73-94.

### 16e arrdt

TROCADÉRO, résidentiel, gd stand., 125 m², dble liv. + 2 ch., 2 bns, balc., 3e ét., park. Possible jumelage de 2 apparts. Tél. : 578-19-67.

### 18e arrdt

**RUE COYSEVOX**
Local à aménager 80 m² + s/sol 70 m² possible commerce, bureau ou habitation. 563-46-78 – 500-64-00.

### 77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LEGER
Bel appt, 5 pièces, 105 m². Cuisine équipée, séjour double. 3 ch., s-d-b. + cab. de toil. 2 WC. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. PRIX : 550.000 F, dont 122.000 F CF à 7 %. Tél. 569-33-90 après 19 h.

### 78-Yvelines

Part. vend à l'Etang-la-Ville, dans résidence stand., avec tennis, prox. gare, écoles, RER, appt 127 m², séjour dble, 40 m² + 3 chbres, cave, dble parking, s/sol. Px 920.000 F. Téléphone : 958-55-40.

### 92 Hauts-de-Seine

**BOULOGNE**
QUAI LE GALLO
Beau 2 pièces, 78 m² dans verdure. Superbe vue dégagée, plein soleil et prox. métro. NOTAIRE : 501-40-30. LE MATIN.

### Province

Nice, 4 P., gd stand., quart. résid., vue imprenable sur mer, à 200 m, Baie des Anges, prom. des angl. 900.000 F. Tél. (16) 93-83-72-15, mat., soir.

Bormes Var, studio 4 pers., accès direct mer. 260.000 F. Téléphone : (1) 45-66-63-88.

## appartements achats

Achète appartement 2 pièces immeuble neuf/interphone 5e, 6e, 7e, 13e, 14e
Téléphone : 335-03-30
43-35-03-30
(nouvelle numérotation).

**RELOGEMENT URGENT**
4/5 poss, tt cft, 90 m² + même avec travaux. Imm. bon standing. Téléphone : 252-01-82.

## locations non meublées offres

### Paris

11e STUDIO, cuis., douches w.-c., ÉT. NEUF. 1.880 F m LOCATION VENTE. 722-78-99.

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Tél. A.P.P.E.L. 75 260-22-30.

### Région parisienne

Proche RAMBOUILLET (78) A louer vide ou meublée luxueuse PPTÉ 8 P. sur 1 ha de terr. clos. 12.000 F/m² tél. 374-94-10 ou 82-74.

## locations meublées demandes

### Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

## locations non meublées demandes

### Paris

Pour ensemble personnel hauts dirigeants et employés importante Cie française pétrole rech. appts, studios, villas, catégories luxe et moyen, 2 à 6 P. Offre : 503-30-33, p. 12.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

### Province

COUPLE RETRAITÉS
CH. 2 PIÈCES tout confort, 1er étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72). Loyer 1 000 F environ c.c. Ecr. s/no 6 802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## pavillons

Part. vd chalet 50 m² sur jardin, 2 chbres + séjour + s. de b. + cuis. T. : 239-57-25 de 13 h à 19 h. Px 120.000 F.

## villas

Prox. CASSIS-13, part. vd mais. 230 m² + 200 m² s/sol, gar., terr. 6.000 m² arboré. Px 1.200.000. T. : 285-19-00, p. 14-65, M. Slimani.

## échanges

Part. à Part. ÉCHANGE MAISON de caractère + beau jardin, 270 km sud (03), contre APPT de 3-4 pièces à PARIS. Tél. au 261-39-90 (12 h-19 h).

## maisons de campagne

**10 KM CAHORS**
46150 ESPERE
Particulier vend dans bourg maison de plain-pied (6 pièces dont 1 salle à manger, 4 chambres, 1 salon + salle d'eau et w.-c. + cellier) grenier aménageable, garage + pièce d'été. Terrain 500 m². Tél. M. ATGIE. GRAYSSAC, 46150 Catus. Téléphone : (65) 20-00-11.

## propriétés

A 20 KM AIX
Tr. belle propriété 1,3 ha, villa prov., 3 chambres, piscine. VALEUR 1.600.000 F
VENDU S/VALEUR 1.150.000 F
Téléphone : (91) 37-05-21.

**PARC 35.000 m²**
AVEC VUE IMPRENABLE
1 HEURE PARIS PAR A 6
PROPRIÉTÉ 9 P. habitables cuis., s. de bns, w.-c., dépend., chauf. 650.000 F avec crédit 80 %. L. THYRAULT 89170 Saint-Fargeau, ou tél. (16) 86-74-08-12, hb et apr. 20 h : (16) 38-31-48-74.

**LANGUEDOC**
Près BÉZIERS et CAP-D'AGDE
Propriété sur 2.700 m²
R.-D-CH. : hall, gd studio + cuisine, salle d'eau, w.-c.
1er NIVEAU : salon, salle à manger, cuisine aménagée, w.-c., 2 gdes terrasses.
2e NIVEAU : 3 chbres, salle de bains, lingerie, w.-c., chauffage électrique. Habitable de suite. Confort.
PRIX NET : 900.000 F
Tél. : 16 (67) 23-03-15.

Part. vd belle propriété 16.500 m² entre BIARRITZ et ST-JEAN-DE-LUZ 300 m² au sol, construction de 7 ans, chauff. fuel, salle de billard, plus maison de gardien. Vue sur mer et mont. Terrain boisé pin. Prix : 4.000.000 F. Ecr. s/no 6821 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## viagers

**LAPOUS 554-28-66**
SPÉCIALISTE VIAGER
354, r. Lecourbe, Paris-15e.

Beau 3 P., tt cft, imm. moderne, 12e arrdt. 150.000 F cpt + 3.300 occupé couple 76/82. Viagers Cruz. 266-19-00.

**F. CRUZ - 266-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

**FONCIAL LEGASSE VIAGERS 266-32-35**
19, BD MALESHERBES, 8e. Etude gratuite. Expert 46 ans d'expérience. Rente INDEXÉE.

# Immobilier d'entreprise et commercial

## bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compétitifs. Délais rapides.
**ASPAC 293-60-50 +**

## locaux commerciaux

### Ventes

**RUE DE COYSEVOX**
Local à aménager 80 m² + s/sol, 70 m² possible commerce, bureau ou habitation.
563-46-78 – 500-64-00.

CENTRE Vichy vd ou loue 200 m² bureaux av. parking. Tél. : 70-32-48-24.

هكذا من الأصل



# économie

## REPÈRES

### Dollar : demandé à 8,06 F

Le dollar a continué à se raffermir, jeudi 24 octobre, sous l'effet d'une demande commerciale toujours très forte, mais sa remontée est freinée par la menace de nouvelles interventions des banques centrales. La semaine dernière, ces interventions avaient ramené le «billet vert» de 8,20 F à 8 F et de 2,6950 DM à 2,6250 DM. A l'approche du week-end, les cours ont poursuivi leur prudente remontée à 8,06 F contre 8,05 F et 2,6430 DM contre 2,64 DM. A Tokyo, le dollar s'est montré ferme à plus de 216 yens.

### CEE : hausse du chômage en septembre

Après une période de baisse continue de février à juin, le chômage dans les pays de la CEE – moins la Grèce – a augmenté de 1,4 % en données brutes en septembre par rapport à août pour atteindre 12,6 millions de personnes. Le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 10,9 % en août à 11,1 % en septembre. Au cours des douze derniers mois, le niveau de chômage dans la CEE a faiblement augmenté de 1,3 % alors qu'entre septembre 1983 et septembre 1984 la progression avait été de 5,6 %. L'évolution par pays montre que le chômage a augmenté d'août à septembre en RFA (+ 1,6 %), en France (+ 5,5 %), en Italie (+ 1,4 %), au Luxembourg (+ 3,4 %), au Royaume-Uni (+ 3,3 %) et au Danemark (+ 0,5 %), mais il a diminué aux Pays-Bas (–2,5 %), en Irlande (– 2,3 %) et en Belgique (– 0,7 %).

### Crédit agricole américain : première perte historique

Le Farm Credit System, réseau de financement du monde agricole aux Etats-Unis, a subi au troisième trimestre 1985 une perte de 522 millions de dollars (contre un bénéfice de 126 millions l'année précédente pour la même période) qui devrait conduire à la première perte de son histoire depuis la « grande dépression » de 1929-1933. D'ores et déjà, cette perte globale sera supérieure aux 400 millions de dollars de déficit initialement attendus pour 1985. Avec 74 milliards de dollars de prêts accordés dans les secteurs agricole et agro-alimentaire, le Farm Credit System détient à lui seul le tiers des engagements bancaires (210 milliards) consentis, y compris ceux des établissements de crédit traditionnels.

### Pétrole : baisse des résultats des grandes compagnies

La baisse des prix du pétrole, celle des cours du dollar et les coûts du vaste mouvement de restructuration engagé dans le secteur ont sérieusement affecté les résultats des grandes compagnies pétrolières. La plupart des groupes, notamment aux Etats-Unis, ont annoncé pour le troisième trimestre une chute sérieuse de leurs bénéfices, voire une perte, et prévoient une année 1986 médiocre. Exxon, le numéro un mondial, a vu ses bénéfices diminuer de 22 % au cours de ce trimestre et de 25,2 % au cours des neuf premiers mois de l'année. Le numéro deux américain, Mobil, a, lui, enregistré une perte nette de 116 millions de dollars, liée à la restructuration de sa filiale Montgomery Ward. Quatre autres compagnies ont également annoncé des bénéfices en baisse : Phillips (– 84 %), Shell Oil, filiale américaine du groupe Shell (– 18 %), Amoco (– 18 %), Amerada Hess (– 10 %). De son côté, le groupe britannique BP a lancé un appel d'offre aux banques afin de restructurer sa dette, estimée à 3,5 milliards de livres (près de 40 milliards de francs) l'an dernier.

## Huit organisations minoritaires de plusieurs pays condamnent le « credo libéral » de la Commission européenne

**Huit organisations agricoles minoritaires de France, mais aussi de Belgique, d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas et d'Autriche ont pris position sur le Livret vert présenté par la Commission européenne, consacré à une réforme de la politique agricole commune.**

Après un séminaire de deux jours, les 21 et 22 octobre à Paris, cette *« coordination paysanne »* estime que *« la politique préconisée par le Livre vert s'inscrit dans la continuité d'un modèle économique foncièrement libéral »*, le même modèle qui a conduit aux impasses actuelles. *« La Commission se voit contrainte de décrire ces impasses »*, écrit la coordination, pour laquelle ce constat ne constitue *« ni une surprise ni une nouveauté »*. *« La Commission prétend innover en prenant en compte deux aspects jusqu'alors négligés : aggravation de la situation de l'emploi et dégradation de l'environnement »*, mais le maintien du *« credo libéral »* permet de douter de ses bonnes intentions.

Le marché serait, pour la Commission, *« le principal, sinon le seul moyen de résoudre durablement le problème des excédents »*, d'où un désengagement au niveau des prix de soutien, une baisse des prix à la production, un alignement sur les cours mondiaux. La « coordination » estime encore que les mesures structurelles envisagées par la Commission serviront, comme par le passé, à éliminer les petits et moyens paysans.

Ce *« credo libéral »*, poursuit la « coordination », nie deux évidences :

– une minorité d'agriculteurs européens a les moyens de s'adapter au marché ; la grande majorité, et plus encore dans l'Europe à douze, à partir de 1986, ne peut que subir, dans la logique du marché, la domination de l'agro-alimentaire ;

– la demande en produits agricoles est en permanence soumise à des impératifs politiques et commerciaux sur lesquels les agriculteurs n'ont aucune prise.

Aussi la « coordination » réaffirme-t-elle que *« ses propositions de prix différenciés garantissant le revenu pour un volume de production par travailleurs constituent la seule alternative acceptable, socialement et économiquement »*.

Dans le débat qui a suivi, M. François Clerc, français, directeur départemental de l'agriculture de Paris, présent en tant qu'expert, a fait remarquer que deux philosophies s'affrontaient : celle de la «coordination», fondée sur la réduction des inégalités ; celle de la Commission fondée sur la compétitivité. Ce à quoi M. Bernard Thareau, parlementaire européen, sécrétaire national adjoint pour l'agriculture du PS, a répondu que la politique agricole commune (PAC) actuelle aggravait les inégalités et appuyait un modèle d'exploitations dont la compétitivité était loin d'être prouvée. Pour le représentant du groupe Arc-en-ciel, au Parlement européen, M. Hannes Lorensen, *« la coordination n'a rien contre la modernisation, qui facilite le travail et réduit le temps qui lui est consacré »*.

L'Assemblée européenne doit, dans les prochaines semaines, se prononcer sur des propositions de la Commission. Bien que le dossier apparaisse comme déjà « bouclé » et orienté par le Livre vert, M. Thareau pense que tant l'Assemblée de Strasbourg que le conseil des ministres peuvent modifier les orientations. Déjà, a-t-il remarqué, les Etats ont refusé l'alignement des prix agricoles sur les prix mondiaux, car aucun pays en Europe ne peut le supporter, ni politiquement ni économiquement. L'idée de modulation des prix, estime encore M. Thareau, fait son chemin, au sein des forces de droite comme de gauche. Enfin, et ce n'est pas le plus négligeable, l'argent n'est pas un problème : avec le même budget, dont la progression est aujourd'hui limitée, on peut faire autrement et mieux.

J. G.

• La « coordination » comprend : l'Union des exploitants familiaux (UDEF) et le Front uni des jeunes agriculteurs (FUJA) pour la Belgique ; Bauernblatt, pour la RFA ; l'Union des paysans de montagne autrichiens (OBV) ; le Comité pour une meilleure politique laitière (VBZ) pour les Pays-Bas ; la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP), la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP), le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) pour la France.

### UNE CONFÉRENCE SUR LA DÉFORESTATION

Une conférence internationale pour la protection de la forêt se réunira à Paris pendant la première semaine de février 1986, a annoncé M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt. Cette conférence, organisée à l'initiative de M. Mitterrand (*le Monde* du 24 octobre 1984), doit rassembler dans la capitale française les responsables politiques des pays concernés par la déforestation, qu'il s'agisse de la forêt tropicale menacée de surexploitation, ou des forêts tempérées attaquées par le feu et les «pluies acides».

L'annonce de cette conférence a été faite à l'issue du conseil des ministres du 23 octobre, au cours duquel M[me] Bouchardeau, ministre de l'environnement, a présenté une série de mesures de lutte contre les pluies acides, fondées sur les conclusions du rapport de M. Jean Valroff, député (PS) des Vosges.

## AGRICULTURE

### BAISSE ATTENDUE DU REVENU AGRICOLE EN 1985

*« L'année 1985 ne sera pas satisfaisante sur le plan des revenus par rapport à 1984 »*, a déclaré à l'Assemblée nationale, M. Henri Nallet, le mercredi 23 octobre. Interrogé par M. Alphandéry (UDF), qui faisait état d'une prévision de baisse du revenu agricole de 8,2 %, selon l'IPECODE (Institut de prévisions économiques et financières pour le développement, proche du CNPF), le ministre de l'agriculture a répondu que *« l'INSEE considère comme possible, mais sans l'avoir encore déterminé, une baisse de 5 % »*. Les autres sources d'estimation (chambres d'agriculture, bureau agricole commun aux organisation agricoles majoritaires) s'accordent généralement sur une baisse prévisible de 5 à 10 %, les chiffres de moins 6,5 % et moins 7,5 % étant le plus souvent cités.

En 1984, le revenu agricole moyen par exploitation avait progressé de 4,5 %, du fait de la récolte céréalière du siècle, mais aussi de la décapitalisation en élevage.

## SOCIAL

### Accord chez Chrysler

Les négociateurs de Chrysler et du syndicat de l'automobile américain (United Automobile Workers, UAW) se sont mis d'accord, mercredi 23 octobre, à l'issue de quarante-deux heures de discussions, sur un projet de contrat pour les trois années à venir : le texte doit être ratifié ce jeudi par le comité exécutif de l'UAW, et dimanche par les syndicats locaux. Les 70 000 ouvriers de Chrysler, en grève depuis le mardi 15 octobre, devraient reprendre le travail lundi prochain. Les 10 000 ouvriers canadiens ont déjà, de leur côté, accepté ces propositions.

*« Nous avons obtenu un alignement sur les accords signés avec Ford et General Motors »* (en 1984), a annoncé le président du syndicat, M. Owen Bieber. Les ouvriers recevront une augmentation des salaires de 2,25 % en 1986, plus une *« prime de rattrapage »*, en compensation des *« sacrifices »* faits par les ouvriers au moment des difficultés de Chrysler, de 2 000 dollars (16 000 F) pour les actifs, 1 000 dollars pour les retraités, et 600 dollars pour les veuves. En 1987, les salariés recevront une prime égale à 2,25 % de leur rémunération globale antérieure (heures supplémentaires exclues), et, en 1988, une augmentation de salaire de 3 %.

Malgré ces augmentations, le pouvoir d'achat des ouvriers risque de ne pas suivre la hausse des prix, contrairement à ce que l'UAW pouvait obtenir avant la crise de l'automobile à partir de 1979. On ignore encore ce que le syndicat a gagné sur le plan de la sécurité d'emploi, qui était l'autre grand objectif.

# ÉTRANGER

## LES PREMIERS RÉSULTATS DU PLAN D'AUSTÉRITÉ ISRAÉLIEN

# Le chômage en face

Les Israéliens sont aujourd'hui confrontés à leur plus dangereux ennemi : un taux de chômage jamais atteint depuis 1966, déjà 8 % de la population active en octobre, dans un pays où la cohésion nationale est indispensable à la conduite de la politique étrangère. Mais tel est le prix de la lutte contre l'inflation à trois chiffres, considère le gouverneur de la Banque centrale, M. Moshe Mandelbaum, de passage à Paris la semaine dernière.

Les premiers résultats du plan d'assainissement de l'économie, adopté le 1er juillet en Israël, dépassent pourtant les prévisions : la hausse mensuelle des prix, de 20 % en moyenne en avril et en mai, a été réduite à 3,7 % en août, et 3 % en septembre. On attendait une hausse respectivement de 10 % et de 5 %. La flambée de juillet, à 27 %, était la conséquence attendue des trains d'augmentations très importantes des prix de certains articles – de 50 % du prix du pain, de l'électricité ou des transports en commun – accompagnant le plan de juillet.

Les exportations ont progressé de 6 à 8 %, malgré le ralentissement du commerce mondial, tandis que les importations chutaient fortement. Le déficit de la balance des paiements enfin, de 3,8 milliards de dollars en 1983 – un niveau jugé insupportable, – sera ramené cette année à 1,9 milliard de dollars, selon les estimations officielles.

Mais ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à des mesures draconiennes. Le premier pilier du plan – la réduction du budget de l'Etat de 5,3 % – a permis de diminuer de moitié le déficit des finances publiques.

Le deuxième pilier, le blocage des prix et des salaires, a été accompagné de la suppression de l'indexation automatique des salaires, héritée des Anglais en 1943. La baisse du pouvoir d'achat qui en a résulté est estimée officiellement de 14 à 20 %, selon que l'on prenne comme référence le shekel israélien ou le dollar, et atteindrait même 27 % par rapport à un panier de monnaies européennes. *« Le plus stupéfiant, c'est que les gens aient accepté »*, s'étonne encore, plus de trois mois après, M. Mendelbaum.

Quant aux mesures monétaires, le troisième pilier, elles ont consisté à faire progresser les taux d'intérêt – à 7 % en termes réels par mois aujourd'hui, – alors qu'étaient supprimés les dépôts en dollars à court terme (moins d'un an). Prix pour l'économie : un arrêt brusque de l'activité, d'où la rapide progression du chômage de 2 points en trois mois.

> *Les Israéliens se demandent si le plan de lutte contre l'inflation n'aurait pas trop bien réussi.*

L'ensemble de ce plan a été accompagné par une dévaluation de la monnaie de 18 %, tandis qu'à l'intérieur on introduisait un nouveau shekel, valant 1 000 shekels anciens – une décision technique, prise en janvier, appliquée avant les vacances, – précise le gouverneur.

### Seul un choc profond...

Trois mois après la mise en application du plan, les Israéliens se demandent s'il ne serait pas déjà temps de l'adoucir un peu. Le gouverneur tranche : *« Nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons pas relâcher notre effort et revenir à l'ancien système. »* Si l'inflation n'était que peu subie par les Israéliens, protégés par l'indexation des salaires et par la possibilité d'ouvrir un compte en banque en dollars, elle a particulièrement affecté les ressources de l'Etat – l'impôt étant calculé sur les revenus de l'année précédente. M. Mandelbaum estime cette érosion fiscale à près de 65 % pour l'ensemble des recettes de l'impôt sur les entreprises.

La méthode gradualiste a prouvé ses limites. Partisan convaincu de l'austérité « dure », M. Mandelbaum, gouverneur depuis 1981, avait, dès juillet 1984, préparé ce plan d'assainissement, finalement mis en place un an plus tard. Cet ancien président de la Banque de développement industriel d'Israël, professeur de macro-économie à l'université de Bar-Ilan, en Israël, a pris conseil des théoriciens, tels MM. Paul Samuelson ou Franco Modigliani – récemment élu prix Nobel d'économie, – venus dans le pays à l'occasion de séminaires. Le Fonds monétaire international – avec lequel Israël n'a pas de dette – a pareillement conclu, au terme d'une visite en février, que seul un choc profond permettrait de briser définitivement la spirale inflationniste. Car le risque demeure que les hausses de prix ne reprennent sitôt le blocage levé.

Le plan de juillet a bénéficié d'un environnement favorable. A l'intérieur, l'existence d'un cabinet d'union nationale a facilité l'acceptation par le public de baisses de pouvoir d'achat très importantes. Au plan budgétaire, la fin de la guerre au Liban, puis le retrait de l'armée israélienne ont permis de réduire même le budget de la défense, de près de 5 %. Au plan commercial, la baisse du prix du pétrole a allégé de 8 % la facture des importations. Enfin, la décision des Etats-Unis de distribuer désormais leur aide sous forme de dons (et non plus de prêts à taux d'intérêt fixes) va, à terme, alléger les remboursements pesant sur la balance des paiements, de 900 millions de dollars aujourd'hui.

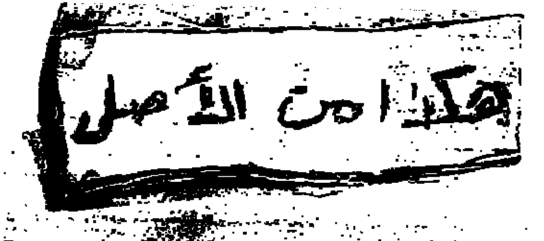
C'est dans la progression des exportations que M. Mandelbaum voit l'adoucissement possible d'une austérité qu'il veut maintenir à l'intérieur. D'une part, les exportations israéliennes seront plus compétitives, grâce à la combinaison doublement favorable de la dévaluation et de la baisse des salaires. D'autre part, le pays a l'avantage d'être le seul avec qui les Etats-Unis ont conclu un accord de libre-échange, en mars dernier. Ainsi, non seulement l'Etat hébreu est-il préservé des risques de protectionnisme américain, mais encore voit-il son accès renforcé au plus grand marché du monde.

### Un produit sur deux est exporté

C'est pourquoi M. Mandelbaum reste optimiste, malgré le ralentissement du commerce mondial. Puisque un produit israélien sur deux est exporté, il suffirait que la demande étrangère augmente de 4 % pour compenser le ralentissement de la consommation intérieure du même ordre, calcule M. Mandelbaum. Un équilibre qui doit être atteint, si Israël veut éviter une récession durable.

En effet, les Israéliens sont reconnaissants au plan d'austérité d'avoir stabilisé les prix, les empêchant de courir immédiatement au supermarché dépenser immédiatement un salaire dont le pouvoir d'achat baissait auparavant chaque jour. Signe de la stabilisation de la monnaie sur les marchés des changes, la valeur du shekel sur le marché noir a, elle aussi, fortement baissé. Mais le gouvernement saura-t-il reconnaître le seuil critique du chômage, passé lequel l'économie sera longue à redémarrer ? Une interrogation qui inquiète aussi M. Mandelbaum. *« Les Israéliens ont dit qu'ils se sacrifieront. Mais combien de temps ? »*

DOMINIK BAROUCH.






# AFFAIRES

## ENTREPRISES

### ORSAN acquiert une nouvelle société de semences aux Etats-Unis

ORSAN, filiale de Lafarge-Coppée et du Crédit agricole, poursuit son implantation dans le secteur des semences aux Etats-Unis. Il vient de racheter une société de l'Arizona, Western Plant Breeder, spécialisée dans la sélection des blés et des orges. Par cette acquisition, ORSAN entend développer ses activités dans le domaine des blés hybrides, en concurrence avec les sociétés Rhom and Haas, Shell et Monsanto. En 1984, ORSAN avait acquis quatre sociétés de semences américaines (maïs, soja, légumes, fleurs et activités d'enrobage). En 1985, il a porté sa participation dans le groupe semencier français Claeys-Lück de 10 % à 38,72 %, lequel a acquis 70 % de Agrar, principale société espagnole de semences.

### SANOFI cède le contrôle de sa filiale Dubernard Hospital à l'américain Travenol

La SANOFI, filiale « hygiène et santé » du groupe ELF-Aquitaine, vient de prendre le contrôle, à 70 %, de la société Dubernard Hospital, affaire spécialisée dans la fabrication de solutés et surtout d'appareils à usage unique pour les perfusions, les dialyses et la nutrition artificielle, à la firme américaine Baxter Travenol, leader mondial dans ces activités. SANOFI conservera 30 % du capital de Dubernard Hospital durant deux ans. Depuis des années, SANOFI s'efforçait de se débarasser de cette filiale, héritée des laboratoires Labaz absorbés en 1979, mais ruineuse, car incapable de s'adapter à la nouvelle technologie des matériaux souples. Travenol transférera sa technologie à la société française, qui conservera son nom, et investira 50 millions de francs. Grâce à cette acquisition, Travenol va presque doubler son chiffre d'affaires en France, qui passera de 450 à 700 millions de francs.

### Phosphates : ELF s'associe avec Williams pour exploiter des gisements aux Etats-Unis

ELF-Aquitaine et le groupe américain Williams (Agrico Chemical) s'associent pour extraire du phosphate aux Etats-Unis. Un accord a été signé le 23 octobre pour exploiter les réserves de la North Carolina Phosphates Corporation (NCPC) (filiale de Williams), dont les gisements outre-Atlantique comptent parmi les plus importants. Pour ce faire, Texas Gulf (groupe ELF-Aquitaine) absorbera NCPC et, en contrepartie ELF cédera 15 % des actions Texas Gulf à Williams avec un droit d'option de 4,9 % supplémentaires. L'accord prendra effet avant la fin de 1985.

## EN BOURSE

### SAIPEM : l'ENI en quête de capitaux privés français

L'ENI, le groupe pétrolier italien d'Etat, troisième groupe mondial en dehors des Etats-Unis, a l'intention de poursuivre la stratégie de privatisation partielle engagée l'an passé. Le groupe, qui a introduit, le 23 octobre, à la Bourse de Paris, sa filiale SAIPEM, spécialisée dans les services pétroliers, veut « recueillir l'épargne privée pour financer le développement de ses filiales non énergétiques », a annoncé, mercredi 23 octobre, à Paris, le président du groupe, M. Franco Reviglio. Après la SAIPEM, cotée depuis l'an passé à Milan et à Rome, et désormais à Paris, qui d'ici à la fin de 1987 sera à 49 % détenue par le secteur privé, l'ENI envisage d'ouvrir aux capitaux privés le capital d'une autre de ses filiales, la SNAM Progetti ou Nuovo Pignone, dès l'an prochain. En outre, elle souhaite céder totalement au privé ses filiales textile et paratextile dès que leur situation sera assainie.

Le groupe devrait réaliser, cette année, pour la première fois depuis quatre ans, un résultat positif (de 400 milliards de lires, soit 1,8 milliard de francs), a précisé son président, grâce au redressement des secteurs en difficulté (chimie, métallurgie, textile et paratextile), dont les pertes ont diminué de 40 %. La SAIPEM, elle, rentable, de même que la plupart des filiales du secteur parapétrolier, devrait réaliser un bénéfice de 234 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs, réalisé à 92 % en dehors de l'Italie. Elle envisage d'investir, au cours des trois prochaines années, quelque 3 milliards de francs dans des projets nouveaux.

D'où l'appel à l'épargne privée, qui devrait au total lui apporter environ 1,2 milliard de francs de capitaux frais, et une nouvelle augmentation de capital, prévue l'an prochain, de 450 millions de francs. Ses actions, vendues initialement l'an passé à Rome et à Milan au prix de 4 500 lires, sont actuellement cotées 7 000 lires, et représentent le titre le plus échangé en Italie, avec 100 000 actions traitées chaque jour. Principal acheteur italien de gaz, l'ENI a l'intention, a déclaré, par ailleurs, son président, d'obtenir de l'Algérie, son principal fournisseur, un alignement de ses prix sur ceux du gaz néerlandais et soviétique, actuellement 18 % moins cher. « J'espère que les Algériens seront pragmatiques », a ajouté M. Reviglio, précisant que la subvention publique accordée pour financer les achats de gaz algérien, « ne sera pas renouvelée » après la fin de cette année.

V. M.



## MANAGER DE L'ANNÉE

### Jacques Calvet, l'inventeur de l'aide au retour

Selon Jacques Calvet, PDG de PSA, qui vient d'être élu manager de l'année, « *le choix des lecteurs du* Nouvel Économiste *récompense les efforts du groupe automobile privé Peugeot et constitue un hommage à toute l'industrie automobile* ». Il n'a pas tort d'être modeste. Il sait que, dans l'industrie automobile, le succès ne se joue pas sur trois ans (son entrée chez Peugeot date de septembre 1982). Le retour à l'équilibre financier du groupe cette année est pour beaucoup le fruit de choix faits avant lui, comme l'illustre le succès de la 205. Le vrai titre de gloire, dont M. Calvet puisse se parer c'est d'avoir réussi l'adaptation sociale de Peugeot, en affrontant le conflit de Poissy, en réalisant une réduction importante des effectifs en 1983 et 1984, en menant une politique stricte des salaires. Ce sera d'ailleurs le seul accès d'orgueil de cet homme plutôt réservé, lors de l'annonce du résultat du vote des lecteurs du *Nouvel Économiste* le 23 octobre : « *C'est moi qui ai inventé l'aide au retour avec M. Pierre Mauroy en décembre 1983, alors que l'on s'apprêtait à évacuer pour la seconde fois Poissy.* » Une aide au retour qui aura permis le départ de 5 000 travailleurs étrangers en 1985. Rien, pourtant, ne prédisposait M. Jacques Calvet à remplacer un polytechnicien, M. Jean-Claude Parayre, à la tête d'un des grands de l'automobile française. Énarque, conseiller référendaire à la *Cour des comptes*, M. Calvet avait fidèlement servi M. Valéry Giscard d'Estaing de 1959 à 1974, avec une brève interruption de trois ans. En 1974, il entame une seconde carrière à la BNP où sa capacité de travail lui vaut de succéder à M. Ledoux à la tête de l'établissement, numéro un en France et en Europe. Banquier d'occasion, il avait su, rapidement, acquérir une connaissance des dossiers financiers. Assez amer d'avoir été évincé de la présidence de la BNP, en février 1982, il ne tardait pas à prendre sa revanche en entrant, en septembre 1982, chez PSA, pour y entamer sa troisième carrière.

### EPARGNE DE L'ECUREUIL : LÉGÈRE AMÉLIORATION AU TROISIÈME TRIMESTRE

Après un premier semestre 1985 très médiocre, le taux d'épargne des ménages, qui était tombé à environ 12,4 % contre 13,7 % pour l'année 1984, s'est légèrement redressé au troisième trimestre. La progression des encours, avec 14,2 milliards de francs, a été de 2,3 % supérieure à celle des premier et deuxième trimestres (8,1 milliards de francs, soit 1,4 %, et 9,6 milliards de francs, soit + 1,6 %). Sur les neuf premiers mois, la progression est de 5,2 % ; inférieure à celle de la même période de 1984, mais supérieure à celle de l'inflation sur la même période (4,1 %). La plus grande partie de la collecte du réseau s'est faite sur d'autres produits que le livret A, affecté par la baisse du pouvoir d'achat, au profit de deux produits vedettes : les valeurs mobilières (SICAV), en progression de 49 %, et l'épargne logement (+ 20 %).

### ALFA ROMEO A SOIXANTE-QUINZE ANS

Alfa Romeo a soixante-quinze ans. On a fêté l'événement mercredi soir à Issy-les-Moulineaux, au siège de la filiale française de la marque italienne, après une journée consacrée à la dernière-née baptisée, pour marquer la date, Alfa 75. Deux cents exemplaires du modèle avaient tourné sur le circuit de Montlhéry le matin, avant de rejoindre Paris, tout de rouge peints. A l'heure prévue, ils étaient tous là, et les invités aussi pour voir découper un immense gâteau frappé du chiffre anniversaire.

Taillées pour la vitesse, ces nouvelles Alfa se présentent avec des moteurs qui vont de 1,6 litre à 2,5 litres et se veulent les héritières de leurs glorieuses aînées des années 50. Nous en reparlerons bientôt.

## DÉMOGRAPHIE

### CRÉATION D'UN HAUT CONSEIL DE LA POPULATION ET DE LA FAMILLE

Un haut conseil de la population et de la famille qui est chargé d'éclairer le président de la République et le gouvernement sur les problèmes démographiques vient d'être créé par décret publié au *Journal officiel* du 24 octobre. Ce haut conseil, qui sera présidé par le président de la République, se réunira au moins une fois par an. Il a mission « *de formuler des avis et d'étudier toutes questions d'ordre économique, social ou culturel susceptibles d'avoir une incidence démographique et en particulier dans les domaines de la fécondité, du vieillissement de la population et des mouvements migratoires* ». Ses membres, entre douze et dix-huit, seront désignés pour trois ans par le chef de l'Etat. Le haut conseil prend la place du haut comité de la population et de la famille, organe consultatif qui dépendait du ministère du travail.

● **ARCT : M. Obadia (UGICT-CGT) s'adresse à M. Fabius.** — M. Alain Obadia, secrétaire général des cadres CGT (UGICT), a adressé, le 23 octobre, une lettre à M. Fabius pour lui indiquer que les salariés des ARCT (Ateliers roannais de construction textile) étaient prêts à une « *vraie négociation* » afin d'assurer le redémarrage de leur entreprise. Il a rappelé que le plan de reprise proposé par M. Bernard Terrat et les pouvoirs publics avait « *abouti à une impasse* ». M. Obadia affirme que les salariés attendent des propositions qui sauvegardent les atouts technologiques et garantissent l'emploi.

### ÉTATS-UNIS

● **La hausse de prix de détail est stabilisé à 0,2 % en septembre.** — La baisse des coûts de transport aux Etats-Unis, de l'énergie et des denrées alimentaires a permis aux prix de détail de n'augmenter que de 0,2 % en septembre, une progression identique à celle des quatre mois précédents. L'indice des prix de cette année a donc progressé au rythme annuel de 3,2 %, et également de 3,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

● **Les commandes de biens durables ont baissé de 1,1 % en septembre.** — Cette baisse s'explique par le fort déclin des commandes militaires (− 19,3 %). Si on les retire, la progression aurait été de 0,7 %. L'augmentation des commandes au mois d'août a, quant à elle, été révisée à la hausse, de 2,6 % à 2,8 %.

## AFFAIRES

MALGRÉ DEUX FAILLITES RETENTISSANTES

# Le système bancaire canadien n'est pas atteint du mal américain

De notre envoyé spécial

Ottawa. – C'est un véritable soupir de soulagement que les milieux d'affaires canadiens ont poussé en apprenant, au vu de vérifications officielles, que leur système bancaire n'était pas atteint du mal américain qui, depuis 1984, fait se multiplier les faillites aux Etats-Unis. Le doute était permis avec la liquidation spectaculaire, à la fin du mois d'août, de deux banques de l'Alberta : la Canadian Commercial Bank (CCB), dont le siège est situé à Edmonton, et la Northland Bank, sise à Calgary.

Sans doute ces deux établissements représentaient-ils peu de chose rapportés aux actifs de l'ensemble du système bancaire canadien : tout juste 1 %. Sans doute aussi les six grandes banques nationales (1) n'étaient-elles absolument pas concernées, sinon par le froncement de sourcils réprobateur de leurs dirigeants, choqués que de tels événements – les premiers du genre depuis 1923 – puissent se produire au Canada, choqués aussi d'avoir inutilement tenté une opération de sauvetage à la fin de l'hiver.

### L'euphorie pétrolière

Toujours est-il que l'effet d'annonce fut terrible. Si terrible qu'il sema le doute dans tous les esprits. La crise de confiance qui s'ensuivit ébranla de nombreux établissements bancaires de taille moyenne. Certains d'entre eux, pourtant bien gérés et parfaitement viables, furent brusquement saisis dans la tempête et manquèrent de liquidités à la suite de retraits importants de gros déposants : entreprises industrielles, sociétés pétrolières... Ce fut le cas notamment pour la Mercantile et pour la Continental Bank, cette dernière se classant pourtant au septième rang des établissements canadiens.

Si les réserves et la solidité de la Continental lui permettaient de tenir bon, la Mercantile, elle, souffrait durement malgré une participation importante de la City Bank de New-York, malgré aussi des comptes sans reproche. Souffrait à tel point que le salut n'apparut vite possible que dans le mariage avec plus riche que soi. C'est ainsi qu'a été annoncée officiellement mercredi 16 octobre la fusion de la Mercantile avec la Banque nationale du Canada, l'une des six grandes banques nationales, dont le siège est à Montréal et dont le capital (21,5 milliards de dollars canadiens, soit environ 130 milliards de francs) placera l'ensemble (25,5 milliards de dollars, soit plus de 150 milliards de francs) au-delà de tout soupçon...

Il y a une dizaine d'années se multiplièrent les banques régionales : Banque de Colombie à Vancouver, CCB à Edmonton, Northland, Mercantile, Continental. Ces nouvelles banques régionales profitèrent de la modification de la loi bancaire – révisée tous les dix ans au Canada, – qui leur donna plus de pouvoir et notamment la possibilité de consentir des prêts pour la construction de logements. Cette liberté toute neuve fut suivie peu après par le premier choc pétrolier, et la montée des prix du brut qui s'ensuivit.

Le contexte était particulièrement favorable : l'Alberta, aux immenses ressources pétrolières et gazières, voyait ses revenus décuplés et croyait son expansion éternelle. Les chantiers se multipliaient dans l'enthousiasme. C'était un peu la revanche de l'Ouest sur l'Est, des fermiers sur les citadins.

Les nouvelles banques cherchèrent à se faire rapidement une place au soleil. C'était la loi dans l'Alberta, où les immeubles et les maisons poussaient comme des champignons. Les banques pratiquèrent une politique commerciale très agressive, qui ne se révéla imprudente que beaucoup plus tard, en 1981-1982, lorsque survint la récession mondiale et que les prix pétroliers commencèrent de baisser.

Pendant des années, tout se passa bien. La confiance était d'autant plus grande que les actionnaires des nouvelles banques étaient, le plus souvent, des organismes parfaitement respectables : Caisse de retraite pour la CBB, Caisse populaire Desjardins – l'équivalent de nos caisses d'épargne – pour la Northland.

La récession de 1981-1982, qui va faire chuter les prix de l'immobilier d'environ 40 % dans l'Alberta et va arrêter certains forages pétroliers, avait été précédée par une première alerte, une sorte de courant d'air, désagréablement ressenti à Calgary et à Edmonton : le programme national pour l'énergie mis en place en octobre 1980 par les libéraux, alors au pouvoir, avait taxé assez lourdement les revenus de l'industrie pétrolière et mis ses prix sous contrôle.

Autant d'alertes qui auraient dû inciter les banques à la plus extrême prudence. Mais au pays du pétrole l'optimisme ne disparaît pas aussi facilement. Dans l'espoir que les choses s'arrangeraient avec une reprise de l'expansion qu'on croyait proche, on préféra arranger les bilans. Ceux-ci furent gonflés (on parle à Ottawa de *creative accounting*) par la prise en compte intégrale des intérêts dus par des débiteurs dont beaucoup étaient pourtant devenus notoirement insolvables.

> *Le système bancaire canadien*
> *– l'un des plus sûrs du monde –*
> *vient d'être secoué*
> *par des faillites retentissantes.*
> *Ce n'était pas le mal américain,*
> *et l'on respire à Ottawa.*
> *Mais, tout de même,*
> *une certaine déréglementation...*

Facteur aggravant : les nouvelles banques n'ayant pas – ou peu – de succursales pour se refinancer dépendaient étroitement du marché interbancaire et donc de gros déposants très bien informés. On entrevoit la suite...

### Intervention de la Banque centrale

En 1985, les affaires ne repartant pas, les pertes s'accumulent dans les nouvelles banques, notamment pour la Canadian Commercial Bank et la Northland.

La CCB possède une filiale aux Etats-Unis, en Californie précisément, la Commercial Center. Celle-ci a fait des prêts à des sociétés de forage. Quand les prix du pétrole ont baissé, les recherches ont été abandonnées. En février 1985, les autorités bancaires américaines estiment que la situation est devenue malsaine et ordonnent à la CCB d'augmenter le capital de sa filiale californienne ou de se retirer. Acculée, la CCB informe les autorités canadiennes de sa situation.

Les choses furent-elles alors suffisamment prises au sérieux ? Toujours est-il que sur la base d'un examen rapide de la situation demandé par l'inspecteur général des banques (2), les pertes de la CCB furent estimées à 255 millions de dollars canadiens (soit environ 1,5 milliard de francs), pour des actifs (prêts à des sociétés pétrolières et à des sociétés immobilières, obligations, etc.) atteignant 2,5 milliards de dollars canadiens (15 milliards de francs).

Consultés par le gouverneur de la Banque centrale, M. Gerald Bouey, les responsables des « six grandes » se prononcèrent pour le renflouement de la CCB, à laquelle fut consenti un prêt de 255 millions de dollars canadiens. Etaient mis à contribution, pour une soixantaine de millions environ chacun : le gouvernement fédéral d'Ottawa, le gouvernement de l'Alberta, les six grandes et la Canadian Deposit Insurance Corp., qui assure les petits dépôts et est financée par une prime perçue sur les établissements bancaires.

Sur ces bases, la CCB pouvait encore être sauvée. Mais l'affaire fut ébruitée. Avertis, les gros déposants retirèrent massivement leurs fonds durant l'été, laissant à sec la Continental Commercial Bank et obligeant la Banque centrale à avancer d'urgence 1,3 milliard de dollars canadiens, soit l'équivalent d'environ 8 milliards de francs.

Devant l'importance des sommes en cause et la mauvaise tournure prise par les événements, l'inspecteur général des banques demandait alors un rapport complet et approfondi à un ancien banquier de Nouvelle-Ecosse, connu pour sa compétence, M. Hinckman. Le verdict tombait à la fin du mois d'août : des pertes beaucoup plus élevées que les premières études ne l'avaient laissé croire. Un verdict qui atteignait aussi la Northland, à laquelle la Banque centrale avait prêté 500 millions de dollars canadiens (environ 3 milliards de francs).

Le gouvernement décidait alors d'arrêter les frais. On était au début du mois de septembre.

L'opposition reproche maintenant au gouvernement d'avoir trop tardé pour réagir, d'avoir mal évalué la situation pendant plusieurs mois et, finalement, de s'apprêter à dépenser trop d'argent, un argent que l'Etat reprendra aux contribuables sous forme d'impôts. En effet, alors que la loi ne prévoit qu'une indemnisation jusqu'à 60 000 dollars canadiens, soit 360 000 francs environ, les déposants des deux banques en faillite seront totalement indemnisés, ce qui coûtera 875 millions de dollars au Trésor, selon les estimations de Barbara McDougall, l'intraitable secrétaire d'Etat aux finances. On estime dans l'opposition que les échéances électorales de septembre 1984 expliquent beaucoup le retard avec lequel on s'est occupé des comptes des banques de l'Alberta, un fief particulièrement favorable aux conservateurs.

### Logique dans les apparences

Les réponses du gouvernement à ces reproches ont pour elles d'être parfaitement logiques, au moins dans les apparences. Elles s'articulent en quatre points :

1) Les vérifications sont venues tard et ont été suffisamment approfondies car le nombre des contrôleurs n'avait pas augmenté alors même que les banques se multipliaient.

2) Il fallait tout essayer pour sauver les établissements défaillants afin de ne pas handicaper davantage l'Ouest et le Centre canadien – Saskatchewan et Manitoba compris – déjà en proie à la récession.

3) Les déposants qui avaient continué de faire confiance aux banques après février 1985 l'avaient fait sur la foi de déclarations gouvernementales.

4) Il fallait enfin et surtout éviter un effet de dominos d'autant plus à craindre que les faillites bancaires aux Etats-Unis se multipliaient depuis la retentissante affaire de la Continental Illinois Bank en 1984 jusqu'aux graves déboires des établissements de crédit agricole en passant par les fréquentes déconfitures des Savings and Loans (caisses d'épargne).

On imagine la panique qu'aurait provoquée l'assimilation des faillites canadiennes au syndrome américain : les « six grandes » sont en effet largement engagées sur les marchés internationaux des capitaux, et, si leurs prêts aux pays en voie de développement (3) sont bien moindres que ceux des banques américaines, et sont surtout bien provisionnés, ils n'en représentent pas moins quelque 7 % de leurs engagements. De même le Canada abrite-t-il depuis la révision du Bank Act en 1980 de nombreuses banques étrangères (58 actuellement), qu'il n'était pas question d'affoler.

La Banque centrale du Canada s'en tirera bien puisqu'elle espère récupérer facilement ses prêts (1,8 milliard de dollars) sur les actifs (2,5 milliards de dollars) des deux défuntes banques de l'Alberta. Quant au gouvernement fédéral, il aura pu stopper à temps un incendie qui aurait fait de terribles ravages si les milieux d'affaires n'avaient pas dissocié les faillites canadiennes de celles des banques américaines, causées, elles, par l'insolvabilité de nombreux pays en voie de développement et par la forte baisse des prix des terres agricoles.

Les grandes banques de Montréal et de Toronto, un moment décontenancées par trop de tapage venu de l'Ouest, retrouvent maintenant leur sérénité.

Sérieux, compétence, expérience... Il leur en faudra pour résister aux assauts de plus en plus vifs que leur livrent de puissantes sociétés financières qui, si elles ne sont pas bancaires, ne leur en font pas moins concurrence dans à peu près tous les domaines. Une concurrence que le gouvernement d'Ottawa – qui avait publié au début de l'année un Livre blanc à ce sujet – semblait voir d'un bon œil.

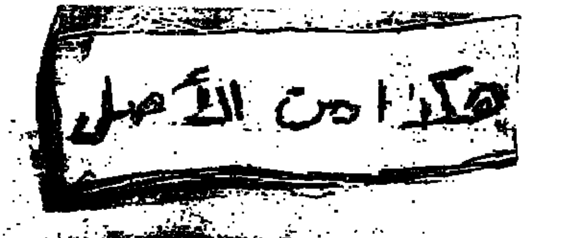
C'était avant les faillites des deux banques de l'Alberta. Reste à savoir si ce qui vient de se passer va retarder la déréglementation d'un système qui, de toute façon, est en train de se transformer.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Banque royale du Canada, Banque de Montréal, Banque canadienne impériale de commerce, Banque Toronto Dominion, Banque de la Nouvelle-Ecosse, Banque nationale du Canada.

(2) L'inspecteur général des banques a la responsabilité de la réglementation et de l'inspection des banques. Il est responsable devant le ministre des finances.

(3) Les banques canadiennes ayant prêté à des pays en voie de développement qui ont demandé par la suite un rééchelonnement de leurs dettes doivent provisionner 10 % à 15 % de ces prêts.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

23 octobre

### Légère hausse : + 0,6 %

*En ce jour de liquidation mensuelle, le marché parisien était en légère hausse (+ 0,6 %).*

*La remontée des taux sur les marchés monétaires américain et français (le loyer de l'argent au jour le jour est passé mercredi à Paris à 9-3/16 % contre 9-1/8 % la veille) a suscité une certaine prudence chez les investisseurs. Sur le marché obligataire où, les transactions sont restées très calmes, le ton était à l'attentisme. Une certaine demande est toujours perceptible sur les émissions « in fine » faisait-on valoir au Palais Brongniart.*

*Au rez-de-chaussée, là où se déroulent les cotations sur actions, on relevait des plus-values sur de nombreux titres parmi lesquels la Compagnie bancaire (+ 2 %), à son plus haut niveau de l'année. Europe 1, Raffineries St-Louis, Bouygues, Générale des eaux figuraient dans la même catégorie avec des hausses de 4 % à 5 % tandis que Bongrain, Crouzet et Lyonnaise des eaux faisaient preuve de résistance.*

*A l'inverse, Penarroya recule de 5 % tandis que Moulinex, Comptoir des entrepreneurs, à leur plus bas niveau de l'année (tout comme Penarroya d'ailleurs), perdent 2 % à 5 %. Moteurs Leroy-Somer, Matra, Facom et Laboratoires Bellon perdent également du terrain.*

*Introduite le 23 octobre à la cote officielle de la Bourse de Paris, la société italienne Saipem, filiale de l'ENI, a été introduite à 33 F. Rappelons qu'il s'agit de la première apparition d'une nouvelle entreprise italienne à la cote du marché parisien depuis l'introduction de Fiat en 1963.*

*A Londres, le métal fin a gagné un dollar, à 326,90 dollars l'once. A Paris, le lingot se traitait à 84 950 F (contre 84 800 F) ; le napoléon cédant 4 F à 528 F.*

*A 8,03/05 F, le dollar-titre s'est affaibli, à l'instar de la monnaie américaine, en baisse de 0,2 % à 8,0325 F.*

## NEW-YORK

### Nouvelle avance

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street, mais toujours assez timidement. Cependant, un peu en retrait la veille, les « Blue Chips » ont, cette fois, paru un peu mieux disposées en raison de l'intérêt porté par les opérateurs aux actions d'entreprises engagées dans les industries de haute technologie.

A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une modeste avance de 2,80 points à 1 367,15. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 994 valeurs traitées, 866 ont monté, 644 ont baissé et 484 n'ont pas varié.

De l'avis des spécialistes, le marché a été tiraillé par les sentiments contradictoires que lui ont inspiré ses deux « locomotives », IBM et General Motors, l'un ayant amorcé une hausse de ses résultats trimestriels, l'autre une baisse. Néanmoins, la relative fermeté de la tendance a fait bonne impression, et bien des professionnels n'excluaient pas l'hypothèse d'un prochain mouvement de hausse plus vigoureux.

La chute des commandes de biens durables, en septembre (– 1,1 %), n'a pas produit d'effet particulier, le phénomène étant largement imputable à la diminution des ordres passés par la défense.

L'activité s'est encore accélérée, et 121,51 millions de titres ont changé de mains, contre 111,30 millions précédemment.

| VALEURS | Cours du 22 oct. | Cours du 23 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 | 32 1/8 |
| A.T.T. | 20 3/4 | 20 5/8 |
| Boeing | 45 3/8 | 47 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 57 1/8 | 58 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 58 3/4 | 59 1/8 |
| Eastman Kodak | 42 5/8 | 42 7/8 |
| Exxon | 53 3/4 | 53 3/4 |
| Ford | 47 1/2 | 46 7/8 |
| General Electric | 59 7/8 | 58 5/8 |
| General Foods | 119 3/4 | 119 7/8 |
| General Motors | 67 3/8 | 66 1/2 |
| Goodyear | 26 1/8 | 26 1/8 |
| I.B.M. | 129 3/8 | 130 7/8 |
| I.T.T. | 35 1/2 | 35 3/8 |
| Mobil Oil | 30 5/8 | 30 7/8 |
| Pfizer | 44 7/8 | 45 1/4 |
| Schlumberger | 33 1/4 | 33 1/8 |
| Texaco | 38 | 38 1/4 |
| U.A.L. Inc. | 49 | 48 3/4 |
| Union Carbide | 58 5/8 | 58 1/2 |
| U.S. Steel | 30 5/8 | 30 1/4 |
| Westinghouse | 39 3/4 | 41 1/8 |
| Xerox Corp. | 48 5/8 | 49 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**PIRELLI : UN EMPRUNT DE 200 MILLIONS DE FRANCS.** – Tréfilcable Pirelli, filiale française du groupe italien Pirelli (environ 32 milliards de francs de chiffre d'affaires), va lancer un emprunt de 200 millions de francs pour financer ses investissements.

Les modalités de cet emprunt n'ont pas encore été définitivement arrêtées. Mais M. Antonio Rosseti, directeur financier de la société mère Pirelli Spa de Milan et de la Société internationale Pirelli SA de Bâle, a indiqué que les obligations seraient assorties de bons permettant dans quatre ans de souscrire soit à des actions Pirelli Spa, soit à des titres de la Société internationale Pirelli (actions à créer sans droit de vote). Dans le cas où la filiale bâloise du groupe n'émettrait pas d'actions nouvelles, les porteurs d'obligations seraient dédommagés à hauteur de 125 % de la différence de prix entre l'action suisse et le bon de participation.

Cet emprunt est garanti par un syndicat bancaire, dont Paribas est le chef de file, et qui compte le Crédit du Nord, les banques Lazard et Morgan comme membres. Pirelli est le premier fabricant mondial de câbles électriques (14 milliards de francs de chiffre d'affaires) et le cinquième manufacturier de pneumatiques (14,3 milliards de francs).

**NORSK HYDRO AMÉLIORE SES BÉNÉFICES.** – Norsk Hydro, premier groupe industriel norvégien (aluminium, chimie, pétrole) et numéro un des engrais en Europe, enregistre, pour les premiers mois de l'année, un bénéfice après impôts s'élevant à 1,77 milliard de couronnes norvégiennes (autant de francs français), soit une augmentation de 22 % par rapport au résultat dégagé en 1984 à pareille époque.

Pour la période sous revue, le chiffre d'affaires atteint 27,89 milliards de Nkr (+ 10,8 %). La direction de Norsk Hydro estime que le groupe va dégager, cette année, des résultats supérieurs à ceux, records, de l'exercice 1984 (35,55 milliards de Nkr de chiffre d'affaires, 2,02 milliards de couronnes de bénéfice après impôts).

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 22 oct. | 23 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 112,7 | |
| Valeurs étrangères | 92,1 | |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 22 oct. | 23 oct. |
|---|---|---|
| Indice général | 211,2 | 211,8 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 octobre ........ 9 1/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 23 oct. | 24 oct. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 215,65 | 216,35 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 OCTOBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 30 30 | 0 186 |
| 5 % | 49 40 | 3 630 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 690 |
| Emp. 7 % 1973 | 8046 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 122 90 | 3 713 |
| 8,80 % 78/93 | 97 35 | 2 782 |
| 8,80 % 78/86 | 99 | 7 619 |
| 10,80 % 79/94 | 100 30 | 1 478 |
| 13,25 % 80/90 | 105 65 | 5 191 |
| 13,80 % 80/87 | 106 09 | 0 302 |
| 13,80 % 81/89 | 108 49 | 10 862 |
| 16,75 % 81/87 | 110 62 | 2 019 |
| 16,20 % 82/90 | 117 75 | 12 605 |
| 16 % juin 82 | 118 40 | 8 006 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 147 40 | 11 561 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 106 60 | 5 282 |
| Ch. France 3 % | 164 50 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 47 | 3 488 |
| CNB Paribas | 102 35 | 3 488 |
| CNB Suez | 102 31 | 3 488 |
| CNI janv. 82 | 101 52 | 3 488 |

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 122 | 124 90 |
| A.G.F. (St Cent.) | 4250 | 4280 |
| Amrep | 32 40 | 30 20 o |
| André Roudière | 240 | 242 |
| Applic. Hydraul. | 376 | 378 |
| Arbel | 71 | 70 50 |
| Artois | 1312 | 1280 |
| Avenir Publicité | 1060 | 1050 |
| Bain C. Monaco | 427 50 | 450 |
| Banque Hypoth. Eur. | 379 | 368 |
| B.G.I. | 275 | 275 |
| Blanzy-Ouest | 418 | 416 |
| B.N.P. Intercontin. | 154 | 159 |
| Bénédictine | 3360 | 3350 |
| Bon-Marché | 375 | 379 90 |
| Cdif | 560 | 560 |
| Cambodge | 335 | .... |
| C.A.M.E. | 145 | 145 |
| Campenon Bern. | 185 | 183 |
| Carbone-Lorraine | 304 | 302 |
| Caves Roquefort | 1246 | 1255 |
| C.E.G.Frig. | 433 40 | 436 |
| C.E.M. | 51 | 51 |
| Centen. Blanzy | 902 | 902 |
| Centrest (Ny) | 120 10 | 120 10 |
| Cerabati | 40 20 | 40 50 |
| C.F.C. | 245 | 246 |
| C.F.S. | 600 | .... |
| C.G.V. | 281 | 278 |
| Chambon (M.) | 421 | 420 |
| Chambourcy (M.) | 1025 | 1015 |
| Champex (Ny) | 135 | 134 90 |
| C.I. Maritime | 494 | 494 |
| Citram (B) | 180 | .... |
| Clause | 703 | 701 |
| Cofradel (Ly) | 534 | .... |
| Cogifi | 340 | 347 50 |
| Comiphos | 225 | 221 10 |
| Comp. Lyon-Alem. | 320 | 320 |
| Concorde (La) | 693 | 705 |
| C.M.P. | 9 45 | 9 80 |
| Crédit (C.F.B.) | 280 | 280 50 |
| Créd. Gén. Ind. | 617 | 619 |
| Cr. Universel (Cie) | 615 | 629 |
| Créditel | 142 | 140 |
| Darblay S.A. | 376 | 369 |
| Darty Act. d. p. | 1210 | 1225 |
| De Dietrich | 845 | 811 |
| Degremont | 1 47 | 1 28 o |
| Delalande S.A. | 849 | 849 |
| Delmas-Vieljeux (Fin.) | 805 | 805 |
| Didot-Bottin | 540 | 520 |
| Drag. Trav. Pub. | 100 | 96 50 |
| Duc-Lamothe | 133 40 | 130 |
| Eaux Bass. Vichy | 1570 | 1461 |
| Eaux Vittel | 1170 | 1123 |
| Économats Centre | 500 | 500 |
| Électro-Banque | 325 | 325 |
| Électro-Financ. | 560 | 567 |
| Elf-Antargaz | 275 | 288 |
| E.L.M. Leblanc | 330 | 330 |
| [illegible]-Bretagne | 175 | 179 |
| Entrepôts Paris | 493 | 473 o |
| Épargne (B) | 1210 | 1268 |
| Escaut-Meuse | 811 | 814 |
| Europ. Accumul. | 60 | 60 |
| Éternit | 1325 | 1320 |
| Exor | 1960 | 2038 |
| Finalens | 175 | 178 |
| FIPP | 223 50 | 208 20 |
| Fnac | 475 | 475 |
| Foncière (Cie) | 370 | 362 |
| Fonc. Agache-W. | 271 | .... |
| Fonc. Lyonnaise | 2568 | 2486 |
| Foncina | 330 | 330 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Forges Strasbourg | 295 | 295 |
| Foristar | 1065 | 1065 |
| Fougerolle | 92 | 91 |
| France I.A.R.D. | 344 | 357 80 d |
| France (La) | 3080 | 3203 |
| From. Paul Renard | 570 | 555 |
| GAN | 6300 | 6380 |
| Gaumont | 606 | 620 |
| Gaz et Eaux | 1720 | 1730 |
| Gazay S.A. | 421 | 427 |
| Gér. Arm. Hold. | 81 80 | .... |
| Gévelot | 330 | 330 |
| Gr. Fin. Constr. | 317 | 320 |
| Gds Moul. Paris | 448 | 445 |
| Groupe Victoire | 1850 | 1900 |
| G. Transp. Ind. | 186 | 183 10 |
| H.G.P. | 13420 | 13800 |
| Hydroc. St-Denis | 136 | .... |
| Immindo S.A. | 343 70 | 350 |
| Immivest | 257 | 258 |
| Immobail | 433 | 435 |
| Immobanque | 687 | 685 |
| Immob. Marseille | 5400 | 5400 |
| Immofice | 434 50 | 439 |
| Industrielle Cie | 1720 | 1710 |
| Invest. (Sté Cent.) | 1236 | 1245 |
| Jaeger | 164 50 | 156 |
| Lafitte-Bail | 420 | 415 |
| Lambert Frères | 61 | 55 30 |
| La Brosse-Dupont | 400 | 402 |
| Lille-Bonnières | 332 | 335 |
| Locabail Immob. | 740 | 770 |
| Loca-Expansion | 290 | 290 |
| Locafinancière | 390 | 390 |
| Locatel | 284 50 | 282 |
| Lordex (Ny) | 140 | 142 |
| Louvre | 1456 | 1460 |
| Machines Bull | 49 30 | 48 10 |
| Magasins Uniprix | 140 | 138 |
| Magnant S.A. | 85 50 | 82 50 |
| Maritimes Part. | 210 | 212 |
| M. H. | 89 | 90 |
| Métal Déployé | 357 | 357 |
| Mors | 140 | 138 |
| Naval Worms | 159 30 | 164 |
| Navig. (Nat. de) | 99 | 101 |
| Nicolas | 425 | 426 |
| OPB Paribas | 202 | 205 |
| Optorg | 135 | 129 60 o |
| Origny-Desvroise | 170 | 165 10 |
| Palais Nouveauté | 465 | 475 |
| Paris France | 220 | 220 |
| Paris-Orléans | 180 | 181 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 860 | 850 |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Piles Wonder | 880 | 880 |
| Piper-Heidsieck | 620 | 520 |
| P.L.M. | 150 | 150 |
| Porcher | 183 50 | 184 80 |
| Providence S.A. | 931 | 950 |
| Publicis | 1690 | 1700 |
| Raff. Souf. R. | 159 | .... |
| Révillon | 423 | 386 o |
| Ricqlès-Zan | 140 | 136 50 |
| Rochefortaise S.A. | 250 | 250 |
| Rochette-Cenpa | 37 | 35 50 o |
| Rosario (Fin.) | 215 | 215 |
| Rougier et Fils | 65 | .... |
| Sacer | 58 | .... |
| Saclor | 24 45 | 23 50 |
| SAFAA | 255 | 255 |
| Safic-Alcan | 355 | 355 |
| SAFT | 1015 | 1015 |
| Saunier-Duval | 20 | 21 80 d |
| Salins du Midi | 320 | 320 |
| Santa-Fé | 141 50 | 141 50 |
| Satam | 158 | 156 |
| Savoisienne (M) | 106 | 110 d |
| SCAC | 235 | 238 50 |
| Semelle Maubeuge | 412 50 | 420 |
| S.E.P. (M) | 177 | 177 |
| Serv. Equip. Véh. | 32 30 | 32 |
| Sici | 51 20 | 53 10 |
| Sicotel | 380 | 381 |
| Sintra-Alcatel | 710 | 682 o |
| Siovim | 178 50 | 185 60 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 283 | 273 |
| SMAC Acieroid | 90 | 90 |
| Sté Générale (c. inv.) | 730 | 730 |
| Soleil financière | 875 | 899 |
| Soffo | 231 | 240 |
| Soficomi | 635 | 638 |
| S.O.F.I.P. (M) | 90 10 | 90 10 |
| Sofragi | 822 | 820 |
| Souchon Autog. | 221 50 | 219 |
| Sovabail | 750 | 749 |
| Speichim | 123 | 119 20 |
| S.P.I. | 537 | 520 |
| Spie Batignolles | 236 10 | 239 |
| Suez (Fin. de)-C.I.P. | 706 | 720 |
| Sterni | 440 | 457 60 |
| Taittinger | 1635 | 1645 |
| Testut-Aequitas | 610 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ulmer S.M.D. | 414 | 417 20 |
| Ugimo | 335 | 330 |
| Unibail | 760 | 770 |
| Unidel | 132 | 133 50 |
| U.A.P. | 5950 | 6050 |
| Un. Imm. France | 408 | 407 |
| Un. Ind. Crédit | 875 | 875 |
| Usinor | 5 | 5 |
| U.T.A. | 1089 | 1045 |
| Vicat | 358 | 346 |
| Virax | 95 | 95 |
| Waterman S.A. | 370 | 380 |
| Brass. du Maroc | 156 | 148 c |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 598 | 605 |
| Akzo | 306 | 306 |
| Alcan Alum. | 195 10 | 195 |
| Algemeine Bank | 1320 | 1349 |
| Allied Corp. | 356 | 358 |
| American Brands | 465 | 462 |
| Am. Petrofina | 400 | 408 |
| Arbed | 237 | 292 |
| Asturienne Mines | 122 | .... |
| Bco Pop Espanol | 95 | 97 |
| Banque Ottomane | 855 | .... |
| B. Régl. Internat. | 27000 | 26900 |
| Br. Lambert | 340 | 353 50 |
| Canadian-Pacific | 98 10 | 97 |
| Commerzbank | 776 | 773 |
| Dart. and Kraft | 301 10 | 300 10 |
| De Beers (port.) | 40 75 | .... |
| Dow Chemical | 292 | 303 |
| Dresdner Bank | 1039 | 1044 |
| Gén. Belgique | 323 10 | 325 |
| Gevaert | 665 | 670 |
| Glaxo | 152 50 | 155 |
| Goodyear | 218 | .... |
| Grace and Co | 318 | .... |
| Gulf Oil Canada | 115 50 | 116 |
| Honeywell Inc. | 500 | 490 |
| Hoogovens | 158 | 155 80 |
| I. C. Industries | 275 | 283 |
| I.H.C. Caland N.V. | 74 | .... |
| Int. Min. Chem. | 305 | .... |
| Johannesburg | 710 | 670 o |
| Kubota | 14 | 14 40 |
| Latonia | 242 | 238 |
| Mannesmann | 796 | 780 |
| Midland Bank Plc | 48 10 | 47 |
| Mineral-Ressourc. | 52 80 | 51 |
| Noranda | 86 10 | 85 10 |
| Olivetti | 25 80 | 25 90 |
| Pakhoed Holding | 176 | 181 |
| Pfizer Inc. | 374 | 368 |
| Procter Gamble | 466 10 | 463 |
| Ricoh Cy Ltd | 37 | 38 |
| Rolinco | 191 | 191 |
| Robeco | 206 | 206 80 |
| Rodamco | 369 50 | 355 |
| Shell fr. (port.) | 78 | 78 |
| S.K.F. Aktiebolag | 238 | 233 |
| Sperry Rand | 389 | 388 |
| Steel Cy of Can. | 120 | .... |
| Stilfontein | 50 | 48 |
| Swedish Match | 204 | 212 |
| Tenneco | 303 | .... |
| Thorn EMI | 43 | 43 50 |
| Thyssen c. 1 000 | 400 | 480 d |
| Toray Indust. Inc | 20 15 | 19 65 |
| Vieille Montagne | 1080 | 1080 |
| Wagons-Lits | 575 | 620 |
| West Rand | 29 | 28 |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Pasternalle-R.D. | 2620 | 2640 |
| BAFIP | 605 | 606 |
| Belfond | 129 50 | 127 |
| B.I.P. | 590 | 588 |
| Calberson | 301 | 298 |
| Cardif | 715 | 715 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cap Gemini Sogeti | 1038 | 1034 |
| C.D.M.E. | 693 | 690 |
| C. Equip. Elect. | 260 | 255 |
| C. Occid. Forestière | 127 | 125 |
| Dalsa | 240 | 237 |
| Dauphin O.T.A. | 1540 | 1545 |
| Devanlay | 645 | 635 |
| Deville | 718 | 719 |
| Elect. S. Dassault | 740 | 729 |
| Filipacchi | 490 | 472 |
| Guy Degrenne | 725 | 720 |
| Merlin Immobilier | 369 50 | 370 |
| Métallurg. Minière | 243 | 240 |
| M.M.B. | 296 | 300 |
| Navale-Delmas | 411 | 410 |
| Om. Gest. Fin. | 328 | 330 |
| Petit Bateau | 295 | 290 |
| Petrofigaz | 636 | 640 |
| Pochet | 1530 | 1560 |
| Poron | 275 | 271 |
| St-Gobain Emballage | 775 | 781 |
| S.C.G.P.M. | 177 40 | 177 40 |
| S.E.P. | 628 | 707 |
| Sofibus | 230 | 231 |
| Sovac | 910 | 898 |
| Valeurs de France | 259 50 | 259 50 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cochery | 50 10 | 50 |
| Coparex | 491 | .... |
| Hydro-Énergie | 280 | 285 |
| Rorento N.V. | 126 | 125 30 |
| S.P.R. | 135 | 135 |
| Thann et Mulhouse | 559 | 256 o |
| Ufimex | 350 | .... |
| Union Brasseries | 138 10 | 138 |

### SICAV 23/10

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A. A. A. | 509 23 | 498 81 |
| Actions France | 303 97 | 290 19 |
| Actions-Investiss. | 267 45 | 255 32 |
| Actions sélectives | 431 85 | 412 27 |
| Aedificandi | 486 72 | 464 65 |
| A.G.F. 5000 | 342 77 | 327 23 |
| Agfimo | 487 31 | 465 21 |
| A.G.F. Interfonds | 374 18 | 357 21 |
| Altefi | 210 | 200 48 |
| A.L.T.O. | 188 41 | 179 87 |
| Amérique Gestion | 380 34 | 363 08 |
| Argonautes | 270 42 | 258 16 |
| Assoc. St-Honoré | 12993 49 | 12928 85 |
| Associc | 23862 61 | 23862 51 |
| Bourse-Investiss. | 333 75 | 318 62 |
| Bred Associations | 2433 10 | 2425 82 |
| Capital Plus | 1478 57 | 1478 57 |
| Colombia (ex W.I.) | 886 89 | 855 55 |
| Convertimmo | 289 34 | 278 21 |
| Cortal court terme | 10985 52 | 10985 52 |
| Cortexa | 867 40 | 818 52 |
| Credinter | 359 67 | 343 36 |
| Croiss. Immobil. | 453 37 | 432 81 |
| Démeter | 12659 59 | 12659 59 |
| Drouot-France | 410 47 | 391 86 |
| Drouot-Investiss. | 765 99 | 731 25 |
| Drouot-Sécurité | 202 74 | 193 55 |
| Drouot-Sélection | 114 26 | 109 08 |
| Écuric | 1028 65 | 1013 46 |
| Elicoop Sicav | 10318 44 | 10292 71 |
| Energia | 225 01 | 214 81 |
| Epacic | 60091 05 | 59971 11 |
| Eparcourt Sicav | 7193 86 | 7175 92 |
| Épargne Associations | 23849 24 | 23777 91 |
| Épargne-Capital | 6736 95 | 6670 25 |
| Épargne-Croiss. | 1261 72 | 1204 51 |
| Épargne-Industr. | 478 55 | 456 85 |
| Épargne-Inter | 559 82 | 534 43 |
| Épargne-Long-Terme | 1256 64 | 1199 66 |
| Épargne-Oblig. | 187 30 | 178 81 |
| Épargne-Unie | 886 40 | 846 21 |
| Épargne-Valeur | 339 20 | 323 82 |
| Eparoblig | 1221 | 1218 56 ◆ |
| Eurocic | 8400 31 | 8019 38 |
| Euro-Croissance | 426 29 | 406 96 |
| Europe Investiss. | 1326 93 | 1266 76 |
| Financière Plus | 22326 11 | 22105 06 |
| Foncier Investiss. | 836 90 | 798 95 |
| Foncival | 202 74 | 193 55 |
| France-Garantie | 287 62 | 287 05 |
| France-Investiss. | 438 91 | 419 01 |
| France-Net | 118 52 | 113 90 |
| France-Obligations | 397 52 | 393 58 |
| Francic | 262 01 | 250 13 |
| Fructidor | 228 03 | 222 69 |
| Fructifrance | 500 08 | 477 41 |
| Fructivar | 71208 02 | 71030 44 |
| Fructi-Première | 11348 21 | 11178 53 |
| Gestilion | 57553 16 | 57409 64 |
| Gestion Associations | 115 08 | 112 25 |
| Gestion Mobilière | 557 01 | 531 75 |
| Gest. Rendement | 464 55 | 443 48 |
| Gest. Sél. France | 490 40 | 468 18 |
| Haussmann-Épargne | 1151 53 | 1151 53 ◆ |
| Haussmann Oblig. | 1325 22 | 1265 13 |
| Horizon | 908 74 | 882 27 |
| I.M.S.I. | 464 62 | 443 55 |
| Indo-Suez Valeurs | 693 53 | 668 62 |
| Ind. française | 13025 95 | 12770 54 |
| Intéroblig. | 10078 43 | 9890 90 |
| Intersélect France | 321 28 | 306 71 |
| Intervaleurs Indust. | 413 90 | 395 13 |
| Invest. net | 12785 04 | 12759 52 ◆ |
| Invest. Obligataire | 16126 35 | 16096 16 ◆ |
| Invest. Placements | 849 64 | 811 11 |
| Japacic | 113 59 | 108 44 |
| Laffitte-crt-terme | 118823 26 | 118823 26 |
| Laffitte-Expansion | 835 48 | 807 60 |
| Laffitte-France | 232 75 | 222 20 |
| Laffitte-Japon | 221 93 | 211 87 |
| Laffitte-Oblig. | 147 11 | 140 44 |
| Laffitte-Placements | 116232 46 | 116116 34 |
| Laffitte-Rend. | 194 91 | 186 07 |
| Laffitte-Tokyo | 914 54 | 873 07 |
| Lion-Associations | 11745 32 | 11745 32 |
| Lion-Institutionnels | 23388 21 | 23329 89 |
| Liopluc | 62478 84 | 61858 26 |
| Livret portefeuille | 477 07 | 463 17 |
| Mondiale Investissem. | 357 21 | 341 01 |
| Monecic | 54381 14 | 54381 14 |
| Mutu-Obligations | 434 09 | 414 41 |
| Mutuelle Unie Sél. | 118 14 | 112 78 |
| Natio-Assoc. | 5962 20 | 5950 30 |
| Natio-Épargne | 13170 96 | 13040 55 |
| Natio-Inter. | 928 01 | 885 93 |
| Natio-Obligations | 471 38 | 450 |
| Natio-Patrimoine | 1050 18 | 1022 07 |
| Natio-Placements | 63939 48 | 63939 48 |
| Natio-Valeurs | 530 82 | 506 75 |
| Nord-Sud Développ. | 1066 20 | 1064 07 |
| Oblicoop Sicav | 1225 70 | 1201 67 |
| Obligon | 1151 08 | 1098 86 |
| Orient-Gestion | 110 71 | 105 69 |
| Paneurope | 630 07 | 601 50 |
| Paribas Épargne | 13732 59 | 13677 88 |
| Paribas Gestion | 503 12 | 480 31 |
| Parnasse-Valor | 1040 02 | 1038 98 |
| Patrimoine-Retraite | 1401 71 | 1374 23 |
| Phenix Placements | 248 36 | 245 13 |
| Pierre Investiss. | 534 06 | 509 84 |
| Placement crt-terme | 61837 55 | 61837 55 |
| P.M.E. St-Honoré | 297 37 | 283 89 |
| Priv'Association | 21009 65 | 21009 65 |
| Province Investiss. | 349 28 | 333 44 |
| Rentacic | 163 67 | 151 40 |
| Revenus Trimestriels | 5498 15 | 5443 71 ◆ |
| Revenu Vert | 1048 27 | 1048 26 ◆ |
| St-Honoré Bio-aliment. | 518 40 | 494 89 |
| St-Honoré Pacifique | 378 42 | 361 26 |
| St-Honoré Réel | 10629 04 | 10575 18 |
| St-Honoré Rendement | 11786 47 | 11727 83 |
| St-Honoré Technol. | 595 07 | 568 09 |
| Sécuricic | 10377 26 | 10366 89 |
| Sécur. Mobilière | 414 | 395 23 |
| Sél. court terme | 11887 15 | 11798 56 |
| Sélec. Mobil. Div. | 347 12 | 331 38 |
| Sélection-Rendem. | 175 29 | 171 01 |
| Sélect. Val. Franç. | 225 67 | 215 44 |
| Séquanaise Associat. | 58986 57 | 58986 57 |
| Séquan. court terme | 58786 05 | 58786 05 |
| Séquan. Oblicroiss. | 55786 65 | 55786 65 |
| Sicadom (Caisse BP) | 688 19 | 676 05 |
| Sicav A.G.F. ECU | 1031 20 | 1015 96 |
| Sicav-Associations | 1259 90 | 1257 39 |
| S.F.I. fr. et étr. | 460 01 | 439 15 |
| Sicavimmo | 598 36 | 571 22 |
| Sicav 5000 | 238 74 | 227 91 |
| Sivafrance | 362 20 | 345 78 |
| Sivam | 329 68 | 314 73 |
| Sivarente | 200 64 | 191 54 |
| Sivinter | 344 98 | 329 34 |
| S.I.-Est | 1038 74 | 991 64 |
| S.I.G. | 758 03 | 721 42 |
| S.N.I. | 1023 71 | 977 29 |
| Sofinvest | 428 10 | 408 69 |
| Sogapargne | 329 70 | 317 78 |
| Sogenor | 861 46 | 822 42 |
| Sogister | 1065 79 | 1017 46 |
| Soleil Investiss. | 413 42 | 394 67 |
| Technocic | 986 54 | 941 80 |
| U.A.P. Investiss. | 330 49 | 315 50 |
| Uni-Associations | 114 51 | 114 51 |
| Unifrance | 298 53 | 285 95 |
| Unifoncier | 892 57 | 852 10 |
| Uni-Garantie | 1303 98 | 1277 14 ◆ |
| Unigestion | 651 51 | 621 97 |
| Uni-Japon | 1034 04 | 987 15 |
| Uni-Régions | 1896 89 | 1810 87 |
| Unirente | 1912 41 | 1849 53 |
| Univer | 159 39 | 159 39 |
| Univers-Obligations | 1206 43 | 1166 76 ◆ |
| Valorem | 388 37 | 370 76 |
| Valorg | 1331 79 | 1330 46 |
| Valrex | 71334 51 | 71263 25 |

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1595 | 4,5 % 1973 | 1595 10 | 1594 | 1591 | – 0 25 |
| 4079 | C.N.E. 3% | 4025 | 4038 | 4038 | + 0 32 |
| 935 | B.N.P. | 939 | 936 | 936 | – 0 31 |
| 961 | C.C.F. | 964 | 964 | 964 | .... |
| 1413 | Électricité T.P. | 1386 | 1390 | 1390 | + 0 28 |
| 1015 | Renault T.P. | 1033 | 1031 | 1040 | + 0 67 |
| 1495 | Rhône-Poul. T.P. | 1523 | 1523 | 1523 | .... |
| 1103 | St-Gobain T.P. | 1135 | 1135 | 1135 | .... |
| 1140 | Thomson T.P. | 1155 | 1153 | 1153 | – 0 17 |
| 265 | Accor | 251 | 250 20 | 250 20 | – 0 31 |
| 830 | Agence Havas | 715 | 745 | 750 | + 4 89 |
| 556 | Air Liquide | 538 | 531 | 531 | – 1 30 |
| 785 | Als. Superm. | 725 | 725 | 725 | .... |
| 141 | A.L.S.P.I. | 136 | 137 | 137 | + 0 73 |
| 315 | Alsthom-Atl. | 300 50 | 300 50 | 300 50 | .... |
| 915 | Arjom. Prioux | 835 | 820 | 820 | – 1 79 |
| 63 | Aussedat-Rey | 50 30 | 50 05 | 50 90 | + 1 19 |
| 1010 | Av. Dassault (Entrepr.) | 960 | 968 | 968 | + 0 83 |
| 1300 | Av. Dass.-Br. | 1140 | 1160 | 1160 | + 1 75 |
| 345 | Bail-Equipem. | 345 | 345 | 345 | .... |
| 795 | Bail-Investiss. | 785 | 785 | 785 | .... |
| 630 | Cie Bancaire | 670 | 684 | 686 | + 2 38 |
| 305 | Bazar H.-V. | 254 | 250 10 | 252 | – 0 78 |
| 280 | Béghin-Say | 250 | 250 | 250 | .... |
| 305 | Berger | 258 | 257 | 257 | – 0 38 |
| 465 | Bic | 431 | 431 | 431 | .... |
| 600 | B.I.S. | 618 | 619 | 615 | – 0 48 |
| 1300 | Bouygues (Génér.) | 1330 | 1315 | 1340 | + 0 75 |
| 1580 | Bongrain S.A. | 1480 | 1530 | 1530 | + 3 37 |
| 720 | Bouygues | 679 | 710 | 715 | + 5 30 |
| 2140 | B.S.N. | 2151 | 2154 | 2160 | + 0 41 |
| 680 | Carnaud | 605 | 608 | 608 | + 0 49 |
| 2250 | Carrefour | 2220 | 2285 | 2260 | + 1 80 |
| 900 | Casino | 898 | 876 | 875 | – 2 56 |
| 885 | Casino A.D.P. | 880 | 870 | 869 | – 1 25 |
| 670 | Cedis | 670 | 688 | 688 | + 2 68 |
| 635 | Cetelem | 680 | 701 | 703 | + 3 38 |
| 1050 | C.F.A.O. | 1025 | 1046 | 1050 | + 2 43 |
| 189 | C.F.D.E. | 173 | 175 | 175 | + 1 15 |
| 735 | C.G.I.P. | 680 | 686 | 682 | + 0 29 |
| 710 | Chargeurs S.A. | 690 | 695 | 694 | + 0 57 |
| 51 | Chiers-Châtill. | 54 30 | 52 80 | 52 80 | – 2 76 |
| 310 | Ciments franç. | 332 50 | 330 | 330 | – 0 75 |
| 1190 | C.I.T. Alcatel | 1170 | 1170 | 1172 | + 0 17 |
| 480 | Club Méditerr. | 408 | 414 | 419 50 | + 2 81 |
| 134 | Codetel | 135 10 | 135 40 | 135 40 | + 0 22 |
| 280 | Cofimeg | 287 40 | 287 30 | 287 30 | – 0 03 |
| 300 | Colas | 285 | 288 | 286 | + 0 35 |
| 170 | Compt. Entrepr. | 160 | 155 | 156 50 | – 2 18 |
| 320 | Compt. Mod. | 309 | 309 | 309 | .... |
| 805 | Créd. Foncier | 740 | 740 | 740 | .... |
| 285 | Crédit F. Imm. | 283 | 290 | 293 | + 3 53 |
| 675 | Crédit Nat. | 662 | 650 | 650 | – 1 81 |
| 215 | Crouzet | 192 | 197 50 | 194 | + 1 04 |
| 1820 | Darrent-Savoie | 1498 | 1480 | 1480 | – 1 20 |
| 1400 | Darty | 1549 | 1580 | 1574 | + 1 61 |
| 225 | Dév. Rég. P.d.C | 211 | 205 | 205 | – 2 84 |
| 235 | D.M.C. | 225 | 228 | 229 | + 1 77 |
| 1190 | Docks France | 1110 | 1105 | 1110 | .... |
| 780 | Dumez | 730 | 715 | 715 | – 2 05 |
| 820 | Eaux (Gén.) | 814 | 840 | 840 | + 4 23 |
| 1580 | Ecco | 1445 | 1445 | 1445 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 191 | Elf-Aquitaine | 181 | 177 50 | 178 50 | – 1 38 |
| 182 | – (certific.) | 174 | 174 | 172 50 | – 0 86 |
| 1270 | Epeda-B-Faure | 1230 | 1220 | 1220 | – 0 81 |
| 2180 | Essilor | 1824 | 1820 | 1820 | – 0 21 |
| 460 | Esso S.A.F. | 440 | 430 10 | 430 10 | – 2 25 |
| 1630 | Eurafrance | 1590 | 1608 | 1610 | + 1 25 |
| 790 | Eurocom | 655 | 663 | 671 | + 2 44 |
| 1200 | Euromarché | 972 | 1000 | 1000 | + 2 88 |
| 740 | Europe n° 1 | 752 | 790 | 799 | + 6 25 |
| 1160 | Facom | 1140 | 1100 | 1112 | – 2 45 |
| 675 | Fichet-Bauche | 620 | 640 | 637 | + 2 74 |
| 184 | Finextel | 196 | 196 10 | 196 10 | + 0 05 |
| 336 | Fives-Lille | 308 | 312 | 313 | + 1 62 |
| 63 | Fonderie (Gén.) | 58 | 58 70 | 58 70 | + 1 20 |
| 81 | Fraissinet | 81 | 81 | 81 | .... |
| 320 | Francarep | 345 | 344 10 | 345 | .... |
| 945 | Fromageries Bel | 821 | 821 | 821 | .... |
| 710 | Gal. Lafayette | 639 | 645 | 647 | + 1 25 |
| 625 | Gén. Géophys. | 568 | 560 | 562 | – 1 06 |
| 580 | Gerland | 484 | 478 | 478 | – 1 23 |
| 280 | GTM-Entrepose | 257 | 265 | 265 | + 3 11 |
| 390 | Guyenne-Gasc. | 350 | 350 | 348 | – 0 57 |
| 1400 | Hachette | 1265 | 1290 | 1295 | + 2 37 |
| 465 | Hénin (La) | 489 | 489 | 489 | .... |
| 81 | Imétal | 71 | 70 80 | 70 60 | – 0 56 |
| 480 | Imm. Plaine-M. | 505 | 508 | 515 | + 1 98 |
| 1900 | Inst. Mérieux | 1805 | 1810 | 1810 | + 0 27 |
| 515 | Interbail | 510 | 512 | 512 | + 0 39 |
| 2000 | Intertechnique | 1765 | 1760 | 1765 | .... |
| 310 | J. Lefebvre | 290 | 300 | 300 | + 3 44 |
| 1290 | Lab. Bellon | 1120 | 1095 | 1124 | + 0 35 |
| 505 | Lafarge-Coppée | 522 | 522 | 522 | .... |
| 1060 | Lebon | 1045 | 1041 | 1041 | – 0 38 |
| 2110 | Legrand | 2000 | 2020 | 2040 | + 2 |
| 590 | Lesieur | 705 | 710 | 719 | + 1 98 |
| 400 | Locafrance | 392 | 395 | 395 | + 0 76 |
| 840 | Locindus | 844 | 835 | 835 | – 1 06 |
| 780 | L. Vuitton S.A. | 740 | 735 | 742 | + 0 27 |
| 485 | Luchaire | 442 | 442 | 448 | + 1 36 |
| 815 | Lyonn. Eaux | 830 | 850 | 852 | + 2 65 |
| 174 | Mais. Phénix | 166 | 162 50 | 164 | – 1 20 |
| 870 | Majorette (Ly) | 701 | 720 | 720 | + 2 71 |
| 114 | Manurhin | 106 | 103 10 | 102 80 | – 3 01 |
| 280 | Mar. Wendel | 293 | 297 | 301 | + 2 73 |
| 1510 | Martell | 1340 | 1315 | 1325 | – 1 11 |
| 1720 | Matra | 1621 | 1561 | 1565 | – 3 45 |
| 2010 | Merlin-Gerin | 2024 | 1982 | 1998 | – 1 28 |
| 1070 | Michelin | 1018 | 1020 | 1035 | + 1 68 |
| 3100 | Midi (Cie) | 3090 | 3160 | 3155 | + 2 10 |
| 300 | Midland Bk S.A. | 285 | 285 | 288 | + 1 05 |
| 840 | M.P.C. Salgues | 540 | 540 | 540 | .... |
| 70 | M.M. Penarroya | 57 | 54 10 | 54 20 | – 4 91 |
| 1830 | Moët-Hennessy | 1856 | 1850 | 1851 | – 0 26 |
| 640 | Mot. Leroy-S. | 572 | 550 | 550 | – 3 84 |
| 74 | Moulinex | 52 50 | 51 10 | 51 30 | – 2 28 |
| 415 | Navig. Mixtes | 418 10 | 420 | 420 | + 0 45 |
| 104 | Nord-Est | 104 30 | 106 50 | 106 50 | + 2 10 |
| 440 | Nordon (Ny) | 458 | 455 | 455 | – 0 65 |
| 165 | Nouvelles Gal. | 149 | 150 | 150 | + 0 67 |
| 710 | Occident. (Gén.) | 647 | 645 | 645 | – 0 30 |
| 1080 | Omn.F.Paris | 1087 | 1089 | 1090 | + 0 27 |
| 187 | Olida-Caby | 160 | 160 | 160 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 260 | Opfi-Paribas | 241 | 241 20 | 241 20 | + 0 08 |
| 2410 | Oréal (L') | 2319 | 2270 | 2300 | – 0 81 |
| 120 | Papet. Gascogne | 125 90 | 125 90 | 125 90 | .... |
| 1000 | Paris-Réescomp | 1015 | 1015 | 1015 | .... |
| 425 | Pechelbronn | 424 | 422 | 425 | + 0 23 |
| 895 | Penhoet | 874 | 874 | 874 | .... |
| 700 | Pernod-Ricard | 670 | 667 | 668 | – 0 29 |
| 94 | Pétroles B.P. | 85 | 86 | 86 | + 1 17 |
| 390 | Peugeot S.A. | 378 | 370 10 | 373 | – 1 32 |
| 75 | Poclain | 60 80 | 60 05 | 60 05 | – 1 23 |
| 585 | Poliet | 588 | 592 | 592 | + 0 68 |
| 180 | Pompey | 181 50 | 181 70 | 181 70 | + 0 11 |
| 480 | P.M. Labinal | 476 | 470 | 470 | – 1 26 |
| 1900 | Presses Cité | 1708 | 1701 | 1703 | – 0 29 |
| 1170 | Prétabail Sic. | 1155 | 1162 | 1162 | + 0 60 |
| 300 | Primagaz | 323 | 324 | 324 | + 0 30 |
| 295 | Printemps | 283 | 288 | 284 | + 0 35 |
| 1070 | Promodès | 995 | 1000 | 1000 | + 0 50 |
| 295 | Prouvost S.A. | 173 | 171 50 | 170 50 | – 1 44 |
| 310 | Radiotechn. | 323 | 325 | 330 | + 2 16 |
| 77 | Raffin. (Fse) | 61 | 60 50 | 60 50 | – 0 81 |
| 1420 | Redoute (La) | 1465 | 1475 | 1475 | + 0 68 |
| 1470 | Roussel-Uclaf | 1420 | 1378 | 1420 | .... |
| 1160 | Roussel-C.N.I. | 1091 | 1050 | 1062 | – 2 65 |
| 2760 | Rue Impériale | 2801 | 2820 | 2820 | + 0 67 |
| 220 | Sade | 212 | 210 | 210 | – 0 94 |
| 1820 | Sagem | 1701 | 1705 | 1705 | + 0 23 |
| 305 | St-Louis B. | 275 10 | 290 | 290 | + 5 41 |
| 2340 | Salomon | 1840 | 1820 | 1820 | – 1 08 |
| 700 | Salvepar | 700 | 680 | 680 | – 2 85 |
| 825 | Sanofi | 574 | 565 | 565 | – 1 56 |
| 315 | S.A.T. | 311 | 310 | 310 | – 0 32 |
| 505 | Saupiquet Cie | 390 | 401 | 401 | + 2 82 |
| 235 | Schneider | 238 50 | 240 | 240 | + 0 62 |
| 110 | S.C.O.A. | 102 80 | 100 80 | 100 80 | – 1 94 |
| 114 | S.C.R.E.G. | 99 50 | 97 50 | 97 | – 2 51 |
| 370 | Seb | 296 | 296 | 297 | + 0 33 |
| 350 | Sefimeg | 345 | 349 50 | 349 50 | + 1 30 |
| 1300 | S.F.I.M. | 1155 | 1155 | 1164 | + 0 77 |
| 80 | S.G.E.-S.B. | 55 | 54 30 | 54 80 | – 0 36 |
| 560 | Sign. Ent. El. | 385 | 380 | 380 | – 1 29 |
| 675 | Silic | 732 | 732 | 732 | .... |
| 440 | Simco-U.P.H. | 430 | 440 | 441 | + 2 55 |
| 280 | Simnor | 265 | 265 | 265 | .... |
| 1300 | Skis Rossignol | 1235 | 1245 | 1245 | + 0 80 |
| 655 | Slaminco | 666 | 667 | 666 | .... |
| 171 | Sodero | 176 | 172 | 172 | – 2 27 |
| 2170 | Sodexho | 1910 | 1910 | 1910 | .... |
| 430 | Sogerap | 427 | 428 | 428 | + 0 23 |
| 815 | Sommer-Allib. | 601 | 593 | 593 | – 1 33 |
| 445 | Source Perrier | 417 50 | 414 10 | 416 | – 0 35 |
| 230 | Synthélabo | 220 | 210 | 212 | – 3 63 |
| 540 | Talcs Luzenac | 500 | 495 | 491 | – 1 80 |
| 2680 | Tél. Elect. | 2432 | 2465 | 2465 | + 1 35 |
| 545 | Thomson-C.S.F. | 522 | 530 | 533 | + 2 10 |
| 215 | Total (CFP) | 251 | 256 | 256 | + 1 99 |
| 54 | – (certific.) | 60 10 | 61 | 61 50 | + 2 32 |
| 1800 | T.R.T. | 1620 | 1920 | 1920 | .... |
| 560 | U.F.B. | 549 | 556 | 558 | + 1 63 |
| 775 | U.I.S. | 781 | 788 | 788 | + 0 89 |
| 295 | U.C.B. | 311 | 315 | 315 | + 1 28 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 245 | Valéo | 224 | 229 90 | 230 | + 2 67 |
| 134 | Vallourec | 124 | 127 | 129 | + 4 03 |
| 2720 | V. Clicquot-P. | 2645 | 2650 | 2645 | .... |
| 350 | Via Banque | 348 | 347 | 347 | – 0 28 |
| 960 | Elf-Gabon | 959 | 964 | 953 | – 0 62 |
| 125 | Amax Inc. | 97 30 | 95 50 | 95 50 | – 1 84 |
| 370 | Amer. Express | 352 | 355 | 355 | + 0 85 |
| 187 | Amer. Teleph. | 172 | 171 | 171 | – 0 58 |
| 108 | Anglo Amer. C. | 82 20 | 80 10 | 80 20 | – 2 43 |
| 600 | Amgold | 463 | 460 | 460 | – 0 64 |
| 720 | BASF (Akt) | 801 | 820 | 815 | + 1 74 |
| 710 | Bayer | 740 | 769 | 768 | + 3 78 |
| 235 | Buffelsfont. | 189 | 188 30 | 185 10 | – 2 06 |
| 22 | Charter | 23 10 | 23 40 | 23 40 | + 1 29 |
| 465 | Chase Manh. | 457 | 457 | 457 | .... |
| 315 | Cie Pétr. Imp. | 298 | 297 20 | 297 20 | – 0 26 |
| 38 | De Beers | 34 30 | 34 05 | 34 05 | – 0 72 |
| 1870 | Deutsche Bank | 2050 | 2050 | 2050 | .... |
| 77 | Dome Mines | 68 80 | 68 70 | 69 | + 0 29 |
| 161 | Driefontein Cld | 122 | 118 | 120 | – 1 63 |
| 495 | Du Pont-Nem. | 473 | 470 | 472 | – 0 21 |
| 390 | Eastman Kodak | 346 | 341 | 340 | – 1 73 |
| 50 | East Rand | 39 80 | 37 50 | 39 | – 2 01 |
| 295 | Electrolux | 307 | 306 50 | 306 50 | – 0 16 |
| 236 | Ericsson | 203 80 | 204 | 204 50 | + 0 44 |
| 440 | Exxon Corp. | 425 | 429 | 429 | + 0 94 |
| 380 | Ford Motors | 378 | 379 | 379 | + 0 26 |
| 187 | Free State | 158 50 | 164 80 | 165 | + 4 10 |
| 87 | Gencor | 67 60 | 70 20 | 70 60 | + 4 43 |
| 520 | Gén. Electr. | 481 | 483 | 486 | + 1 03 |
| 275 | Gén. Belgique | 323 10 | 325 | 325 | + 0 58 |
| 600 | Gen. Motors | 548 | 540 | 540 | – 1 45 |
| 52 | Goldfields | 50 50 | 51 50 | 51 50 | + 1 98 |
| 39 | GdMetropolitain | 40 30 | 40 30 | 40 40 | + 0 24 |
| 90 | Harmony | 71 40 | 74 | 75 | + 5 04 |
| 23 | Hitachi | 25 80 | 25 80 | 25 80 | .... |
| 895 | Hoechst Akt. | 740 | 764 | 760 | + 2 70 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 78 | Imp. Chemical | 74 90 | 75 30 | 75 90 | + 1 33 |
| 115 | Inco. Limited | 94 50 | 93 | 93 | – 1 58 |
| 1120 | IBM | 1031 | 1037 | 1050 | + 1 84 |
| 290 | ITT | 281 | 283 80 | 283 | + 0 71 |
| 97 | Ito-Yokado | 116 50 | 115 80 | 115 80 | – 0 60 |
| 44 | Matsushita | 45 90 | 44 80 | 45 | – 1 96 |
| 955 | Merck | 904 | 920 | 920 | + 1 76 |
| 880 | Minnesota M. | 631 | 630 | 630 | – 0 15 |
| 250 | Mobil Corp. | 245 | 243 80 | 243 80 | – 0 48 |
| 28410 | Nestlé | 28050 | 28250 | 28250 | + 0 71 |
| 119 | Norsk Hydro | 139 | 137 80 | 138 | – 0 71 |
| 925 | Petrofina | 976 | 985 | 985 | + 0 92 |
| 680 | Philip Morris | 599 | 596 | 599 | .... |
| 135 | Philips | 130 40 | 131 30 | 131 30 | + 0 69 |
| 170 | Pres. Brand | 134 | 139 | 141 | + 5 22 |
| 195 | Président Steyn | 156 | 158 50 | 157 80 | + 1 15 |
| 300 | Quilmès | 307 | 305 10 | 305 10 | – 0 61 |
| 685 | Randfontein | 538 | 531 | 535 | – 0 55 |
| 520 | Royal Dutch | 508 | 508 | 508 | .... |
| 85 | Rio Tinto Zinc | 60 70 | 61 50 | 61 60 | + 1 48 |
| 105 | St Helena Co | 82 | 85 10 | 85 10 | + 3 78 |
| 305 | Schlumberger | 267 20 | 266 | 265 50 | – 0 63 |
| 81 | Shell transp. | 79 10 | 79 30 | 79 30 | + 0 25 |
| 1870 | Siemens A.G. | 1959 | 2016 | 2010 | + 2 60 |
| 132 | Sony | 137 | 137 | 137 | .... |
| 148 | T.D.K. | 148 30 | 146 50 | 146 50 | – 1 21 |
| 12 | Toshiba Corp. | 14 05 | 13 85 | 13 95 | – 0 71 |
| 940 | Unilever | 900 | 901 | 903 | + 0 33 |
| 330 | Unit. Techn. | 320 20 | 321 50 | 320 80 | + 0 18 |
| 615 | Vaal Reefs | 460 | 466 | 466 | + 1 30 |
| 245 | Volvo | 232 | 225 10 | 227 | – 2 15 |
| 295 | West Deep | 231 | 230 50 | 231 | .... |
| 230 | West Hold. | 189 50 | 191 | 191 | + 0 79 |
| 455 | Xerox Corp. | 380 20 | 389 50 | 389 50 | + 2 44 |
| 1 82 | Zambia Corp. | 1 32 | 1 35 | 1 35 | + 2 27 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 23/10 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 063 | 8 032 | 7 700 | 8 300 |
| ECU | 6 745 | 6 743 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 304 920 | 304 830 | 294 500 | 309 500 |
| Belgique (100 F) | 15 054 | 15 051 | 14 450 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 270 220 | 270 120 | 262 | 277 |
| Danemark (100 krd) | 84 170 | 84 090 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 101 730 | 101 550 | 97 500 | 103 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 548 | 11 537 | 11 100 | 11 800 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 199 | 5 190 | 4 100 | 5 800 |
| Italie (1 000 lires) | 4 522 | 4 520 | 4 200 | 4 700 |
| Suisse (100 fr.) | 371 350 | 371 680 | 3 610 | 3 770 |
| Suède (100 krs) | 101 460 | 101 400 | 98 500 | 102 500 |
| Autriche (100 sch) | 43 410 | 43 380 | 42 450 | 44 400 |
| Espagne (100 pes.) | 4 988 | 4 987 | 4 650 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 932 | 4 925 | 4 400 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 895 | 5 890 | 5 680 | 6 080 |
| Japon (100 yens) | 3 731 | 3 725 | 3 630 | 3 780 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 23/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 84500 | 84700 |
| Or fin (en lingot) | 84800 | 84950 |
| Pièce française (20 fr) | 532 | 528 |
| Pièce française (10 fr) | 420 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 547 | 541 |
| Pièce latine (20 fr) | 485 | 480 |
| Souverain | 608 | 611 |
| Pièce de 20 dollars | 3400 | 3355 |
| Pièce de 10 dollars | 1900 | 1900 |
| Pièce de 5 dollars | 1300 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3180 | 3150 |
| Pièce de 10 florins | 506 | 506 |
| Or Londres | 325 90 | 326 90 |
| Or Zurich | 328 | 327 50 |
| Or Hongkong | 327 95 | 328 15 |
| Argent Londres | 6 13 | 6 20 |

Le Monde

## M. FABIUS A MURUROA

# L'enjeu de l'indépendance nationale

De notre envoyé spécial

Mururoa. – *« Ici nous sommes en France. C'est un territoire français, et il est normal que le chef du gouvernement français puisse se rendre ici. »* A peine arrivé, mercredi 23 octobre dans l'après-midi, sur l'atoll nucléaire de Mururoa, en Polynésie française, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a donné le ton à sa visite sur le site des essais nucléaires français. *« Tout simple,* a-t-il ajouté en réponse aux questions des journalistes. *Ma visite est le signe de l'attachement de la France à la dissuasion nucléaire. Si nous voulons une politique de défense qui soit indépendante, il faut faire des expérimentations. »*

Venu de Paris, en moins de quatorze heures de vol, le premier ministre était accompagné du ministre de la défense, M. Paul Quilès, et du secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, M. Haroun Tazieff. Plusieurs parlementaires de la majorité et de l'opposition (1) faisaient partie de la délégation. Mais on note l'absence de tout représentant de l'Assemblée territoriale de la Polynésie. M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, et M. Jacky Teuria, président de l'Assemblée territoriale, tous deux proches du même parti (le RPR), s'étaient excusés.

Si la visite de M. Quilès était préparée depuis plusieurs semaines, le séjour du premier ministre, en revanche, a surpris les responsables des tirs et le commandement militaire qui n'en eu connaissance qu'à l'issue du conseil des ministres du mercredi 23 octobre à Paris. Néanmoins, les techniciens des essais nucléaires ont l'habitude de l'improvisation, depuis la visite impromptue, à la mi-septembre dernier, de M. François Mitterrand lorsque le chef de l'Etat est venu, pour quelques heures à Mururoa, présider la réunion du comité de coordination du Pacifique.

MM. Fabius et Quilès devaient assister à une expérience nucléaire, jeudi 24 octobre, sur la couronne émergée de l'atoll. A cette occasion, le ministre de la défense, qui a invité quelques journalistes, a indiqué qu'il s'agissait, à sa connaissance, d'*« une première mondiale »*, et il a engagé les autres puissances nucléaires dans le monde à en faire autant après la France.

*« Nos expériences n'ont pas d'effet nocif sur l'environnement »*, a expliqué le premier ministre. *« La France a pris des précautions extraordinaires. C'est, avec les essais nucléaires, l'indépendance de notre pays qui est en jeu et nous souhaitons avoir de bonnes relations avec les Etats riverains du Pacifique. »* Avant de présider un dîner officiel devant le lagon de Mururoa, M. Fabius a entendu une série d'exposés de la direction des centres d'expérimentations nucléaires (DCEN) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui lui ont affirmé, la nécessité de la continuation des tests pour les décennies à venir. *« Une vingtaine d'expérimentations sont indispensables pour chaque type d'arme nucléaire »*, a précisé le général de corps aérien François Mermet, directeur des centres d'expérimentations nucléaires, tandis que, de son côté, M. Jean de Laborderie, directeur des essais au CEA, expliquait que *« la moyenne des tirs à Mururoa devait être de huit par an environ.*

Sur l'atoll, Greenpeace n'est plus qu'un mauvais souvenir. Seuls témoignent encore de l'action contestatrice des écologistes, les voiliers *Vega* et *Varangian*, qui croisent toujours à 25 nautiques (environ 45 kilomètres) au nord-ouest de Mururoa. La marine nationale continue de veiller au large et, depuis le port sur l'atoll, elle jette un œil sur les évolutions de deux bateaux de pêche nord-coréens qui croisent à plus de 400 kilomètres au nord-ouest de Mururoa depuis le 10 octobre dernier.

JACQUES ISNARD.

(1) Le Parti communiste a refusé de participer à ce voyage ainsi que le RPR. Toutefois, M. Pierre Guillain de Bénouville, apparenté RPR, fait parti de la délégation.

● *Une femme général de l'armée de terre.* – Mme Andrée Tourne, cinquante-six ans, colonel du cadre spécial de l'armée de terre, a été promue, mercredi 23 octobre, général de brigade, sur proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès. Si Mme Tourne est la première femme nommée général de l'armée de terre, deux autres ont déjà été nommées à ce grade, mais dans le corps du service de santé des armées : Mme Valérie André et Mme Micheline Chanteloube-Reboul.

## Technique d'un tir souterrain

De notre envoyé spécial

Papeete. – Dans un premier temps, la plate-forme de forage Tila, analogue aux plates-formes pétrolières, creuse un puits de 2 mètres de diamètre, dont la profondeur varie en fonction de la puissance de l'explosion nucléaire, soit entre 600 et 1 000 mètres. Cette profondeur est fixée de manière que l'engin explosif soit entouré d'une épaisseur suffisante de basalte, qui est une roche saine, pour contenir les effets de l'expérimentation.

L'engin nucléaire, les détecteurs de rayonnement (gamma, X et neutrons) et leur électronique associée sont disposés dans un conteneur étanche de plusieurs dizaines de mètres de long. Des câbles de télécommande, de contrôle, d'énergie électrique et de mesure des rayonnements relient ce conteneur à la surface de l'atoll où ils aboutissent dans des cabines mobiles d'enregistrement.

Le conteneur cylindrique qui renferme l'engin et les instruments de mesure est descendu dans le puits, qui est alors obturé par des couches successives de gravats et de béton. Les fibres optiques et les câbles destinés à transmettre les mesures sont alors reliés aux appareils enregistreurs sur l'atoll. Lorsque l'explosion est déclenchée, les appareils de mesure enregistrent, en moins d'un millième de seconde, avant d'être détruits, les premières données qui seront exploitées par les ingénieurs et les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique.

L'explosion provoque en un dixième de seconde la formation d'une cavité sphérique qui a la taille d'un ballon de handball comparée à celle de la tour Montparnasse à Paris. Cette cavité contient quelques milliers de tonnes de lave vitrifiée dans lesquelles se trouve piégée 95 % de la radioactivité dégagée par le tir. Le reste de la radioactivité demeure contenu dans la masse d'éboulis qui résulte de l'explosion. Le refroidissement de cette masse amène en quelques minutes la solidification de la lave et un abaissement de la pression dans la cavité. Le toit de cette cavité, fracturé par le tir, s'écroule, et, de proche en proche, cet éboulement des terrains gagne vers le haut, formant une sorte de cheminée pleine d'éboulis. Lorsque la cheminée est remplie d'éboulis, un équilibre stable de la roche s'est constitué. Dans le sous-sol de l'atoll, les interstices entre les éboulis se remplissent très rapidement d'eau, si bien qu'au bout de quelques jours l'équilibre des terrains est définitivement acquis.

Au-delà de quelques centaines de mètres, l'explosion nucléaire crée une onde de choc qui se transforme en une onde sismique dont l'énergie est de 1 % environ de l'énergie libérée par l'explosion. A quelques dizaines de kilomètres du lieu de l'expérimentation, les mouvements du sol sont inférieurs au 10e de millimètre, c'est-à-dire qu'ils sont analogues à ceux qui seraient provoqués par la houle sur la couronne de l'atoll.

Ces ondes sismiques sont enregistrées et forment le deuxième volet des informations recueillies sur l'explosion par les spécialistes du CEA.

Un troisième volet d'observations scientifiques est fourni par des prélèvements des résidus de l'explosion. Ces prélèvements sont réalisés au moyen d'un second forage oblique par rapport au puits du tir, ce qui permet de recueillir les gaz rares piégés dans la cheminée d'éboulis ou par des carottes de produits solides. Ces résidus sont ensuite analysés dans les laboratoires.

J. I.







Au Salvador

### LA LIBÉRATION DE LA FILLE DU PRÉSIDENT DUARTE EST IMMINENTE

San-Salvador *(AFP)*. – La fille du président salvadorien Napoleon Duarte, Inès Guadalupe, enlevée le 10 septembre dernier par la guérilla, *« sera libérée au cours des prochaines heures »*, a annoncé mercredi 23 octobre le ministre de la communication, M. Julio Adolfo Rey Prendes. Les journalistes pourront rencontrer dès jeudi Inès Duarte et Ana Cecilia Villeda, qui avait été enlevée avec elle, a ajouté le ministre.

Ce dénouement est consécutif à un accord sur un échange de prisonniers entre le gouvernement et le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), conclu mardi à Panama. Aux termes de cet accord, la guérilla libérera également dans les prochains jours trente-trois fonctionnaires municipaux.

De son côté, le gouvernement s'est engagé à relâcher vingt-deux prisonniers politiques. Il autorisera quatre-vingt-seize invalides de guerre du FMLN à sortir du pays pour être soignés à l'étranger. – *(AFP)*.

Après la mort de son époux

### Mme REHANA BHUTTO EST INCULPÉE DE NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER

*(De notre correspondant régional.)*

Nice. – Mme Rehana Bhutto, vingt-cinq ans, épouse de Shah Narwaz Bhutto, décédé dans des circonstances suspectes, par empoisonnement, le 18 juillet dernier, à Cannes, a été inculpée, mercredi 23 octobre, par M. Jean-Louis Thiolet, doyen des juges d'instruction à Grasse, de non assistance à personne en danger. Sur réquisition du parquet de Grasse, elle a été écrouée à la maison d'arrêt de Nice. L'inculpation est consécutive à un élément nouveau apporté par les examens toxicologiques complémentaires à l'autopsie de la victime. Contrairement à ce qu'on avait pu penser, le poison absorbé par Narwaz Bhutto n'a pas eu d'effet foudroyant. L'agonie aurait été *« longue et douloureuse »*.

Dans un premier temps, Mme Bhutto avait prétendu qu'elle dormait dans une pièce voisine et qu'elle ne s'était aperçu de rien. Mais elle a reconnu, ensuite, qu'elle avait été réveillée par les déplacements de Narwaz Bhutto dans l'appartement et avait discerné des gémissements sans en prendre une exacte conscience. L'inculpation de Mme Bhutto ne dissipe pas, cependant, le mystère qui entoure la mort de son mari. L'hypothèse du suicide reste plausible. – G. P.

**Nous prions nos lecteurs de nous excuser des retards qui ont pu affecter la distribution du journal en raison des manifestations syndicales du jeudi 24 octobre.**



*Sur le vif*

### Chiens et chats

Vous êtes chien ou vous êtes chat ? Je ne vous parle pas de votre signe astrologique chinois. Je vous demande si vous aimez mieux les chiens ou les chats. Ou les deux. C'est mon cas. Moi, un chaton ou un chiot, je ne résiste pas. Après, évidemment, ça grandit, ça vieillit, ça prend de la place, ça risque de devenir gros, moche, acariâtre, ça a son caractère pas forcément sympa, ça tombe malade, ça crève, ça fait des tracas, des chagrins. Et quels chagrins ! D'amour. C'est comme les gamins. Quand c'est petit, on a envie de les croquer, et quand c'est grand, on regrette de ne pas l'avoir fait.

Tout ça pour vous dire que j'ai passé le week-end à parler chats, chats de lettres, avec une soixantaine d'écrivains interviewés par Marcel Bisiaux et Catherine Jajolet. C'est génial, leur truc. « Chat plume », ça s'appelle. Et, bon, sans vouloir passer pour raciste, il ressort de ces pages que le chat, c'est comme ci, c'est comme ça... Je vous épargne le topo : élégance, beauté, mystère, quant-à-soi, manie de venir s'allonger sur la page blanche du romancier et de piquer son stylo... Et que le chien, c'est pas pareil, c'est même tout le contraire. Le chien, la plupart de ces émules de Baudelaire ne l'aiment pas. Ils le méprisent. Ils disent que ce n'est pas un artiste. Ce serait plutôt un sportif. Ou un politicien.

Il y a même quelqu'un, je ne sais plus qui, je n'ai pas le bouquin sous les yeux, qui met au défi un candidat à la présidence de poser devant les caméras avec un chat dans les bras. Non, il faut qu'il soit flanqué d'un molosse, signe de virilité, d'obéissance et de fidélité. Au pied, la France ! Couchée. Ça m'a donné à réfléchir. C'est peut-être vrai, au fond. Regardez Giscard et Mitterrand. J'ai pris mon téléphone et j'ai appelé les autres... Enfin leurs attachés de presse. Celui de Marchais m'a très gentiment ri au nez. Chien ? Chat ? Non, poisson rouge. Celle de Le Pen m'a envoyée promener. Elle était d'une humeur de dogue. Chez Chirac, pas de problème. Chiens. Deux. Mais là où ça devient intéressant, c'est côté Rocard et Barre. Vous savez qu'ils arrivent à égalité dans les sondages, 50-50. Et chez eux... Rien. Pas un chat. Ni un chien. Qui c'est le Kiki à son Mimi ? Qui va faire un ronron à son Monmond ? Très peu pour eux. Ils ont d'autres chats à fouetter.

CLAUDE SARRAUTE.

## LE MOUVEMENT DE GRÈVE DE LA CGT

# Pas de grandes perturbations

Les perturbations dans le secteur public provoquées par la journée interprofessionelle nationale d'action de la CGT ce jeudi 24 octobre étaient dans la matinée moins fortes que prévu. Toutefois, à EDF, la grève était *« relativement suivie »*.

● A EDF, la direction indiquait le 24 octobre au matin que des baisses de production d'électricité avaient été enregistrées : de 7 000 mégawatts pendant la nuit et de 12 000 mégawatts (au lieu de 40 000) pendant la matinée. La CGT indique pour sa part que les baisses de production ont été de l'ordre de 30 % dans la nuit de mercredi à jeudi, comme elle le prévoyait. Pour la clientèle, il n'y a pas eu de délestages. Mais dans quelques endroits (notamment dans le nord de Paris) des « coupures sauvages » se sont produites. Une coupure de dix minutes a affecté le métro.

● A LA RATP, la direction faisait état d'un trafic dans la matinée de 86 % pour les autobus, 97 % pour le métro et 98 % pour le RER, soit une participation à la grève moins forte que prévu et plus faible que le 25 septembre dernier, lors de la précédente grève CGT (le trafic avait été assuré par 82 % des bus et 92 % des métros). A 8 heures, une coupure d'EDF a arrêté les rames du métro pendant dix minutes, puis des délestages ont réduit le trafic de 20 % sur huit lignes et de 40 % sur les cinq autres jusqu'à 9 heures.

● A LA SNCF, la participation à la grève se situait, selon les premières indications, dans la matinée en-dessous de celle du 27 septembre. Pour les grandes lignes, le TGV était normal, et pour les trains rapides et express le trafic était assuré dans une proportion de 1 train sur 2 en moyenne. Mais à Montparnasse, le trafic sur les grandes lignes était assuré à 75 %. Pour la banlieue : 2 trains sur 3 au départ de Montparnasse, 1 sur 2 à Paris-Nord (mais situation normale sur la ligne B du RER), 1 sur 2 à Saint-Lazare, 2 sur 5 à Austerlitz et à Paris-Lyon. Globalement, les autonomes de la FGAAC ne semblent pas s'être associés pleinement au mouvement. Pour les dessertes régionales, 2 trains sur 3 étaient assurés pour l'Est, le Nord et le Sud-Ouest, 1 sur 2 pour l'Ouest et le Sud-Est, mais le trafic très perturbé à Toulouse, Marseille et Montpellier ; 40 % à 50 % du trafic marchandises était assuré.

● CHEZ RENAULT, la CGT avait décidé de ne lancer aucun appel à l'action à l'usine du Mans pour ne pas *« raviver les rancœurs »* à l'issue du dernier conflit. Aucun appel également à Flins et à Sandouville. A Cléon, un débrayage de deux heures a eu lieu entre 7 h 30 et 9 h 30 : il a été suivi selon la direction par 4,37 % des salariés présents. Des débrayages étaient prévus à Billancourt et à Choisy (trois heures minimum) pour participer à la manifestation parisienne, ainsi qu'à Douai et à Dreux.

● AUX PTT, selon les premières tendances, à partir d'un sondage dans une douzaine de régions, le nombre de grévistes était plutôt inférieur à 10 %. Rien n'était signalé dans les banques. A l'AFP, les ouvriers des transmissions CGT Livre ont arrêté le travail sur le réseau France entre 10 heures et 11 heures.

● *Grève des secrétaires adjoints au Quai d'Orsay.* – Les organisations syndicales du ministère des relations extérieures avaient appelé, pour la journée du mercredi 23 octobre, à une grève destinée à obtenir la réforme du statut des secrétaires adjoints et des attachés d'administration centrale du Quai d'Orsay. La consigne, bien qu'elle n'entrât guère dans les habitudes du département – s'agissant en tout cas de fonctionnaires d'autorité – a été très largement suivie par les intéressés, qui ont presque tous cessé le travail et ont manifesté en fin de matinée dans la cour du ministère. Une délégation a, par ailleurs, été reçue par un membre du cabinet de M. Dumas, ce dernier se trouvant actuellement à New-York.

● *Palais des sports de Grenoble : incendie criminel ?* – Le parquet de Grenoble a chargé Mlle Marie-Claude Massonat, juge d'instruction, du dossier sur l'incendie du palais des sports (*le Monde* du 24 octobre). En effet, selon M. René Paillot, commandant des sapeurs-pompiers de Grenoble, *« cet incendie pourrait avoir une origine criminelle, des témoins ayant vu plusieurs personnes s'enfuir en courant avant le déclenchement du sinistre »*.

Selon les premières estimations des services techniques de la ville de Grenoble, les dégâts seraient supérieurs à 5 millions de francs, et les travaux de remise en état, après expertise, pourraient durer plusieurs mois. Aux dégâts matériels, il faudra ajouter un important manque à gagner, compte tenu des nombreuses manifestations prévues dans les semaines à venir, notamment les Six Jours cyclistes de Grenoble, à partir du 30 octobre.

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1985 a été tiré à 467 880 exemplaires





A B C D E F G